00084880

THE

ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY

Town Hall, Bombay

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

VOYAGE

DANS UNE PARTIE

DE LA FRANCE.

IMPRIMERIE DE J. TASTU, RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

VOYAGE

DANS UNE PARTIE

DE LA FRANCE,

OU

LETTRES DESCRIPTIVES ET HISTORIQUES

ADRESSÉES A Mme LA COMTESSE

SOPHIE DE STROGONOFF,

PAR M. LE Cte ORLOFF,

SÉNATEUR DE RUSSIE.

Tome Troisième.

Vol 3

84880

Paris.

BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE RICHELIEU, No 60.

BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, No 12.

1824.

F8 914.4
081/V0
84880

VOYAGE

DANS UNE PARTIE DE L'INTÉRIEUR

DE LA FRANCE.

LETTRE PREMIÈRE.

Toulouse. — Son origine. — Règne des Goths.

Il est peu de villes de France dont la fondation soit aussi ancienne, que celle de Toulouse. On peut dire d'elle ce qu'on dit des cités de la Grèce et de l'Italie, que son origine se perd dans la nuit des temps. Et cette origine est aussi embellie par les fables de quelques-uns de ces historiens, qui, formant un état puissant de son fertile territoire, lui donnent une suite éclatante de rois, tout aussi fabuleux sans doute, mais dont ils s'efforcent de nous prouver l'existence (1). Toutefois, ce qui

(1) *Voyez* l'histoire de Catel.

paraît constant et porte tout le caractère de la vérité historique, c'est que cette ville a effectivement été une des plus grandes, des plus populeuses et des plus florissantes cités des Gaules. Mais on ne peut commencer à en parler que depuis l'époque d'où nous allons partir.

Deux peuples considérables occupaient en partie cette contrée (1); ces peuples étaient les Volsques-Tectosages et les Volsques-Arécomiques. Les premiers, dont Toulouse était la capitale, habitaient le haut pays, lequel s'étendait jusqu'à la Méditerranée; et les autres, qui avaient Nismes pour métropole, occupaient celui qu'on appelait le *Bas-Pays*, qui s'étendait jusqu'aux bords du Rhône et comprenait le Vivarais.

L'an 161 de la fondation de Rome, un événement remarquable fit connaître ces peuples au-delà de l'enceinte des Gaules, qu'ils franchirent, selon Strabon, par suite d'une sédition survenue entre eux; mais, ce qui est plus probable, forcés, comme le dit Tite-Live, par une exhubération de population, de se condamner à une émigration volontaire. Cet auteur prétend même que la date de cette émi-

(1) Le Languedoc.

gration est antérieure à la fondation de Rome, et que Toulouse est plus ancienne que la capitale du monde chrétien. Divisés en deux parties, et formant deux armées, les émigrans eurent pour chefs les neveux illustres d'un roi des Celtes, connus dans l'histoire sous les noms de Bellovèse et de Ségovèse, qui, prenant, l'un la route de l'Italie, traversa les Alpes et traça à Annibal la voie qu'il aplanit depuis pour venger Carthage; tandis que l'autre se dirigea sur la Germanie, d'où il pénétra en Dacie, et vint terminer ses conquêtes en Asie.

Nous ne nous arrêterons sur aucun de ces récits d'après lesquels, comme le rapporte aussi Justin, ces émigrans allèrent en Grèce et pillèrent le temple de Delphes. Tout-cela n'a presque aucun rapport avec l'histoire de Toulouse.

César, en parlant, dans ses écrits, des Tectosages, les dépeint comme vaillans et équitables à la fois; mais d'autres historiens les accusent au contraire de violence et de perfidie.

Justin prétend (1) que restés faibles par leurs

(1) *Voyez* liv. 43, chap. 4.

émigrations, et défaits par les Grecs établis sur les bords de la Méditerranée en colonies opulentes, les Tectosages furent civilisés par eux, qu'ils en prirent les lois, et que même dans leur langage, il resta une foule de mots helléniques qu'on a toujours reconnus depuis.

Toutefois ce qu'on ignore entièrement, c'est la forme particulière du gouvernement de Toulouse, avant que cette cité fût envahie par les Romains; on ne sait pas plus quelle était exactement la religion que ses habitans professaient. Mais il paraît constant que Toulouse était comprise dans le nombre des cités de la Gaule Narbonnaise, et qu'elle était réduite en province romaine avant l'expédition mémorable de César; il est donc probable qu'avant la conquête, cette province a été gouvernée comme le reste des Gaules.

Plusieurs écrivains qui ont parlé des divinités des anciens Gaulois, leur en attribuaient quatre, comme on sait; et les sacrifices humains y étaient en usage: les Druides étaient leurs prêtres.

Quoique les historiens romains ne nous disent pas comment le peuple-roi s'empara de la Gaule Narbonnaise, on sait que les Salliens ayant des démêlés avec la cité de Mar-

seille, ils appelèrent (1) les Romains, leurs alliés, à leur secours; et des peuples voisins épousant, sans doute par crainte ou par intérêt, la querelle, prirent les armes pour s'opposer aux victoires de ces conquérans, mais ne purent empêcher que Rome, à qui l'empire du monde semblait avoir été dévolu, ne les vainquît et ne les soumît.

La Gaule Narbonnaise fut d'abord gouvernée par des proconsuls romains; et l'un d'eux, Cepio, se fit remarquer moins par ses vertus que par un acte éclatant de rapine. Il existait dans Toulouse un trésor qu'on appelait *Or*, et sur l'origine duquel les historiens ne s'accordent pas; Cepio osa l'enlever. Jules-César fut un de ses successeurs, et pendant neuf années gouverna ce pays.

Le géographe Ptolémée donne à Toulouse le nom de colonie romaine dans son ouvrage, et des médailles de ce temps confirment cette dénomination; mais l'époque exacte où elle fut nommée colonie ne peut pas être fixée.

C'est dans ce temps que les arts décorèrent de monumens romains la métropole de la colonie. Un amphithéâtre aussi beau par son im-

(1) L'an 178 de l'ère romaine.

mensité que par son élégance, fut élevé, et des débris en signalent encore l'existence, tandis qu'un autre monument fut construit, sous le nom de *Capitole*, dans la même ville; mais vaine et puérile image de celui de Rome, jadis envahi par les Gaulois, il a semblé dominer l'une de leurs cités, moins pour leur rappeler leur gloire que leur opprobre.

Confondue avec celle de la Gaule Narbonnaise et du Languedoc, l'histoire de Toulouse devient tellement identique avec l'histoire de ces pays, à l'époque dont nous parlons, qu'on n'apprend plus rien de cette ville en particulier, si ce n'est lorsque, tels qu'un torrent sans rivages, les Goths, s'élançant du fond de leur sombre climat vers le ciel si brillant de l'Hespérie, cherchant toujours à se rapprocher du soleil qui leur promet un sort plus doux, ils inondèrent la surface des Gaules. Toulouse cesse alors d'être une colonie romaine, et passe, florissante de tous les biens de la civilisation et des trésors des lettres par lesquelles brillaient déjà ses citoyens, sous le joug aussi honteux que pesant des barbares.

Avant ce déplorable événement, les déchiremens qui résultent toujours chez les peuples du changement du culte, avaient souillé sous

l'empereur Décius (1) ses murs du plus précieux sang de ses enfans. La foi chrétienne luttant pure et sacrée contre le profane polythéisme, y fut pour la première fois prêchée par le pieux saint Saturnin, qui souffrit le martyre, et qui scella ainsi par sa mort, héros de la religion nouvelle, sa gloire naissante et ses prochains triomphes.

Sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, les Vandales firent une éruption dans les Gaules, et la malheureuse Toulouse fut impitoyablement saccagée par eux.

Six ans plus tard, les Goths, qui s'étaient jetés sur l'Italie, ayant le féroce Alaric à leur tête, ne tardèrent pas à faire subir le même sort à Rome, d'où Ataülphe, qui lui succède, amène ces hordes barbares dans la Gaule Narbonnaise dont il s'empare, et établit son siége à Saint-Gilles.

Sigeric, qui succède à Ataülphe, est bientôt remplacé lui-même par Vallia : celui-ci affermit la puissance des Goths dans ce pays, en cédant aux Romains la seconde Aquitaine et quelques cités des provinces voisines, et en formant du reste un royaume dont Toulouse devint la ca-

(1) L'an 252 de l'ère chrétienne.

pitale et la résidence de Vallia et de ses héritiers, jusqu'à ce que le second Alaric parut, fameux par autant de valeur qu'en avait son devancier, mort dans les champs d'Italie. Il est suivi de Théodoric, qui d'abord vainquit et fit prisonnier Littorius, général romain, et, après avoir fait la paix avec Rome, s'unit ensuite à elle et à Mérovée, roi des Francs, pour combattre Attila, lorsqu'il couvrait les champs cataloniens d'une innombrable armée. Théodoric périt dans cette bataille, laissant pour successeur Torismond, son fils, qui combat de nouveau Attila, mais meurt bientôt après. Théodoric II, son frère, monte sur son trône, mais non sans soupçon d'avoir participé à la mort de Torismond.

Le nouveau roi fait proclamer le Gaulois Avitus, Empereur romain dans Toulouse même, afin de trouver en lui un auxiliaire dans l'exécution de ses projets ambitieux. Aussitôt après il porte ses armes en Espagne, y combat Ricchiarus, roi des Sueciens, le tue et se rend maître de ses États, dont Avitus lui confirme la légitime possession, en récompense de l'appui qu'il lui a prêté pour se faire proclamer César; et c'est de cette époque et de ce titre que date la puissance des Visigoths en Espagne.

Théodoric, selon plus d'un témoignage, avait enlevé la vie à son frère Torismond. Par une loi fatale pour lui, et qu'on dirait celle du talion, il périt à son tour, treize ans après, des mains d'un troisième fils de son père, contre lequel il était animé de la haine d'Étéocle contre Polynice. Euric ou Euarix, plus belliqueux encore que lui, et maître à dix-huit ans d'un sceptre rougi du sang d'un frère, non content d'envahir toute l'Espagne supérieure, qu'il dévaste, ruine, et où il tue tout ce qui s'oppose à lui, rompt les traités conclus avec les Romains, subjugue la Novempopulanie, se rend aussi maître de la première Aquitaine, et joint ces deux provinces à ses États, qu'il étend par de grandes conquêtes jusqu'à la Loire même. Et lorsqu'à peine il sort du repos d'une trève passagère, il s'élance, les armes à la main, sur le Midi; il s'empare d'Arles et de Marseille, et de la plus grande partie du territoire de cette belle province.

Ce prince, tout criminel qu'il était, s'efforça de se faire absoudre des forfaits de l'ambition, en accordant à ses sujets le bienfait d'une législation paternelle. C'est à lui qu'ils durent le code connu sous le nom de *Lois des Visigoths*.

Alaric, son fils, lui succéda, âgé seulement de vingt ans. Il n'eut ni les talens ni la va-

leur de son prédécesseur; mais professant, comme son père, l'arianisme, il ne persécuta pas comme Euric la religion catholique; et, grâces à la tolérance de ce prince, ses sujets purent en paix exercer le culte de leurs pères. Il fit faire un extrait du code Théodosien, accompagné de courtes interprétations. Ce nouveau code fut publié sous le nom de *Loi Romaine*, et destiné à régir les naturels du pays, tandis que l'autre, qui portait le nom du vainqueur, pouvait seul les régir eux et leurs descendans.

Déjà Clovis, roi des Francs, était devenu voisin d'Alaric par l'étendue de ses conquêtes; il en devint bientôt l'ennemi par la rivalité. La guerre fut déclarée, et le sort ne fut pas longtemps incertain entre deux vastes Etats et leurs deux puissans maîtres. Clovis fut vainqueur aux champs de Vouglé, près Poitiers; Alaric y fut tué de sa main même (1), et Amalric, fils du roi vaincu, courut chercher un asile au-delà des Pyrénées.

Le monarque de France, après cette victoire éclatante, poursuivit ses succès en s'emparant des deux Aquitaines, qu'il ajouta à son empire naissant, et vint à Toulouse, où il se saisit des trésors d'Alaric.

(1) *Voyez* Grégoire de Tours.

LETTRE II.

Expulsion des Goths par Clovis. — Gouvernement des Ducs. — Guerre avec les Goths. — Éruption des Sarrasins. — Toulouse est créée capitale du royaume d'Aquitaine. — Louis-le-Débonnaire. — Comtes de Toulouse.

QUATRE-VINGT-SEPT années forment la durée du règne des Goths dans cette ville, qui, devenue française, passe sous le gouvernement de ducs qui lui sont successivement envoyés; mais, située sur la frontière de la Septimanie gothique, cette cité ne pouvait tarder à devenir la victime de nouvelles guerres. La première qui éclate est causée par les outrages qu'éprouve de Levigilde, roi des Goths en Espagne, sa belle-fille, princesse française, épouse d'Ermenegilde, son fils, que vient venger Gontran en entrant, à la tête de deux armées, dans la Septimanie.

L'année suivante vit Levigilde descendre les Pyrénées, conduisant ses guerriers jusque vers Toulouse; mais après avoir enlevé plu-

sieurs places, il fut contraint de se retirer sur Nismes. Didier, qui était alors duc de Toulouse, s'oppose avec le comte d'Astroval à Levigilde; ils marchent sur Carcassonne, et c'est devant cette ville que Didier est tué. Aussitôt Gontran nomme le comte Astroval à sa place. Ce dernier refuse avec hauteur la paix que lui propose Recarède, successeur de Levigilde; il assiége Carcassonne, et ne tarde pas à s'en rendre maître.

C'est à cette époque même que le nouveau souverain des Goths abjure l'ariánisme, culte de ses pères, et contraint tous ses sujets de la Septimanie d'embrasser comme lui la religion catholique.

Enfin la mort de Gontran fait cesser les calamités de la guerre, et la paix vient cimenter les liens des deux peuples. Toulouse en jouit sans interruption jusqu'au règne du roi Dagobert. Ce prince, en montant sur le trône de France, accorde en apanage à son frère Aribert le pays de Toulouse, le Quercy, l'Agenois, la Saintongè, et tout le pays qui se trouve entre ces provinces et les Pyrénées; mais aux conditions qu'il ne prendra jamais le titre de roi. Aribert est à peine installé dans Toulouse, capitale de ses nouveaux États,

qu'il prend ce titre. Il marche contre les Biscaïens, qu'il remet sous la dépendance de la France, et meurt après un règne seulement de trois ans.

Aussitôt que Dagobert eut appris la mort de son frère, il s'empresse d'envoyer se saisir de son trésor, avec l'ordre de rapporter en même temps le corps de saint Denis. Mais à peine cette relique eut-elle quitté les murs de Toulouse, que les cultivateurs se plaignent de ce que les moissons ne peuvent mûrir, et les femmes disent qu'elles ne peuvent plus enfanter. Les prières, les supplications des Toulousains sont enfin exaucées; les reliques du saint patron leur sont rendues, et ils donnent en échange celles de trois autres saints.

Toulouse jouit d'une paix profonde jusqu'au moment où les Sarrazins, après avoir traversé le détroit d'Abyla, parvinrent à s'emparer de l'Espagne, qui ne leur coûta que deux ans de conquêtes, et dont ils devinrent les maîtres après la mort de Rodriguez, son roi, qui périt les armes à la main en défendant son pays contre ces barbares Africains. Ils ne tardèrent pas à poursuivre leurs succès, et se jetèrent sur la Septimanie, comme étant dépendante de la monarchie espagnole.

Après s'être emparés de Narbonne, Carcassonne, Béziers, Nismes, Maguelone, et de toute la Septimanie, ils portèrent leurs vues plus loin; ils voulurent s'emparer aussi des Gaules, et aussitôt Zama, un de leurs plus vaillans rois, va mettre le siége devant Toulouse, à la tête d'une armée nombreuse; mais l'intrépide Eudes, duc d'Aquitaine, accourt au secours de cette cité, attaque l'armée, et, aidé des assiégés qui font une vigoureuse sortie, il taille en pièces les barbares et tue leur chef Zama.

Les nations n'éprouvent pas moins de traverses et de revers que les familles, et les princes que les simples particuliers. Nous avons déjà vu, dans l'historique de Bordeaux, les différends qui s'élevèrent entre Eudes et Charles-Martel, auquel il reprochait l'usurpation du trône sur lequel il était monté. Cette opposition, qui entraîna des guerres aussi longues que funestes, firent perdre l'Aquitaine à Gaiffre, petit-fils d'Eudes, ainsi que la souveraineté de Toulouse, qui lui fut enlevée par Pepin.

Si la valeur et les grandes actions pouvaient légitimer une usurpation, les maires du Palais, depuis Charles-Martel jusqu'à Charlemagne, auraient pu faire oublier ce crime par

leurs talens et leurs succès. Charlemagne, dès le commencement de son règne, acquit une gloire ineffaçable par des actions héroïques. Il vole en Espagne, délivre ce royaume des Sarrasins, soumet à son sceptre la Navarre, l'Aragon, et tout le pays depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrénées.

A la naissance de son fils, Louis-le-Débonnaire, il le proclame roi d'Aquitaine, royaume qu'il forme des deux Aquitaines, de la ville et du pays de Toulouse, de la Gascogne, du Languedoc, de ses nouvelles conquêtes en Espagne, et déclare Toulouse capitale de ce nouvel État.

Louis passe ses premières années dans cette ville, ayant pour gouverneur et chef de son conseil Arnaoul, qui était chargé par son père non-seulement de son éducation mais de la direction des affaires. Louis ne quittait ses États que pour aller voir Charlemagne : il l'accompagna en Saxe où il prit part à ses victoires.

De retour à Toulouse, il fut obligé de prendre les armes contre le roi de Cordoue et contre les Sarrasins, et dut ensuite réprimer ses propres troupes, qui pendant son absence s'étaient mutinées contre lui dans plusieurs garnisons. Il dut aussi réformer les

mœurs relâchées du clergé, et fonda de nouveaux monastères.

A la mort de Charlemagne (1), Louis devint son unique héritier, après avoir régné trente-six ans sur le royaume d'Aquitaine, qui redevint province française; mais à peine trois ans furent-ils écoulés, que renouvelant les dispositions de Charlemagne, il le rétablit et en investit son second fils Pepin, auquel il ne tarda pas de l'ôter pour le donner à Charles-le-Chauve. Toutefois en rétablissant le royaume d'Aquitaine, on ne sait pas bien si la ville de Toulouse y fut comprise, comme elle l'avait été par Charlemagne, ou si elle resta unie à la France sous l'administration de ses comtes.

Catel et Marca ne sont d'accord ni sur le nombre des comtes, ni sur leurs noms. La Faille soutient que tous deux sont tombés dans l'erreur. D'après lui le premier comte fut nommé par Charlemagne, et s'appelait Torsin ou Chorson; il fut ensuite chassé par l'empereur et remplacé par Guillaume, qui, par sa valeur, obligea les Sarrasins à retourner en Espagne, après avoir éprouvé une très-grande perte.

(1) En 814.

Béranger, qui succéda à Guillaume, ne se distingua pas moins que lui, surtout dans une guerre contre le duc Loup de Gascogne.

Bernard suit Béranger, selon l'historien Catel : il se révolta contre Charles-le-Chauve, appela les Sarrasins à son secours ; mais, trahi par ses adhérens, il termina sa coupable vie sur l'échafaud.

D'après un autre historien, Marca, ce fut Egfride qui succéda à Béranger, ayant été nommé à ces hautes fonctions par Pépin, qui disputait le comté de Toulouse à Charles-le-Chauve les armes à la main.

Guillaume II succéda à Egfride, et c'est surtout sur l'administration de ce prince que les auteurs ne s'accordent pas. Il serait inutile d'ailleurs de les relever, vû le peu d'importance de ce règne.

Marca nous dit aussi que pendant l'administration du comte Fredelen son successeur, Charles-le-Chauve fut appelé par les grands de l'Aquitaine, fatigués des vexations de Pépin. Charles accourut à Limoges, d'où il marcha sur Toulouse, qui se rendit à ce prince après un seul jour de siége (1).

(1) Charles accorda à Toulouse des capitulaires si-

Ce fut aussi sous son gouvernement ou sous celui de son successeur, Raymond I, que Toulouse éprouva l'horrible malheur d'être prise par les Normands que le roi Charles, n'ayant pas su combattre, tenta vainement de séduire, et qui dévastèrent la France. Ce terrible événement ne fut pas seulement une grande calamité pour elle, mais il fut un opprobre et une tache indélébile pour son monarque.

Le droit des comtes de Toulouse étant devenu héréditaire comme ceux des fiefs, Bernard, fils aîné de Raymond, succéda à son père, et l'on remarque que le premier il mit dans ses titres, *par la grâce de Dieu*, comte de Toulouse.

Sous Raymond II, fils d'Odon, qui succéda à Bernard, les Normands furent défaits dans une sanglante bataille par ce comte et Guillaume-le-Dévot, duc d'Aquitaine (1), ce

---

gnés et datés de l'abbaye de Saint-Servin, près de Toulouse, du mois de juin 844.

Voyez ces capitulaires dans l'ouvrage de Baluze.

(1) Marca soutient que cette victoire doit être attribuée à un autre Raymond, fils d'Esmengaud, duc de Septimanie.

qui fait voir que deux pouvoirs régissaient alors, l'un l'Aquitaine, et l'autre Toulouse et son territoire.

A Raymond II succéda Pons Ier, son fils, lequel ajouta un éclat nouveau à l'illustration de la maison de Toulouse, et à la renommée de ses ancêtres. Il lui donna à la fois et plus de puissance par les comtés de Cahors et d'Alby, et le duché de Septimanie qu'il acquit, et plus de dignité par sa vaillance et sa sagesse.

On sait que dans ces temps l'Europe était en proie à la plus cruelle anarchie, et les Hongrois eux-mêmes pénétraient dans le Midi de la France. Pons servit d'un invincible rempart à son pays, défit les barbares, et devint le libérateur de cette contrée.

Rien de grand, rien de remarquable ne signale le règne de ses successeurs, Raymond III et Pons II; mais Guillaume III, surnommé Taillefer, héritier de ce dernier, en épousant Émé, la sœur de Guillaume, comte de Provence, devient possesseur à sa mort de ce brillant pays, et le réunit au comté non moins beau de Toulouse (1).

(1) Il possédait ce comté en MLXXXVII, comme Catel le prouve par un acte de cette date.

Les États se divisant et se subdivisant alors en France comme des propriétés de famille, les deux fils de Guillaume régnèrent, le premier sur le comté de Toulouse, et l'autre sur celui de Forcalquier (1).

Jusqu'à Guillaume IV, fils de Pons III, rien ne se passa dans Toulouse qui soit digne des regards de la postérité; mais ce prince, qui fut atteint à un degré très-élevé de la passion de son siècle, la dévotion la plus fervente, obtint du Saint-Père la permission de construire un cimetière destiné à sa famille et à lui-même, et la bulle qui autorisait cette construction, accordait *indulgence de tous péchés en faveur de tous ceux qui y seraient inhumés.*

Cette cité devint ensuite le théâtre où divers conciles célèbres furent tenus, et où ces assemblées générales de la chrétienté signalèrent par des actes éclatans leur souveraine puissance sur les fidèles. L'hérésie des simoniaques fut entièrement extirpée dans le premier de ces conciles. Dans le second, que l'Histoire Ecclésiastique qualifie de général, et qu'ordonna Urbain II, un des papes les plus jaloux des pouvoirs du souverain ponti-

(1) *Voyez* Honoré Bouche, Histoire de la Provence.

ficat, on traita (1) des différends élevés en Espagne au sujet du rit appelé *mozarabique*, que le roi Alphonse voulait abolir, pour introduire à sa place le rit romain ou gallican.

L'Église, par l'organe de son concile, arrêta que la querelle, élevée dans son sein à l'occasion des deux différens rits, ne pouvait se terminer que par un combat entre deux champions, qui combattraient, l'un pour le rit mozarabique et l'autre pour le rit romain. Le lieu, le jour et l'heure du combat sont fixés. Les champions sacrés entrent dans l'arène, et après une lutte pareille à celle des gladiateurs de l'antiquité ou des chevaliers, le champion du rit romain est vaincu. A cette épreuve on substitua celle du feu. Deux exemplaires des livres qui enseignaient et le rit mozarabique et le rit romain, furent jetés dans les flammes. Le livre du rit romain est consumé en entier, tandis que celui du culte mozarabique n'est pas même endommagé!..... Alphonse, qui ne voulait absolument plus d'un rit entaché du souvenir et du nom des Arabes, trancha ce nouveau nœud gordien du glaive

(1) *Voyez* Berthold dans sa Continuation de la Chronique d'Herman.

d'Alexandre, c'est-à-dire du droit de la force : il contraignit ses sujets qui n'en voulaient point, à suivre désormais le rit romain, et c'est ainsi que fut terminé l'un des différends le plus singulièrement jugé qu'on ait vu dans aucun pays et dans aucun siècle (1).

---

(1) *Voyez* Roderic de Tolède.

Cet historien prétend que ce fait donna lieu au proverbe latin : *Quo volunt reges, vadunt leges.*

LETTRE III.

Gouvernement des comtes de Toulouse.

La suite de la succession des comtes de Toulouse nous offrira désormais moins d'incertitude, et l'ordre n'en est plus disputé. Raymond-Saint-Gilles, frère et héritier de Guillaume IV, s'éleva à toute la hauteur et la vaillance d'un héros, et mérita, par ses vertus et ses talens, de rivaliser avec les plus grands princes, jugement que confirme la postérité. Epoux de la fille d'Alphonse, roi de Castille, cet hymen devint la récompense du généreux appui qu'il prêta à ce monarque contre les Maures, chassés, par leurs efforts communs, de ce beau royaume. Une somme immense d'argent fut, avec les vertus et les beautés de la princesse, sa dot; et cet or servit à Raymond, pour se ranger le premier sous les étendards du Christ et marcher à la délivrance de Jérusalem, dans la première des croisades qui fut prêchée en France.

Raymond quitta ses États florissans pour

aller en conquérir d'autres qui l'étaient moins, et qui ne pouvaient être, quoi qu'il arrivât, le prix de ses sacrifices et de sa vaillance. Il forma lui seul, disent les historiens de son temps, une armée de cent mille combattans, la plupart levés dans ses États (1), qui, comme tant d'autres, furent périr sur une terre étrangère, pour des intérêts bien plus imaginaires que réels; mais telle était l'erreur dominante de ce siècle ignorant et barbare. Il fut accompagné par une foule de seigneurs jaloux de le suivre. Il chargea de régir, pendant son absence, les peuples soumis à ses lois, son fils naturel Bertrand qu'il légitima plus tard.

Non-seulement Raymond se plaça avantageusement dans les premiers rangs de ces guerriers qui déployèrent tous les talens comme toutes les vertus dans la Palestine, mais il eut la principale part aux succès obtenus à la prise de la sainte cité, à la fois le fléau et l'orgueil de l'Asie. Il prit d'autres villes de l'Idumée, et allait s'emparer de Tripoly qu'il tenait bloquée, lorsqu'il mourut près de cette ville, plein de gloire, dans le château Pélerin élevé par lui-même, et où son épouse, qui l'avait

(1) En 1098.

rejoint, l'avait rendu père d'un fils qui reçut le nom d'Alphonse Jourdain.

A la nouvelle de la mort de Raymond, son fils légitimé, qui déjà était chargé de régir ses peuples pendant son absence, lui succéda. Mais à peine Guillaume, comte de Poitiers, qui avait épousé la nièce de Raymond, fille de Guillaume IV, sait-il ce héros mort et que Bertrand est absent, qu'il arme ses vassaux, fond sur le pays de Toulouse, et s'emparant de cette ville, déclare qu'elle lui appartient par les droits de sa femme. Le ciel servit la cause des opprimés; et Bertrand, devenu bientôt vainqueur de cet usurpateur, rentra dans le noble héritage de ses pères. Il paraît que pour en témoigner sa reconnaissance à Dieu, il crut ne pouvoir mieux faire que d'imiter le dévouement chrétien de son père, et l'on ne tarda pas à le voir partir pour la Palestine à la tête de quatre mille guerriers d'élite (1). Comme lui il teignit de son sang les plaines de l'Idumée où il mourut après s'être placé dans les rangs des libérateurs du tombeau du Christ, et avoir porté ses armes victorieuses jusqu'aux bords de l'Euphrate.

(1) En 1099.

Il semble que Bertrand devait prévoir que Guillaume de Poitiers saisirait l'occasion de son éloignement pour s'emparer de nouveau de ses États. Cet événement se réalisa, et le comte ambitieux se rendit une seconde fois maître de Toulouse.

Sa conquête cependant ne fut ni plus heureuse ni plus longue. Alphonse, le fils que Raymond avait eu de la fille du roi de Castille, né dans le château Pélerin, amené en Europe par des seigneurs fidèles, était détenu dans le château de la ville d'Orange. Les Toulousains, fidèles au sang de leurs souverains et à ce jeune prince lui-même, s'arment, vont le délivrer, le conduisent à Toulouse, et le reconnaissent pour leur seigneur, en chassant le sicaire (1) que Guillaume de Poitiers leur avait donné pour les gouverner.

De tous les riches pays de la France méridionale, Toulouse est celui où les discordes vont le plus se développer. C'est, en effet, là que les ames échauffées par un ciel brûlant et

(1) Le capitaine Marcel y commandait pour le comte de Poitiers.

Voyez Malmesbury et Guillaume de Puilaurens. En 1122.

les imaginations rendues plus vives encore par un concours de circonstances fortuites, se montrèrent les plus sensibles aux attraits des diverses croyances religieuses, et que dès-lors nous verrons naître les malheurs et les guerres qui en sont les suites ordinaires dans des temps d'ignorance et de superstition. Déjà sous le règne d'Alphonse, ces hérétiques, auxquels l'Église a donné le nom d'Henriciens, paraissent dans Toulouse d'où ils sont expulsés; mais bientôt nous les verrons reparaître, et de nouvelles générations de ces malheureux, exterminés par le bras séculier, couvrir de sang humain les contrées les plus belles de la France.

Il semblait que la race tout entière des comtes de Toulouse dût trouver sa tombe au pied de celle de Jésus-Christ. Mais avant de suivre le roi de France dans l'Asie, qui dévorait alors toute la population de l'Europe, Alphonse devait mériter l'amour de ses sujets par de nombreux bienfaits. Il fonda une ville devenue depuis célèbre: ce fut celle de Montauban; il accorda à Toulouse et à ses habitans la plupart des priviléges et immunités dont ils ont été en possession sous les rois. Enfin il partit, et la ville de Cœsarée lui

vit fermer les yeux et terminer, comme ses aïeux, une héroïque carrière.

Ce fut sous son règne que Toulouse vit aussi plusieurs conciles se rassembler dans ses murs, et entre autres celui que présida le pape Calixte II lui-même.

Alphonse laissa entre autres héritières une fille appelée Éléonore, qui était mariée à Louis-le-Jeune : ce roi vint assiéger Toulouse à la tête d'une armée puissante ; mais ce sanglant orage fut heureusement détourné par le mariage de Raymond, frère d'Éléonore, avec Constance, sœur du monarque français, qui, étant fille et sœur du roi, prit le titre de reine ; et c'est ainsi que Raymond resta paisible possesseur de l'héritage de ses pères, jusqu'au moment où Éléonore, après avoir été répudiée par Louis-le-Jeune, épousa Henri, roi d'Angleterre : ce prince, fondant les mêmes droits que Louis sur la succession de sa femme résolut, peu de temps après son mariage, d'attaquer Raymond. Il vint, avec une armée puissante, s'emparer de Verdun et de Cahors, et forma le siége de Toulouse, lorsque le roi de France, touché des dangers que court Raymond, qui réclame hautement son secours, se hâte non-seulement de le défendre, mais

faisant faire, en même temps, une diversion puissante dans la Normandie, dont Henri occupait les principales places, il force ce monarque à se retirer de devant Toulouse après trois mois d'un siége aussi ruineux pour lui qu'inutile.

Un traité de paix, entre les deux rois, fut le fruit de tels avantages; mais à peine conclu il fut rompu. Les hostilités recommencèrent, mais ne tardèrent pas à être suspendues; et un nouveau traité fut signé entre les puissances belligérantes. Il y fut stipulé que le roi d'Angleterre s'adresserait désormais au monarque français pour prononcer sur ses droits d'hérédité à la souveraineté du comté de Toulouse, et que, dans ce cas, le jugement serait rendu par la Cour des Pairs de France.

Malgré un acte aussi solennel, aussi précis, quatre ans furent à peine écoulés que la guerre éclata de nouveau entre Henri et Raymond; et ce dernier, ou mécontent de Louis, ou n'obtenant de lui aucun secours, se vit dans la pénible nécessité de traiter lui-même avec le monarque anglais, et dut souscrire à se rendre non-seulement l'homme lige ou le vassal de ce prince, mais encore de Richard son fils et son successeur désigné, en ajoutant à cette

clause, sans doute honteuse, un tribut qu'il promit d'acquitter chaque année. Ce tribut consistait en cent marcs d'argent, et dix chevaux, chacun du prix de dix marcs.

Mais la puissance acquise par un tel traité en France, de la part des Anglais, ne pouvait être vue d'un œil d'indifférence par Philippe-Auguste, successeur de Louis au trône de cette monarchie : ce roi sut, comme l'histoire nous l'apprend, joindre la science de la guerre à celle de la politique. Il ne balança pas à venir au secours du comte de Toulouse, qui, de nouveau, était en guerre avec Richard, et lui enleva toute la province de Berry. Enfin l'hymen, éternel réconciliateur des princes, en allumant son pur flambeau entre Jeanne, sœur de Richard, et le fils de Raymond, éteignit les torches sanglantes de la guerre.

Quoique Raymond eût déjà enduré toutes les traverses auxquelles ne sont que trop sujets les princes; quoiqu'il eût déjà souffert plusieurs guerres, l'ambition, le fléau de notre frêle existence, lui en préparait une autre avec Alphonse II, roi d'Aragon, qui, ayant hérité du comté de Provence et de celui de Barcelone, par la mort de son aïeul Béranger, prétendait que les possessions qu'avait le comte

de Toulouse dans cette belle province, étaient comprises dans cet héritage. Mais, comme nous dit une ancienne chronique, le ciel fut heureusement invoqué avant l'ange des batailles dans cette circonstance; et Catel, un des historiens de Toulouse, rapporte que Dieu lui-même daigna terminer, par des miracles, un différend qui allait de nouveau faire couler le sang humain.

D'autres débats occupent encore le règne de Raymond. Les Henriciens, ces malheureux sectaires dont j'ai parlé plus haut, expulsés du territoire de Toulouse, en vertu de l'arrêt rendu par un des conciles tenu dans cette ville pour les proscrire; plus nombreux qu'autrefois, en provoquèrent un nouveau tenu à Alby, qui les vouant, sous le nom de Vaudois, à la destruction, sans qu'on daigne les juger, sans qu'on veuille même les entendre, leur transmet celui d'Albigeois; et c'est à cette époque, aussi terrible pour ces infortunés que honteuse pour Raymond, que des prélats envoyés par Calixte II, recherchent, de toutes parts, avec l'aide de ce prince, les infortunés Vaudois; et tous ceux qui sont trouvés, sont impitoyablement exterminés.

Raymond V s'appliqua, comme son père,

à fonder des établissemens utiles, et à donner des règlemens qui ne le furent pas moins. Il suivit aussi l'usage du temps, et enrichit le Clergé par de pieuses donations. Enfin, ce prince mourut dans la ville de Nîmes.

Mais dans les temps déplorables dont je rappelle l'histoire, le sang engendre le sang, et les massacres succèdent aux massacres. Raymond VI, surnommé le Pieux, en se saisissant des rènes du gouvernement de son père, voit l'hérésie faire, de tous côtés, dans ses États, les plus grands progrès, et augmenter par l'ignorance et les désordres du clergé. Aussitôt ce prince est accusé lui-même de favoriser les sectaires, et d'en négliger la recherche. Au bruit de cette nouvelle, Innocent III, assis alors sur le siége de saint Pierre, envoie trois légats dans les États de Raymond, chargés de ramener ces sectaires dans le sein de l'Église. Leurs efforts furent vains, et le succès ne favorisant point leur entreprise, ils durent se retirer. Cependant l'un d'eux, nommé Châteauneuf, persista dans la résolution, sinon de parvenir à l'entière réussite des desseins du pontife, du moins de tenter encore de nouveaux efforts.

Mais il fallait, pour obtenir de tels résultats,

qu'il existât, entre ce légat et le comte de Toulouse, une communauté de soins et de vues, tandis que le prince faisait connaître ouvertement le mécontentement qu'il éprouvait de la dureté du légat, et de l'autorité qu'il voulait s'arroger dans ses États. Châteauneuf fut obligé d'abandonner son entreprise; il partit, et peu de temps après avoir quitté Toulouse, il fut assassiné en traversant le Rhône.

Cet événement, qu'on pouvait attribuer à tout autre qu'à un souverain, le fut cependant à Raymond; on l'accusa d'avoir donné asile aux assassins dans ses États, et c'en fut assez pour allumer la colère et les foudres de l'Église. Une bulle lancée (1) non-seulement excommunie ce prince, mais le prive de ses États, et les livre au premier ambitieux qui voudra les occuper.

Telles furent les résolutions que le pape prit contre Raymond. Quant aux moyens de punir les sectaires ses sujets, voici ceux qu'il employa:

Une croisade pareille à celles qui avaient été entreprises contre les Infidèles de l'Asie,

(1) Cette bulle fut publiée le 7 des ides de mars de l'an 1199.

fut prêchée en France du consentement de son roi, et des chrétiens durent exterminer des chrétiens; et pour qu'il n'y eût aucune différence entre cette croisade et les autres; les peines réservées aux coupables étaient communes aux sectateurs égarés du Christ et à ceux de Mahomet, de même aussi les récompenses promises à leurs vainqueurs étaient la remise de leurs péchés, les pardons et les indulgences accordés même pour les plus grands forfaits.

Pour procéder avec ordre autant qu'avec sûreté, dans sa vengeance, et commencer l'œuvre de l'extermination, la cour de Rome expédie au comte de Toulouse un nouveau légat, l'impérieux Milon, qui somme ce prince de comparaître devant lui dans les murs de Valence. Raymond n'avait ni assez de caractère, ni assez de puissance pour conjurer l'orage qui grondait sur lui, puisque le roi de France lui-même, courbant son front sous la verge de Rome, autorisait la croisade prêchée contre les séculaires, dans la France. Il crut donc, pour détourner une telle tempête, devoir se remettre à la discrétion du légat, oubliant que dans ce siècle, Rome étant, par sa puissance spirituelle, ce qu'elle était autrefois par ses

consuls et ses soldats, le prêtre d'un Dieu de paix serait plus implacable encore qu'un serviteur de Mars.

L'impérieux légat se fait remettre d'abord les sept châteaux que Raymond possédait dans la Provence; il l'oblige de renoncer, en faveur du Saint-Siége, à la souveraineté du comté de Melgueil, et enfin exige que les nobles et consuls d'Avignon, de Nismes et de Saint-Giles, s'engagent par serment à ne plus reconnaître Raymond pour souverain, s'il manquait aux conditions qui lui étaient imposées.

Raymond se soumit à tout. Le légat consentit alors à lever l'excommunication, et à le réconcilier avec l'Église; il se rendit à cet effet à Saint-Giles.

C'est dans cette ville que ce prince fut conduit à la porte du temple qui devait être témoin de sa faiblesse et de son opprobre. Là, la sainte ostie lui fut présentée pour qu'il jurât dessus qu'il obéirait à tout ce qui serait ordonné par la sainte Église romaine. Le serment prêté, Milon le fit entrer dans le temple, le corps à demi-nu; et le frappant de verges depuis la porte même jusqu'à l'autel, il lui ac-

corda enfin l'absolution, devant un concours immense de peuple (1).....

(1) *Voyez* dans Pierre de Vaux-Cernai, les détails de cette cérémonie.

LETTRE IV.

Guerre des Albigeois. — Exploits de Simon de Montfort. — Persécution dirigée contre Raymond VI.

Vous venez de voir, ma cousine, quelle fut la conduite du Saint-Siége dans ce siècle d'ignorance et de préjugés, et quel fut le traitement qu'il fit endurer à un souverain légitime. Telle était alors l'ambition de ces pontifes, qui s'arrogeaient le droit de punir du châtiment le plus vil et le plus abject les princes qui osaient ne pas se soumettre incessamment à toutes leurs volontés; châtiment dont le résultat devait nécessairement être de dissoudre les liens des peuples avec les souverains, qu'il exposait au mépris, à qui il enlevait la considération que doivent toujours avoir des sujets pour leur personne et leur autorité.

Quelque respect qu'on ait pour l'Église, et quelque coupable qu'on suppose que fût Raymond, un pareil traitement ne peut qu'exciter la plus vive indignation.

Mais les malheurs de ce prince n'étaient pas

à leur fin, et on lui imposa encore les conditions les plus dures. Il dût, entre autres, promettre de chasser tous les hérétiques qui lui seraient indiqués par les prêtres; enfin, de se conformer à toutes les demandes qui lui seraient faites, ou plutôt à tous les ordres qui lui seraient donnés par les légats du Saint-Siége.

Raymond souscrivit à tout, et après toutes ces humiliations, demanda au souverain pontife la permission de se croiser contre ses propres sujets; et *cette grâce* lui fut accordée.

Qu'on se représente quelle fut, pour peu qu'il eût une ame sensible, la douleur de ce malheureux prince dans une telle guerre, après les sanglantes exécutions et les excès commis dans les villes de Béziers et de Carcassonne, par les ordres du chef des croisés, le féroce Simon de Montfort, nommé à ce commandement par les évêques et seigneurs qui arborèrent le drapeau de la croix.

Les succès les plus éclatans couronnèrent les exploits de ce cruel guerrier. La ville de Pamiers ne put résister à ses armes; et c'est de là que Montfort demanda à Pierre d'Aragon l'investiture de Carcassonne; mais ce monarque le refusa, ne voulant pas léser les intérêts du comte de Toulouse, son beau-frère.

Raymond effrayé, et craignant que le résultat de tant d'efforts dirigés contre lui ne fût la ruine entière de ses États, crut devoir se transporter à Rome pour implorer lui-même la protection du pontife, et détourner son animadversion si redoutable et si terrible. Soit politique, soit bonté, il en obtint enfin un bref adressé à son légat, qui contenait la défense de distribuer ses terres aux vainqueurs des hérétiques; mais qui ordonnait en même temps que, malgré le châtiment qu'il avait éprouvé par suite de l'assassinat de Châteauneuf, châtiment qui ne fut compté pour rien, il serait tenu de se purger de nouveau du meurtre de ce légat, ainsi que de la condescendance qu'il avait eue pour les hérétiques.

C'est peu. Un autre bref, adressé à Montfort en même temps, ordonnait que ceux des États de Raymond qui avaient pu autrefois appartenir aux vassaux du roi d'Aragon, et desquels les comtes de Toulouse avaient pu s'emparer, seraient restitués.

De tous les brefs donnés par le pontife, il n'y eut que ceux qui étaient désastreux et flétrissans pour Raymond et ses sujets, qui furent exécutés. Montfort continua de s'emparer des terres et des châteaux des prétendus fau-

teurs d'hérésie. Les légats qui présidaient à la croisade contre les Albigeois, et fomentaient ses fureurs, assemblés dans Avignon, excommunièrent les Toulousains pour n'avoir pas encore chassé jusqu'au dernier les hérétiques, et Raymond lui-même s'il n'abolissait les péages comme il l'avait promis.

Voilà donc ce prince obligé de se présenter de nouveau devant les proconsuls de Rome catholique, afin de se purger des deux crimes qui lui étaient imputés. Mais ce tribunal arrogant avait reçu des ordres nouveaux de Rome, et refusa d'entendre sa justification avant qu'il n'eût chassé tous les hérétiques de ses États et aboli les nouveaux péages.

Raymond se retira, mais il fut bientôt assigné de nouveau par les légats; plus ferme cette fois, il contesta du moins le prétendu droit que s'arrogeait l'Église de faire abolir des impôts indispensables au maintien de ses Etats; mais il se soumit à expulser les hérétiques. Une telle réponse souleva l'orgueil intolérant des envoyés du pontife; à peine eurent-ils entendu la défense de celui dont ils étaient à la fois les accusateurs et les juges, que non-seulement ils révoquèrent l'absolution qu'il avait reçue à Saint-Giles devant les autels lors

de sa première excommunication, mais le livrèrent à toutes les nouvelles rigueurs d'une autre.

Raymond volé à Toulouse, résolu enfin de se défendre, et de cesser d'être, les siens et lui-même, victimes de la plus implacable tyrannie. Il en était temps sans doute. Déjà Montfort avait obtenu de nouveaux succès, et avec de nouveaux secours s'était rendu maître des environs de Narbonne, et s'était emparé de plusieurs places dans l'Albigeois. Alors il proposa à Raymond et à Pierre d'Aragon une conférence qui fut aussitôt acceptée, mais qui n'eut d'autre résultat que celui d'aigrir encore davantage les esprits (1). Aussitôt Montfort se mit en marche, et vint mettre le siége devant Lavaur, qui n'est qu'à cinq lieues de Toulouse; et ayant déjà pris possession d'une grande partie de l'Albigeois, bloqua pour ainsi dire cette cité.

Malgré les efforts de Raymond, Lavaur après un mois de siége est pris et saccagé. Montfort continue ses succès, en prenant Montferrand, Rabastens, Montagu, Gaillac, ainsi que plusieurs autres places, dont les habitans,

(1) En 1210.

déplorables victimes des fureurs de la superstition d'un siècle aussi abruti par l'ignorance que fécond en crimes, pleurent vainement, sur les ruines de leur patrie, la perte de leurs femmes et de leurs enfans.

Montfort, enivré de ses succès, vint enfin mettre le siége devant Toulouse, qui était défendue par Raymond et par les comtes de Foix et de Comminges. Le ciel sourit enfin à leur énergie et à leur valeur; il fut favorable à la cause de Raymond, et l'heureux et cruel guerrier fut contraint de lever le siége et de se retirer à Pamiers.

Encouragé par de tels succès, Raymond ouvre la campagne suivante en se mettant en marche pour attaquer Montfort. Mais cette fois le ciel ne le favorise plus; il livre un combat opiniâtre, dont la suite est une déroute complète qui l'oblige de lever le siége de Castelnaudary.

Sur la fin de cette année fatale, le roi d'Aragon se rendit dans Toulouse, pour s'efforcer, touché du sort de Raymond, de le réconcilier avec Rome. Il écrivit aux légats du Saint-Père, au nom de Raymond : Que ce prince désirant ardemment de rentrer dans le sein de l'Église, promettait de réparer tous ses torts, et de-

mandait en son nom ainsi qu'au sien propre, qu'il plût à la *clémence* et à la *miséricorde* du légat de le remettre en possession des terres dont il était dépouillé; mais que s'il en était jugé indigne, il faisait la même prière pour son fils; que pour prix d'un tel acte de clémence, le jeune comte ira, aussitôt que son âge le permettra, combattre les Sarrasins; enfin, qu'il sera jusque-là remis entre les mains de personnes que choisira le pape lui-même. Le roi d'Aragon faisait en même temps une demande à peu près semblable pour les comtes de Foix et de Comminges et le vicomte de Béarn.

Les légats, réunis en concile avec les évêques du Languedoc et de la Provence, rejetèrent ces propositions, et les envoyèrent à Innocent III, qui non-seulement approuva leur résolution, mais qui, comme s'il eût rougi d'avoir un moment été sensible au sort de Raymond, révoqua aussitôt les brefs qu'il avait accordés au comte de Toulouse, et enjoignit même au roi d'Aragon de ne plus protéger ce prince et de l'abandonner à toutes les rigueurs de son destin, ainsi que les autres seigneurs fauteurs de l'hérésie.

Nous passerons sous silence plusieurs faits

d'armes qui eurent lieu jusqu'au moment de la bataille de Muret, petite ville située près de Toulouse, et dont Montfort s'était emparé. Le roi d'Aragon, irrité de la réponse du pontife, et de son acharnement contre Raymond, retourna en Espagne où il réunit une armée de vétérans, à la tête de laquelle il marcha au secours du comte, en unissant les forces des comtes de Foix et de Comminges aux siennes. Mais que peut la valeur contre les caprices de l'aveugle fortune, et les jeux d'un sort souvent contraire aux vœux comme aux efforts les plus justes? Le roi d'Aragon fut tué au premier choc de la bataille que lui livra Montfort. Aussitôt toute l'armée espagnole fut mise dans une déroute complète, et plus de 20,000 hommes périrent sur le champ de bataille.

On peut juger, d'après les événemens qui précèdent, où nous avons vu briller dans tout leur éclat la magnanimité et surtout la tolérance d'Innocent III, de la conduite qu'il va tenir envers le vaincu. Hélas! il ne restera plus à ce malheureux prince et à sa famille, que des larmes.

Les légats, réunis à quelques évêques dans Muret, envoyèrent aussitôt exhorter Raymond et les Toulousains à se soumettre, et eurent

pour réponse que l'on consentait à faire tout ce qui serait ordonné par le Saint-Père. Les malheureux Toulousains durent donner des otages qui furent envoyés à Arles, et le prince, plus malheureux encore qu'eux, dut livrer le château de sa capitale. C'est ainsi qu'ils s'abandonnèrent à la discrétion d'ennemis qui n'avaient point d'humanité, et ne méconnaissaient pas moins la pitié que la justice.

Un cardinal légat assembla alors à Montpellier un concile composé de cinq archevêques et vingt-huit évêques; et de leur seule autorité, non contens de dépouiller Raymond de ses États, ils en investirent, ainsi que des terres conquises par les croisés, l'ambitieux et cruel Montfort (1); et cette sentence aussi inique qu'arbitraire, contre un prince légitime, portée à la sanction du pape, fut confirmée par lui.

Le concile de Latran se réunissait alors à Rome. Le malheureux Raymond s'y rend avec son fils, pour appeler d'une décision si injuste, et défendre ses intérêts, conservant encore quelque espoir dans l'équité de l'Eglise. L'aspect des supplians eut toujours de la puissance

(1) En 1214, à la fin de décembre.

sur les cœurs, et le polythéisme lui-même, tout impur qu'il était, comptait au nombre de ses divinités les *Prières*, auxquelles Homère consacra de si sublimes vers, et la *Pitié*, à qui Athènes bâtit un temple et éleva des autels. Mais cette fois les prêtres d'un Dieu dont la bonté est l'essence, la miséricorde l'attribut, ainsi que la tendre et douce paix, plus inflexibles que ceux du cruel Teutatès, après avoir fait couler des torrens de sang, connaîtront-ils les saintes lois de l'humanité envers le courage malheureux? Non; Raymond et son rejeton ne paraissent devant des juges implacables, l'un, que pour entendre ratifier les arrêts de l'iniquité et de l'ambition, et se voir dépouiller de son patrimoine légitime, et l'autre pour n'obtenir que les terres possédées par le comte de Toulouse en Provence, à l'exception toutefois du comtat Vénaissin, tandis que sa mère Éléonore vivra des seuls biens de son domaine, et que son père est condamné à ne recevoir de son ravisseur que quatre cents marcs d'argent par an, qui seront pris sur les revenus du comté de Toulouse.

Montfort, par suite de cette décision, se fit prêter serment par ses nouveaux sujets, et

jura lui-même de leur être bon et fidèle seigneur (1). Il effraya les Toulousains par les précautions qu'il prit pour assurer sa domination, en démolissant les murs et les remparts qui défendaient leur ville, et élevant dans le château des fortifications contre elle.

Tout sourit à l'usurpateur : il marie son fils avec l'héritière du Bigorre, et se rend lui-même à la cour de France, de laquelle il obtient l'investiture du comté de Toulouse et du duché de Narbonne.

Le jeune Raymond, dépouillé et malheureux, devint l'objet de la tendre pitié de tout un peuple, celui de Provence, chez lequel il se retira. Il ne trouva pas seulement la douce hospitalité réservée au malheur; mais réclamant les secours sacrés dus à son infortune, il les obtint non-seulement de ses sujets, mais même des Marseillais et des Avignonnais (2). Ils s'armèrent, le suivirent, ne craignirent point de s'exposer eux-mêmes pour lui au jeu des sanglans hasards, et volèrent avec lui à la ven-

(1) *Voyez* l'acte de ce serment du 8 des ides de mars 1220.

(2) *Voyez* Guillaume de Puylaurens et les Annales de Toulouse.

geance, qui n'était ici que la cause de la justice et de la gloire. Ils mirent le siége devant Beaucaire, qui ne tarda pas à se rendre au jeune héros. En vain l'usurpateur accourt de Toulouse pour s'opposer à cette importante victoire; il semble n'approcher de Beaucaire que pour la voir passer sous les lois de son jeune adversaire.

Dès ce moment la justice divine sembla éclater, et l'étoile de ce farouche guerrier pâlit. Troublé de la perte de Beaucaire, Montfort fuit dans Toulouse; et n'ignorant pas que la plupart de ses nouveaux sujets sont les partisans secrets du fils de leur légitime souverain, il n'est pas de fureurs auxquelles il ne se livre contre eux. Pareil à Néron, il fait attacher les brandons de l'incendie aux murs de sa capitale, afin qu'elle ne puisse passer comme Beaucaire dans les mains de son rival. Mais les fureurs des tyrans tournent toujours contre eux : les Toulousains se révoltent et courent aux armes et à la vengeance. Aux feux de l'incendie succèdent ceux de la guerre civile; mais elle est arrêtée au moment de son explosion par l'évêque de Toulouse, qui parvient à calmer la fureur commune. L'usurpateur est obligé de transiger avec ses sujets; ils exigent qu'il retire ses

troupes disséminées dans différentes parties de la ville, et destinées à les opprimer, et lui promettent à ce prix le montant d'une somme de trente mille marcs d'argent. Montfort, bientôt après cet arrangement, partit pour aller s'opposer aux progrès que le jeune Raymond faisait contre lui dans le Bas-Languedoc, et laissa pour le remplacer son frère Guy dans le château.

A peine l'usurpateur a-t-il quitté les murs de Toulouse, que, ranimant son corps courbé sous le faix des ans et des malheurs, et armant son ame d'une haine vertueuse et du devoir d'une juste vengeance, le vieux Raymond sort d'un antique château qui lui servait de retraite dans les Pyrénées, et pénètre dans la ville capitale de ses États qui lui furent ravis, rappelé en secret par des sujets fidèles. Les comtes de Comminges et de Pailhes l'ont suivi; et victimes comme lui des fureurs de Montfort, ils ne sont pas moins aujourd'hui qu'autrefois ses défenseurs et ses appuis. A l'aspect de son prince légitime et malheureux, l'enthousiasme du peuple est à son comble; tout s'arme pour sa défense; le drapeau de Raymond flotte, le fer brille, et le frère de Montfort n'a bientôt plus pour retraite que la citadelle élevée contre la cité. Il tente

vainement de faire du fond de cet antre des sorties que repoussent toujours les Toulousains, à la tête desquels combat vaillamment le vieux Raymond, dont le courage a fait disparaître les glaces de l'âge, et qui remplace dignement son fils qui ailleurs combat Montfort. Celui-ci apprenant le désastre arrivé dans sa capitale, accourt pour le réparer. Mais admirez les coups de la Providence qui tôt ou tard venge la vertu et punit le crime. Tandis que Monfort assiége Toulouse; tandis qu'il médite de s'en emparer, ainsi que de Raymond, qu'il voue avec les principaux habitans au plus cruel supplice, un coup parti de la main d'un des assiégés le frappe à la tête, et il meurt.

Représentez-vous les transports de la joie des Toulousains lorsqu'ils apprirent le trépas de leur indigne oppresseur, trépas qui jette la consternation dans son camp. Ils pensaient que délivrés de Montfort, ils goûteraient la paix, et seraient désormais gouvernés par leurs anciens souverains; ils ne songeaient pas que Rome n'avait pas péri avec Montfort, et qu'implacable autant qu'elle devait être humaine, elle veillait et leur préparait de nouveaux malheurs.

Cependant aussitôt que la mort de Montfort est connue dans son camp consterné, Amalric son fils lève le siége de Toulouse, fait abandonner sa citadelle, et s'éloigne. Raymond profite de sa victoire, marche aussitôt vers Castelnaudary, l'assiége et s'en empare.

Mais les combats enfantent les combats, et le sang appelle le sang. Bien que mort, Simon de Montfort a dans son fils un héritier de son ambition et de ses haines. Privé des États acquis par son père, Amalric veut s'en ressaisir comme d'une proie prête à lui échapper, et revient avec une armée nombreuse et formée avec une précipitation qui présageait sa prompte défaite. Il ose attaquer Castelnaudary, qui vient de lui être enlevée, et qui est défendue par le jeune Raymond; mais il est repoussé, perd, pendant un siége opiniâtre, la plupart de ses soldats, et Guy son oncle, qui est tué. Enfin, obligé de lever le siége, il confie à la fuite sa honte nouvelle et ses jours; il se réfugie dans la ville de Carcassonne.

C'est ici que recommencent les vengeances du pontife, réveillées par les succès, non de ses ennemis, mais d'une famille de souverains légitimes, victimes innocentes de son despotisme et de son intolérance. Dans ma prochaine

lettre, je vous ferai connaître comment l'Eglise romaine, persistant dans sa haine et sa fureur, s'empressa de se livrer à de nouvelles persécutions.

LETTRE V.

Guerre du roi de France contre Raymond. — Sa mort. — On lui refuse la sépulture, etc. — Le comté de Toulouse est réuni à la France.

Montfort est mort, mais la haine et la vengeance de Rome, comme nous l'avons dit, n'ont pas péri avec lui. Le souverain pontife cherche à susciter à Raymond de nouveaux ennemis, et jette les yeux sur le roi de France, qui cède enfin à ses instances, se croise contre Raymond, et, à la tête d'une armée puissante, marche contre ce prince, prend Marmande, et vient assiéger Toulouse.

Cette ville, investie de tous côtés, se défend avec le courage du désespoir; tous les efforts du monarque français sont vains : les assiégés repoussent de toutes parts les ennemis, et Louis, après un siége de six semaines et des pertes considérables, est obligé de se retirer.

Ce fut peu de temps après que le vieux Raymond mourut dans Toulouse, et l'Église si-

gnale de nouveau l'esprit de vengeance, si contraire à celui de l'Évangile, qui ne cesse de l'animer, et que l'on reconnaît jusque dans les plus petites choses. A peine la nouvelle de sa mort parvient à Innocent IV, que bien que l'abbé de Saint-Sernin l'eût absous des peines attachées aux erreurs de cette vie, le souverain pontife refuse à ses restes la faveur d'être ensevelis, sous le spécieux prétexte qu'il est mort étant excommunié. En vain la tendresse et la piété filiale s'unissent-elles pour conjurer le pontife de se rendre aux vœux de la nature et de l'humanité : Innocent reste inflexible, et signale ainsi l'esprit de vengeance qui animait alors le Saint-Siége ; il ne pardonnait pas même aux morts d'avoir osé résister à sa tyrannie et à son oppression.

Raymond VII succéda à son père qui, s'il eut des reproches à se faire, en mérita bien plus pour ses déférences envers Rome, que pour la résistance que son humanité ne put l'empêcher de lui opposer.

Marié à Sanche, sœur du roi d'Aragon, le nouveau comte de Toulouse n'avait d'elle qu'une seule fille nommée Jeanne, dont nous parlerons plus tard. Agé de vingt-cinq ans seulement, ce fut, comme on voit, dans la

force et la vigueur de la jeunesse, que ce prince fut appelé à ce qu'il y a de plus difficile, le talent de conduire et de gouverner les hommes. Mais s'il n'avait pu acquérir encore ce que les ans et l'expérience seuls peuvent donner, il eut tout ce qui en dédommage; il sut aimer son peuple et s'en faire aimer; aussi, à peine eût-il rouvert les hostilités avec le fils de Montfort, que la plupart des villes conquises par ce dernier, se soulevèrent et se rendirent à Raymond. La défection fut si grande, qu'Amalric, après une guerre désastreuse de deux ans, désespérant de rétablir l'autorité de Montfort, proposa au roi Louis d'échanger les droits de son héritage contre l'épée de connétable.

L'année qui s'ouvre (1) annonce que la guerre d'extermination, entreprise déjà depuis si long-temps contre l'illustre famille des comtes de Toulouse, est loin d'être terminée. Le roi de France marche lui-même à la tête de cinquante mille hommes, accompagné d'un légat du pape. A l'aspect d'une aussi forte armée, que guide Louis VIII, que pouvaient les peuples accablés sous le poids de leurs anciens et nou-

(1) L'an 1227.

veaux malheurs? Ils cèdent malgré leur amour pour leur prince injustement persécuté : la plupart des villes qui étaient retournées d'elles-mêmes sous l'autorité de Raymond, passent sous celle de Louis ; et voulant résister au torrent, à la contagion de l'exemple, Avignon qui seule tente de résister, succombe elle-même. Béziers et Carcassonne lui ouvrent leurs portes, Pamiers suit leur exemple ; et c'est là que Louis, docile aux volontés de l'Église, suspend le cours des foudres de la guerre en attendant les décisions d'un concile qui se réunit dans cette ville sous la présidence du légat. Ce concile lance de nouvelles excommunications contre le nouveau souverain de Toulouse, et les comtes de Foix et de Comminges. Le monarque français n'attend pas la fin du concile ; il part, donne le commandement de son armée à Imbert de Beaujeu ; mais avant d'arriver à Paris il termine ses jours en Auvergne. Louis IX, encore enfant, lui succède, et Blanche, sa mère, est déclarée régente.

Les vertus et la piété de Blanche faisaient espérer qu'elle mettrait fin à tant de malheurs, à tant de désastres. Cependant Imbert commence une nouvelle campagne ; il dévaste, par le feu et le fer, les environs de Toulouse, et se pré-

pare à mettre le siége devant cette ville. C'est alors que Blanche l'arrête, ordonne que des négociations soient entamées, qui bientôt sont suivies d'une paix conclue à Paris. (1)

Les principales conditions de ce pacte furent l'expulsion des hérétiques des États de Raymond; la remise au roi de France de la citadelle de Toulouse et de sept autres châteaux forts; le paiement d'énormes indemnités, tant à l'Église qu'à plusieurs particuliers; la promesse que le comte de Toulouse se croisera, et ira, pendant cinq ans, faire la guerre contre les infidèles; que sa fille sera confiée à Blanche, pour être mariée ensuite à l'un des frères du roi, qui aura pour dot les possessions de Raymond, et que, dans le cas où cette princesse mourrait sans postérité, le roi lui-même en héritera; enfin, qu'il rendra hommage du comté de Toulouse au monarque français.

On croirait, à la rigueur d'un tel pacte, que c'est sans doute tout le châtiment infligé à Raymond; mais le pouvoir spirituel n'accorda à ce prince l'absolution, qu'en le sou-

(1) Ce traité fut conclu en 1228. Catel le rapporte en entier.

mettant à de nouveaux outrages. Il dut se présenter *en chemise* et *pieds nus* dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris; et c'est là que s'agenouillant devant les autels, en présence d'un concours immense de peuple, il obtint du légat le pardon de ses prétendus torts et sa réconciliation avec l'Église.

Dépouillé de la plus grande partie de ses États, et condamné à payer des sommes dont il ne pouvait jamais s'acquitter, Raymond retourna dans sa capitale, où il fut suivi par le légat chargé de l'exécution du traité, dont un des articles ordonnait la destruction des fortifications de cette ville et de divers châteaux.

Aussitôt un concile fut établi pour la recherche des hérétiques qui excitaient de nouveaux troubles. Raymond n'était pas sans faiblesse, comme son père, et il donna les signes d'une fausseté que plusieurs historiens lui reprochent. Rome prétendait vainement extirper, par le fer et le feu, les racines, déjà profondes, de l'hérésie; pareils aux plantes d'un sol fertile, des rejetons nombreux remplaçaient bientôt les rejetons arrachés, et des prosélytes nouveaux succédaient aux anciens. On sait que la persécution n'enfante que des martyrs. Le comte de Toulouse, tantôt sem-

blait favoriser les sectaires, et encourait les censures du légat; tantôt il feignait de les poursuivre avec ardeur, et surtout leurs chefs, qui leur donnaient l'exemple de la révolte religieuse et leur enseignaient les dogmes nouveaux (1). Un tel état de choses provoque la convocation d'un nouveau concile, qui fut réuni à Melun. Raymond y fut cité; et il fut arrêté que ce prince devait réparer toutes les infractions faites au traité de Paris, se conformant au jugement que devait prononcer l'évêque de Toulouse, conjointement avec un chevalier envoyé par le monarque français. Le concile s'occupa ensuite à faire de nouveaux règlemens, de nouveaux statuts; qui furent aussitôt publiés.

Un des expédiens qu'imagina alors Rome, pour se débarrasser enfin d'hommes que le fléau de la guerre n'avait pu exterminer, fut d'envoyer dans Toulouse sept moines qui, connus sous le nom de Jacobins, instituèrent

(1) Guillaume de Puylaurens prétend qu'en 1232, Raymond se rendit en personne dans les montagnes, où de nuit il surprit dans un château une troupe de ministres albigeois qui s'y étaient réfugiés, et qu'il les fit brûler publiquement.

les premiers le tribunal de l'inquisition qu'elle voulait établir dans cette ville. Mais Toulouse tout entière se souleva, et chassa de ses murs ces tyrans subalternes. L'évêque de Toulouse veut prendre leur défense; il est chassé aussi, et Raymond qui ne cherchait que l'occasion de se venger du traité désavantageux qui lui avait été imposé, croit l'avoir trouvée, et veut profiter de ces nouveaux troubles.

Dans ces temps de misère et de désastres, où la multiplicité et l'abus des pouvoirs n'offraient aucun pacte social ni aucune garantie, on ne voyait que trop souvent les faibles opprimés par les forts. Raymond Bérenger, comte d'Arles ou de Provence, se mit, comme tant d'autres, au nombre des princes oppresseurs; et les abus qu'il fit de son pouvoir furent tels, que tout timides qu'étaient ses sujets, ils ne purent davantage les supporter : ils se révoltèrent contre lui, et Marseille la première appela à son secours, et pour son chef Raymond. Parent le plus proche de Bérenger, ce prince leur offrit une sorte d'excuse dans le choix qu'ils firent de son autorité. Raymond accepte leur proposition, se met à la tête de ses troupes, et sans considérer que Marguerite, fille aînée de Bérenger, doit

épouser le roi de France, il s'empare de Marseille, et aggrave ainsi ses torts aux yeux de ses ennemis.

En effet, le mariage de Marguerite avec Louis eut lieu pendant que son père et Raymond se disputaient leurs États. Ce dernier, effrayé de la puissante alliance que son rival vient de conclure, cherche à parer l'orage qui est prêt à fondre sur lui, et se lie avec l'empereur Frédéric. Cette alliance lui donne un crédit tel, que se réconciliant avec le comte de Provence, il doit épouser sa fille Sanche (1).

Toutes ces circonstances servirent à tirer Raymond de la situation pénible où il se trouvait. Bientôt il s'en présenta une autre non moins propre à lui donner les espérances les plus flatteuses. On sait qu'au commencement du règne de Louis IX tout semblait concourir à déchirer, anéantir la France. Les Anglais ralliant à leur cause celles des comtes de la Marche, de Foix, et de plusieurs autres seigneurs du Languedoc, renouvelèrent les sanglantes ligues formées contre la puissance de la France. Qui pourrait douter que dans de telles circonstances Raymond ne prenne le

(1) Ce mariage arrêté n'eut cependant pas lieu.

parti qu'avait embrassé le comte de Foix son voisin et son allié, et que lui commandait toujours sa situation humiliante? Il arme donc, et s'empare de plusieurs places; mais presque aussitôt abandonné par ses confédérés, il est obligé de demander la paix au monarque français, et l'obtient en restituant les places de guerre dont il s'était emparé, et s'engageant de plus de faire punir de mort les assassins des inquisiteurs chassés de Toulouse, (ces malheureux moines avaient été égorgés dans un de ses châteaux à Avignonet.)Raymond était soupçonné lui-même d'avoir eu part à ce crime; mais il s'en disculpa en faisant subir aux coupables les supplices les plus cruels.

Aussitôt après ce châtiment, il se rend à Rome, obtient le pardon du Saint-Père, qui lui rend en même temps le comtat Venaissin.

A son retour de l'Italie, ayant appris que Saint-Louis a résolu d'aller en Palestine, il court à Paris pour obtenir de ce monarque la faveur de l'accompagner dans cette sainte entreprise. Il l'obtient aussitôt et se croise. Louis part (1), et Raymond va à Marseille pour s'y embarquer; mais les vaisseaux destinés à le

(1) Le roi de France s'embarqua à Aigues-Mortes

transporter arrivent trop tard, et Raymond est obligé de suspendre son entreprise. Il retourne à Toulouse; mais arrivé à Agen, il apprend que des hérétiques se cachent dans cette ville; il en fait faire la recherche, et près de quatre-vingts sont livrés aux flammes!....

Jeanne, sa fille, avait épousé Alphonse, frère de Louis IX : ce prince dut partir au printemps pour la Terre-Sainte, accompagné de son épouse, pour rejoindre ce monarque. Raymond va leur faire ses adieux à Aigues-Mortes; mais en retournant tombe malade et meurt (1).

Jeanne, héritant des biens de son père, non-seulement comme sa fille, mais comme l'épouse du frère du roi de France, auxquels ils avaient été légués, en vertu du traité de Paris, ne put, vu son absence, prendre possession de ce riche mais sanglant patrimoine; et la reine Blanche, qui gouvernait la France, s'empressa de s'acquitter de ce soin pour elle en envoyant des commissaires en son nom.

A leur retour de la Palestine, les nouveaux

---

avec la reine et ses deux frères, accompagné d'un grand nombre de princes, de seigneurs et de prélats, le 25 août 1247.

(1) Ce prince mourut en 1249, âgé de 52 ans.

souverains furent reçus dans Toulouse avec le plus grand enthousiasme. Dans une assemblée générale (1), ils sanctionnèrent tous les priviléges et immunités qu'avaient octroyés leurs prédécesseurs. Ils ne s'arrêtèrent que peu de temps dans cette ville, et retournèrent à Vincennes, leur résidence ordinaire (2).

Le roi d'Aragon avait des prétentions sur les comtés de Toulouse et de Carcassonne, ainsi que sur beaucoup de seigneuries dans le Languedoc, tandis que le monarque français en avait en retour sur le comté de Barcelone. Les deux souverains firent l'échange de ces droits respectifs pour ne point troubler, par la guerre, la paix dont jouissaient à peine deux États long-temps agités; et une transaction si sage fut confirmée par un traité signé par les deux monarques.

(1) Le registre donne à cette assemblée le nom de Parlement.

(2) C'est de ce château que sont datées presque toutes les chartes que ce prince envoya aux capitouls de Toulouse. Ces chartes sont fort importantes, car elles font connaître quel était l'état de cette ville dans ce temps, et de quelle manière les capitouls et les viguiers, qui étaient alors les seuls juges de cette ville, y rendaient la justice.

Mais à peine de retour de sa première croisade, le roi de France, malgré les malheurs qu'il y éprouva, se prépare à en exécuter une autre, et se fait suivre de nouveau par Alphonse son frère et Jeanne son épouse, comme dans la première. Les deux époux passèrent, en s'y rendant, par Toulouse, où ils ne restèrent que quelques jours, et reçurent de cette ville en don une somme considérable.

On sait que cette expédition fut encore plus malheureuse que la première. Le saint roi y périt, tandis qu'Alphonse et Jeanne, qui portaient dans leur sein les germes d'une mort inévitable, moururent tous les deux en abordant en Italie; et ce fut dès ce moment que le comté de Toulouse fit partie intégrante de la France, en vertu du traité de Paris, conclu par Raymond VII.

LETTRE VI.

Sédition et famine à Toulouse; jeux floraux, etc.

Je me suis arrêté dans ma dernière lettre à l'époque où le comté de Toulouse, une des plus riches provinces de la France, qui n'en fut jamais séparée par la nature; mais le fut long-temps par la politique, fut enfin réuni à cette monarchie. Je tracerai rapidement les événemens les plus remarquables qui signalent cette nouvelle ère.

Philippe, successeur de Saint-Louis, se hâta de venir jouir de la vue de sa facile et nouvelle conquête; mais il en partit peu de temps après pour châtier le comte de Foix, qui dut bientôt se rendre à discrétion, et que Philippe punit en lui confisquant son comté; il le lui rendit cependant après l'avoir gardé prisonnier lui-même pendant un an.

Ce monarque, cédant aux instances et aux vœux de l'Église, consentit à conserver le tri-

bunal sanglant de l'inquisition, rétabli par son prédécesseur, malgré la haine que lui portait le peuple qui l'avait précédemment expulsé, et égorgé les inquisiteurs.

Vingt-quatre capitouls exerçaient anciennement la juridiction civile et l'administration publique de cette ville. Philippe en laissa la moitié comme sous Alphonse. Ce prince créa de plus une cour criminelle de ce pouvoir, en exigeant la présence du viguier pour président de l'Assemblée. Mais ce dernier était, pour ainsi dire, le représentant du souverain; et c'est sur ce magistrat que les comtes de Toulouse se déchargeaient du soin de rendre la justice, lorsqu'ils s'emparèrent du pouvoir suprême.

Philippe créa encore une commission qu'il chargea de revoir toutes les lois, de les corriger, de les perfectionner selon les idées du temps et la volonté du prince, qui les sanctionna par des lettres-patentes dès que ce travail fut terminé.

L'année 1303 s'ouvre; elle est mémorable pour Toulouse; les états-généraux du Languedoc s'y tiennent, et le roi vient de Paris pour les présider (1).

(1) Lafaille prétend que le roi Philippe créa un Par-

La famine qui, dans ces temps d'ignorance, menaçait avec une foule d'autres fléaux les villes d'où les lumières et la bonne administration les ont depuis chassés, frappa Toulouse de ses maux épouvantables. Les habitans des cam-

---

lement à Toulouse en 1303, il donne tous les détails qui peuvent établir l'authenticité de son récit; cependant l'existence de ce Parlement paraît plus que douteuse. Lafaille a puisé ce qu'il en dit dans Bardin : ce dernier a laissé une chronique qui n'est pas imprimée, mais dont il existe des copies manuscrites dans quelques bibliothèques. Bardin fixe l'établissement de ce Parlement à l'an 1303, il le donne comme une chose positive; mais il n'en donne aucune preuve. Don Vaissette, auteur de l'histoire du Languedoc, ne croit pas à l'existence de ce Parlement, qui aurait eu une bien courte durée, et dont on ne trouve aucune trace, dit-il, dans les grands monumens. Aucun acte déposé dans la Sainte-Chapelle de Paris, ne certifie l'existence de ce parlement en 1303, ni qu'il ait jamais rempli ses fonctions à cette époque. L'opinion des hommes les plus éclairés de Toulouse, est que la véritable création de ce Parlement est de 1443, par une ordonnance de Charles VII, que ce monarque rendit à Saumur. Il est connu qu'il fut installé en grande pompe, en juin de l'année suivante. Ce qui paraît devoir confirmer encore plus cette assertion, c'est que jusqu'en 1545 le Parlement de Paris a reçu les appels des affaires, qui depuis cette dernière époque ont été portées au Parlement de Toulouse.

pagnes, affamés comme ceux de la capitale du Languedoc, refluèrent des villages dans ses murs déjà encombrés de citoyens pâles et exténués. Les plus grands désordres en furent le résultat, et les capitouls crurent de leur devoir de renvoyer les malheureux campagnards qui, dans leur désespoir, allaient mettre le feu à la ville, lorsque le parlement de Paris cassa l'arrêt de ces magistrats, et ordonna des mesures sages et énergiques pour la subsistance générale. Cependant plus de huit mille personnes furent les victimes de ce fléau.

Cette année si funeste à Toulouse, le fut encore pour les juifs établis en grand nombre dans cette ville. Ils en furent expulsés ainsi que de toute la France, et tous leurs biens furent confisqués au profit de la couronne. Cet exil ne fut pas cependant aussi long que l'on avait craint; car le roi Louis-le-Hutin les rappela huit ans plus tard, et les rétablit dans leurs droits.

Un des symptômes de la misère générale se manifesta aussitôt que le roi fit lever d'énormes subsides sur le Languedoc, sans les avoir préalablement demandés aux états. Ce nouvel ordre de choses amena un résultat fâcheux; les peuples s'en plaignirent; bientôt ils passèrent

des murmures à la révolte; et la révolte étant une sorte d'épidémie morale parmi les hommes, elle devint des plus violentes dans Toulouse (1). Le roi, irrité de cet événement, ordonna au parlement de Paris de se rendre à Poissy dans l'Ile-de-France, et y vint lui-même. Cette assemblée devait aviser aux moyens d'arrêter les désordres toujours croissans du Languedoc, qui menaçaient de s'étendre plus loin et d'embraser tout le royaume. La sédition était poussée si loin, que le peuple refusait même de payer les impôts ordinaires. Des assemblées illégales furent même formées, où l'on prit plus d'une résolution séditieuse.

Le roi déclara, par un arrêt, rebelles et coupables de lèse-majesté tous ceux qui avaient pris part à la révolte. Il voulut faire marcher contre eux ses troupes; mais la guerre étrangère toujours allumée contre les Anglais, et récemment commencée avec les Flamands,

(1) La Faille prétend, dans ses Annales, que le Parlement de Toulouse fut obligé, par la violence de la sédition, de se retirer et quitter la ville; que le roi supprima par édit ce Parlement; que ses membres furent incorporés dans celui de Paris, et eurent l'ordre de se rendre à Poissy, dans l'Ile-de-France, où ils se réunirent au Parlement de Paris. Cette révolte eut lieu en 1313.

paralysa une mesure dont tout annonçait la nécessité.

Deux ans s'écoulèrent dans ces déchirantes perplexités d'un peuple en état d'hostilité avec son prince. Les états de Languedoc sont appelés par le roi dans Toulouse; mais ils n'y viennent que pour s'opposer à ses volontés au lieu de les approuver. Ils refusent hautement la somme de trois cent mille livres d'argent qu'il demande par ses commissaires. En vain un parti élève la voix en sa faveur; elle est étouffée, et l'on déclare que non-seulement on refuse la somme demandée, mais toute levée d'hommes et de blé, et tout secours à la couronne; enfin que l'on maintiendra ces résolutions à main armée, aux frais des trois ordres qui jurèrent l'union entre eux.

L'archevêque d'Alby, à la tête d'une faible opposition, veut tempérer des résolutions si exaspérées et si soudaines, et plaider la cause du monarque. Celui d'Auch, qui est à la tête des insurgés, le combat le premier, veut, dans une assemblée de diocèse, qu'on repousse la délibération des États, que l'union conclue entre les trois ordres soit annulée; mais son adversaire, craignant de telles démarches, le fait enlever et détenir prisonnier à Toulouse.

Ce prélat a cependant le bonheur de s'échapper du lieu dans lequel il est détenu, et son premier soin en arrivant dans son diocèse est d'excommunier son collègue et les capitouls.

Nous ignorons les détails ultérieurs de cette sédition, et quels furent les moyens de conciliation dont on se servit pour l'apaiser, car l'histoire ne les rapporte pas. Il paraît que ce fut Louis-le-Hutin qui, en montant sur le trône, calma les maux de Toulouse; et quoique ce règne ne fût que d'un an et quelques mois, il accumula les bienfaits sur cette ville en réformant beaucoup d'abus qui s'étaient glissés dans l'administration (1). Philippe-le-Long, son frère, hérita de son trône, mais ne tarda pas lui-même à être remplacé par Charles-le-Bel.

Nous voici arrivés à l'époque d'une institution célèbre dans Toulouse, qui est celle de la fondation des Jeux floraux (2).

Les peuples de tous les temps et de tous les

---

(1) *Voyez* Bardin. En 1315, Louis confirma par des lettres-patentes, toutes les réformes faites pendant son règne. Ce prince accorda aussi le privilége de ne plus condamner à la question ni les accusés ni leurs enfans, excepté pour crime de lèse-majesté.

(1) En 1324.

lieux ont aimé les jeux et les fêtes; et le plaisir est tellement le vœu de la nature, que sans lui ses plus beaux ouvrages ne se conserveraient pas. Parmi les diverses sortes de réjouissances qu'il est donné à l'homme de goûter, celles de l'esprit sont, sans contredit, les plus pures comme les plus nobles, et les institutions qui les consacrent et les perpétuent sont celles qui honorent le plus l'humanité.

Telles furent dans l'antiquité ces réunions d'artistes et de héros, de savans et de philosophes, qui, soit dans les jardins de l'Académie, soit sous le Pœcile dans Athènes, et surtout aux Jeux olympiques dans Pise, se rassemblaient pour ne voir, n'entendre, ne parler que des choses les plus propres à agrandir l'esprit humain, élever l'ame, et à faire admirer toutes les productions du génie, comme à en répandre les germes. Ces réunions polirent, civilisèrent les hommes en perfectionnant les arts et les sciences; et mêlant le plaisir à la vertu, elles détruisirent l'ignorance, qui est à l'esprit humain ce que les ténèbres sont à la nature.

La Grèce ne fut pas le seul pays qui rendit un culte solennel aux sciences et aux arts. Rome, lorsqu'elle se fut relâchée de son ardeur insa-

tiable des conquêtes, Rome elle-même courba son front superbe sous le plus bienfaisant comme sous le plus honorable des jougs; ses jeux et ses fêtes, d'abord sanguinaires comme les lois et le courage de ses citoyens, s'adoucirent; et l'on vit briller ceux qu'ils appelaient *floralès* ou *floraux*, lesquels, bien qu'offrant des tableaux dont rougissait la morale et s'indignait la pudeur, étaient du moins étrangers à la barbarie et à l'inhumanité, qui seules triomphaient dans les combats des gladiateurs.

Qui croirait que dans le moyen âge tout ignorant qu'il a été, de tels jeux seraient reproduits avec de grandes différences, il est vrai, et appliqués entièrement aux exercices de l'esprit, c'est-à-dire l'instruction, le savoir et la plus aimable urbanité. Telle fut l'institution dont je vais signaler les effets et rappeler l'origine, laquelle date déjà de cinq cents ans.

Au commencement du quatorzième siècle, et malgré l'imperfection dans laquelle étaient les lois en France, et la rouille gothique qui s'attachait encore aux conceptions de l'esprit humain sous le beau ciel du Languedoc, climat natal de la poésie et des langues les plus harmonieuses de l'Europe, sept gentilshommes de Toulouse s'assemblèrent dans un des jardins

du faubourg Saint-Étienne de cette ville; là ils invitèrent par une épître en rimes provençales tous les trouverres ou troubadours, c'est-à-dire les poëtes de la langue d'Oc, de se rendre dans Toulouse le premier jour du mois de mai, s'engageant solennellement de récompenser celui d'entre eux qui aurait le mieux composé une pièce de poésie. Ils annoncèrent que cette récompense, conforme en tout aux motifs qui l'avaient fait naître, consisterait en une simple violette d'or. A peine leur projet fut-il connu, que non-seulement il eut l'assentiment du peuple toulousain, mais des capitouls eux-mêmes, qui décidèrent dans un conseil général, que non-seulement ce serait la ville qui ferait les dépenses nécessaires pour les frais de l'établissement et des prix, mais que cette fête serait renouvelée chaque année.

Tous les poëtes troubadours qui jouissaient de quelque célébrité alors, s'empressèrent de répondre à la fameuse épître, et la plupart d'entre eux se présentèrent au lieu du rendez-vous au jour indiqué. Ils lurent leurs vers, et ce fut Arnaud Vidal de Castelnaudary, qui, remportant le prix, obtint le premier la violette d'or.

L'année suivante les sept fondateurs prirent

le nom de mainteneurs de l'académie (1); mais le nombre des rivaux dans cette sorte de lutte augmentant, et leurs vers n'ayant pas tous un mérite égal, on crut devoir ajouter une églantine et un souci d'or, qui furent destinés à servir de second et de troisième prix (2). L'académie ajouta de plus que celui des prétendans qui remporterait les trois prix à la fois serait proclamé du nom de *Docteur en gaye science*, titre équivalant à celui de docteur en poésie.

Rien ne me paraît plus piquant que les détails de cette intéressante et joyeuse cérémonie; ils peignent le génie, les mœurs des jeunes néophytes, et la gaieté des peuples. Je me ferais un plaisir de vous les faire connaître, s'ils n'étaient pas exprimés en langue ordinaire du pays, ou en *langue d'oc*, mélange de français, de gaulois, d'italien, et surtout d'espagnol, ce qui les rend presque inintelligibles pour des étrangers. Je me bornerai donc à vous dire que l'aspirant ou candidat au baccalauréat de la

---

(1) Voici leurs noms : Panassac, Damoiseau, Lobra Saint-Plancat, Mejanesson, Gontaud, Barnighon et Bernard Oth. *Voyez* les Annales de Toulouse.

(2) M. de Freneuil prétend que les deuxième et troisième prix n'étaient pas en or, mais en argent.

gaie science, rédigeait sa demande en rimes ou vers, à la tête de laquelle les formules et les thèses devaient être soumises. C'était le chancelier de l'académie qui lui répondait; après quoi il était nommé et revêtu du glorieux bonnet de docteur.

La *joya de la violetta*, *les lois d'amour*, tels furent à la fois les noms et du prix principal de l'académie et de son code. A ces titres seuls, on voit qu'une institution pareille était pour la culture de l'esprit et du génie poétique, ce que celle de la chevalerie fut pour les grâces du corps, la force de l'ame et le courage. Elle se classa avantageusement parmi toutes celles qui étaient dues aux progrès de l'humanité dans des temps où l'ignorance et la superstition la foulaient aux pieds.

Cette institution à la fois spirituelle et galante fut attribuée à une jeune femme aimable comme elle, et paraît en effet émaner d'un sexe que l'on doit considérer comme le premier législateur des temps héroïques du moyen âge, ainsi qu'il le fut de ceux de l'antiquité. Mais, simple tradition dépourvue de preuves matérielles, et qui date seulement de 1540, cette opinion n'a que des traces incertaines et vagues, tandis que la tenue de l'assemblée des

sept gentilshommes, fondateurs des jeux floraux, est constatée par l'existence des registres de ces jeux tenus dans le Capitole (1).

Mais soit que Clémence Isaure ait fondé ou non ces jeux, on n'en prononce pas moins son éloge tous les ans pendant leur célébration; on couronne même sa statue des fleurs que le printemps vient de faire naître, et tout cela, dit-on, parce qu'elle a assuré et le retour et l'éclat de cette riante fête, en laissant de grands biens aux capitouls, sous la condition expresse de les employer à sa consécration. Telle est du moins l'opinion de l'auteur d'un mémoire imprimé en 1776; telle est celle du savant auteur de l'histoire du Languedoc, don Vaissette, combattue toutefois par La Faille.

Soumis comme tout ce qui existe à l'influence destructive du temps, mais négligés plutôt qu'oubliés, ces jeux languirent sans doute pendant les siècles de trouble et d'anarchie qu'éprouva le Languedoc aux jours fatals des guerres de religion et des calamités qu'elles entraînent à leur suite. Sous le règne éclatant de Louis XIV, un Français, né à Toulouse, et qui sentait tout le prix des beaux jours pendant

(1) *Voyez* les Annales de Toulouse.

lesquels il vivait, de retour dans sa patrie, après un long éloignement, y ranima le zèle qu'elle avait eu jadis pour les jeux floraux. Ce Français, dont le nom est de La Loubère, les arracha à leur dégénération qui ne présageait que trop leur anéantissement; il provoqua sous les brillans auspices des Corneille, des Racine, des Molière et des La Fontaine, l'ardeur poétique des nouveaux troubadours, dans les murs qui l'avaient vu naître, le culte harmonieux des muses de la fertile et riante Occitanie.

C'est sans doute à l'heureuse influence qu'exercent les jeux floraux sous le beau ciel du Languedoc, que Toulouse doit une foule de brillans poëtes qui sont tous ses enfans ou nés dans le midi de la France, et parmi lesquels on compte de nos jours, et l'auteur du génie de l'homme, M. Chenedollé, héritier du luth mélodieux de Delille, et M. Baour-Lormian, dont les vers se distinguent par leur harmonie.

Je regrette beaucoup que le hasard ne m'ait pas assez bien servi pour que, passant dans Toulouse, je pusse être témoin de pareils jeux, dont l'origine primitive se perd dans l'ancien âge, qui se célébraient alors mais avec des solennités et des attributs différens.

La blonde Chloris, épouse du frais Zéphire, en fut la protectrice chez les Grecs. Flora, chez les Latins, les protégea à son tour, et son nom atteste qu'elle fut moins leur protectrice que leur mère. Ces jeux passèrent d'abord des Grecs aux antiques Sabins, d'où le front ceint de la couronne printanière de leur mère, ils furent introduits dans les murs de la ville éternelle pour en adoucir les mœurs sanguinaires; mais les faisant participer à leur intempérance dans les plaisirs comme dans les conquêtes, les Romains leur enlevèrent cette pureté dont les fleurs sont la douce image, et la fête qui devait être la plus chaste devint la plus licencieuse. Lactance, un des plus érudits de l'antiquité, assure que la cause de cette honteuse dégénération, fut la permission que le sénat donna à Flora, célèbre courtisane, qui ne flétrit pas moins Rome de ses impures mœurs que Laïs n'avait souillé Corinthe et Phryné Athènes, de consacrer à sa célébration et à son embellissement les trésors, fruit honteux de la vente de ses charmes. Ainsi ce qui devait le mieux peindre l'innocence et l'éclat de la nature, rappela la débauche qui la flétrit et la frappe de stérilité. Les jeux consacrés à Flore parurent l'être aux Faunes et à Priape, et ne

furent que de véritables lupercales. Le sénat romain, dans lequel s'étaient assis les Émile et les Fabricius, c'est-à-dire les hommes les plus éminemment moraux de l'ancien âge, rougissant d'une aussi déplorable erreur, s'efforcèrent d'épurer ce que la débauche avait osé souiller; et l'on vit s'élever à côté du temple de la Victoire un temple, non à la courtisane Flora, mais à cette déesse qui toujours fraîche et l'épouse du Printemps, sème sur ses traces riantes ses brillantes couleurs; c'était dans le mois de mai que, comme à Toulouse, les jeux floraux se célébraient à Rome. La licence s'en éloigna difficilement; elle n'est que trop souvent la compagne de la gaieté; et des courtisanes ivres de volupté, comme les bacchantes l'étaient des dons de Bacchus, en s'y montrant toutes nues, en déshonoraient la célébration : et cependant on ne pouvait abolir des usages qui, plus les nations vieillissent, deviennent moins faciles à détruire.

Je ne vous ai rapporté ces diverses origines des jeux floraux, que pour justifier ce que j'ai dit plus haut, qu'appliqués aux plaisirs de l'esprit, en France, dans le moyen âge, et non à des réjouissances matérielles, bruyantes, et trop souvent impures, ils se sont revêtus de ce

caractère pudique que la religion chrétienne imprime à ses ouvrages, et dont ne s'éloignait que trop le polythéisme. Ils contribuèrent à ce que les qualités du cœur fussent cultivées au lieu des penchans sensuels, et s'opposèrent à ce que l'imagination si essentiellement mobile ne fût égarée dans son essor par l'erreur et la licence.

Enfin ces jeux ont conservé dans le midi de la France le feu de la poésie allumé à son soleil brillant, et ont répandu au loin cet art divin, le premier de tous, puisqu'il ne sourit pas moins au berceau qu'à l'âge de la maturité et à la vieillesse des peuples; art qui ne murmura d'abord sur le luth informe des trouverres, que la naïve sirvente, la ballade innocente et le joyeux rondeau; mais qui, lorsque Malherbe parut, s'armant de la lyre de Pindare, et répétant ses sublimes accens, annonça à la France que Corneille, Racine, J.-B. Rousseau, Voltaire, Delille et Lebrun allaient naître. C'est surtout en cultivant leur langue timide mais sonore, que les troubadours ont puissamment servi la poésie française. Ils y introduisirent cette prosodie harmonieuse des langues méridionales, ces tons vifs, purs et concis par lesquels Villon et Marot brillèrent; et nul doute que les doc-

teurs de *la gaye science*, que les triomphateurs des jeux floraux, plus fiers de la violette, prix de leurs talens, que ceux de Rome ne le furent de l'or des nations, prix de leur courage, n'aient puissamment contribué à développer la poésie française.

LETTRE VII.

Continuation de l'Histoire de Toulouse. — Guerres avec les Anglais, etc.

C'est avec le plus vif regret, qu'après vous avoir distraite par le récit de la fondation des jeux floraux, je suis obligé de fixer encore vos regards sur de tristes objets ; mais telles sont les annales de l'histoire de Toulouse : si elles nous offrent quelques vestiges de bonheur, c'est pour nous montrer ensuite des maux sans nombre.

Le roi Charles-le-Bel mourut (1) et laissa plusieurs filles ; et comme à sa mort la reine était enceinte, Philippe de Valois, premier prince du sang, fut d'abord déclaré régent; et ensuite après qu'elle fut accouchée de nouveau d'une fille, il fut sacré roi. Ce prince sane-

(1) En 1327.

tionna par des lettres-patentes toutes les concessions que Philippe-le-Bel avait faites à Toulouse, c'est-à-dire les règlemens sur l'exercice de la justice criminelle et l'affranchissement de tout payage et leudes.

A cette époque eut lieu un événement tragique, peu important par lui-même, mais qui le devint par ses résultats : Un jeune homme, assis encore sur les bancs de l'école, blessa mortellement un des capitouls de Toulouse. Le délit n'était pas volontaire, cependant l'orgueil blessé des magistrats sévit avec une telle rigueur qu'ils le condamnèrent à mort.

Le jugement parut tellement inique, et portait en effet un tel cachet de partialité, que le parlement de Paris (1) l'ayant appris et le réputant un assassinat légal, résolut d'apaiser les mânes du malheureux en couvrant de honte ses juges. Il rendit un arrêt par lequel il ordonna que le corps serait enterré avec toutes les cérémonies de l'Église, qu'il serait fondé une chapelle pour le repos de l'ame du défunt,

(1) Cet arrêté du Parlement de Paris est une nouvelle preuve que le Parlement de Toulouse n'existait pas encore, car celui de Paris n'aurait pu décider d'une affaire qui eût été du ressort de celui de Toulouse.

et que la somme de quatre mille livres serait distribuée à ses parens et amis. Enfin le parlement poussa la rigueur jusqu'à priver la ville, les capitouls et tous ses habitans du droit de corps et de communauté, et cet arrêt portait en outre la confiscation, au bénéfice des domaines du roi, des propriétés de la ville.

L'exécution de cet arrêt fut aussi stricte qu'il était sévère; des commissaires du parlement furent envoyés de Paris pour qu'il fût en tout point observé. Mais toutes les autorités de la ville réunies leur opposèrent bientôt une députation qui partit pour porter aux pieds du monarque les vœux du repentir des capitouls. Ces vœux furent écoutés et le châtiment fut modifié : le roi consentit à recevoir 50,000 livres au lieu du patrimoine de la ville, et des règlemens nouveaux furent faits sur l'élection des capitouls. Ils portaient que sur le nombre de douze, il n'y en aurait que huit nommés par la cité, les quatre autres devant l'être par les faubourgs, avec la clause indispensable qu'un de ces derniers serait toujours présent aux délibérations que prendrait la majorité, lesquelles ne pourraient être mises à exécution sans son consentement.

L'année 1350 s'ouvre, Philippe meurt, et

son fils Jean lui succède. La guerre si long-temps faite en Guienne contre les Anglais, est poussée avec la plus grande vigueur par le roi de France, et les Toulousains n'y contribuent pas moins de leurs vies que de leurs trésors; mais la perte de la bataille de Poitiers, résultat des plus sanglans comme des plus opiniâtres efforts, eut, comme nous le verrons, les suites les plus funestes pour le bien-être du Languedoc et de sa capitale. Le Dauphin qui depuis fut le sage Charles, remplaçait dans Paris son malheureux père prisonnier dans Londres. Il convoque les états-généraux, qui, vainement assemblés à sa voix, refusent les subsides nécessaires pour sauver la patrie; ils vont jusqu'à opposer une résistance séditieuse aux vœux du prince. Paris se soulève même agité par les factions des Armagnacs et des Bourguignons que fomentaient encore les haines et l'envie de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Le feu de la révolte se propage de ville en ville, et s'étend dans toutes celles des bords de la Loire; le jeune prince est obligé d'avoir recours, pour sauver le royaume, aux états de Languedoc tenus dans Toulouse; ils lui donnent le doux et noble témoignage de la fidélité et du dévouement. Ils ne bornent pas leur zèle à offrir des

sommes considérables d'argent, ils y ajoutent l'hommage de leur sang, cinq mille gens-d'armes joints à mille chevau-légers et quatre mille arbalétriers tous à leur solde : voilà l'offrande qu'ils déposent sur l'autel de la patrie.

Jamais on ne vit plus de dévouement que celui que montra le Languedoc dans ces temps de malheurs. Tandis que cette armée se met en mouvement, chargée de ne quitter le champ de bataille qu'après la guerre terminée et la paix faite ; Toulouse renonce aux jeux et aux fêtes ; toutes réjouissances particulières et publiques sont interdites jusqu'à ce que le roi ait recouvré sa liberté, et les femmes, se dépouillant de leurs bijoux, renoncent à la parure.

Sorti enfin de sa captivité, le monarque français dut donner, par le traité de Brétigny, pour gages de sa rançon, des otages parmi lesquels Toulouse compta deux de ses citoyens qui se rendirent à Calais (1).

Je ne vous parlerai pas d'une nouvelle déclaration qui eut lieu, on ne sait trop pourquoi, de la réunion du comté de Toulouse à la couronne, conjointement avec celui de Cham-

(1) En 1360.

pagne, et avec les duchés de Bourgogne et de Normandie (1), puisqu'une telle déclaration avait été faite, quant à Toulouse, dès la mort d'Alphonse et de Jeanne, tous deux morts sans postérité. Je ne vous dirai rien non plus de la visite que à son retour de Londres le roi Jean s'empressa de faire au pape résidant à Avignon; mais je rapporterai incidemment que le comte de Foix, toujours en guerre avec le comte d'Armagnac, et l'ayant poursuivi jusqu'aux portes de Toulouse où il le crut réfugié, mit, dans sa fureur, le feu à un des faubourgs de cette ville. Les Toulousains ne tardèrent pas de se venger, en marchant sur Miremont où ils supposaient le comte retiré. Ils prirent cette ville, que par une sanglante représaille ils saccagèrent; et ils y tuèrent le frère de Gaston de Foix qui y commandait. Mais ce prince apprenant de tels désastres accourut au secours de Miremont, et tailla en pièces les Toulousains qui, satisfaits de leur cruelle expédition, retournaient en désordre dans leurs foyers.

Le roi Jean étant retourné en Angleterre, y meurt; Charles V monte sur le trône; et la trop fameuse paix de Bretigni est rompue. La guerre

(1) En 1361.

est déclarée à l'Angleterre, et les hostilités commencent : une armée de dix mille hommes, levée par des seigneurs gascons, ravagent le Querci et mettent le siége devant Réalville.

Le bouclier de la France, le célèbre connétable Du Guesclin vient dans Toulouse pour commander l'armée qu'il y réunit afin de sauver la France ; et c'est des murs de cette ville que s'élançant sur les Anglais, il remet sous l'obéissance du roi un grand nombre de places, et porte la terreur jusqu'à Bordeaux même.

Le pape intervient dans cette sanglante querelle, et, par ses sollicitations pressantes, obtient qu'une trève de deux ans entre les deux rois sera conclue. Elle est même prolongée jusqu'en 1377. Malgré les soins du souverain pontife et sa médiation, cette trève ne fut pas couronnée de la paix, et la guerre commença de nouveau. Du Guesclin reparut dans Toulouse, accompagnant le duc d'Anjou et venant former de nouveaux bataillons aussi braves que fidèles ; la victoire qui ne l'était pas moins à l'épée du connétable, lui livra de nouveau une foule de places enlevées à l'ennemi ; mais ce grand homme dut partir pour la Normandie, afin de s'y opposer à Charles de Navarre.

Le sage Charles V venait de mourir (1), et son fils Charles VI lui succéda ayant atteint l'âge de puberté. Une régence fatale présage à la France de nouveaux malheurs; ni le duc d'Anjou, nommé régent, ni le duc de Berry, oncles du roi, qui se partagèrent l'autorité, ne sont aimés du peuple, le premier ayant commis des exactions sans nombre pendant qu'il était gouverneur du Languedoc; le second, parce qu'il a ruiné le Poitou.

Qu'arriva-t-il lorsque les Toulousains apprirent que ce dernier était appelé à les gouverner? Que les états du Languedoc s'assemblèrent pour se sauver d'une ruine inévitable, comme ils s'étaient réunis pour sauver la France, s'opposèrent à une oppression certaine, et, appelant Gaston de Foix désigné par Charles V pour être leur gouverneur, décidèrent que lui seul jouirait de cet honneur, et qu'ils s'opposeraient, s'il le fallait à main armée, à ce que ce fût le duc de Berry.

La victoire sourit à cette résolution, et lorsque les Languedociens surent l'arrivée de ce prince à la tête de ses troupes, ils marchèrent contre lui guidés par Gaston, et le défirent

(1) En 1380.

dans un combat meurtrier livré près de Rabustens.

Mais la révolte n'est jamais légale et rarement la fortune la seconde. Gaston craignit le ressentiment de la cour de France, et se retira (1), abandonnant le Languedoc au duc de Berry, qui fut cependant obligé d'avoir recours aux armes pour s'emparer de la plupart des grandes villes qui refusèrent de lui ouvrir les portes : éprouvant partout une très-forte résistance, il traita cette province en pays conquis. Enfin les états invoquèrent une amnistie que le duc de Berry leur fit acheter au poids de l'or. Ils durent lui payer la somme exorbitante de huit cent mille livres.

Toulouse voisine de la Provence, fut encore pressurée à l'occasion de l'expédition du duc d'Anjou contre cette province qu'il prétendit lui appartenir, comme fils adoptif de la reine Jeanne de Naples (2). Ce prince ne tarda pas à s'en rendre maître, et marcha aussitôt à la tête d'une armée de trente mille hommes en Italie, pour s'assurer de sa riche et belle succession.

(1) *Voyez* l'histoire de Froissard.

(2) En 1382.

Mais le Languedoc fut accablé lorsque la trève avec l'Angleterre fut rompue. Les préparatifs immenses que l'on fit tant sur terre que sur mer, exigèrent des impôts tellement onéreux, qu'en plusieurs endroits, et surtout dans le Languedoc, ils surpassaient même la valeur des biens. De nombreuses familles quittèrent une terre inhospitalière, elles s'enfuirent en Espagne et dans d'autres pays (1). La guerre cependant ne fut pas commencée malgré de tels préparatifs; et les historiens de cette époque ne craignent pas d'accuser les régens de l'avoir fait abandonner, pour s'emparer eux-mêmes des trésors dont on avait dépouillé la nation.

Telle était la situation de Toulouse, lorsque la minorité de Charles VI finissant, il s'affranchit de la tutèle de son oncle (2), et le duc de Berry reparait alors dans cette ville pour y reprendre les rènes de son gouvernement. Il y revient, moins pour diminuer le poids du joug que pour l'appesantir.

Les Toulousains ne se livrèrent pas cette fois à la révolte et à la sédition pour se venger de ce prince; ils eurent recours à l'un de ces

(1) En 1385.
(2) En 1388.

moines bénédictins qui ont honoré l'Église par tant de talens et de vertus. Véritable serviteur de l'autel, car rien n'est plus digne du sacerdoce et ne l'honore davantage que lorsqu'il est l'interprète du malheur auprès des princes, il représenta avec vérité et courage au jeune monarque les misères de ses peuples.

Le roi écouta le discours du disciple de Saint-Benoît; il fit plus, il se promit d'alléger les maux des Languedociens; tant il fut touché d'une éloquence simple et pure, comme la religion et la pitié qui l'inspiraient.

Ce prince tint parole, et laissant bientôt Paris, il se rendit de Lyon à Avignon où il vit le pape. Il ordonna ensuite à ses oncles de le laisser continuer seul son voyage. Arrivé à Béziers, il fait arrêter le principal ministre des vexations du duc de Berry; son procès lui est fait incontinent, et il expie par un supplice infâme l'infamie de son ministère; le crime d'avoir, au nom de son maître, opprimé les peuples, et de les avoir exposés à de nouveaux malheurs.

Après un tel acte de justice, Charles vint en recueillir la récompense par l'enthousiasme

(1) En 1138.

avec lequel il fut reçu à Toulouse. Son séjour dans cette ville ne fut qu'une suite de fêtes et de réjouissances, embellies par la présence du célèbre comte de Foix, Gaston Phœbus; mais ces plaisirs et ces fêtes ne détournèrent pas le jeune monarque du but principal de son voyage. Les règlemens les plus sages furent publiés et devaient ramener l'ordre et la justice dans le gouvernement du Languedoc, depuis si long-temps méconnus.

Mais une sorte de fatalité semblait planer sur ce beau pays : Charles VI, comme on le sait, tomba dans cette démence malheureuse, laquelle nécessitant une nouvelle régence, amena de nouveaux maux, et sans nombre, sur ce pays; et la guerre de Bretagne se joignant à cette calamité, le fruit des sages règlemens de Charles fut d'autant plus perdu pour le Languedoc, que le duc de Berry, irrité contre ce pays, ne mit plus de frein à son avarice, et acheva de tarir les sources de ses richesses en l'accablant de nouveaux impôts, jusqu'à ce que sa mort arrivant enfin (1), les peuples durent s'en réjouir comme d'un bienfait que le ciel leur envoyait à défaut de la justice de la terre.

(1) Ce prince mourut en 1416, dans son hôtel à Paris.

Une nouvelle guerre s'alluma en France. Dès que le dauphin devint régent du royaume, il marcha à la tête de forces considérables dans le Languedoc pour combattre le prince d'Orange qui s'était emparé de plusieurs places fortes de cette province. Il nomma pour son gouverneur le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, et vint à Toulouse après s'être rendu maître de toutes les places. Satisfait du zèle de ses habitans, le dauphin confirma leurs anciens priviléges, leur en accorda de nouveaux, et rétablit le parlement.

Charles VI meurt (1), et le dauphin lui succède sur le trône de France; il ordonne de transférer le parlement de Toulouse à Béziers, dépeuplée par la guerre, espérant que la présence de ses magistrats attirant les peuples pour les affaires de justice, ne pourra que contribuer à la rétablir, et il réduit le nombre des capitouls de Toulouse de douze à huit.

Bientôt le nouveau monarque est obligé de reparaître lui-même dans le Languedoc pour le défendre contre les Anglais et délivrer Tartas, ville importante de la Gascogne. Il court

(1) Ce prince mourut le 21 octobre 1422.

à la tête de seize mille chevaux pour la dégager, mais il arrive trop tard; la place était déjà au pouvoir des Anglais. Après un tel revers, son courage est cependant couronné par des succès, et il termine la campagne en reprenant plusieurs villes et places dont ses ennemis s'étaient emparés.

Les états-généraux du Languedoc sont réunis à Montauban, que le roi préside lui-même. Ils lui octroient un don de 600,000 livres, et le prix de cette munificence des états est acquitté par le prince, qui, sur leur demande, rétablit le parlement dans Toulouse, et crée simultanément une cour des aides.

Charles régna pendant trente-neuf ans. Né d'un père insensé et d'une mère dénaturée qui voulut lui enlever la couronne, son règne fut, comme vous le savez, un des plus orageux qu'ait eus la France. Abandonné de tous ses alliés, il vit presque tout son royaume au pouvoir des Anglais, qui l'eussent conquis en entier, sans l'influence heureuse de deux femmes, dont l'une sa maîtresse, et l'autre simple et noble héroïne, réveillèrent son courage et lui firent ressaisir son glaive abandonné, à l'aide duquel il reconquit avec une rapidité surprenante son pays, et avec la paix et la tranquillité

y ramena l'ordre et la justice, et se fit chérir de ses sujets.

Le dauphin, fils ingrat et dénaturé, s'arma contre son père et fit la guerre à sa patrie. Il avait fui du royaume, et s'était retiré auprès du duc de Bourgogne. Malgré toutes les instances de Charles, il refusait de rentrer dans son pays, de revenir auprès de son père; mais à peine eut-il appris sa mort, qu'il accourut avec le duc de Bourgogne, et se fit couronner à Reims (1).

Le premier soin du nouveau monarque fut de renverser tous les établissemens de son père, et dès ce moment il révoqua toutes les personnes employées par lui. Toulouse se ressentit de ce vandalisme: le parlement fut seul conservé; mais lui-même, saisi de la manie de détruire, cassa, de son autorité, l'élection des capitouls, et arrêta que ce serait lui qui la ferait désormais. Cependant Louis étant venu à Toulouse, et ayant trouvé la conduite du parlement répréhensible, il l'interdit d'abord, le transféra ensuite à Montpellier, et ne le rétablit dans Toulouse qu'après lui avoir fait expier ses torts dans un exil de deux ans, et sur l'instante

(1) En 1461.

prière que les Toulousains fissent de le posséder de nouveau dans leurs murs.

Un acte de générosité signala la présence de Louis dans la capitale du Languedoc. Touché des malheurs que cette ville avait éprouvés par un incendie presque général, ce prince lui fit remise de l'impôt de la taille pour cent ans.

Louis XI termina ses jours dans le château du Plessis (1), moins tourmenté de ses propres maux que de la terreur qu'il avait de mourir. Charles VIII lui succéda, et un de ses premiers soins fut de convoquer les états-généraux; ceux du Languedoc s'empressèrent de porter aux pieds du trône leurs réclamations et leurs plaintes, qui furent favorablement accueillies par le roi. Des réformes salutaires furent le résultat de leurs instances; les anciens priviléges furent sanctionnés, de nouveaux accordés, et le parlement confirmé (2).

Mais de tels remèdes ne pouvaient être que des palliatifs dans ces temps, encore où l'on ignorait les vrais principes de l'ordre public, et où l'on sait qu'il suffisait de l'audace et de

(1) En 1483.

(2) En 1484. *Voyez* les Annales de Toulouse où se trouvent tous les articles accordés.

la volonté d'un homme pour détruire le bien-être de tous.

Pierre de Bourbon, gouverneur de Toulouse et du Languedoc, obtint des lettres-patentes du roi, qui l'autorisaient à connaître et juger en dernier ressort des causes sur lesquelles un tribunal aurait dû seul prononcer. En vain le syndic et le procureur-général protestèrent et s'opposèrent à l'enregistrement d'un tel acte, le parlement eut la faiblesse d'y consentir (1).

Le règne à la fois brillant et malheureux de Charles VIII s'étant rapidement écoulé, soit dans l'envahissement de l'Italie, soit dans la perte de ce beau pays aussi promptement ravi aux armes de la France, qu'il avait été promptement conquis; Louis XII, le meilleur des princes, succéda (2) à ce monarque qui mourut sans postérité. Le nouveau roi, à peine sur le trône, s'appliqua à lui donner des institutions qui le firent fleurir et protégèrent les peuples; et comme c'est en les éclairant que l'on s'assure des moyens de les rendre heu-

(1) En 1488. *Voyez* le septième registre du parlement.

(2) En 1498.

reux, il favorisa de toute sa puissance le régime universitaire par lequel coulent dans l'État l'instruction et le savoir utile; l'évêque d'Albi fut envoyé dans Toulouse, où il s'appliqua à ne pas moins donner un libre cours à la justice qu'aux lumières à peine naissantes alors.

Toulouse vit s'élever dans son sein et dans ce siècle trois hommes qui ont marqué leur existence par une grande célébrité en Europe, et par leurs hautes dignités; le premier est Innocent VI, et le second Jean XXII, l'un et l'autre souverains pontifes, et tous deux connus par leur savoir et leurs talens. Innocent avait rempli dans cette ville les honorables et pénibles fonctions de juge, avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. Enfin, le troisième est le fameux Antoine de Padoue, que sa piété fit mettre au rang des saints. Tous étudièrent dans l'université de Toulouse, et c'est dire, assez combien elle était justement célèbre puisque de pareils disciples s'y étaient formés. La mystérieuse science du droit canonique était la plus honorée alors. Elle était celle que l'on cultivait avec le plus de prédilection; et des diverses corporations religieuses que Toulouse renfermait dans ses murs, sortirent une foule d'hommes qui signalèrent leurs talens dans ce

84880

genre, ce qui leur valut d'éminentes dignités dans l'Église.

Mais le seizième siècle dans lequel nous entrons fut moins heureux pour Toulouse que l'ère précédente : des incendies et la peste désolèrent cette ville et la ravagèrent (1).

Un procès célèbre fut confié au parlement. Ce fut celui du maréchal de Gyé, dont la connaissance ne fut attribuée à cette compagnie qu'à cause de sa réputation d'être la plus sévère du royaume dans ses jugemens. Il serait trop long de vous narrer ici l'histoire de ce procès, où l'on vit un des plus grands seigneurs de France condamné par le parlement.

La peste se manifesta l'année suivante dans Toulouse, et y dévora plus de trois mille habitans. Peu de temps après, une époque moins funeste se fait remarquer dans cette ville ; c'est celle où Louis XII consulte le parlement comme un ami, et lui demande avis sur le parti qu'il doit prendre dans l'altercation élevée entre lui et Jules II. Ce pape, moins pontife que soldat, avait rompu le traité de paix signé avec la France à Cambrai, et formé contre elle avec les Vénitiens la fameuse ligue de ce

(1) *Voyez* le quatorzième registre du parlement.

nom; le parlement, digne de la confiance que lui témoignait le monarque, ne balança pas à y répondre (1), et indiqua les moyens qu'il croyait nécessaires pour arrêter les vues ambitieuses du souverain pontife.

Louis XII ne survécut que peu d'années à cet acte. Ce prince, à juste titre surnommé le Père du Peuple, qu'il préféra à celui de conquérant, consacra toute sa vie au bien-être de ses sujets. Son règne cependant ne fut pas exempt de malheurs, obligé qu'il fut de se défendre contre les agressions continuelles de ses voisins.

François Ier succéda à Louis (2), et l'un des premiers actes de ce prince fut de confirmer le parlement de Toulouse dans tous ses priviléges; il confirma en même temps le duc de Bourbon nommé gouverneur de Toulouse par son prédécesseur dans cette charge.

Le parlement s'opposa à l'enregistrement des lettres-patentes données au duc de Bourbon, les trouvant contraires aux priviléges,

(1) *Voyez* le document historique dans lequel cette réponse est consignée, dans les Annales historiques de La Faille.

(2) En 1515, le 1er janvier.

et décida *qu'elles seraient lues, publiées et enregistrées, sauf et réservé* le ressort, autorité et supériorité du roi et de la cour.

A peine six ans s'étaient-ils écoulés, que Toulouse sentit une des premières combien le règne de François différait de celui du sage Louis, pour la popularité et l'économie. Tout vainqueur en effet qu'il fût en Italie, et quoique le front ombragé des lauriers cueillis à Marignan, et lors de la conquête du duché de Milan, et de l'abolition de la pragmatique-sanction, François fut obligé de demander aux Toulousains un impôt extraordinaire de soixante-quatre mille livres, somme d'autant plus exorbitante qu'elle était exigée dans des temps de dénuement, de misère, et lorsque la peste faisait de nouveaux ravages.

La guerre d'Espagne s'unissant avec celle d'Italie, un déluge de maux accabla les Français; François fut, comme on sait, conduit prisonnier en Espagne, après la perte de la malheureuse bataille de Pavie.

Le dauphin, appelé à le remplacer dans le gouvernement du Languedoc, lui donnait de nouveaux témoignages de l'amour que le roi portait aux Toulousains; mais bientôt il fut remplacé lui-même par Montmorency, dont

les talens lui promettaient un puissant appui. Mais tout flatteurs qu'étaient de tels choix, pouvaient-ils dédommager le peuple de l'amas de maux qui affligeaient cette ville? A d'énormes subventions auxquelles elle dut pourvoir pour que le roi pût continuer la guerre, vinrent s'unir de nouveau les fléaux de la famine et de la peste, qui achevèrent d'en livrer les habitans au désespoir.

Mais la paix, qui seule suffit pour rendre moins pesans les maux de la nature, et pour cicatriser ceux que les hommes se font entre eux; la paix vint enfin arrêter les uns et les autres. Le traité justement célèbre de Cambrai, signé entre l'empereur et le roi de France (1), fut le baume consolateur appliqué aux plaies profondes de ce royaume: doublement précieux, et par le besoin dont il était pour les peuples, et par les biens qu'il amenait à sa suite, il le fut encore par l'assentiment des principales cités de la France dont le roi voulut qu'il fût accompagné.

Toulouse, comme vous devez le penser, fut au nombre des villes qui ratifièrent ce traité; mais, chose étrange à dire, les capitouls pro-

(1) En 1529.

testèrent contre cet acte, en déclarant qu'ils ne donnaient leur ratification que pour se conformer aux ordres du roi.

LETTRE VIII.

Université de Toulouse. — Désordres et guerres produites par les réformés, etc., etc.

Je vous ai dit, dans ma précédente lettre, que Toulouse n'était pas moins renommée par son université que par les institutions utiles fondées dans ses murs. Le savoir n'y comptait pas moins d'amis que la poésie et l'éloquence. En France, dans les villes où l'on voyait, avant la révolution, un parlement, une université, des académies, on voyait briller des savans, des poëtes et des orateurs à la fois jurisconsultes, qui élevaient avec courage leur voix pour la défense de l'innocence, lorsqu'elle était poursuivie comme coupable devant les tribunaux. Mais l'université l'emportait sur tous les autres établissemens ; et dès le commencement du seizième siècle, elle jetait un éclat qui, se répandant au loin, remplissait déjà du feu sacré de l'instruction tous les bons esprits ; l'étude si utile du droit public

s'y mêlait, il est vrai, à celle du droit canonique, qui est peu cultivé de nos jours; et telle était la célébrité de l'université de Toulouse, que, rivale des plus fameuses de l'Europe, elle comptait des élèves de tous les âges et de tous les pays.

Cette ville éprouva de nouveau (1) une famine tellement affreuse et désolante, que les capitouls se transformèrent en quêteurs, et furent, au nom de la pitié qui les inspirait, solliciter l'égoïsme, fléchir l'avarice si souvent inflexible; et recueillant le denier précieux du pauvre, de la veuve et de l'orphelin, ils firent venir à grands frais des blés qu'Alger et Tunis vendirent à la France pour nourrir une de ses plus belles et fertiles provinces.

Cette calamité heureusement passée, François Ier visita Toulouse. Il était naturel qu'un monarque, ami des sciences et des arts, vînt dans une des villes où le culte de ces arts, qu'il s'efforçait d'introduire en France, était le plus en honneur; mais il sembla ne paraître dans Toulouse que pour enlever à l'église de Saint-Sernin une pierre précieuse, dont il s'empressa de faire don au pape Clément, et

(1) En 1531.

n'écouta point les réclamations qu'osèrent lui faire les capitouls.

Mais que sont de pareils maux auprès de ceux dont nous allons voir Toulouse accablée. Déjà la réforme avait jeté des racines profondes dans le Languedoc, où elle trouva les esprits d'autant mieux préparés à la recevoir, que la terre y fumait encore du sang des Albigeois ou Henriciens, qui tous n'avaient péri qu'en réclamant le plus sacré des droits, la liberté de conscience. Toulouse ne tarda pas à devenir le théâtre de nouvelles scènes déplorables; l'on y vit s'élever le bûcher d'une des plus illustres victimes de l'oppression; c'était un prêtre ou moine qui s'appelait Louis Rochette : son histoire est trop remarquable pour que je ne la rappelle pas ici. Savant et grand théologien, ses talens, autant que le rigorisme outré qu'il affecta d'abord dans l'observance des dogmes, l'appelèrent aux terribles fonctions de membre du tribunal d'inquisition établi dans Toulouse; il fit des victimes et ne tarda pas à le devenir lui-même. Accusé d'être tombé dans l'hérésie et d'avoir quitté le catholicisme pour le protestantisme, il est traduit au tribunal, sur les bancs duquel il avait jugé une foule d'accusés; il y est con-

damné aux flammes comme apostat, et périt sur un bûcher élevé sur la place publique (1).

Le roi de Navarre fut nommé gouverneur de Toulouse, à la place du fameux connétable de Montmorency, et le roi de France joignit bientôt à cette faveur qu'il fit aux Toulousains, celle de les exempter pour toujours par des lettres-patentes du ban et de l'arrière-ban qu'il convoqua dans le royaume : privilége aussi singulier qu'injuste, bien digne du temps où les vrais principes du gouvernement étaient si non méconnus au moins méprisés. Car, qu'est la convocation du ban et de l'arrière-ban, si non un appel fait aux citoyens pour aller défendre la patrie menacée. Ainsi donc quand le roi de France exemptait de cette charge les Toulousains, ne les privait-il pas de l'honneur inappréciable de défendre leur pays?

Les princes du sang, à défaut des grands officiers de la couronne, étaient, comme l'on voit, les gouverneurs habituels du Languedoc. Le duc d'Enghien succéda au roi de Navarre dans cette place, tandis que deux ans

(1) En 1537.

plus tard Henri II succéda à son père sur le trône de France (1).

Ce règne, bien que court, fut celui des calamités. La peste vint renouveler ses ravages dans Toulouse. Un impôt de 25 livres tournois mis sur chaque cloche, fut suivi d'un autre sur toute l'argenterie des églises, contre lequel le clergé se récria d'autant plus qu'il frappait sur des richesses qu'il regarda toujours comme privilégiées; de murmures qu'il sut faire partager au peuple, il résulta un concert de plaintes, qui donna des inquiétudes au gouvernement.

A ces maux se mêlèrent encore ceux qu'appelaient sur l'État une foule d'arrêts sanglans et d'exécutions barbares qui frappaient les réformés, dont le nombre semblait s'augmenter en raison directe de ces maux-mêmes. Le fisc insatiable y joignit son avidité ordinaire. La vente du domaine du roi fut impérieusement commandée pour le salut de l'État. Elle fut suivie de celle des offices nouvellement créés, et dont le produit s'éleva à plus de cent mille livres.

A toutes ces calamités se joignit de nou-

(1) En 1547.

veau celle de la peste, qui avait déjà si souvent ravagé cette malheureuse cité; elle reparaît encore pour aggraver tant de maux (1).

Si souffrir est le constant et triste lot de la nature humaine, on ne doit point s'étonner que cette loi soit applicable à la grande famille des peuples comme aux petites familles dont elle se compose; car tout se tient et se lie dans la société comme dans la nature. Mais on ne vit jamais cette loi n'être mieux observée que dans le temps et le pays dont je trace l'histoire. L'hérésie ne cessant de faire des progrès dans Toulouse, le gouvernement, par un oubli de la nature des pouvoirs, donna aux capitouls, autorité purement municipale, le droit d'en connaître et d'en punir les fauteurs. Ainsi des édiles sont confondus avec des préteurs, et une chambre administrative avec un tribunal; et l'on attribue au bras séculier une juridiction de police ecclésiastique.

Les besoins de l'État, sans cesse renaissans, parce que dans ces temps, comme dans beaucoup d'autres, la balance ne pouvait être établie entre les recettes et les dépenses, on crut nécessaire de convoquer les États-géné-

(1) En 1554.

raux (1); mais on y introduisit une innovation qui doit surprendre quiconque connaît quels doivent être les rouages d'un État bien constitué. Des membres du conseil-d'état et ceux de tous les parlemens formèrent un quatrième ordre aussi insolite que parasite, et vinrent se réunir, avec le titre de députés, à ceux des trois premiers ordres. C'est ainsi que l'on y vit se confondre ce qui doit toujours être séparé : le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, le gouvernement et les gouvernés ; heureusement on n'a pas revu un second exemple d'une telle confusion des idées saines qui doivent présider à l'ordre social, surtout dans les temps où il est menacé.

Cette assemblée accorda par son omnipotence trois millions d'or au monarque. Les députés de Toulouse firent briller dans cette circonstance un patriotisme dont leurs commettans n'étaient pas moins animés qu'eux-mêmes.

Charles-Quint avait légué, par sa mort, à Philippe II, son fils, une partie de son immense monarchie. La paix s'établit enfin entre l'Espagne et sa malheureuse voisine (2) :

(1) En 1556.

(2) Cette paix fut signée à Cateau-Cambrésis.

d'éternelles guerres n'avaient pu la détruire, mais l'avaient évidemment affaiblie. Un des principaux articles de cette paix portait que les deux rois se rendraient toutes les conquêtes que leurs prédécesseurs avaient faites réciproquement dans l'espace de huit ans. Cette paix fut moins obtenue qu'achetée; elle devenait dès-lors honteuse autant qu'elle eût dû être honorable, et l'histoire compte cent cinquante places qui furent remises par la France à sa superbe rivale, laquelle de son côté ne lui en remit que trois. Ici le parlement de Toulouse donna une preuve nouvelle du patriotisme qui l'animait quelquefois. Il témoigna la plus grande répugnance à enregistrer le pacte d'une réconciliation aussi onéreuse qu'humiliante. Les parlemens, quoiqu'ils prissent une part souvent très-active aux affaires d'administration, et aux actes de la politique, étaient bien loin d'être une autorité législative; mais ce qui surtout a lieu d'étonner l'observateur qui examine leur singulière organisation, c'est que ne pouvant s'opposer aux fautes du gouvernement, ils étaient obligés de les sanctionner en les enregistrant.

La France touche à de nouvelles crises, à de nouveaux malheurs. On dirait que, comme

un malade qui loin de se relever d'une fièvre longue et cruelle est atteint d'un mal nouveau, elle se précipite vers la tombe.

Au fils de François, qui meurt jeune et d'un trépas imprévu (1), succède François II, qui, à peine âgé de seize ans, ne pouvant encore régner par lui-même, voit passer toute son autorité dans les mains d'une mère née Italienne, et qui, comme telle, a toute la souplesse, toute la dissimulation, et surtout l'ambition attachées au sang des Médicis.

A peine saisie du pouvoir, elle ourdit dans le silence et les ténèbres cette fameuse conjuration, connue sous le nom de *ligue*, dont les Guise, non moins ambitieux qu'elle, furent l'ame, et dont le but était, comme on sait, d'opposer aux protestans une barrière insurmontable consolidée avec leur sang.

Toulouse se ressentit de ce nouveau règne, par le renouvellement de l'abonnement de la taille accordé par Louis XI pour cent ans, et dont le terme allait expirer. Le parlement signala la rigidité dont il se fit toujours gloire, par un arrêt barbare: un nommé Dutil, sa-

(1) Ce prince mourut en 1558, âgé de 42 ans, et après un règne de 12 ans.

chant que l'époux d'une femme était absent depuis huit ans, s'imagine de se faire passer pour lui, et se servant de stratagême et d'habiles déguisemens, il réussit dans son projet. Plusieurs enfans sont le résultat d'un aussi coupable qu'étrange lien. Mais sa supercherie est découverte : le véritable époux reparaît, et le coupable avoue son crime. Aussitôt le parlement le met en jugement et le condamne au plus affreux des supplices : Dutil est brûlé vif!

Quoiqu'elle fût violemment réprimée partout où elle se montrait, la réforme faisait des progrès considérables dans Toulouse; et l'exercice du nouveau culte se faisait déjà publiquement. La conjuration d'Amboise venait d'échouer, et le prince de Condé, accusé d'en être l'auteur, est condamné à Paris, et n'est sauvé que par la mort du roi, auquel succède son frère Charles, âgé seulement de onze ans (1).

Deux ans plus tard, une conjuration est tramée dans Toulouse même, et les catholiques ne virent pas sans une surprise pénible que les capitouls étaient eux-mêmes tous huguenots

(1) En 1560.

Ces troubles sont enfin terminés par un édit qui permettait l'exercice du nouveau culte hors des murs des villes et des bourgs du royaume; le parlement enregistra cet édit, mais il y mit la restriction que l'on sévirait au premier abus qui pourrait en résulter. Toulouse comptait alors plus de vingt mille réformés, dans le nombre desquels on remarquait les gens les plus distingués par leur naissance, leurs talens ou leur fortune. La prudence des capitouls leur suggéra de faire garder les avenues du temple pendant l'office divin par des soldats armés, afin que la plus légère étincelle n'allumât pas de toutes parts l'incendie que l'on redoutait. Cette étincelle jaillit avec le coup de mousquet que tira un de ces soldats sur un gentilhomme de la ville. L'on apprit simultanément que les catholiques de Castelnaudary ayant su qu'une femme protestante avait été ensevelie, l'avaient déterrée pour l'inhumer de nouveau avec les cérémonies de leur église, mais que trouvant des obstacles à leurs desseins dans les réformés, ils les avaient massacrés sans pitié. A cette nouvelle vint se joindre celle que le prince de Condé s'était emparé d'Orléans et avait recommencé la guerre; les protestans Toulou-

sains reprennent l'espérance ; ils envoient au prince une députation dont l'objet était de lui demander un secours de douze cents hommes seulement, lequel leur suffirait pour chasser leurs adversaires et le mettre en possession de leur cité.

Mais il arriva de cette conjuration ce qu'il arrive de presque toutes les autres. La crainte ou l'intérêt, et souvent ces deux motifs ensemble, en font violer le secret, et les plus grands courages comme les plus grandes vertus sont souvent immolés. Telle est la triste dot de l'humanité ; la lâcheté et l'égoïsme ne cessent de la souiller de leurs taches indélébiles. Le maréchal Montluc, informé des desseins des conspirateurs, en avertit le parlement qui se rassemble alarmé. Les conjurés sachant que leur secret est éventé, loin de se désunir, décident de s'emparer de l'Hôtel-de-Ville, et choisissent la nuit comme le moment le plus favorable à leur dessein. Le succès couronne leur entreprise, et les capitouls sont soupçonnés de les avoir favorisés. Aussitôt les insurgés s'emparent de plusieurs portes de la ville, et barricadent les avenues de l'Hôtel-de-Ville ; et c'est ainsi qu'ils attendent les secours promis par le prince de Condé.

Le parlement casse les capitouls accusés de favoriser les huguenots, et en nomme huit autres, tous connus pour de zélés catholiques. Il entame des négociations avec les principaux huguenots afin de gagner du temps; mais lorsqu'il se croit assez fort, il ne balance pas à pousser les catholiques à la fureur et à la vengeance : le tocsin, ce signal des guerres civiles, comme le canon l'est des guerres étrangères, sonne : à sa voix on court aux armes de toutes parts, et trois jours de suite sont des jours d'un deuil douloureux (1), où cette ville pleure ses plus courageux enfans qui s'immolent entre eux. Enfin le nombre l'emporte, comme il n'arrive que trop souvent. Les secours attendus n'arrivent pas; les protestans abandonnent le poste qu'ils ne peuvent plus garder sans compromettre leur vie : ils se forment en bandes et prennent divers chemins pour pouvoir mieux échapper; mais poursuivis, les uns par les catholiques, les autres par les paysans ameutés au son des cloches, presque tous sont tués à peine sortis de Toulouse. Quatre mille environ périrent; et le maréchal Montluc, arrivé le lendemain dans la ville, s'ap-

(1) Les 13, 14 et 15 mai 1561.

pliqua moins à étouffer les brandons de la discorde, qu'à aigrir les cœurs égarés.

Ne pouvant plus tuer les huguenots, les catholiques pillèrent leurs maisons, et ces vols s'étendirent jusque chez des personnes que l'on ne pouvait soupçonner d'être hérétiques.

Lorsqu'un parti est terrassé, il est rare que ses ennemis soient généreux envers ses appuis, quelque faibles qu'ils puissent être. Le cruel Montluc se retira ; mais le parlement, non moins sévère que lui, fit succéder aux massacres de sanglantes exécutions : sa sévérité s'exerça d'abord sur ceux de ses propres membres soupçonnés d'adhésion aux nouvelles doctrines. Au nombre de trente, ils furent privés de leurs charges, ce qui réduisit presque à moitié la compagnie ; d'autres personnes furent pendues, d'autres décapitées, d'autres enfin furent écartelées. C'est ainsi que l'on vit les échafauds fumer du sang du viguier, de capitouls, de riches négocians, et même de plusieurs prêtres et religieux qui avaient embrassé les principes du fameux réformateur.

Dans le nombre de ces victimes, quelque considérable qu'il fût, l'on ne doit pas compter celles qui expirèrent dans les cachots, tuées par l'infection ou la faim ; celles qui déjà at-

teintes de maladies les virent s'accroître au lieu de guérir ; et surtout celles auxquelles l'affreuse torture enleva l'existence après l'aveu involontaire de crimes dont ils n'étaient nullement coupables ; aveu qui procurait ensuite aux persécuteurs la barbare satisfaction de punir une foule de gens de tous les âges et de tous les sexes, soumis également à ces fureurs et qui en furent tour à tour les témoins et les victimes.

Qui ne voit, d'après de tels exemples d'une sévérité outrée, combien le parlement de Toulouse était loin de s'amender dans son zèle fanatique, et devenait de jour en jour plus jaloux de le réchauffer? C'est en suivant de tels principes, c'est en contractant ces sanglantes habitudes, qu'il ne craindra point de renouveler, dans le dix-huitième siècle, ces cruelles rigueurs envers des malheureux non moins innocens que ceux qui périrent dans le seizième. Et il ne faudra point s'en étonner ; car l'habitude de répandre le sang rend féroces les corporations comme les individus : témoin le peuple romain dont elle aiguisait sans cesse l'horrible appétit pour le combat des gladiateurs. Toutefois l'atroce fureur du parlement de Toulouse était si violente, que Ca-

therine de Médicis elle-même s'efforça mais en vain d'y mettre un terme. En vain ordonna-t-elle à cette compagnie de cesser et ses recherches et ses exécutions impolitiques et sanguinaires; en vain accorda-t-elle aux protestans toulousains une amnistie, à la faveur de laquelle plusieurs conseillers et autres membres de l'autorité devaient rentrer dans leurs fonctions, le parlement acharné refusa d'enregistrer ce garant de la paix et de la pitié publique; il osa encore condamner et faire conduire à la mort deux des plus célèbres avocats de Toulouse.

Une telle résistance ne fait pas moins connaître l'horrible anarchie qui existait alors en France, que l'inhumanité d'une de ses premières autorités. Celle-ci persista dans sa furie, et malgré les ordres réitérés de la cour, elle se refusa à enregistrer définitivement l'édit d'amnistie. Elle ne voulut point obéir à la défense qui lui fut faite par le roi de ne plus prononcer à l'avenir dans les causes de religion, ni de juger les huguenots; et ce ne fut qu'après que la paix eut été publiée dans le royaume, que, ne pouvant résister seule contre tous, elle cessa de les poursuivre; mais elle ne se décida à recevoir dans son sein ceux

de ses membres interdits et soupçonnés d'hérésie, que lorsque des commissaires du roi vinrent eux-mêmes les installer.

Dans un pareil état de choses, une paix, quelque salutaire qu'elle soit, ne peut être durable ; aussi ne tarda-t-on pas à voir de nouveau se rallumer le feu de la guerre civile mal éteint. Les réformés voulurent enlever le roi de Fontainebleau, où il était avec sa mère; mais l'exécution de ce projet ayant manqué, le prince de Condé, chef de l'entreprise, en s'emparant de la ville d'Orléans, annonça à la France qu'il n'avait pris les armes que pour délivrer le roi qui était captif du triumvirat qui gouvernait le royaume, et auquel s'était joint le roi de Navarre.

Une nouvelle paix fut conclue entre les protestans et la cour (1), qui accorda à tout seigneur de fief relevant immédiatement de la couronne, le droit d'exercer sa religion dans ses fiefs, et aux seigneurs médiats dans leurs châteaux; enfin on permit même aux habitans des villes de professer leur culte dans les faubourgs. Le parlement de Toulouse se refusa de nouveau à enregistrer cette paix, et ne céda

(1) En 1563.

qu'à la sommation impérieuse du commissaire royal.

Ce fut dans l'année qui précéda celle-ci, qu'une ligue ou une association fut contractée dans Toulouse entre les cardinaux d'Armagnac et de Strossi, le maréchal Montluc et beaucoup d'autres seigneurs catholiques, pour le maintien de leur religion.

Il faut le dire, cette fureur implacable ne provenait pas seulement du parlement, et le peuple Toulousain, quoique mêlé d'un grand nombre de protestans, ne haïssait pas moins ces malheureux que cette assemblée elle-même. Funeste effet des dissensions publiques, lesquelles, comme un feu caché sous la cendre, se raniment plus violemment lorsqu'on les croit étouffées : le peuple alla jusqu'à murmurer d'une paix qui le réconciliait avec ses concitoyens, et osa même annoncer publiquement qu'il valait mieux changer de roi que de consentir à une telle paix. Des députés de Toulouse furent en conséquence envoyés à Paris, et obtinrent sans peine une nouvelle défense aux protestans d'exercer leur religion dans aucun lieu de la sénéchaussée de Toulouse.

Cependant le roi se rendit dans cette ville,

conduit par sa mère; il s'y rendit moins pour cicatriser les plaies de l'État que pour les rendre incurables peut-être. Il assista à une séance du parlement, et passa ensuite à Bayonne. C'est là que l'histoire accuse la reine de n'y être allée que pour voir le célèbre duc d'Albe, et d'y arrêter ensemble un plan de destruction entière des malheureux réformés.

Trois ans plus tard cette ville vit s'établir les juntes, et la ligue catholique fut désormais soutenue par de nouveaux auxiliaires encore plus actifs et plus intelligens.

LETTRE IX.

Suite de l'Histoire de Toulouse, pendant les guerres du protestantisme.

Au nombre des complots qui de toutes parts se tramaient alors en France, celui de Meaux ayant échoué, et le roi de France étant rentré dans Paris, le prince de Condé, qui avec Coligny était l'ame du parti protestant, ne tarda pas de courir de nouveau aux armes, et s'empressa d'envoyer dans les provinces, et notamment dans le Languedoc, des demandes de secours; et tel était le zèle, si non de Toulouse, dans laquelle le parlement avait réprimé le protestantisme par les supplices, mais celui des cités des environs, qu'elles ne tardèrent pas à envoyer huit mille hommes au prince.

Une telle contenance de la part des protestans nécessita bientôt une nouvelle paix, ou plutôt une nouvelle trève, et l'année 1568 vit rétablir l'édit de 1561, avec l'abolition de tous

les édits qui y portaient des restrictions. La réforme gagnait du terrain, malgré les supplices dont on punissait ses défenseurs, et l'on sait que si les persécutions font des martyrs, elles multiplient plutôt qu'elles ne diminuent le nombre de prosélytes de toutes les sectes quelles qu'elles soient.

Toulouse, livrée à une population dans laquelle les catholiques étaient parvenus à avoir une majorité qui leur était dévouée, ne vit qu'avec le même mécontentement qu'elle avait jadis manifesté, lorsqu'elle avait été contrainte de le recevoir, un édit qui la forçait à laisser les protestans célébrer en paix dans ses faubourgs leur culte simple et sans faste.

Ils envoyèrent à cet effet des députés à la cour, qui ne manqua pas d'accéder à leur demande, en défendant de nouveau aux réformés la célébration de leur culte dans les faubourgs de Toulouse.

De nouveaux événemens arrivèrent bientôt après; la plupart des villes du Languedoc où les huguenots étaient en force, refusèrent de se soumettre, et la paix dès-lors ne put être rétablie. La reine de Navarre et les princes se retirèrent dans La Rochelle; la guerre se ralluma de nouveau, et fournit aux Toulousains

une nouvelle occasion d'attaquer, proscrire et perdre leurs malheureux compatriotes que le fanatisme changeait à leurs yeux en ennemis. Les recherches, les persécutions recommencèrent dans cette ville, et les magistrats ne craignirent pas de commander, par des déclarations honteusement célèbres (1), l'arrestation de ceux qui professaient la réforme et le jugement de tous ceux qu'une heureuse fuite n'avait pu dérober à leurs coups.

Les réformés portèrent au-dehors l'épouvante parmi leurs ennemis ; ils eurent partout des succès dans le Languedoc. Enfin le roi commanda, par deux édits différens, de ne plus inquiéter tous ceux qui ne faisaient pas profession ouverte de la nouvelle religion, et autorisa les officiers publics qui la pratiquaient, à résigner leurs offices. Mais les capitouls, suivant l'exemple que le parlement leur avait tant de fois donné, refusèrent d'enregistrer les édits du roi, qui restèrent ainsi sans exécution.

Le grand Condé meurt ; et si Coligny, l'émule de ses talens comme de ses vertus, et surtout le grand Henri, à peine encore dans

(1) *Voyez* les délibérations du 18 et 19 février.

l'âge de l'adolescence, ne fussent demeurés pour soutenir les réformés, c'en était fait sans doute de leur parti; il succombait sous les coups de ses ennemis.

Les hostilités ne discontinuaient pas dans le Languedoc (1). Les Toulousains s'organisent en bataillon, se dirigeant sur les villes de Carla et de Beauvilliers, fidèles aux protestans; ils s'en emparent, et punissent par de sanglantes représailles les incursions qu'avaient faites plusieurs fois sur leur territoire les habitans de ces villes. Fiers de cette victoire sur leurs compatriotes, ils rentrent ensuite dans leurs murs.

Cependant la cour crut devoir envoyer dans Toulouse le maréchal d'Anville, qui fut nommé gouverneur du Languedoc, pour tâcher d'arrêter les rebelles et d'éloigner le théâtre de la guerre de cette ville, dont la prise était des plus importantes pour les protestans. Ce général à peine arrivé dans Toulouse, se met à la tête de quelques troupes, va s'emparer de plusieurs places au pouvoir des ennemis, passe sans pitié leurs habitans au fil de l'épée, et, se bornant à cet exploit, est obligé de partir pour

(1) En 1569.

se rendre auprès du roi, qui l'envoie dans les Pays-Bas.

Privée de son gouverneur, Toulouse restait affaiblie par l'absence de son chef. Cette circonstance ne pouvait qu'être saisie par un ennemi actif. Coligny qui, bien qu'il fût déjà sous le poids des ans, n'en conservait pas moins toute l'activité et le feu de la jeunesse, s'efforce alors de venger sur cette ville les maux qu'elle a faits à son parti, et de le fortifier par sa conquête.

Mais il avait lui-même trop peu de monde pour entreprendre une telle victoire. Toulouse était depuis long-temps le centre du parti des catholiques dans le Midi; son parlement était le fléau des réformés : quelle douleur de ne pas la réduire! Coligny était un héros, mais c'était un homme échauffé du feu sanguinaire des partis. Il ne peut attaquer Toulouse, mais il allume de toutes parts autour de cette ville les torches de l'incendie; et tandis que la flamme dévore les moissons, l'épée est la faux impie qui abat ceux qui les ont fait croître. Ce héros, plus tard, devait être à son tour injustement sacrifié par ses concitoyens. Saisis du même vertige, les réformés poursuivent leurs sanglantes exécutions; ils s'emparent de la ville

de Carmaing, et répandent de toutes parts la mort et l'épouvante.

Ces désastres ne cessèrent qu'à la promulgation du nouvel édit de Paris signé à Saint-Germain (1), et qui est l'un des plus remarquables de ces temps d'horreurs et de désastres. Il porte que les huguenots auront deux villes ou faubourgs pour exercer librement leur religion dans chaque province; qu'ils auront le droit de récuser un certain nombre de juges devant les tribunaux et devant tous les parlemens, avec évocation générale de celui de Toulouse; le droit d'exercer toutes charges et offices, etc.: et on leur laissait pour garant de l'exécution de ces conditions les villes de Montauban et de La Rochelle.

Cette fois le parlement de Toulouse enregistra l'édit pacificateur, mais joignit cependant un considérant à son arrêté, que de nouvelles représentations seraient faites au roi, afin d'obtenir la défense d'exercer la nouvelle religion dans Toulouse, ses faubourgs et ses environs.

Je suis loin d'être aussi sensible que ce grand poëte qui avait (disent les auteurs de sa vie)

(1) Le 15 d'août 1570.

une sorte de fièvre périodique chaque soir de l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, journée qui, comme on le sait, souilla non-seulement les pages de l'histoire de la France, mais celle de l'humanité entière, qui proteste hautement contre de tels actes de férocité ; j'avoue cependant, que prêt à vous parler de cette scène de carnage, j'ai peine à retenir l'indignation mêlée à la douleur que j'éprouve. Je touche, en parcourant les vieilles archives de Toulouse, à l'époque à jamais déplorable de cet événement horrible ; et comme il se rattache nécessairement à la conduite des autorités de cette ville qui y prirent une grande part ; je suis, quoique malgré moi, obligé de le rappeler ici. Mais je ne mettrai pas sous vos yeux un tableau trop fait pour attrister, et que ne peuvent oublier tous ceux qui ont lu l'histoire de la France : d'ailleurs il m'écarterait trop de mon sujet.

Mais ce que je n'omettrai point, c'est l'effet que produisit cette fatale journée dans la fanatique Toulouse, trop digne alors de seconder les fureurs de ceux qui l'avaient ordonnée. Elle fut annoncée aux capitouls par une lettre du fameux Joyeuse : il leur disait d'abord que la paix ne devait point être troublée, mais que

Cependant ils devaient promptement se mettre sur leurs gardes; ce qui n'éveilla que trop la haine des catholiques à peine assoupie, ou plutôt ce qui leur donna un nouvel élan et plus d'ardeur.

Je ne crois rien de plus propre à peindre les funestes effets des résolutions que prirent ces furieux, que de rapporter ici textuellement la narration d'un écrivain contemporain, auquel les historiens ne contestent aucun des faits qu'il cite, si ce n'est les couleurs trop fortes dont il a chargé le portrait du président. Du reste, ce récit joint la plus scrupuleuse fidélité à cette naïveté de style qu'avait alors la langue française, également expressive dans la douleur comme dans le plaisir, et qui ne parut pas moins propre à la discussion dans les savans écrits que Montaigne et Bodin préparaient alors, qu'elle ne s'était déjà montrée douce et gracieuse dans les poésies de Villon et de Marot. C'est à tous ces titres que je pense qu'il n'est rien de plus convenable que de mettre sous vos yeux ce document vraiment précieux de la plus triste comme de la plus véridique histoire; et comme les hommes sont loin de changer, quelles que soient les bannières sous lesquelles ils marchent, et toutes les fois que

des passions haineuses et sanguinaires les enflamment, vous croirez parcourir, en le lisant, ces récits affreux de 1793, lorsque des assassins égorgèrent publiquement dans Paris les victimes infortunées des journées fatales de septembre. Cette capitale est-elle donc condamnée à de pareils spectacles, même dans les siècles les plus éclairés!

« En ces temps, les catholiques de Toulouse » firent aussi un grand massacre de ceux de la » religion. Les choses s'y passerent comme » s'ensuit. Le dimanche, huitieme jour après le » massacre de Paris, sur les huit heures du matin, les principaux catholiques eurent avertissement de ce qui s'étoit passé, et letires du » conseil secret touchant ce qu'ils avoient à » faire. Cela fait, ils s'assemblent, et au sortir de » ce conseil font fermer les grandes portes, » ne laissant que les petites ouvertes, esquelles » ils commirent gens propres. Incontinent » le bruit court par la ville que les seigneurs » et gentilshommes avoient été saccagez dans » Paris. Ce qu'étant rapporté à ceux de la » religion dudit Toulouse, qui estoient sortis » de la ville dès cinq heures du matin pour » aller au prêche de Castanet; les uns furent » d'avis de se retirer ailleurs, les autres, de

» retourner dans la ville donner ordre à
» leurs affaires. Quant à ceux qui estoient si
» mal avisez, on les laissoit entrer paisible-
» ment en telle sorte qu'on retenoit leurs épées
» et dagues à la porte. Sur le soir, les corps
» de garde furent posez en divers endroits.
» Mais d'autant que plusieurs conseillers de la
» religion estoient hors, afin de les attraper,
» on ne garda pas les portes si soigneusement
» le lendemain, ains entroit et sortoit qui
» vouloit sans estre aucunement enquis. Cela
» estoit fait pour attirer aussi les autres simples
» gens errans par les champs, et pour sur-
» prendre les villes circonvoisines qui sont de la
» religion. Le premier président, nommé Daffis,
» homme caut et inhumain, même à l'endroit de
» ses propres enfans, qu'il ne peut voir ne
» sentir, manda aux conseillers absens que
» sous sa parole ils s'en vinssent, et que leur
» absence ne servoit qu'à émouvoir les habi-
» tans dudit Toulouse. Qu'il estoit bien vray
» qu'on avoit massacré à Paris; mais ce n'es-
» toient que querelles particulières, et que
» pour cela le roy n'entendoit point rompre
» son édit de pacification. Aucuns se laisserent
» persuader et s'en retournerent. Les autres
» flairans le danger, ne laisserent de se

» sauver, comme à Montauban, Puylaurens,
» Réalmont et ailleurs. Le mardy, pour rete-
» nir ceux qui estoient dans la ville et attirer
» les autres estans dehors, le parlement fit
» publier à son de trompe quelque forme de
» volonté du roy, par laquelle défenses es-
» toient faites de ne molester en rien ceux de
» la religion, ains de les favoriser. A cette pro-
» clamation estoient les présidens, le sénéchal,
» les capitouls, le viguier et autres, accom-
» pagnez de leur guet avec armes. Cela mit en
» soupçon plusieurs desdits de la religion,
» spécialement les conseillers, qui dès lors se
» transporterent pardevers le premier prési-
» dent pour savoir à quoi tendoient telles
» façons de faire. Il leur répondit que c'estoit
» seulement pour empêcher l'émotion du peu-
» ple. Or voyant que leur pipée ne pourroit
» attraper les oiseaux échappez, ils se déchar-
» gerent sur ceux qui estoient en leur puis-
» sance. Ainsi donc le mecredy, jour suivant,
» sur les dix heures du matin, ayans divisé
» leurs sergens par troupes et ez quartiers,
» ils les firent entrer ès maisons desdits de la
» religion, qui furent emprisonnez en divers
» couvens et prisons de la ville : ce qui fut fait
» par tout le mecredy. La garde fut redoublée

» aux portes, et un du parlement, avec quelque
» marchand catholique, députez pour com-
» mander en chacune des portes, pour re-
» connoître tous ceux qui sortiroient et rete-
» nir les fuyans. Commandement fut fait aussi
» à toute personne de deceler ceux de ladite
» religion qu'on sauroit estre cachez, à peine
» d'en répondre. Au moyen de quoy plusieurs
» estans découverts, furent constituez prison-
» niers. Entre iceux estoient cinq ou six con-
» seillers, hommes doctes et notables, lesquels
» consoloient les autres. Or ils demeurerent
» ainsi arrêtez l'espace de trois semaines. Ce-
» pendant les catholiques faisoient entreprises
» sur les villes circonvoisines, firent surprendre
» Castres, où il y eut quelques gens de la re-
» ligion tuez. Les autres ayant fait quelque
» résistance, se sauverent.

» Les trois semaines expirées, ils mirent
» tous ces prisonniers ensemble dans la Con-
» ciergerie; en quoy on commença à con-
» noître leur intention : car ils n'avoient dif-
» féré que pour amples mandemens de Paris,
» qui leur furent aussi apportés par leurs dé-
» putez, nommez Delpech et Madron, riches
» bourgeois de la ville, lesquels exhiberent le
» commandement de par le roy, que si le

» massacre n'estoit encore fait, ils ne diffé-
» rassent plus longuement de mettre à exécu-
» tion sa volonté. A quoi ils furent prompts.
» Et un samedi matin, avant soleil levé,
» quelques écoliers, batteurs de pavé, et
» autres garnemens, au nombre de sept ou
» huit, armez de haches et coutelas, entrerent
» dans ladite conciergerie, et faisans descen-
» dre ces pauvres prisonniers les uns après les
» autres, les massacrerent au pied des degrez
» d'icelle conciergerie, sans leur donner au-
» cun loisir de parler, ny moins prier Dieu.
» On tient qu'ils massacrerent jusques au nom-
» bre de trois cens (1). Aprés les avoir pillez et
» dépouillez de leurs accoûtremens, ils les es-
» tendirent sur la place tous nuds, leur ôtant
» même la chemise, et leur laissant pour
» toute couverture une feuille de papier à

(1) De Thou n'en porte le nombre qu'à deux cents, parmi lesquels il nomme le fameux Ganelon, trois conseillers, quelques officiers du sénéchal et plusieurs notables bourgeois. Mais d'après les renseignemens que j'ai puisés à Toulouse même, dans les meilleures sources, le massacre a été en effet de trois cents personnes; il paraît qu'il n'y eut que deux conseillers du parlement de tués; l'un d'eux était Coras, un des hommes les plus savans et des plus probes qui aient existé.

» chacun d'eux sur leurs parties honteuses. Ils » les laisserent en vue de tous l'espace de deux » jours entiers, pendant lesquels on cava de » grandes fosses en l'archevêché dudit Tou- » louse, où les corps cruellement mutilez, » furent jetés l'un sur l'autre ainsi nuds. Quant » aux conseillers prisonniers, après avoir esté » massacrez, ils furent pendus avec leurs ro- » bes longues, au grand orme qui est en la » cour du Palais ; et cependant les maisons » desdits de la religion furent saccagées et » pillées. »

Telles furent les scènes sanglantes qui se passèrent dans Toulouse aussitôt qu'on y eut appris les événemens, plus terribles encore, arrivés dans Paris, et les suites funestes de la journée de la Saint-Barthélemy; mais comme la fureur enfante la fureur, et que le sang demande du sang, je dois joindre au récit de ces terribles scènes celui des crimes qu'elles occasionèrent dans tout le Languedoc (1).

(1) Ayant dans ma collection une lettre autographe de Charles IX, qui a rapport à ces événemens, je crois que mes lecteurs me sauront gré de leur en donner une fidèle copie.

« Mon cousin, j'ay seu la conduitte dont vous avez faict zele et fidelite pour mon service, dont je vous scay

Lorsque les protestans eurent appris quel sort la cour leur avait réservé, et qu'à peine sauvés d'un péril ils tombaient dans un autre, qu'enfin leur existence ne leur parut qu'une succession de malheurs et de piéges, ces infortunés ne balancèrent pas à courir aux armes; mourir en se défendant avec courage contre des assassins, étant en effet de tous les partis le plus utile et le plus juste, puisqu'il offre des chances de succès. La cour arma de son côté. Joyeuse, qui était mis à la tête du gouvernement du Languedoc, imitant son exemple, et rassemblant, en grande hâte, les

---

fort bon gre et temoigne bien volontiers mon contentement de tout ce quy a este faict et faictes encore présentement pour le salut de notre saincte religion de mesme qua celuy de lestat en quoi je veulx vous asseurer je seray recognoissant au temps de paix et de bon cœur et sur ce mon cousin je prie le Dieu des armées qu'il vous ayt en sa saincte garde. Paris ce premier jour de septembre. *Signé* CHARLES.

P. S. Mon cousin je vous fays commandement de tenir bon contre tout huguenot que je voudrois que vous traiteriez sans quartier. »

L'adresse de cette lettre était ainsi conçue :

« Mon cousin, Monsieur de ...rdes, chevalier de l'ordre du roy, lieutenant et gouverneur pour sa majesté en Dauphiné. »

catholiques sous l'étendard royal, les organisa dans Toulouse; et cette ville si différente de celle dont les généreux gouverneurs n'avaient pas voulu souiller leurs mains du sang de leurs compatriotes, fut, dès cet instant, punie de ses propres fureurs. Elle fut imposée d'une somme énorme qui devait servir à faire de nouveau la guerre aux huguenots; elle ne fut pas seulement épuisée d'hommes, mais d'argent: objet plus précieux aux yeux de certaines gens, que le sang humain ne l'est lui-même.

Vous remarquerez ici un de ces traits qui ne sauraient échapper à l'œil de ceux qui, comme vous, lisent avec fruit l'histoire; c'est que malgré le discrédit dans lequel était tombée la cause infortunée des protestans, sur lesquels on courait comme sur des bêtes fauves, dans tout le royaume, aucun catholique ne voulut acheter dans le Languedoc même, leurs biens mis en vente par ordre de la cour, tant cette vente paraissait au fond injuste dans son principe et funeste dans ses conséquences, et tant on redoutait les protestans qui vivaient encore en nombre considérable. D'ailleurs la cour leur avait deux fois rendu ces biens qu'elle avait déjà deux fois confisqués; et la confiance ne peut marcher avec la crainte.

Le maréchal d'Anville, dont j'ai parlé plus haut, commandait l'armée de Joyeuse. Revenu en Languedoc, où il ne s'était signalé que par des fureurs, et avait manifesté toute sa nullité, il semblait n'y reparaître que pour y rappeler les unes et faire de nouveau preuve de l'autre. C'est au siége de la petite ville de Tommiers qu'il borna ses exploits; et ce ne fut qu'après la prise de cette place, qui exigea toute la campagne, et qui n'était importante ni pour l'un ni pour l'autre parti, qu'il fit rentrer ses troupes en quartier d'hiver (1).

Mais la guerre civile dirigeait son orage de sang sur La Rochelle, boulevard de la réforme. Je ne la suivrai point, aussi heureux d'éviter cette fois ses traces, que j'ai été douloureusement affecté lorsqu'il m'a fallu les parcourir et les signaler. Je ne m'écarte point de Toulouse où une nouvelle paix me ramène, paix dont je dois vous faire connaître les principales clauses surtout en ce qui concerne la ville de Toulouse elle-même.

Un de ces articles porte que les sujets du roi qui sont de religion diverse, seront jugés en première instance par l'autorité des

(1) En 1573.

bailliages et des sénéchaussées, et, en cas d'appel, dans tout parlement, excepté celui de Toulouse pour la ville de Montauban. Enfin, un autre article montre que Toulouse rivalisait de zèle et de fanatisme avec Paris même, qui venait de voir ses rues et ses places publiques teintes de sang. Cet article dit positivement que ni l'une ni l'autre de ces deux villes ne seront comprises dans le nombre de celles qui recevront des otages que donneront les protestans, comme garans de leur tranquillité; et cette restriction n'est manifestement établie qu'à cause de la crainte où la cour était qu'ils n'y fussent égorgés sans besoin comme sans pitié.

Ce qui faisait voir surtout combien les efforts qu'on faisait pour étouffer le droit inaliénable de l'homme à la liberté de conscience, c'est que, comme vous l'avez déjà vu, tout persécutés qu'étaient les réformés, ils se multipliaient, et rappelaient à la fois par leur ferveur, leur nombre et leurs martyrs, les chrétiens du berceau de la primitive Eglise. Ils devinrent puissans de nouveau; et lorsque le duc d'Anjou partit pour la Pologne, dont le trône lui était déféré, voyant un de leurs plus puissans ennemis éloigné, ils ne tardèrent pas à se préparer à une nouvelle guerre, et recom-

mencèrent les hostilités. Maîtres de plusieurs places dans le Languedoc, ils resserrèrent Toulouse, elle-même qui n'était pas sans appréhension de tomber entre leurs mains. Aussitôt le parlement et le gouverneur prirent toutes les mesures pour neutraliser leurs efforts.

Dans ces temps malheureux, comme dans tous ceux où l'on fait une guerre acharnée, on sait que frapper son ennemi d'autant de maux qu'il est possible, est la cruelle science des hommes. Si les protestans ne purent s'emparer de Toulouse, ils lui causèrent du moins des dépenses telles que la cour crut devoir l'en dédommager par la remise de toutes les sommes imposées par les états. Malgré cet acte de bienfaisance du roi envers la ville, la guerre continuant toujours, sa défense demanda de nouveaux sacrifices tant en hommes qu'en argent; et elle dut s'y soumettre pour ne pas tomber entre les mains de ses plus redoutables ennemis.

Enfin Charles IX, auteur ou complice de l'affreux massacre où il se dégrada lui-même au point d'y figurer, mourut; et vous savez qu'il périt d'une maladie épouvantable, et qui rappelait ses erreurs et ses crimes. Son sang, qui semblait s'irriter de couler dans

ses veines, s'extravasa et jaillit de tous ses pores. On eût dit qu'à défaut de la justice des hommes, à laquelle les rois ne sont pas soumis, celle de Dieu, proportionnant la peine au délit, le frappait elle-même par la voix des remords. Depuis la Saint-Barthélemy, un vautour caché mais réel ne cessait de le livrer à de secrètes tortures. Ce n'est certainement point ici le lieu de s'étendre sur un trépas aussi funeste qu'exemplaire; mais de même qu'on accorde avec délice une larme aux mânes des amis de l'humanité, de même on accompagne ceux de ses bourreaux du mépris et de la haine que leurs actions cruelles leur ont mérités.

La mère de ce prince, que l'histoire accuse de l'avoir livré au fanatisme, devint régente du royaume, jusqu'à ce que Henri III, digne successeur de Charles, qui le surpassa en faiblesse et l'égala dans plus d'un forfait, monta sur le trône, et fut solennellement reconnu dans Toulouse.

Cette ville ne cessait d'être livrée aux discordes intestines, aux agitations des partis, aux déchiremens de la guerre civile. Les visites domiciliaires, même au sein des nuits, y étaient alors exécutées, afin de parvenir à

s'emparer de tous les protestans échappés à l'épée des combats ou au poignard des bourreaux; et on les livrait aux mains de l'autorité aussitôt qu'ils étaient saisis.

C'est alors que le maréchal d'Anville, imitant ces hommes qui changent de parti avec autant de facilité que d'autres restent fidèles à celui qu'ils ont embrassé, se mit à la tête de celui qu'on appela du nom de politique; parti parasite, exubérant, et dont l'existence présageait celui qui, plus tard, bouleversa la France; en marchant sous les bannières de la fronde; car il se composait de gens mécontens, c'est-à-dire d'hommes auxquels les excès de tous les partis sont également odieux. Le maréchal s'empara de Montpellier, de Pézénas, d'Aigues-Mortes, de Saint-Gilles. Mais les exploits les plus beaux sont coupables, lorsqu'ils ne sont pas commandés par une autorité légitime. Henri III, à peine assis sur le trône de ses ancêtres, ôta à ce guerrier, remuant et ambitieux, le gouvernement, et le déclara coupable de lèse-majesté.

Mais avant de se soumettre, d'Anville osa assembler les états du Languedoc dans Montpellier, et il invita les capitouls de Toulouse à s'y rendre.

Si l'on déplore les rigueurs sanglantes que cette ville exerça sur les réformés, et l'esprit acerbe et rénitent de son parlement, on doit rendre justice à la fidélité qu'elle montra surtout dans les circonstances critiques où elle se trouvait. Le premier devoir d'un historien, comme celui d'un juge, est d'être impartial, équitable : je dois donc observer ici que les magistrats toulousains ne balancèrent pas à désobéir formellement au maréchal; ils déclarèrent solennellement qu'ils ne reconnaissaient pas des états convoqués par des rebelles, et qu'ils n'y enverraient point de députés. Les autres villes catholiques du Languedoc imitèrent Toulouse ; Henri III cassa ces prétendus États, et convoqua les véritables États de la province dans Avignon, en annonçant qu'il les présiderait lui-même (1). Cette assemblée souscrivit avec joie à la levée des impôts nécessaires pour arracher le nouveau monarque à la situation pénible dans laquelle tous les deux se trouvaient; et, comme dans ces temps la voix de la vengeance parlait encore plus haut que celle de la concorde et

(1) En 1574.

de l'humanité, cet argent fut accordé avec d'autant plus de satisfaction qu'il devait servir à armer, contre les protestans les catholiques acharnés à leur perte.

LETTRE X.

Suite.

La France a malheureusement été presque toujours et en tout temps le séjour favori des partis, et le pays de prédilection des factions; et comme les factions et les partis amènent immanquablement des révolutions, il s'ensuit qu'il n'y a pas dans l'Europe d'État plus sujet que le royaume de France, à être agité par les tempêtes de la politique. Turbulent lorsque le pays ne contenait que des Gaulois, comment cet État serait-il devenu paisible sous les Francs, qui, vainqueurs de ce pays, se mêlèrent et se confondirent avec ses habitans; c'était une chose impossible : dès cette époque, le caractère national resta ce qu'il était, c'est-à-dire extrêmement passionné et mobile.

Rien n'appuie plus cette observation que les fureurs que l'esprit de la ligue engendra dans Toulouse. Si celui des factions a troublé si long temps la France, c'est principalement aux

époques funestes où il causa la mort de deux de ses monarques les plus célèbres, l'un par ses vices l'autre par ses vertus.

Chez un peuple dont le territoire étendu se prolonge du midi au nord, on ne doit pas s'étonner que les provinces qu'il possède dans le premier de ces climats, deviennent nécessairement le foyer de l'agitation et du tumulte, toutes les fois qu'il y a du désordre dans l'État; et si nous n'avons cessé de voir Toulouse troublée par les dissensions qu'entraînent avec elles les opinions religieuses mises en contact les unes avec les autres, à quel degré malheureux de violence, un parti tel que celui de la ligue (le plus extrême qui ait existé), ne devait-il pas s'élever avec de pareils élémens? L'événement justifia bientôt la présomption que devaient naturellement faire naître les fureurs exercées autrefois dans cette ville, lors de la guerre des Albigeois. Le parlement de Toulouse ne tarda pas à se joindre à celui de Paris, non-seulement dans leur haine commune pour le calvinisme, mais dans celle que ces assemblées manifestèrent toutes deux contre deux de leurs rois légitimes.

Le premier acte que fit le parlement de

Toulouse, fut l'enregistrement de l'édit appelé si improprement de la Réunion, et rendu par Henri III (1), par lequel ce monarque entièrement livré aux catholiques, révoquait les édits de pacification faits en faveur des religionnaires; il voulait qu'il n'y eût plus désormais dans l'État que la religion catholique, apostolique et romaine. Tel était l'esprit de parti qui animait ce parlement, qu'il mit autant d'empressement à enregistrer cette loi impolitique, qu'il s'était obstinément refusé à reconnaître celles qui étaient en faveur des calvinistes.

Cet édit qui, au lieu de réunir les Français, devait nécessairement les diviser et amener la longue et sanglante guerre qui en fut la suite, causa la destruction de plus d'une ville du Languedoc; désastre qui se joignit à la peste qui ravageait de nouveau Toulouse, et mit le comble aux maux de cette province.

Mais ce qui affligea le plus ses habitans, ce furent les victoires que remportèrent les calvinistes sur les catholiques (2). Les premiers, forts de l'appui d'une armée qui leur fut en-

(1) En juillet 1585.

(2) En 1587.

voyée par les princes protestans de l'Allemagne, que commandait le jeune Henri qui débutait alors sur l'héroïque théâtre où il montra tant de valeur et de gloire, furent plusieurs fois vainqueurs de leurs ennemis, principalement dans les champs de Coutras, devenus si célèbres depuis. Le combat d'Anneau qui eut lieu l'année suivante, put seul consoler les catholiques de cette journée, et le duc de Guise devint le vengeur et le héros de Toulouse, comme il l'était de Paris, sa rivale pour le fanatisme. On tint, dans la première de ces villes, une assemblée de diocèse, dans laquelle on *octroya* (c'est le nom dont les historiens se sont servis) trente-six mille livres tournois au roi, pour l'entretien de la guerre; bientôt la sénéchaussée envoya deux des plus fougueux ligueurs en députation aux trop fameux états de Blois, où les deux Guise reçurent le châtiment dû à leur audace. A peine Toulouse apprit que le Balafré avait péri, qu'il y fut révéré comme un martyr, et Henri III proclamé du nom de tyran. Des prêtres audacieux se servirent du moyen de la prédication pour soulever toutes les tempêtes, et on vit se former dans son sein un parti régulier de ligueurs, dont les chefs surpassèrent en nombre comme en

fureur ceux de la capitale (1) : ils furent nommés les vengeurs des Guise et de la religion.

C'est alors qu'on vit un de ces événemens qui servent d'exemple, aussi rares qu'ils sont propres à imprimer un grand caractère de moralité à l'histoire, pour l'instruction des peuples et de ceux qui les gouvernent, si les uns et les autres savaient en profiter. Le premier président du parlement de Toulouse fut l'une des premières victimes de la fureur à laquelle se livrèrent les ligueurs toulousains : il périt massacré par le peuple. Quatre autres furieux étranglèrent, après ce meurtre, Daffis, autre parlementaire illustre, dévoué au roi, comme le président Duranti, et qui comme lui scella de son sang son attachement à la cause de ses princes, que Rome et l'Espagne perdirent par leur ambition et leurs sourdes et sanglantes intrigues.

A ces meurtres affreux succédèrent des chants de joie, et même un *Te Deum* célébré en mémoire de l'assassinat commis sur le roi, par Jacques-Clément, et en honneur de l'élévation au trône, du cardinal de Bourbon, oncle du Grand Henri.

---

(1) Ils étaient seize dans Paris, ils furent dix-huit dans Toulouse. *Voyez* Lafaille.

Quelques jours après, un des Joyeuse envoyé comme gouverneur de Toulouse, en est chassé par les prêtres au son du tocsin, parce qu'il était un des partisans du roi décédé; et l'évêque de Comminges lui-même qui se trouvait dans cette ville, marcha, portant d'une main le crucifix, et de l'autre un poignard, à la tête du peuple pour le forcer à la retraite. Ces événemens allumèrent les torches de la guerre civile dans tout le Languedoc, et servirent à former dans Toulouse même une conjuration qui avait pour but l'assassinat de tous les membres du parlement. Cette compagnie, tout ennemie qu'elle était des calvinistes, ne l'était pas de la royauté, et ne partageait pas dès-lors les excès des ligueurs. Le jour auquel elle devait succomber sous les poignards était fixé (1), mais comme tant d'autres cette conspiration fut découverte par un des conspirateurs même; elle se changea en une guerre ouverte entre le peuple et ses magistrats; ceux-ci furent vainqueurs, et les meneurs vinrent la corde au cou implorer leur clémence.

Deux siècles avant la tenue de l'assemblée

(1) Le 7 septembre 1590.

la plus révolutionnaire que la France ait eue (1), les états-généraux se tinrent à Paris, pour lui donner un nouveau roi ; et comme le cardinal de Bourbon était mort, la couronne devait passer sur le front du duc de Mayenne. Mais les ligueurs eux-mêmes éprouvèrent de la répugnance à ce changement criminel de dynastie, bien qu'il fût vivement appuyé par la cour de Rome. Des députés furent envoyés dans la capitale pour prononcer avec leurs collègues, dans ce cas embarrassant, lorsque la sagesse de Henri rompit tous ces projets coupables, par l'abjuration solennelle qu'il fit du calvinisme à Saint-Denis, dans le temple même où reposaient les restes de ses ancêtres. Mais à peine la nouvelle en fut-elle arrivée dans Toulouse, qu'elle y causa une consternation générale, au lieu d'y apporter la consolation et la joie. Les habitans s'y montrèrent plus acharnés et plus fougueux encore que ceux de Paris même, où les ligueurs protestèrent contre la proclamation du souverain légitime. Et c'est dans le pays voisin de celui qui l'a vu naître, et tout près de son berceau, que ses propres

(1) En 1593.

concitoyens se refusèrent au joug glorieux et bienfaisant de Henri IV !

Malgré tout ce que l'on sait de la fureur de l'esprit de parti et de l'aveuglement dans lequel il jette les hommes, malgré le vertige sanglant dont il les égare, l'on a de la peine à croire à de pareils crimes ou de pareilles erreurs ; mais le motif du refus des Toulousains était spécieux s'il n'était légitime : ils alléguaient la bulle du pape contre Henri, laquelle n'avait pas été levée par son successeur ; et c'était à la fin du seizième siècle que la France était encore courbée sous un tel despotisme étranger !

Il faut le dire, ce n'était point autant le parlement de Toulouse qui entretenait alors la ville dans la plus insensée comme la plus coupable révolte ; l'esprit de la ligue ne s'y était pas moins refroidi qu'ailleurs, mais c'étaient surtout les prêtres, qui osaient s'opposer au triomphe du vainqueur. Au combat d'Ivry qui acheva de lui frayer le chemin du trône, un cordelier nommé Maurel, ligueur fougueux autant qu'aucun de ceux qui ensanglantèrent Paris, courant un crucifix à la main et criant *Vive la Ligue !* vint dans Toulouse y soulever le peuple qui est ignorant et toujours

crédule. Joyeuse, de son côté, fit agir ses soldats et s'empara de toutes les portes et de l'Hôtel-de-Ville. Le plus grand nombre des membres du parlement s'enfuirent, et les maisons de la plupart d'entre eux furent pillées. Ils se retirèrent dans la ville de Castel-Sarrasin, où ils s'assemblèrent et rendirent des arrêts au nom du souverain légitime. Joyeuse courut les y attaquer, et rallumer les brandons de la guerre civile. En vain Grégoire a-t-il absous de son excommunication le meilleur des princes, et le duc de Mayenne lui-même a-t-il signé une trève avec le grand roi; Toulouse seule résiste à tous les témoignages de paix, n'ayant pour complice de sa criminelle et audacieuse révolte, que les villes d'Alby, de Lavaur et de Castelnaudary, lorsqu'enfin le fameux édit de Folembrai, château royal situé en Picardie où Henri l'avait signé, parvient dans cette ville et y ramène la tranquillité et la paix. Cet édit accorde une amnistie générale à ses habitans; il est à la fois le garant de la prudence, de la sagesse et de la clémence du Titus des Français, et c'est à cette loi bienfaisante qu'ils doivent la cessation des maux qu'endurait depuis si long-temps la plus belle province du royaume, et le retour de l'harmonie entre les

Languedociens et leur prince légitime (1).

Reposez-vous avec moi, ma chère cousine, sur une idée éminemment consolante, c'est que par une compensation aussi douce qu'elle est nécessaire, quand les peuples ont beaucoup souffert, il vient enfin un temps, où, s'ils ne goûtent entièrement le bonheur, du moins ne sont-ils pas aussi malheureux : pareils à ces hommes qui, long-temps infortunés, goûtent enfin quelques momens de calme, grâces à l'heureuse inconstance du sort qui semble s'être lassé de persécuter.

Depuis le temps de la ligue jusqu'à la révolution, non-seulement le parlement de Toulouse, mais cette intéressante cité, se livrèrent à la douce sécurité d'un repos tardif mais assuré. En vain la fronde, qui n'était que l'agonie de la féodalité expirante en France, s'agite dans la Guienne, qui devient pour les frondeurs ce que le Languedoc a été pour la ligue; tels qu'un roc que les flots de la mer s'efforcent d'ébranler, les Toulousains, éclairés par l'expérience du malheur, de tous les conseillers le plus salutaire, restent fidèles, ainsi que le parlement, à l'autorité royale, et si des

(1) En 1596

dissentimens ont pu l'en éloigner, ils n'ont été que ceux qui soulèvent le plus les peuples, les opinions religieuses.

Cependant le parlement conserva, malgré l'esprit de tolérance qui succéda si heureusement en Europe à l'établissement légal du calvinisme et à la liberté de conscience, cette sévérité, ce rigorisme effrayant qu'il n'avait que trop déployé, et il eut bientôt occasion de les manifester dans une procédure aussi honteuse pour sa mémoire qu'elle fut célèbre en France. Vous connaissez comme moi cet affreux procès, ouvrage du fanatisme et de la barbarie expirante.

Si j'ai rappelé les rigueurs de l'intolérance à l'égard des peuples, ne pas parler de celles qu'elle a causées à l'une de ses plus innocentes victimes, serait négliger le plus saint des devoirs, et c'est par le récit du procès, des tortures et de l'assassinat légal d'un infortuné accusé d'un crime presque inconnu chez les hommes, que je dois terminer cette lettre.

Parmi les protestans qui habitaient Toulouse, au milieu du siècle passé, malgré les persécutions qui n'avaient cessé d'assaillir leurs ancêtres pendant les massacres des Cévennes, les dragonnades, les exécutions sanglantes de

Mérindol et de Cabrières, et l'impolitique révocation de l'édit de Nantes, il en était un qui, tranquille, cultivait en paix de tous les arts le plus utile, celui du commerce. Jamais dans le cours de sa longue carrière, car il avait déjà atteint sa soixante-quatrième année, cet homme n'avait donné à l'autorité aucun motif d'exercer à son égard aucune rigueur, aucune surveillance même, et ses jours ne s'écoulaient pas moins tranquillement au sein de sa nombreuse famille, qu'ils lui étaient utiles; quand tout-à-coup Toulouse retentit du récit d'un de ces forfaits qui affligent tout un peuple, la nature ne le repoussant pas moins que les lois ne le punissent : on prétend qu'un fils a été assassiné par son père lui-même; et ce fils est précisément celui de ce négociant; et son père ne l'a immolé, ajoute la renommée, que parce qu'il penchait vers le catholicisme qu'il voulait embrasser, et que même il professait secrètement. Que l'on juge de l'effet d'un tel bruit, dans une ville encore brûlante du feu des dissensions religieuses, feu caché sous la cendre qu'une seule étincelle pouvait rallumer.

A cette nouvelle, l'autorité, loin de la dépouiller de tout ce qu'elle peut avoir d'erroné, de vague et de peu fondé, s'arme de toute la

rigueur des lois. Calas, c'est le nom du vieillard protestant, est sur-le-champ arrêté, chargé de fers et jeté dans les cachots ; on arrête avec lui un autre de ses fils et sa femme, sa servante et jusqu'au fils d'un avocat de Toulouse, qui, connaissant sa vertu, déclare qu'il est innocent et qu'il vient le défendre : enfin à la sévérité que les magistrats déploient, on dirait qu'ils veulent surpasser le tribunal de l'inquisition dans son zèle farouche, comme dans ses rigueurs implacables.

Ces terribles préliminaires exécutés, Calas est conduit devant le parlement. A juger de la dignité d'un tel tribunal, de ses lumières et de son intégrité, il n'est personne qui pense qu'il puisse condamner le prévenu, sans la preuve de témoins oculaires de l'infanticide dont on l'accuse, sans ces preuves appelées *de visu*, toujours indispensables dans toute procédure criminelle, et qui le deviennent davantage dans celle-ci ; mais on se trompe si l'on suppose cette équité dans des hommes qui ne cherchent pas plus à éclaircir le fait en lui-même qu'à suivre ces formes, dont Thémis veut qu'on protége tout accusé, quel qu'il soit (1). Des

(1) La preuve du vague des dépositions et de la fu-

présomptions qui ne formeraient pas même de semi-preuves, ou des soupçons confus et toujours vagues, voilà quels sont les témoins à charge de Calas; un peuple furieux et aveugle est seul, son accusateur, ses juges sont ses bourreaux, et ses vertus, dont on ne veut pas entendre la voix, protestent en vain de son innocence, et contre un crime que Solon aurait encore moins voulu mentionner dans son code que le parricide.

---

reur aveugle des témoins se trouve dans la procédure elle-même : les témoins, et en grand nombre, déposent que le jour de la mort de Calas le fils, vers *les neuf heures et trois quarts du soir*, ils entendirent crier : On m'assassine! et appeler du secours en demandant grâce à son père. Mais le cadavre fut livré aux chirurgiens avant dix heures; il résulte de leur rapport, d'abord que Calas n'avait pas, comme on le croyait, été étranglé au moyen d'une corde que l'on avait serrée autour de son cou, mais qu'il était mort étranglé par suspension, ce qui était prouvé par la forme et le genre d'impression que la corde avait laissée autour du col. Mais il y a plus : les chirurgiens disent que lors de la visite du cadavre *à dix heures*, le corps était froid, ce qui suppose que Calas était mort depuis assez long-temps : ainsi les témoins qui disent l'avoir entendu crier à neuf heures trois quarts, se sont évidemment trompés, Calas ayant dû être mort depuis assez de temps, au moment où les témoins déposent l'avoir entendu crier.

Mais c'est peu que le triste appareil qui s'offre au vieillard lorsqu'il est traîné devant le tribunal. Interpellé de répondre à l'accusation que l'on énonce contre lui, et ne pouvant se déclarer coupable d'un forfait dont il est innocent, bientôt ces horribles instrumens qui ont créé des crimes au lieu d'en faire découvrir, et qui, les auxiliaires du supplice, en multiplient les douleurs, sans nécessité comme sans justice ; ces instrumens, brisés si tard, après avoir si long-temps déshonoré le sanctuaire de Thémis, anticipent l'instant de sa mort, et lui en font éprouver déjà toutes les douleurs. Toutefois les plus affreux tourmens n'arrachent point à un père l'aveu du meurtre de son fils, et d'un forfait qui n'est pas dans les lois de la nature. Calas oppose à ses bourreaux le saint caractère dont elle l'a revêtu, une vie sans tache et ses mœurs toujours pures : telle est sa réponse à ses accusateurs, à ses bourreaux ! Soin superflu ! il est condamné, après avoir subi l'une et l'autre épreuve de la torture, à voir ses membres disloqués, brisés sur une roue, et à éprouver ainsi le plus cruel et le plus long des supplices (1).

(1) Des personnes de la plus haute considération, dans

Suivez de la pensée avec moi ce vénérable vieillard sur le théâtre de ses souffrances et de son inique martyre. Prenez assez sur vous pour soutenir l'idée de ce sanguinaire spectacle, et vous en serez dédommagée en contemplant tout ce que le courage a de grand, la vertu d'auguste et l'innocence de sublime! Une touchante résignation le soutient, une résolution héroïque le fortifie; loin d'accuser ses juges de rigueur envers lui : « Il faut, disait-il, qu'ils ayent été » trompés par de faux témoins; je meurs in- » nocent, et Jésus-Christ qui était l'innocence

---

Toulouse, m'ont assuré que la sentence du Parlement fut motivée, en grande partie, sur la variation de deux dépositions du malheureux Calas, qui n'avait pas déposé, dans un premier interrogatoire, que son fils s'était pendu. La cour l'ayant interrogé sur cette variation, l'infortuné père avoua qu'il ne l'avait pas déposé en effet, de crainte d'exposer le corps de son fils à l'infamie que l'on faisait subir à tous ceux qui se suicidaient, en les traînant sur la claie.

Mais quel espoir reste-t-il à la vertu et à l'innocence persécutées, lorsque le fanatisme et les passions viennent prendre la place de la justice et de l'impartialité! Le fanatisme qui aveuglait les juges a pû seul déterminer la condamnation, qui d'ailleurs fut prononcée à une légère majorité. Huit juges votèrent pour la condamnation, cinq pour l'acquittement.

» même, est mort d'un supplice plus grand » encore que le mien. » Telles sont les paroles que prononça sur l'échafaud la plus innocente comme la plus vénérable des victimes. Aussi calme qu'assuré, il présente au bourreau une tête blanchie par les ans et le malheur, et portant l'empreinte de la douceur du Dieu qu'il invoque en mourant, et comme lui il attendrit ses ennemis les plus sanguinaires et les plus farouches.

Mais que devient la famille de cet infortuné? plus malheureuse que lui sans doute, puisqu'il n'était plus, et qu'elle portait le double fardeau de la misère et d'une aussi injuste ignominie, elle court implorer la pitié si douce et pourtant si rare. C'est alors que vient à son secours cet homme étonnant qui a rempli son pays et l'Europe de sa renommée. Le patriarche de Ferney, avant même de les entendre, leur prodigue les secours que l'humanité ne réclama jamais en vain de lui. Il les interroge ensuite, et écoute leurs prières instantes. Ils lui demandent en faisant réhabiliter la mémoire de leur père, d'honorer et de venger l'innocence. Voltaire conçoit l'espoir d'exaucer d'aussi justes vœux; il se sent fier d'être appelé à une mission aussi grande, aussi honorable.

Il écrit au duc de Choiseul, qui comprend aussitôt son éloquent langage. Ce ministre a le courage de faire renvoyer à un tribunal composé de maîtres des requêtes, une cause devenue celle de tous les parlemens ; les préjugés et l'esprit ne permettaient pas d'espérer d'eux un jugement équitable.

L'arrêt de celui de Toulouse est cassé; bientôt Calas est déclaré innocent, sa mémoire est réhabilitée, et le trésor public réparant autant qu'il était possible l'iniquité des juges fanatiques, rend à la famille tous les biens qu'un fisc avide lui avait ravis. Ainsi furent rendus à la société et à la nature, les rejetons du malheureux Calas, dont les mânes consolés cessent de gémir de l'iniquité de ses juges et de la fureur du fanatisme et des passions (1).

---

(1) Un fait postérieur à l'exécution du malheureux Calas, ne démontre que trop l'animosité avec laquelle elle fut consommée. Avant 1789 et depuis le règne de Louis XIV, les accusés étaient jugés sur une copie de la procédure : l'original du procès restait dans le greffe du premier juge, qui avait jugé en première instance. Cette copie et l'accusé étaient traduits au parlement qui devait juger définitivement.

Avant son jugement, Calas étant sur la sellette, présenta une requête dans laquelle il exposait que, dans l'original de la procédure, on avait ajouté des interlignes

à sa charge, qui, ainsi que plusieurs renvois, n'étaient signés ni de lui ni des témoins : que de plus, dans la copie sur laquelle on allait le juger, on avait inséré des choses contre lui, qui n'étaient pas dans la procédure originale : Calas demande l'apport de l'original de la procédure, et la vérification de faits si graves et si importans. Ce que l'on ne peut concevoir, c'est que cette demande fut rejetée ; et pourtant la procédure originale, dont Calas demandait la vérification, n'était pas à deux cents pas du lieu où on le jugeait. On interdit même pour trois mois, le procureur qui avait signé la requête présentée par Calas !...

LETTRE XI.

Description de la ville de Toulouse; ses monumens, ses hommes illustres, etc.

Vous ayant rendu compte des événemens les plus importans de l'histoire de Toulouse, je dois maintenant vous faire parcourir avec moi, ma cousine, les rues, les places publiques, les temples, et les plus beaux édifices de cette ville. Située dans une plaine immense que bornent seuls d'un côté les superbes Pyrénées, et de l'autre les chaînes secondaires des monts placés entre elles et les Alpes, Toulouse est majestueusement assise sur les bords de la Garonne. Mais loin de répondre à cette belle position, ni par l'éclat de ses édifices ni par l'élégance de leurs formes, elle est presque toute composée de grandes maisons sans goût, d'une architecture surannée, et construites en brique; de sorte que bien qu'elle compte de vastes hôtels, l'ensemble qu'elle offre aux yeux du voya-

geur n'a rien que de confus et de peu flatteur.

Les rues joignent le défaut d'être étroites, et dès-lors incommodes, à celui d'être tortueuses et désagréables. Elles sont on ne peut plus mal pavées, et leurs nombreuses sinuosités sont loin de contribuer à la salubrité de l'air sous un ciel dont l'ardeur tend sans cesse à le corrompre. Les places publiques le disputent d'irrégularité avec les rues elles-mêmes.

Deux raisons singulières ont été cause du peu d'embellissemens qu'a reçus Toulouse. Les membres des états du Languedoc, par des motifs de rivalité, étaient opposés aux intérêts de la ville de Toulouse; et quoiqu'elle payât le trente-deuxième des impositions de la province, les états ne faisaient rien pour cette cité, jusqu'à ce que M. de Brienne, archevêque de Toulouse, eut réclamé en sa faveur: aussi les quais, les canaux et les promenades qui embellissent Toulouse, et dont je vous parlerai, sont de moderne création. D'un autre côté le capitoulat anoblissait, et les négocians après avoir acquis trois ou quatre cent mille francs, quittaient le commerce pour se faire anoblir (1), ce qui empêchait la formation de

(1) Cette manie de s'anoblir existe dans d'autres pays

ces grandes fortunes dont les propriétaires concourent toujours à l'embellissement des villes. Dès-lors il n'est pas étonnant qu'avant la révolution, le commerce fût très-peu considérable à Toulouse, quoique cette ville fût heureusement située pour en faire un très-avantageux, puisqu'elle se trouve placée à la

---

autant qu'elle existait en France, et me rappelle une anecdote qui intéressera, j'espère, mes lecteurs.

Pierre-le-Grand, satisfait des services qu'un négociant nommé Kakouchkin avait rendus à l'État, l'appelle, et lui demande quelle récompense pourrait lui être agréable. Kakouchkin, après quelque temps de réflexion, lui demande d'être anobli. L'empereur lui répond qu'il est un sot qui ne connaît pas ses avantages; que de premier négociant qu'il est, il deviendra le dernier de sa classe, sans pouvoir être utile ni à son pays ni à lui-même. Je sais mieux que toi ce qui te convient, dit-il; je vais donner ton nom à un des ponts que je construis dans ma nouvelle cité; tout passant voudra savoir pourquoi ce pont est nommé ainsi, et ton nom et tes services passeront à la postérité. J'ajouterai à cet honneur une forte somme d'argent, qui augmentera tes moyens. Le négociant eut l'esprit de comprendre la sagesse du conseil de son grand souverain. Le pont fut construit, et porte encore le nom de Kakouchkin, quoique depuis il se soit écoulé plus d'un siècle; et c'est ainsi que le service rendu par un particulier à son souverain, a été transmis à la postérité.

jonction du canal et d'un grand fleuve. Plusieurs causes encore contribuaient à en éloigner le commerce; mais depuis 1789, il s'est insensiblement étendu, et il se fait à Toulouse dix fois plus de commerce qu'il ne s'en faisait avant cette époque.

Toulouse, dans le temps que les Romains possédaient cette ville et toute la Septimanie, n'était pas ce qu'elle devint dans des temps postérieurs. Elle avait alors autant de beaux monumens qu'elle en a peu aujourd'hui. Les Goths furent les premiers auteurs de ses pertes en ce genre, comme ils l'ont été de celles que firent les autres grandes cités des Gaules. Il ne reste maintenant de la splendeur de Toulouse, que les débris d'un amphithéâtre rival autrefois par son étendue et sa beauté de ceux qui jadis décoraient le sol si fertile et si doux de l'Occitanie.

Qui croirait qu'on retrouve ici le nom si imposant et si fier du Capitole, représenté par un édifice dans lequel on a voulu si non en rappeler la puissance, mais du moins le souvenir. C'est l'hôtel-de-ville qu'on a décoré de ce nom pompeux. J'entre dans cet édifice, dont le nom contraste si fort avec l'architecture, et voilà que mon conducteur me demande si

je veux voir les traces du sang du célèbre Montmorency décapité dans cette première cour aux pieds de la statue de Henri IV par l'ordre de Richelieu, ordre souscrit par un monarque dont ce cardinal était moins le ministre que le maître. Quelque répugnance qu'on ait pour de pareils tableaux, je ne sais quel singulier désir vous pousse à les chercher plutôt qu'à les éviter; et c'est ainsi que tout en la plaignant, un peuple entier court voir une victime dont Thémis réclama le sacrifice. Mais je cherchais en vain les traces de ce sang précieux, et je fus obligé de dire que je le voyais à mon importun cicérone, qui s'efforçait de me le montrer fumant encore. Je vis seulement plus tard la hache soigneusement conservée qui avait tranché la tête d'un héros; cette tête qui tomba aux pieds de l'image d'un roi dont le fils n'imita point l'inépuisable clémence. Ce souvenir me rappela la statue de Pompée aux pieds de laquelle vint rouler aussi le cadavre ensanglanté de César: je crus un moment être dans le véritable Capitole.

Ce n'est point ici le lieu de vous rappeler les exploits du malheureux Montmorency, dont sans doute vous connaissez l'histoire glorieuse et les causes de la fin déplorable. Il vous suf-

fira de savoir que quinze blessures sillonnaient son corps lorsqu'il fut livré aux mains d'un vil bourreau, et que cinq balles en furent extraites après son supplice : glorieux trophée que s'empressa de réclamer avec raison son illustre famille.

Enfin me voici dans un lieu qui rappelle des souvenirs aussi doux que le précédent est pénible. Je parcours les salles de cet édifice qui offrent plus d'un genre d'intérêt. J'entre dans celle qui, à juste titre, est appelée *salle des Illustres*, et j'y vois en effet les bustes des plus célèbres citoyens qu'ait vu naître Toulouse, qui n'en compte pas moins que plusieurs autres de France.

A leur tête brille Cujas sans doute, un des premiers jurisconsultes de son âge, dont on cite la réponse philosophique à la question qui lui fut faite sur les progrès de la réforme : *Nihil hoc ad edictum prætoris.* (Cela ne regarde point l'édit du préteur). Le chancelier de Charles IX, Pibrac, célèbre par ses quatrains, mais qui l'est moins honorablement par l'apologie qu'il osa faire de la Saint-Barthélemy, vient ensuite. Puis paraissent quelques poëtes toulousains doublement inspirés par le beau ciel de leur patrie, qui les couronne dans les

jeux floraux et par leur propre génie; Maynard, connu par ses vers sur l'ingratitude des grands, qu'il ne cessa pourtant d'encenser; Gondouly, que ses compatriotes indulgens ont surnommé l'Homère des Gascons, titre que la postérité n'a pas ratifié; Campistron qui promit à Racine un successeur, et ne tint pas parole; le pape Benoît XIV; l'illustre président Duranti, et enfin plusieurs autres célèbres Toulousains.

Ici est la statue de cette aimable Clémence Isaure, qui n'a point, comme je vous l'ai dit, fondé les jeux floraux, mais qui, comblant de bienfaits leur riante et joyeuse académie, fut leur véritable restauratrice. Je n'ai pas vu sans le plus vif intérêt cette image d'une femme qui, non contente d'inspirer les poëtes par sa beauté, sut les encourager par ses conseils, ses actions, ses exemples et ses bienfaits. Je regrette que l'image en marbre de cette femme célèbre ne se trouve pas placée dans la salle même des jeux floraux, comme celle d'un dieu l'est dans le sanctuaire d'un temple, où elle semblerait présider à leur célébration.

Quarante académiciens nommés mainteneurs, vouent à Clémence une espèce de culte, comme ceux de l'Académie française sont à

Paris dévoués au culte des muses. Cette salle a le singulier nom de Grand-Consistoire, nom sacerdotal s'il en fut, et que l'on doit probablement à l'influence que Rome avait alors dans ce pays.

J'ai omis de vous dire, lorsque je vous ai précédemment parlé des jeux floraux, qu'ils ont été rétablis en 1806 sous le gouvernement de Napoléon. Sans doute que ce grand conquérant voulait que ses membres s'intéressassent à sa gloire; et le nouveau César y cherchait peut-être un nouveau Lucain. On ne retrouva pas même la forme consacrée des fleurs, la récompense des artistes vainqueurs. Tout avait été moissonné par le vandalisme qui naquit de la révolution; et l'on renouvela de mémoire et d'après de nouveaux dessins, ces fleurs qui parent aujourd'hui le front des poëtes couronnés.

Rien n'est plus intéressant que ce qu'on raconte de la vertueuse Isaure: elle seule serait le sujet du plus sentimental et du plus philosophique des romans; et à coup sûr Ipsiboé, et toutes les héroïnes des grands romanciers de nos jours, ne la surpassent ni en vertu ni en mérite. Elle n'eut pas seulement le goût des muses, mais elle en eut la charité, pendant toute sa vie qu'elle passa dans le célibat.

Comme sainte Cécile, non contente de fonder une académie, elle consacra les grands biens dont la fortune l'avait enrichie, à fonder des halles, des marchés qui, nécessaires au peuple, à la patrie, l'emportent en utilité sur les plus beaux vers; et elle ne voulut, pour toute récompense, que la promesse d'employer les revenus de ces établissemens utiles à la célébration régulière chaque année des jeux floraux, et qu'on déposât sur son tombeau, tous les ans, les premières roses du printemps. Une inscription gravée, qui était sur sa tombe, atteste les bienfaits de celle dont elle renfermait les restes révérés.

On assure que la statue dont je viens de parler était autrefois sur sa tombe dans l'église de la Daurade, mais qu'elle fut transportée dans le Capitole vers le milieu du seizième siècle.

On ne doit pas quitter l'hôtel-de-ville sans visiter la salle basse dite des Armoires-de-fer, où l'on conserve les annales de Toulouse et les registres des capitouls, qui étaient ornés de beaux dessins ou vignettes, dont plusieurs ont été arrachés pendant l'époque de la révolution. On trouve dans ces registres jour par jour les ordonnances, les édits et les déliberations

des capitouls qui siégeaient dans cette salle même, remarquable par sa construction gothique. On m'y fit voir aussi la hache damassée, avec laquelle on a décapité Montmorency, et qui fut faite pour cette exécution et n'a jamais servi à d'autres.

Mon cicérone m'a assuré que parmi cette foule d'ordonnances et d'édits conservés dans cette salle, se trouve une ordonnance des capitouls qui prescrivait à une belle Toulousaine nommée Paule de Viguier, de se présenter deux fois par semaine à ses fenêtres, pour se faire voir au peuple charmé de l'éclat de ses attraits, et d'y recevoir ainsi l'hommage de ses compatriotes. Il fallait en effet que Paule fût éblouissante pour inspirer à un peuple entier de pareils transports. Je voulais vérifier cette anecdote; mais l'homme préposé à la garde de ces énormes volumes ne s'y trouvant pas pour m'indiquer celui où ce fait est constaté, je dus me retirer sans pouvoir en acquérir par moi-même la preuve.

Cependant on ne peut poser en doute que Paule ne fût d'une beauté extraordinaire, à en juger du moins par les détails qui ont été transmis dans un ouvrage assez rare, intitulé: *Description des beautés d'une dame Tholo-*

saine-nommée la belle Paule. Il paraît assez sûr que cette belle Paule, incommodée par le peuple qui se pressait sur ses pas toutes les fois qu'elle passait dans les rues, prit le parti de ne plus sortir de chez elle. Peu s'en fallut que cette résolution ne causât un mouvement dans Toulouse. De-là, assure-t-on, la délibération du conseil de la cité, qui obligea Paule de se montrer à la fenêtre deux fois par semaine.

Lorsqu'en 1533, François Ier fit son entrée à Toulouse, les capitouls choisirent Paule pour lui présenter les clefs de la ville. Le roi fut charmé et étonné de sa beauté, et l'appela *la belle Paule*, nom qui lui est demeuré et qu'il paraît qu'elle méritait bien.

Encore un trait de la sévérité des tribunaux de Toulouse et de la barbarie dans laquelle y resta trop long-temps la procédure criminelle. Il existait naguère une croix dont la consécration devait rappeler une erreur juridique faite pour marcher de pair avec celles auxquelles les Calas et les Sirvens ont dû la perte de leur vie et de leur fortune. Un homme est assassiné dans Toulouse; et sur la déposition de témoins qui prétendent l'avoir entendu crier en expirant : *Baragnon me tue*, on fait

arrêter ce Baragnon, qui, cordonnier de sa profession, était un des plus paisibles et honnêtes citoyens. Il est condamné à périr sur la roue; et il avait subi son affreux supplice, lorsque quelque temps après le véritable assassin, saisi et condamné à son tour pour un autre crime, révèle celui dont Baragnon avait été la déplorable victime, et déclare que loin que la personne qui tomba sous ses coups ait été tuée par Baragnon, elle l'appelait à son secours, en s'écriant: Baragnon, on me tue. Ainsi ce fut l'oubli dans les dépositions, de la seule syllabe on, qui causa la mort la plus cruelle comme la plus injuste d'un innocent.

Ce fut à cette occasion que voulant perpétuer le souvenir de cette inique condamnation, une croix expiatoire fut élevée, et que la rue fut appelée du nom du malheureux cordonnier victime d'une déplorable erreur. Cette croix a existé jusqu'au moment de la révolution, où elle a été renversée par les révolutionnaires, et la rue a changé de nom.

Le goût des arts a fait de tels progrès en France, que Paris ne renferme pas seul des musées. Il en est dans les plus grandes villes du royaume, et celui de Toulouse est un des plus estimés. Il est renfermé dans l'ancienne

église des Augustins, qui belle et éclairée d'en haut, répand sur les monumens le seul jour qui leur convient, cette lumière douce et pure qui descend du ciel et qui n'est point altérée par l'ombre des maisons et les vapeurs des rues. J'y ai vu une foule considérable de tableaux placés avec intelligence, mais dont l'arrangement ne saurait déguiser la faiblesse ou du coloris, ou du dessin, ou de la composition, et les exceptions qu'on y découvre ne sont pas nombreuses. Ce sont la plupart des copies qui sont loin de rappeler tout le mérite des maîtres auxquels on doit les originaux d'après lesquels elles ont été faites. Dans le centre du temple, sont placés une foule d'objets de curiosité, et parmi ces objets on voit un torse antique digne de l'attention des amateurs de la statuaire. On trouve dans le cloître des fragmens de sculpture et d'inscriptions plus ou moins remarquables, qu'on a décrits dans les mémoires de l'académie des belles-lettres de Toulouse, qui n'est pas celle des jeux floraux. Elle a été fondée en 1746 par lettres-patentes, et la France doit déjà à cette assemblée littéraire cinq volumes de mémoires très-estimés.

J'ai voulu visiter les églises; mais à Toulouse

elles sont loin de satisfaire, par leur architecture, la curiosité des voyageurs, surtout de ceux qui ont parcouru la belle Italie. J'ai vu la cathédrale dont le chœur seul est terminé, et dont l'un des murs latéraux de la nef est de niveau avec la ligne du milieu du chœur. On y voit, outre la singularité de sa construction, sous le maître-autel, quelques cryptes décorés de petites colonnes, vestiges de l'antiquité, qu'on assure avoir été tirées de l'amphithéâtre romain.

L'église de Saint-Saturnin ne promet pas par son extérieur le vase grandiose que ce temple contient. Cette église offre une chose remarquable; bâtie avant que l'architecture gothique eût été introduite en France, et au moment de la décadence de l'architecture romaine, elle est néanmoins construite dans les principes de celle-ci; on voit partout le plein cintre; il est employé jusque dans les moindres détails, et l'on sait que le plein cintre était la base de l'architecture romaine. Cette église est d'ailleurs une des plus anciennes de France. Mon conducteur trouva un ecclésiastique qui se chargea de me montrer les détails du temple; cet ecclésiastique me conduisit dans toutes les chapelles qui règnent autour de son enceinte,

et qui sont remplies de saintes reliques, et il voulait absolument me rapporter les légendes de tous ceux qui y reposaient. Il me fit aussi voir, au-dessus du maître-autel, le mausolée du saint patron de l'église, que l'on considère comme le premier évêque de cette cité. Ensuite il me conduisit vers les tombeaux de Guillaume Taillefer et de Pons son fils, tous deux comtes de Toulouse.

Je demandai à voir l'église des Cordeliers, où était la tombe de cette belle Paule dont la beauté était si éclatante, et celle du président Duranti qui périt victime des factions de la ligue. Mais la révolution a détruit ces deux monumens qui devaient exciter l'intérêt par des motifs bien différens, et l'église même qui le contenait, dont on ne voit plus aucun vestige.

La maison de l'inquisition, les prisons et le lieu où siégeaient les juges, tout cela existe encore et s'appelle même l'Inquisition. Ce local vient d'être acquis par un ecclésiastique très-zélé, qui s'occupe d'y former un établissement religieux. On sait que ce tribunal n'a que trop long-temps existé à Toulouse; enfin il fut détruit, mais les jacobins qui le composaient ne renoncèrent jamais à l'idée de le voir ré-

tabli. Jusqu'en 1789, ces religieux se rassemblaient dans le plus grand secret, et nommaient tous les ans un grand-inquisiteur qui n'était connu que d'eux, et heureusement sans fonctions. Le jacobin qui avait ce titre, recevait chaque année 30 francs pour honoraires, et cela uniquement pour constater leur prétendu droit, qui n'était reconnu de personne, car le parlement aurait pourchassé et puni ce grand inquisiteur s'il avait osé manifester la moindre prétention.

Un monument important qui a frappé mes regards, est le pont fait de sept arches, qui réunit les deux rives de la Garonne. Digne par son utilité du siècle de Louis XIV, sous lequel il a été construit, il ne porte pas dans ses formes l'empreinte du goût déjà épuré de ce grand siècle. Deux statues allégoriques, l'une représentant le Languedoc et l'autre la ville de Toulouse, sont élevées sur de hauts pilastres qui s'attachent à une grille qui termine la ville de ce côté.

Mais les monumens les plus attrayans pour moi sont les promenades d'une cité, lorsqu'elles sont belles et qu'elles allient le charme de l'art à ceux de la nature. L'esplanade est la plus agréable; mais le cours appelé de Dillon,

lequel est situé sur la rive gauche de la Garonne, ne paraît lui céder en rien : l'une est le rendez-vous des *fashionables* et même des *dandys* de la ville et de la province, et vous jugez dès-lors quelle élégante société l'on y rencontre ; l'autre ne l'est que des bons bourgeois.

Mais la promenade qu'on appelle *les Allées*, est à mon avis la plus jolie. Elle commence au pont de Montendron jusqu'à l'embouchure de la Garonne, en suivant les bords du canal de l'immortel Riquet. Des arbres l'ombragent de leurs rameaux et entretiennent la fraîcheur des eaux dans cette vaste plaine. Cette promenade se joint aux avenues qui embellissent les rives du canal de Brienne. C'est là qu'on jouit agréablement de la vue des Pyrénées, et ce n'est jamais sans émotion que l'on voit une pareille perspective.

Parmi les établissemens des villes qu'il importe le plus au voyageur ami des arts de visiter, les bibliothèques sont sans doute les premiers, surtout quand elles ne brillent pas moins par la quantité que par la qualité des ouvrages qu'elles renferment. Celles de Toulouse sont de ce nombre. Soixante mille volumes sont déposés dans les deux. Je les ai trouvés

aussi bien entretenus qu'ils sont bien choisis, et je ne doute pas de l'heureuse influence que doivent avoir de pareils établissemens dans une ville aussi considérable. L'ignorance ne m'a pas paru le défaut des Toulousains, et le savoir est chez eux héréditaire. Dans la Bibliothèque du collége, j'ai vu avec un plaisir de la vivacité duquel vous pouvez juger par l'objet qui me l'a procuré; j'ai vu un Eschyle qui a appartenu au grand Racine, et qui, précieux par cela seul, l'est encore bien plus par les notes tracées par ce divin poëte, et qu'on lit sur les marges.

Ce qui vient à l'appui de ce que j'ai avancé sur le goût que les Toulousains ont à s'instruire, et de leur animadversion actuelle pour l'ignorance qui jadis causa de si grands maux dans leur ville, ce sont les établissemens en tout genre qu'ils possèdent pour atteindre à ce but. Outre leur académie des jeux floraux, et celle des sciences et des inscriptions, ils ont une société de médecine, de chirurgie, et une autre d'agriculture. Cette ville entretient de plus une école spéciale, dans laquelle l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique expérimentale et la chimie sont professées. Les élèves s'y pénètrent journellement des vérités sublimes que

les Buffon, les Brisson, les Lavoisier, les Laplace, et tant d'autres savans de notre siècle ont proclamées; et aux progrès que cette jeunesse studieuse fait de jour en jour, tout annonce qu'ils marcheront sur les savantes traces de leurs maîtres.

Une institution qui n'est pas aussi éminemment philosophique, mais qui n'est pas moins utile puisqu'elle se lie à la gloire et à la sûreté de l'État, est l'école de l'artillerie, une des plus célèbres de la France, où cette arme est si perfectionnée. Le polygone qui sert de théâtre à ses exercices n'est pas moins vaste que bien situé.

Mais de toutes les écoles scientifiques, celle qui jadis lui fit le plus d'honneur par le nombre comme par le talent des élèves, mais qui depuis l'abolition du parlement n'est plus ce qu'elle a été, est celle du Droit. Quoi qu'il en soit, cette école est toujours florissante, et compte encore huit à neuf cents étudians.

L'école des Arts ne compte pas moins de trois cents élèves. Située près du Musée même, les élèves ont la faculté d'y étudier les plus beaux morceaux de l'art, et ce Musée dès-lors a un objet de plus d'utilité, tandis qu'à Naples, dans un établissement si célèbre par ses col-

lections précieuses en chefs-d'œuvre, ce n'est que d'après une permission spéciale du ministre, difficile encore à se procurer, qu'un artiste peut obtenir la faveur d'étudier une statue ou un tableau.

Chez les peuples comme dans les simples individus, les usages, les habitudes sont tenaces, ne se déracinent pas, même après beaucoup de temps. Les Toulousains, qui vivaient en grand nombre, de procès, et qui profitaient de l'affluence des plaideurs dans leur ville à une époque où la législation et le droit étaient aussi confus qu'incertains, n'ont jamais été portés vers le commerce et l'industrie manufacturière, tandis que des villes voisines s'occupaient à fabriquer, les unes des tissus de laine, d'autres de soie, et augmentaient ainsi les produits indigènes de la France. Mais ces habitudes s'effacent enfin par l'action du temps, qui détruit et voit se renouveler toutes choses; et déjà des filatures et des manufactures se sont élevées sur les débris poudreux d'un barreau aussi nombreux qu'il était processif; et mettant à profit le superbe canal à la fois la gloire et l'ornement du Languedoc, le commerce fait dans Toulouse, grâces à de meilleures lois, des progrès aussi rapides qu'utiles.

Jusqu'ici je ne vous ai que très-peu parlé des mœurs des habitans des villes où j'ai passé, et la cause vous en est sans doute connue. C'est que de toutes les choses à connaître, ce sont celles dont l'étude est la plus longue; et je n'ai que rapidement passé dans les lieux qui pouvaient m'offrir des sujets d'observations. Je ne vous dirai donc rien de bien important sur les mœurs des Toulousains, si ce n'est qu'elles sont, dit-on, aussi relâchées dans les basses classes, qu'elles sont louables en général dans les classes élevées : c'est précisément l'inverse dans plus d'une autre cité. On m'a donné en preuve de la corruption du peuple le nombre extraordinaire de filles publiques qui y affligent les regards de l'honnête homme; et c'est, en effet, au moins un indice d'un grand relâchement des mœurs dans une société.

Vous savez combien jadis la religion chrétienne s'est accréditée par les fêtes; combien ces fêtes, pendant lesquelles s'exécutent les cérémonies les plus augustes, et où elle étale ses pompes les plus éclatantes, sont devenues chères aux peuples catholiques romains. C'est surtout dans le midi de l'Europe qu'ils sont avides de tels spectacles, et l'on n'ignore pas que ceux de l'Italie et de l'Espagne, subjugués

par leur éclat, ont témoigné dans tous les temps leur attachement pour ces saintes institutions qui sont pour eux à la fois réjouissantes et religieuses, dans lesquelles ils croient unir le devoir au plaisir et l'amusement à la morale. Les habitans du midi de la France ne le cèdent en rien à cet égard à leurs voisins, et malheureusement il y a des fêtes qui y rappellent des souvenirs que la prudence des législateurs devrait plutôt écarter que faire revivre. De ce nombre était dans Toulouse la procession des quarante cadavres, qui a été abolie par la révolution : cette procession n'était autre chose que la commémoration honteuse du supplice de quatre mille calvinistes cruellement précipités, le 20 août 1562, du haut des remparts de cette ville..... (1); d'autres processions ont été abolies et n'ont pas été rétablies. Cependant les processions sont toujours chères aux Toulousains, et les fêtes patronales se célèbrent encore, ainsi que celle du lundi de Pâques où l'on voit paraître des confréries de pénitens de toutes couleurs.

(1) Cet événement a été révoqué en doute; mais il se trouve consigné dans les Annales de la ville de Toulouse. *Voyez* tome II, page 375, édition de 1772.

Je suis loin de croire que le culte rendu à Dieu puisse être une cause de crimes; je crois au contraire qu'il doit inspirer toutes les vertus, surtout dans des cœurs bien nés et les âmes sensibles. Mais des fêtes comme celle des cadavres ne sont-elles pas plus propres à transmettre, de race en race et de génération en génération, chez un peuple, des traditions sanguinaires; et lorsque des circonstances arrivent où ces traditions, loin d'exciter l'horreur, paraissent d'une application utile, ne doit-on pas craindre qu'alors ces germes, quoique anciens ne portent leurs tristes fruits?

C'est surtout dans un climat qui, comme celui du Languedoc, vient ajouter au caractère impétueux de ses habitans, que l'on voit les funestes résultats de pareilles erreurs : on sait que tout récemment encore Toulouse, a offert l'exemple d'une fureur digne de celle qui s'y déploya dans le temps du plus affreux fanatisme.

Le général Ramel, qui commandait dans cette ville, voulut faire désarmer les compagnies appelées Verdets, qui s'étaient formées volontairement et s'étaient emparées du droit de faire la police dans Toulouse; aussitôt les Verdets méditent sa mort; ils ont la barbarie

de lui annoncer son prochain trépas, et ne tardent pas à venir lui arracher la vie en l'assassinant impitoyablement.

Mais avant de quitter Toulouse, je vais visiter le champ célèbre qui, près de cette grande ville, a servi de théâtre à une des plus sanglantes batailles qui a eu lieu entre les Français et les Anglais combinés avec les Espagnols et les Portugais. L'armée française était commandée, par un de ses plus habiles capitaines, le maréchal duc de Dalmatie, et celle des alliés par le non moins illustre duc de Wellington.

On sait que le maréchal français fut obligé, se trouvant en Espagne, d'affaiblir son armée pour renforcer celle de Napoléon qui, dans le cœur de la France, luttait encore contre les armées combinées de l'Europe pour conserver son trône déjà chancelant. Bientôt les événemens obligèrent le maréchal lui-même d'abandonner toutes les conquêtes de la Péninsule, et de se retirer devant les forces supérieures du généralissime anglais. Cette retraite fut une suite de combats également honorables pour les deux armées.

Toutes les deux arrivèrent sous les murs de Toulouse, et se trouvèrent en présence l'une

de l'autre, lorsque Paris célébrait avec enthousiasme le retour de son roi et la cessation des hostilités ; mais ces heureuses nouvelles étaient ignorées de l'armée française d'Espagne, et cela par des incidens imprévus. On vit donc encore le sang couler en abondance et sans utilité. Le 10 avril 1814 fut le jour mémorable où deux grands capitaines se disputèrent la victoire pendant quatorze heures, et où la perte, des deux côtés évaluée à plus de treize mille hommes, prouve l'acharnement avec lequel les troupes combattirent et cherchèrent à se maintenir dans leurs positions respectives. Tous les murs de Toulouse étaient couverts par les habitans de cette ville, qui voyaient distinctement et avec terreur toutes les manœuvres, tous les mouvemens des armées comme s'ils assistaient à une revue.

Il est inutile que je vous répète les détails de ce combat sanglant, qui sont si connus ; je me bornerai à vous dire que dès le lendemain l'armée française quitta Toulouse, et qu'elle fut aussitôt remplacée dans ses murs par le quartier-général du duc de Wellington, qui fut reçu aux plus vives acclamations de ses habitans. Vous savez pareillement que peu de jours après que l'armistice fut signé, et que l'armée

française eut donné son adhésion aux Bourbons, le duc d'Angoulême vint de Bordeaux dans Toulouse, et passa cette armée en revue, comme je vous l'ai dit dans une de mes précédentes lettres.

En vous faisant connaître quelques hommes célèbres de Toulouse, dont les images se trouvent dans la salle des Illustres, je suis bien loin de vous les avoir fait connaître tous; tel en est le nombre, que je me bornerai à vous en nommer quelques-uns qui, plus rapprochés de nous, et devant à Toulouse le jour et leur éducation, ont acquitté cette double dette envers leur patrie par des talens distingués et un esprit supérieur.

La famille Catellan est une des plus illustres du parlement de Toulouse. Le mérite et les talens y sont héréditaires : originaire de Florence, elle s'était établie d'abord à Avignon d'où elle est venue à Toulouse. Elle a donné douze conseillers au parlement de cette ville, plusieurs présidens des enquêtes et plusieurs évêques. Jean de Catellan, seigneur de Lamasquère, lui-même conseiller, avait en même temps son père doyen du parlement, son frère président dans la première chambre, ses deux neveux conseillers; il s'est rendu célèbre par

un ouvrage intitulé : *Arrêts notables du parlement de Paris.*

Une de ses parentes, Claire Catellan, s'est fait distinguer par son goût pour les belles-lettres, et brilla par ses talens dans la poésie. Elle emporta quatre fois le prix des jeux floraux, et obtint le titre de maîtresse de ces jeux. Son plus beau titre aux éloges est une ode à la louange de Clémence Isaure. Parvenue à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, elle conserva malgré un âge si avancé toute la vivacité et le charme de son esprit.

M. le marquis de Catellan, digne rejeton d'une famille si illustre, était déjà, à peine âgé de cinq lustres, avocat-général du parlement de Toulouse; preuve incontestable de ses talens, de son mérite et de son savoir. Mis hors des affaires en 1789 par le nouvel ordre de choses, il n'y reparut qu'en 1819 où il fut créé pár le roi pair de France et appelé à siéger dans le premier corps de la monarchie: c'est là qu'il a eu plus d'une fois occasion de faire connaître dans ses discours ses talens et ses vastes connaissances. Peu d'hommes en possèdent d'aussi profondes; et il y joint autant de grâce que d'esprit. Littérateur distingué, il occupe ses loisirs à écrire l'histoire

intéressante de sa patrie : ce sera un monument de son mérite, qui passera à la postérité.

Toulouse a donné le jour à plusieurs poëtes célèbres, ainsi qu'à une foule de peintres qui le sont plus ou moins, et dans ce nombre sont Detroy et Valenciennes : c'est de ce dernier que je vais vous entretenir quelques instans.

Ses parens voulurent le destiner à la musique; mais bien que cet art soit peintre aussi, et qu'il *peigne avec des sons* ce que la peinture imite avec des couleurs, il préféra ce dernier art, pour lequel la nature lui avait donné plus de penchant; et d'ailleurs les facultés qui font un disciple d'Erato, sont bien différentes de celles qui font un successeur de Dibutade. Au lieu d'aller prendre des leçons de musique, Valenciennes en prenait de dessin, à l'insu de ses parens, dans l'Académie des arts à Toulouse. L'imagination de Valenciennes s'élança vers l'Italie, aussitôt qu'il sut tout ce que ce beau pays possède de chefs-d'œuvre de l'art pour lequel il était né; mais Paris devint auparavant son séjour, et Doyen son maître, sous lequel il fit les progrès les plus rapides : ce fut alors que son talent et son goût le décidèrent pour le paysage.

Il partit de Paris pour aller admirer la belle Italie; c'est là qu'à l'aspect du plus beau ciel de l'Europe, des belles eaux, des belles ruines, il sentit, comme Salvator-Rosa, Duguet et Claude-le-Lorrain, que si le genre du paysage est vraiment beau, c'est lorsqu'il s'allie à l'histoire, aux grands souvenirs, en un mot au genre héroïque. Dès ce moment, il y consacra tous ses soins, ses efforts et ses talens.

Philoctète abandonné dans l'île de Lemnos, Cicéron pleurant sur le tombeau d'Archimède à Syracuse, OEdipe trouvé sur le mont Cithéron par le berger Phœbus, ainsi qu'OEdipe assis devant le temple des Euménides; tels sont les principaux tableaux qu'on lui doit depuis son retour d'Italie.

Valenciennes n'a pas moins honoré son pays par sa plume que par son pinceau. Le livre intitulé: *La perspective est l'art du paysagiste*, exprime avec chaleur les beautés comme les principes de ce genre de peinture. Il y parle avec enthousiasme de Toulouse, et rend ainsi un hommage public à sa patrie. Il y a à peine trois ans que cet artiste est mort à Paris.

Picot de la Peyrouse est un autre Tou-

lousain recommandable par ses talens. Les sciences utiles ont été la carrière qu'il a parcourue. Dès ses premières années, il se sentit un penchant invincible pour l'étude de la nature, surtout pour celle des plantes, et brûla de marcher sur les traces des Tournefort, des Jussieu et des Lamarck. C'est dans les Pyrénées qu'il s'appliqua à connaître les plantes les plus rares, et qu'il créa une sorte de Flore de ces belles montagnes. C'est là qu'il eut le plaisir de guider l'immortel Dolomieu, le premier géologue de nos temps. Déjà, à cette époque, Buffon, d'Aubenton, Lacépède et l'élite des savans, correspondaient avec lui, ayant reconnu toute l'étendue de son mérite; et deux ouvrages qu'il fit paraître alors, l'un intitulé : *Description de plusieurs nouvelles espèces d'ostracites*, et l'autre : *Traité des forges et des mines du comté de Foix*, ne lui méritèrent pas moins les suffrages des uns que des autres; le dernier est devenu même classique, et fut traduit en allemand et accueilli avec enthousiasme dans ce pays.

Pendant la révolution, il servit doublement son pays comme magistrat et comme savant. Comme magistrat, il combattit l'hydre de l'anarchie lorsqu'elle osa lever ses têtes san-

glantes dans Toulouse, et lui déroba des monumens qu'elle allait briser. Il démontra dans un écrit éloquent, à l'Assemblée nationale, la nécessité de la réforme des études, et de l'établissement des écoles publiques; il demanda aussi la création d'un lycée littéraire pour sa patrie. Comme savant, il avait conçu un projet d'enseignement de toutes les connaissances physiques et mathématiques, ainsi que des arts dépendant du dessin; mais bientôt jeté dans les cachots, par suite de ses opinions vertueuses et de sa haine contre l'anarchie, il ne put réaliser ce projet digne d'un homme de génie.

Pendant sa captivité qui ne fut terminée que par le 9 thermidor, ce savant ne cessa de s'occuper de la Flore des Pyrénées. Non content d'en tracer l'histoire, il s'appliqua à dessiner, à peindre les plantes de ces montagnes, qu'il avait, pendant un si grand nombre d'années, parcourues, interrogées.

Nommé inspecteur des mines après la publication des premiers cahiers de ce savant ouvrage, il dut se consacrer à son nouvel emploi qui l'appela à Paris; et c'est en donnant des leçons à l'École des Mines, qu'il se fit admirer par le plus solide savoir et la diction la plus élégante.

La zoologie ne fut pas moins cultivée par le savant professeur que la minéralogie, comme l'attestent les divers ouvrages qu'il a publiés. Appelé enfin à professer à l'école centrale du département de la Haute-Garonne, c'est là qu'il sut, par ses talens, développer et répandre le goût de la plus agréable et de la plus utile des sciences.

Toulouse reconnaît encore d'autres services que son illustre compatriote lui a rendus. Il régénéra et perfectionna son jardin des plantes, augmenta ses bibliothèques et enrichit son musée d'objets précieux et nouveaux. Outre une foule d'ouvrages tous précieux, l'Histoire des plantes des Pyrénées, dans laquelle il signale plus de cent vingt espèces de plantes inédites, son travail sur les saxifrages, ajoute encore au mérite de ce laborieux ami de la science à laquelle il a été enlevé en 1818.

Marc-Antoine Baras, né à Toulouse, fut une des nombreuses victimes de l'époque désastreuse de la révolution. Auteur de plusieurs ouvrages politiques, il se fit connaître par ses talens; et quoique partisan de la liberté, il haïssait ses excès; sa licence, et périt sur l'échafaud en voulant s'y opposer, condamné par les mêmes tyrans qui firent périr

presque tous les magistrats du parlement de Toulouse, et les girondins dont il faisait partie. Généreux, bienfaisant, il excita les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et fut condamné, sans être entendu, comme coupable des crimes contre lesquels il s'était élevé.

Je terminerai ma notice sur les hommes célèbres de Toulouse, en vous parlant de l'un de ses citoyens qui jette le plus de lustre sur cette ville. Il remplit une des premières fonctions publiques en France, ce qui rend plus difficile de faire son éloge, mais ce qui l'est cependant moins pour un étranger qui, n'appartenant à aucun parti et n'ayant aucun intérêt, doit dès-lors voir et juger en observateur impartial. Vous devinez que c'est de M. le comte de Villèle que je veux vous parler.

Issu d'une famille d'Espagne connue dans ce pays par son ancienneté, ses distinctions et son courage, Arnaud de Villèle, un de ses ancêtres, après avoir suivi le roi Pierre d'Aragon dans plusieurs guerres, et avoir combattu avec lui le cruel Montfort, ne retourna plus dans sa patrie à la mort de ce monarque, et s'établit à Mont-Giscard près de Toulouse. L'établissement de cette famille date donc du treizième siècle en France.

M. le comte de Villèle fut nommé par ses compatriotes membre de la Chambre des députés en 1815. C'est dans cette assemblée législative qu'il commença sa carrière politique. Il fit connaître dès son début ses talens comme orateur, son attachement à la famille régnante par ses principes, et ne tarda pas à développer des vues profondes dans l'administration. Il devint, dans la Chambre législative, le chef du parti opposé au ministère d'alors. Comme chef d'une opposition, indispensable dans tout gouvernement représentatif, il fit connaître dans ses discours sa sagesse, sa modération et les principes qui le dirigeaient. Mais appelé bientôt lui-même à faire partie du ministère qui changea de système, il fut nommé ministre d'état, siégeant aux délibérations de son conseil. Il quitta cependant ce ministère peu de mois après; mais de nouveaux changemens ayant eu lieu, un nouveau ministère fut créé, dont M. de Villèle devint un des principaux membres en prenant le porte-feuille le plus important dans tout État, celui des finances.

La confiance du monarque l'honora bientôt de la présidence du conseil des ministres; et ce sont ces deux places, les premières de

l'État, qu'il occupe maintenant, à la satisfaction générale de tout homme modéré et bien pensant, qui ne désire que le bien-être de sa patrie.

M. de Villèle vient de perdre son père, qui, par ses travaux dans un cercle moins élevé il est vrai, mais utile, a obtenu le nom de *Patriarche de l'agriculture*, dont il n'a cessé de s'occuper dans l'intérêt de cet art aussi utile qu'il est antique. Ses théories agricoles en avaient fait un digne disciple des Columèle, des Rosier et des Young. Il a terminé ses jours avec le calme d'un sage, et les regrets de toute la ville l'ont accompagné dans la tombe où sa cendre repose en paix.

LETTRE XIII.

Départ de Toulouse; Montauban, description de cette ville et de ses environs.

Des circonstances inattendues m'obligent de changer mon plan de voyage : au lieu d'aller, comme je me le proposais, dans le Midi de la France, à Montpellier, Nîmes, Avignon, Marseille et Toulon, je suis obligé de retourner directement à Paris; et nous voici sur la grande route qui conduit à la capitale. La première ville, vers laquelle je me dirige, est Montauban, qui n'est qu'à quatorze lieues et demie de Toulouse. Je parcours une route unie et bien entretenue, dans la belle plaine qui s'étend au loin et entoure cette grande ville; elle est couverte des restes de riches moissons, et, malgré la saison déjà avancée, on sent toute l'influence du soleil brûlant du Languedoc.

Après avoir traversé le relais de Grizolles, nous passons par Canals, où nous trouvons une montée rapide et une vue aussi étendue

que belle. Ici la grande route se divise. L'une conduit à Bordeaux et l'autre à Montauban; c'est cette dernière que nous suivons.

A Grizolles, nous quittons le département de la Garonne pour entrer dans celui de Tarn-et-Garonne, dont Montauban est le chef-lieu et le siége de la préfecture.

Malgré tous ses désastres anciens et récens, car le régime de 1793 n'a pas moins affligé cette ville que tant d'autres, placée sous un ciel riant et pur, Montauban est une des plus jolies et des plus florissantes cités de la France. Située sur une éminence dont la pente est assez douce, elle offre une vue magnifique, surtout sur la plate-forme, entre les deux principales promenades, d'où l'on découvre, lorsque l'horizon et l'atmosphère sont sereins, les Pyrénées, éloignées cependant de plus de cinquante lieues. Assise sur les bords du Tarn, il la divise en trois quartiers et lui procure un grand avantage pour le commerce, par sa communication avec le canal de Languedoc et la Méditerranée. Cette ville est en général bien bâtie, bien pavée, et d'une propreté remarquable. La plupart des édifices sont beaux et les maisons sont d'une construction et d'une architecture élégantes. On y respire un air pur

et salubre. Tous les environs sont charmans, et offrent un coup-d'œil agréable par les jolies maisons de campagne que l'on aperçoit éparses çà et là. Rien n'est plus riant, rien n'annonce plus l'aisance des habitans. Les bords fertiles du Tarn et ses environs abondent de pampres et d'épis, biens qui suffiraient à l'existence de l'homme, s'il savait se contenter de peu. A de telles richesses, on doit ajouter des manufactures de divers genres, où l'on fabrique des étoffes de laine, connues sous le nom de cadis et ratines de Montauban; des étoffes de coton et soie, des bas de soie, des toiles de coton, des cuirs, du tabac, du savon, etc.; tandis que son commerce s'étend encore sur plusieurs autres objets, surtout en farine, produit de ses champs, mise dans des tonneaux qui portent le nom de *minoteries*, et vont alimenter, de cet indispensable comestible, les colonies françaises.

Qu'eût donc été cette ville, sans les confiscations des biens, les procès infamans, et la dépopulation homicide exercée par les dragonades?

La Place-Royale est ce qui frappe le plus les regards du voyageur. L'architecture des maisons dont elle est formée est plus singu-

lière qu'élégante ; mais on n'est pas en Italie lorsqu'on parcourt la France, et cet art sait toujours plaire sans qu'il appelle à son secours la symétrie. Le pont qui unit les deux rives du Tarn, est le lieu d'où l'on peut contempler le mieux, et les heureuses ondulations du cours de ce fleuve, et les nombreux bateaux qui, le sillonnant en tous sens, n'enrichissent pas moins le pays par le commerce, que le sol ne l'enrichit par ses produits agricoles.

Comme les monumens ne sauraient abonder dans une ville du second ordre en France, la cathédrale est le seul qui m'occupe ; elle me plaît par sa façade simple et grandiose. Je vais visiter le beau faubourg de Bourbon, qui n'est en quelque sorte qu'un vaste atelier : là sont les manufactures, les établissemens pour la fabrication des étoffes, et surtout pour le commerce de minoteries. Ils occupent la rive gauche du Tarn, tandis que la noblesse d'épée et de robe d'autrefois occupait la droite et l'occupe encore de nos jours.

L'allée ou promenade appelée des Carmes, et la superbe avenue surnommée la Coussade, ont eu ensuite mes hommages : c'est dans la première qu'on voit tout Montauban en fête, et dans l'autre ses plus belles dames.

Votre sexe m'a paru aussi joli qu'intéressant dans cette ville. Je vous ai peu parlé des mœurs dans mes lettres, et c'est un reproche que je me fais sérieusement; car qu'est un voyage, dans lequel on rend compte de ses sensations à ses amis et à soi, si l'on n'entre dans les plus grands détails sur ce point capital de toutes choses? Je vous ai déjà témoigné mes regrets à cet égard; mais ils me sont irréprochables : pour bien peindre les mœurs des habitans des divers pays dans lesquels on passe, il faudrait, comme je vous l'ai dit, y faire un séjour dont la durée fût en rapport avec l'importance de l'étude qu'on aurait à faire; et vous ne savez que trop combien peu je puis m'arrêter même dans les grandes villes. Cependant rien ne serait plus intéressant pour vous, je le sens, que de pareilles observations. La France, qui sort d'une des révolutions les plus prolongées comme les plus orageuses, renferme un peuple qui a trop souffert, pour ne pas offrir des dissidences dans les opinions, divers partis plus ou moins prononcés et toutes les erreurs et les passions qui en sont les résultats. Les provinces du Midi sont celles surtout où ces passions et ces erreurs se sont le plus développées; car comment en eût-il été

de la politique autrement que de la religion ?

Cependant, tel est le caractère du peuple français, sa gaieté et sa tendance vers l'oubli du passé, qu'un étranger a de la peine à s'apercevoir des traces profondes du ressentiment qu'ont pu laisser ces terribles événemens.

Ce n'est pas sans plaisir que j'ai appris, quant aux mœurs de la jeunesse, que tout entière encore à la nature, elle n'a point, pour son bonheur, pris la teinte sombre des passions qui troublent les hommes. On remarque ici que la différence des dogmes religieux, que suivent les unes et les autres familles, ne sert qu'à donner à l'amour d'un jeune protestant pour une amante catholique, une énergie qui rend vaine la difficulté qu'ils éprouvent souvent à s'unir des liens de l'hyménée. De-là des événemens qui, bien que réels, semblent appartenir à la fable plutôt qu'à la vérité, au roman qu'à l'histoire ; et, comme l'a très-bien dit l'éloquent et aimable auteur de l'Hermite en province, parlant de Neyrepelisse, petite ville près de Montauban, où toutes les filles sont jolies et protestantes : « C'est là que les » histoires des Clarisse et des Célestine se sont » plus d'une fois renouvelées. »

Montauban compte peu d'hommes célèbres

par leurs talens, quoiqu'elle en ait compté beaucoup qui l'ont été par leur caractère. Aucun grand homme ne la réclame pour son berceau. Du Belloi seulement, profond jurisconsulte, Ballet, et Garrisolles, excellens littérateurs, lui doivent le jour. Ce dernier s'y est immortalisé par l'Adolphine, poëme latin, écrit en l'honneur d'un héros qui fut pour le protestantisme ce que fut Constantin pour l'établissement de la chrétienté, avec cette différence, qu'il ne cessa d'être vertueux, et qu'il mourut pour la religion qu'il protégeait par son courage, et qui s'éleva à l'ombre de son trône. Le poëme de l'Adolphine, dont les exemplaires sont aujourd'hui d'une rareté que l'on déplore avec raison, est, on assure, digne de Virgile et d'Horace; c'est dire qu'il est digne du monarque généreux auquel il est consacré, en un mot, du grand Gustave-Adolphe.

Lefranc de Pompignan, duquel Voltaire a dit :

« Et l'ami Pompignan qui se croit quelque chose, »

est aussi né à Montauban, ainsi que Cahusac. Tous les deux travaillèrent pour le théâtre; mais la tragédie de Didon, toute froide qu'elle est, est sans doute supérieure aux ouvrages du second; et d'ailleurs le magistrat poëte n'a-

t-il pas fait l'ode où se trouve l'une des plus belles strophes qu'on connaisse dans les anciens comme dans les nouveaux poëtes?

Une société des sciences d'agriculture et de belles-lettres a été fondée dans cette ville, comme dans plusieurs villes voisines; et telle est son heureuse influence sans doute, que Montauban voit briller aujourd'hui dans son sein d'utiles agronomes, des savans profonds, et surtout plus d'un littérateur distingué.

C'est dans ses environs qu'est né Cazalès, l'un des orateurs sinon les plus éloquens, du moins les plus dévoués du parti, qui, dans la première Assemblée nationale, se montra opposé à la révolution et aux changemens sans nombre qu'elle a nécessités dans l'administration de la France. Enfin, Montauban est la patrie d'un des hommes qui servirent à outrance, comme on dit, cette révolution, et qui, collègue du féroce Robespierre, non-seulement dans la Convention, mais même dans le trop fameux comité de salut public, échappa à la terrible réaction qui en poursuivit tous les membres, et finit sa carrière, tout fier ensuite d'être un serviteur de Napoléon, après avoir lancé l'anathème de mort contre les tyrans et les esclaves; et voilà comme

n'ont que trop été ces farouches républicains. Celui-ci s'appelait Jean-Bon-Saint-André.

Avant de quitter Montaûban, je ne puis me dispenser de vous esquisser, dans une prochaine lettre, quelques traits de son histoire, qui ont trop d'intérêt pour que je ne vous les communique pas; d'ailleurs, ce serait manquer au plan que vous m'avez tracé.

LETTRE XIV.

Quelques traits de l'Histoire de Montauban.

Peu ancienne, la fondation de Montauban, loin de se perdre dans la nuit des temps, comme celle de la plupart des villes de ces contrées, eut son berceau dans le moyen âge, et précisément dans ces temps malheureux où l'espèce humaine était le plus dégradée. Simple bourg d'abord, elle s'appelait Mont-Auriol; mais comme ses fondateurs étaient des moines licencieux, qui cessèrent d'être laborieux aussitôt qu'ils devinrent riches; des gens caustiques (car il en est dans tous les temps) lui donnèrent un nom si peu décent, que je ne me permettrai point de vous le dire; qu'il vous suffise de savoir que ce nom était justifié par le droit le plus immoral, que s'arrogeaient les seigneurs du lieu, lorsque leurs vassaux s'engageaient sous les lois de l'hyménée, et qui, dans d'autres lieux, est connu sous l'appellation bizarre de Droit du seigneur;

mais ici ce droit ne s'exerçait que pendant une heure.

L'abus qu'en firent les moines, seigneurs de ce lieu, donna lieu aux plus instantes réclamations auprès du suzerain, le comte de Toulouse, qui ne crut pas devoir trahir la cause des opprimés dans ce qu'elle avait de plus sacré, l'honneur des familles. Mais il n'osait sévir contre des hommes consacrés, et anéantir, de son autorité, un droit de prélibation qui n'était que trop fréquent, et semblait tellement inhérent à la féodalité, qu'on l'en eût dit une conséquence. Le comte Alphonse de Toulouse employa donc un de ces subterfuges auxiliaires du pouvoir, lorsqu'il ne peut franchir les limites ; il proposa aux habitans du bourg du Mont-Auriol, de venir s'établir au bas d'un de ses châteaux, lequel devenant pour eux l'égide de Minerve, les protégerait contre l'intempérance de leurs seigneurs. Prompte, comme on peut le croire, à mettre à profit un tel appui, toute une population, poursuivie d'un côté par la luxure, et accueillie de l'autre par l'humanité et peut-être par l'intérêt, trouva, sinon plus de bonheur dans ce nouvel asile, du moins plus de repos et surtout l'honneur. Mont-Alban, ce nouveau bourg,

prit alors son nom d'une grande quantité de saules qui croissaient à l'entour.

Mais votre étonnement va redoubler, lorsque vous saurez que dans ces temps barbares, le fameux Hildebrand, assis alors sur la chaire de Saint-Pierre, dont il fit un des trônes les plus despotiques de l'univers, ne manqua pas de prendre le parti des moines qui lui portèrent plainte du tort qu'ils éprouvaient; et ce pontife commanda à Raymond V, successeur d'Alphonse, sous peine d'être pulvérisé par les foudres de l'excommunication, de transiger avec le monastère de Théodard, et de lui donner, sinon en totalité, la souveraineté de Montauban, au moins la moitié, afin qu'il rentrât dans son inaliénable propriété : condition à laquelle dut se soumettre Raymond.

Madame de Staël a dit, avec autant de raison que de génie, que l'univers se peint dans ses parties. Élevés à l'école de l'adversité, les habitans de Montauban se formèrent à celle du patriotisme, et rien n'égale la fermeté qu'ils ne cessèrent de montrer, soit quand le sanguinaire Montfort désola le Languedoc, soit quand les Anglais, possesseurs de la Guienne et d'autres provinces de la France, portèrent leurs armes victorieuses

dans le Limousin, pendant la longue et sanglante querelle des réformés qui, pour Montauban, finit par sa ruine. Il est reconnu que cette ville fut aux réformés, dans ce pays, ce que La Rochelle fut dans l'Aunis. J'entrerai dans quelques détails sur le siége terrible qu'elle soutint, comme La Rochelle, sous Louis XIII et Richelieu. Je signalerai, de siècle en siècle, les traits les plus éclatans de son courage et de son patriotisme.

Ce qui d'abord honore le plus les habitans de cette ville, ce sont les traits de vertus par lesquels ils signalèrent leur reconnaissance envers les comtes de Toulouse leurs bienfaiteurs. Alphonse, comme nous l'avons vu, les avait affranchis du joug monacal. Les comtes de Toulouse furent persécutés, ils furent même proscrits par Rome et la France; néanmoins ils leur restèrent fidèles. Un des Raymond fut loin d'être aussi juste envers eux; il souscrivit à ce que leur ville fût rasée par Montfort; mais cette résolution, due au malheur plutôt qu'au caractère de ce prince, heureusement ne fut pas exécutée : Montfort fut plusieurs fois repoussé de Montauban avant que de pouvoir y entrer. Elle fut enfin livrée au légat et à ses inquisiteurs, qui y sacrifièrent, sur l'autel

de la superstition, des nobles, des clercs, des chevaliers et des vilains; mais fermes et intrépides, les Montalbanais surent braver le bras séculier, comme les foudres alors puissantes de l'Eglise.

Si Cahors et plusieurs autres villes retournèrent plus tard sous le pouvoir du roi de France, Montauban éprouva la disgrâce de voir le fameux prince Noir pénétrer dans ses murs, et y mettre une garnison puissante. Mais ses citoyens prirent les armes, et, secrètement excités par les avis qu'ils reçurent du roi leur légitime souverain, ils attaquèrent les Anglais, commandés par l'intrépide Chandos et le Captal de Buch, et les obligèrent bientôt de s'éloigner des murs de cette ville.

Des priviléges bienfaisans, que, sans les avoir demandés, le monarque leur accorda, furent le fruit de leur héroïque dévouement; il leur donna même des lettres-patentes, par lesquelles il unit à jamais Montauban à la couronne de France.

Si les Anglais avaient été humiliés sous le règne de Charles V, ils furent triomphans sous celui de Charles VI, et au commencement du règne de Charles VII; et, quoique abandonnée à elle-même et entourée de quatorze forts

anglais, Montauban se soutint par ses seules forces, et repoussa plusieurs fois les ennemis.

Dans les guerres où la monarchie est en péril, et où le gouvernement est presque détruit, comme il l'était à cette époque désastreuse de l'histoire de France, souvent le peuple abuse du pouvoir qu'il saisit, et nous en voyons le déplorable exemple à Montauban. Sur le simple soupçon que trois moines de l'ordre des jacobins conspiraient pour livrer la ville aux Anglais, ces malheureux furent arrachés de leur couvent, conduits devant les consuls, qui, sans examen et sans autre preuve que les cris de la multitude, et sans écouter leur justification, les firent coudre dans des sacs et jeter à la rivière, la justice séculière se trouvant impuissante pour réprimer de tels excès.

La fin du règne de Charles VII fut marquée par l'expulsion des Anglais de la France, auxquels il ne resta que Calais; Montauban dès-lors vit le calme et la tranquillité renaître; et son histoire n'offre rien de remarquable, jusqu'au moment où le calvinisme s'éleva en France, et ne tarda pas à se répandre dans le Querci. De toutes les villes de cette province, Montauban fut l'une des premières à

l'accueillir; et ses citoyens qui, déjà, lui avaient prêté l'appui des assemblées secrètes, ne se cachèrent plus pour le professer, et assistèrent publiquement au prêche. Dès ce moment, recrutés par ceux qui, chassés de Cahors, cherchèrent un asile parmi eux, ils se livrèrent à tous les excès d'une rébellion, s'emparèrent d'une église dont ils chassèrent le curé, et la changèrent en temple, bravant impunément l'autorité. Bientôt les autres églises éprouvèrent le même sort, et les religieux et religieuses furent chassés de leurs couvens.

Le parlement de Toulouse fit pendre en effigie les chefs de ce mouvement, devenu général dans plusieurs villes. Le maréchal de Montluc qui, dans ces tristes circonstances, souilla ses lauriers et ses cheveux blanchis par soixante ans de combats, ne craignit pas de devenir pour les protestans ce qu'avait été Montfort pour les Albigeois; toujours suivi par des bourreaux, il fit pendre tous ceux qu'il trouva armés, et exerça les plus grandes rigueurs.

Malgré une telle sévérité, Montauban persista à se déclarer pour la nouvelle religion qui déjà lui avait coûté les plus cruels sacrifices. Les habitans réparèrent les fortifications, fon-

dirent des canons avec les cloches des églises; et s'emparant des biens du clergé, ils marchèrent sous l'étendard de l'insurrection; ils adoptèrent, pour le gouvernement temporel, le même gouvernement que Genève, comme ils en avaient déjà adopté le gouvernement spirituel.

Les Montalbanais étaient entrés dans le complot des calvinistes de Toulouse, découvert par Montluc; le châtiment, les supplices qu'il infligea produisirent le désespoir et la terreur. Il ne tarda pas à paraître devant Montauban avec Terride, son digne acolyte; il voulut punir cette ville comme il avait puni Toulouse; mais leurs efforts furent vains, tous deux furent héroïquement repoussés et obligés de se retirer.

De nouveaux efforts de Terride aidé des Toulousains, ne furent pas plus heureux; et il fut une seconde fois obligé de lever le siége.

Enfin, l'édit de pacification de 1563, qui accordait aux protestans la liberté de conscience, fut publié, et mit un terme à de tels malheurs. Le séjour du roi et de la reine-mère à Montauban, paraissait devoir consolider la paix et le calme; mais la mauvaise foi ne tarda pas à neutraliser d'aussi bons effets, et la seconde guerre de religion éclata. Une taxe ex-

traordinaire de 900,000 livres, somme énorme pour le temps, imposée sur la ville de Montauban, la mort de Rapin, et plusieurs autres actes d'oppression et d'injustice, obligèrent de nouveau les réformés à courir aux armes. Les hostilités ne cessèrent que pendant six mois; aussi donna-t-on, non sans raison, le nom de petite paix à l'édit de pacification. Et l'un des actes des nouvelles hostilités envers les catholiques, fut, de la part de Montauban, la vente de tous les biens du clergé catholique.

Les hostilités recommencèrent avec des succès partagés; enfin Coligny et les princes traversèrent la Saintonge, l'Angoumois et le Périgord pour se rendre à Montauban, où, réunis à des forces nouvelles, ils se mirent en marche vers Toulouse, s'avancèrent dans le Languedoc sans obstacles, et se portèrent ensuite sur le Vivarais, le Dauphiné et la Bourgogne. Leur armée grossissant sur la route, ils menaçaient déjà Paris des mêmes ravages qui avaient désolé les environs de Toulouse, lorsque le roi, malgré la reine-mère, voulut absolument la paix, et signa le traité de Saint-Germain (1),

(1) Le 15 août 1570.

Ce traité portait, de plus que les précédens, que les

si avantageux pour les protestans, et qui leur accordait, comme gages de sûreté, Montauban, La Rochelle, Cognac et la Charité.

Ici s'arrête un moment la main sanglante de la vengeance au moment même où elle plane sur la France entière. L'affreuse journée de la Saint-Barthélemy luit; mais, du moins, le Querci ne vit pas couler de sang dans cette occasion. Montauban, entièrement calviniste, ne souffrit point que l'on renouvelât dans ses murs les massacres qui avaient eu lieu dans Paris et ailleurs. Mais la guerre éclata de nouveau de toutes parts; cette ville fut investie, et un siége de huit mois ne put la réduire, lorsqu'enfin une paix nouvelle fut accordée aux protestans (1) : ce traité ne fut avantageux qu'aux Rochellois qui restèrent les maîtres de leur ville.

Un nouvel édit de pacification, sorti de l'atelier de la perfidie, accorda aux calvinistes la liberté de conscience, mais sans exercice

protestans seraient admis à toutes les charges publiques, qu'ils pourraient récuser un certain nombre de juges dans tous les Parlemens; que celui de Toulouse, nommément, ne connaîtrait d'aucunes de leurs affaires qui seraient portées aux requêtes de l'hôtel.

(1) Par le traité du 25 juin 1573.

public, excepté dans les villes de La Rochelle, Nîmes et Montauban.

Mécontens du traité et de l'acte de pacification lui-même, les calvinistes ne quittent pas les armes; la guerre recommence dans le Querci et dans les environs de Montauban, dont les fortifications sont réparées avec enthousiasme par les citoyens; et cette ville devient le boulevard de leur parti dans le Languedoc. Leur prévoyance n'est pas vaine : bientôt bloquée par les catholiques, le vicomte de Turenne, l'un des ancêtres du héros dont la France vénère le souvenir, arrive au secours de Montauban. Des trêves, de nouvelles paix se succèdent entre les deux religions, jusqu'à ce que la ligue rallume de toutes parts les torches sanglantes de la guerre civile.

Le duc de Mayenne, l'ame de cette conjuration, attaque Montauban, devant laquelle ses talens, sa valeur et ses soldats échouent. Non-seulement cette ville, mais presque toutes celles du Querci, à l'exception de Cahors et de Moissac, se déclarent en faveur du vainqueur de Coutras. L'assassinat de Henri III enlève à la ligue des provinces entières, dont les peuples sont loin de se laisser aveugler, comme celui de Paris, par un zèle fanatique et

sanguinaire. Themines, qui vient commander au nom du grand Henri, fait de Montauban une place d'armes; et ses citoyens, sous ses ordres, vont au secours de Villemure, assiégée par Joyeuse, sur qui il obtient une victoire complète.

Si les guerres civiles ont cela d'affreux, qu'elles sont comme la peste ou la famine, le plus grand fléau des États, par une compensation aussi consolante qu'elle a lieu de nous étonner, elles sont le temps où le génie fait très-souvent le plus de moissons, et les talens d'abondantes récoltes. Loin d'être stérile en hommes de mérite et en instruction, Montauban, à ces époques tumultueuses, possédait une académie qui, à peine sortie du berceau, rivalisait avec celle même de Saumur. C'était une espèce d'université où l'on enseignait les humanités, la philosophie et la théologie. Elle devint de plus en plus célèbre; des écoliers de tous les pays protestans y accouraient en foule, pour se former sous les Abadie, les Verdier, les Garissol, les Martel et tant d'autres. Les deux villes principales du Querci, Cahors et Montauban, offraient entre elles un contraste singulier, et semblaient être habitées par deux nations divisées d'intérêt et différen-

tes par les mœurs; et leurs écoles, célèbres, toutes deux, par le savoir et les connaissances profondes de leurs professeurs, n'étaient pas moins rivales entre elles que les villes elles-mêmes.

Montauban, comme tout le Querci, partageait avec le reste du royaume, le bonheur dont le gouvernement de Henri IV les faisait jouir. Les torches de la guerre civile étaient éteintes, le commerce, l'industrie renaissaient à sa voix; tout annonçait un état de prospérité, lorsque la mort du grand Henri jeta le deuil dans toutes les villes de la France, que la rage des ligueurs n'avait pas perverties. On peut juger dès-lors combien elle accabla Montauban. A la consternation succéda la crainte d'un changement de système et d'une nouvelle persécution contre les protestans. On voulut, dès ce moment, prendre les armes et chasser les ecclésiastiques catholiques qui se trouvaient à Montauban; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que des hommes sages purent maintenir le calme, en s'opposant à des mesures aussi violentes.

Peu d'événemens dignes de vous être retracés, eurent lieu à Montauban pendant la régence de Catherine de Médicis. Quoique

vivement sollicitée par différens partis de se joindre à eux; Montauban resta fidèle au roi et éprouva sa générosité, lorsqu'un horrible incendie dévora plus des deux tiers de la ville. Plus tard le duc de Rohan devint l'âme du protestantisme, mais ne voulut accepter le titre de chef des églises réformées que du consentement de la ville de Montauban, qui, se sentant honorée d'une telle déférence, s'engagea dans des périls et des malheurs, que d'abord elle semblait vouloir éviter. Un des premiers effets de sa résolution eut pour objet son union avec les calvinistes du Béarn; une assemblée générale de Montauban décréta un colloque de députés à Millaud, où les maux dont le Béarn était menacé furent si éloquemment retracés, qu'il détermina aux résolutions les plus violentes. Mais obligés de se dissoudre, les députés décidèrent une assemblée générale à La Rochelle.

En vain la cour, voulant prévenir les suites dangereuses d'une telle réunion, défendit aux protestans de se réunir sans sa permission; l'assemblée, malgré une telle défense, ouvrit ses séances, et Rohan jura de n'abandonner jamais les intérêts de son Église. Des remontrances furent envoyées au monarque, qui les

reçut avec indignation, et déclara que Montauban serait déchue de tous ses priviléges, si elle obéissait aux décrets séditieux de l'assemblée de La Rochelle qu'il déclara rebelle; et c'est à cette époque que commença cette autre guerre de religion où le Querci joua un si grand rôle.

Le maréchal de Themines, envoyé par le roi dans Cahors, somma les habitans de Montauban d'envoyer des députés aux états convoqués à Cahors. Ces députés se présentent et répondent que leurs pouvoirs ne vont pas jusqu'à souscrire à ce qu'on leur demande, la renonciation à toutes associations générales et particulières; ils demandent huit jours pour rapporter la réponse de leurs commettans. Cette réponse portait en substance que malgré leur attachement et leur fidélité au roi, Montauban ne pouvait se séparer des autres églises réformées de la France, aimant mieux avoir une part à l'affliction commune que d'abandonner la cause de ses co-religionnaires.

Une telle réponse ne put satisfaire Themines; il vit que la force seule pourrait réduire cette ville, et il fit en conséquence ses dispositions pour en faciliter la conquête. Rohan se rendit à Montauban, et il parvint à ranimer

le zèle de ses habitans, qui déjà faiblissait par la crainte d'être exposés à tous les malheurs d'un siége. Il ne dissimula pas la grandeur du péril; mais par son éloquence et son habileté, il rétablit la confiance. Le peuple jura de mourir plutôt que d'abandonner la cause de la religion. Le duc examina, après cette résolution, les remparts de la ville; il se munit lui-même d'une pioche, et présida aux travaux qu'exigeait une importante restauration. Le riche comme le pauvre l'imitent, et l'on voit jusqu'aux femmes les plus qualifiées participer aux travaux. Un tel exemple enfante la plus infatigable ardeur chez tous les habitans; et les murs de Thèbes s'élevèrent avec moins de rapidité aux jours de la lyre d'Amphion, que les fortifications de Montauban ne s'élevèrent aux cris de *liberté de conscience*.

Themines fut repoussé de ces murs qu'il vint attaquer. Rohan avait fait une habile diversion en courant assiéger Sept-Fonds. Mais le duc de Mayenne entra dans le Querci au nom du roi, avec une forte armée, et menaça Montauban, qui se prépara à soutenir un siége aussi long que meurtrier.

Ce fut le 19 août 1621 que cette ville, étant déjà investie de trois côtés par Mayenne,

Themines, le maréchal Saint-Géran, et Chevreuse, les meilleurs généraux de Louis XIII, ce roi vint lui-même assister à cette importante conquête, et s'établit à peu de distance du théâtre de la guerre, au château de Piquecos.

La tranchée est ouverte, l'artillerie foudroye la ville; plusieurs généraux de Louis sont tués par les Montalbanais, qui se défendent en héros. Un assaut général est vainement donné; Montauban résiste, et le monarque se voit forcé de lever le siége après trois mois de tranchée ouverte.

Ce fut à la suite de ce siége sanglant que les citoyens de Montauban virent tout ce qu'il leur avait coûté! Leur ville naguère si belle et si riante, leurs promenades si agréables et si bien situées, tout n'offrait plus que des décombres, des cendres et des ruines. A des jardins spacieux et frais avaient succédé des terrains dévastés et sillonnés, non par la charrue qui féconde, mais par les boulets qui détruisent, et à de charmantes maisons de campagne, des amas informes de pierres et des débris fumans; mais ce qui mit le comble au malheur de cette cité, fut l'épidémie qui, née de ces malheurs mêmes, détruisit deux fois

plus de citoyens dans son rapide cours, que n'avait fait le siége lui-même.

Il est des maux qui, plus ils sont excessifs, moins ils semblent accabler les peuples qui les endurent; tels sont ceux qui naissent des dissensions civiles et des opinions religieuses. Les Montalbanais, fiers d'être l'espérance et l'ame de leur parti, avaient résolu de tout souffrir pour mériter un honneur qui, selon eux, était le premier de tous; d'ailleurs, le poids affreux d'une excessive oppression enfante toujours une résistance qui lui est proportionnée. Ils reprennent bientôt les armes; et avant de se voir de nouveau attaqués dans leurs murs, que Vigneux, leur intrépide commandant, fait relever, ils s'élancent sur les villes catholiques qu'ils saccagent. Tristes et déplorables effets des guerres civiles! Des Français, armés contre des Français, portent de toutes parts avec eux les torches incendiaires de la dévastation, et l'étendard de la révolte. Ils vont sous le toit paisible de l'agriculteur, l'arracher à ses rustiques pénates, à ses champs qu'il féconde, et ne ravagent pas moins les villes que les campagnes, quand des passions cruelles et de funestes erreurs agitent les hommes! Rien n'égale l'ar-

deur sanglante des Montalbanais que le ressentiment irrite, que le désespoir entraîne. Mais bientôt d'autres soins les forcent de retourner chez eux; le maréchal de Themines s'avance sur Montauban, ravage ses environs, et ne tarde pas à paraître devant ses murs. De nouveaux malheurs menaçaient cette ville, lorsqu'une nouvelle paix, due aux soins du connétable de Lesdiguières, vint ramener le calme. Elle fut publiée dans Montauban; et l'un de ses plus précieux avantages, fut que ses habitans conserveraient les fortifications de leur ville, qui n'avaient été relevées que pour s'armer contre leurs adversaires, dont la foi n'était pas plus sincère que la confiance que l'on feignait d'y avoir.

En effet, une autre guerre de religion naquit des discordes éternelles entre les réformés et les catholiques, et surtout de l'ambition de leurs chefs respectifs. Le duc de Rohan qui conduisait les premiers dans le Languedoc, ne voulant rien céder de ses prétentions, envoya Lusignan dans Montauban, pour la pousser une seconde fois à la révolte. Des partis se formèrent dans cette ville, même parmi les réformés; entre ceux qui, plus sages, voulaient le maintien de la paix achetée par tant de maux et

de sacrifices, et ceux qui, infatigables et doués d'une trop grande énergie, voulaient courir de nouveau aux combats. Les ministres protestans Beraud et Dupuis, tous deux fougueux et insatiables de vengeances contre les catholiques, travaillent les esprits, encouragent les timides, décident les faibles et entraînent les irrésolus. Le premier ose dire qu'il a reçu une mission de chair et de sang, et il s'applique à la remplir. Les magistrats leur opposent leur autorité et le vœu des bons citoyens, de rester désormais dans l'obéissance envers leur souverain légitime. Olier surtout, ministre protestant, aussi doux que Beraud est irascible, parle éloquemment au peuple sur le besoin de conserver la paix. Vains efforts! le peuple lui-même le laisse outrager par son violent antagoniste; il se voit en danger de perdre la vie dans le temple et à la vue de tous ses concitoyens. Plus tard une sédition est excitée par Montbrun, autre chef furieux des protestans, envoyé par le duc de Rohan, qui les soulève, les agite. Il s'élance à leur tête dans l'hôtel-de-ville, et en chasse les magistrats. Dès ce moment la guerre est de nouveau déclarée; Montauban se réunit à La Rochelle.

De longues et sanglantes hostilités furent

le résultat malheureux de ce nouveau vertige. Le duc d'Épernon couvrit de sang et de ruines le riche territoire de Montauban, et le maréchal de Thémines ne laissa dans les environs de Castres, l'émule de cette ville, *ni maison, ni arbre sur pied, ni couche de vigne, ni épi de blé*, selon ce que rapporte dans un naïf, mais expressif langage, un historien du Languedoc.

Des conférences eurent lieu dans Fontainebleau pour mettre fin à ces désastres. Des députés de Montauban, de La Rochelle, de Millaud et de Castres s'y rendirent. La paix allait s'y conclure, lorsque plusieurs avantages, remportés par les protestans, firent croire aux députés qu'ils étaient fondés à demander davantage; le cour se détermina à accorder; mais les Rochellois firent manquer la conclusion, exigeant la destruction entière du Fort-Louis. La guerre continua, mais cette fois avec désavantage pour les protestans; ils implorèrent la clémence du roi, et Montauban surtout était dans un tel état de détresse, qu'elle voulait la paix plus que toute autre ville, et était prête à la signer séparément. Le roi d'Angleterre intervint pour les protestans; il sollicita Louis XIII de leur accorder des conditions plus supportables, et

la paix fut signée à Saint-Germain-en-Laye (1). L'année suivante vit de nouveau la guerre s'allumer, et La Rochelle se vit investie par le roi lui-même. Elle envoya des députés pour demander des secours à Montauban ; cette ville resta fidèle au roi, et lui demanda même une garnison. La Cour fit une faute grave de ne pas l'accepter ; et fit ainsi le malheur de Montauban.

De nouvelles propositions furent faites par les Rochellois et le duc de Rohan, et en grande partie accordées. Le factieux Rohan, cerné de toutes parts, se défendait avec courage ; et ne craignit pas de traiter avec l'Angleterre, l'Espagne et la Savoie. Sa tête est mise à prix dans Toulouse, le boulevard du catholicisme, comme Montauban l'est de la réformation. Le

(1) Le 5 février 1626. — Par ce traité, l'édit de Nantes fut maintenu dans toute son étendue. On laissa aussi subsister toutes les fortifications des villes protestantes, ainsi que le Fort-Louis, sujet continuel des alarmes des Rochellois. Mais le roi d'Angleterre se rendit garant de la démolition ; et d'ailleurs le roi promit de faire observer un tel ordre par la garnison des îles de Rhé et d'Oléron, que La Rochelle n'en aurait aucune inquiétude. On rétablit aussi l'exercice de la religion calviniste, partout où il avait été permis par le passé.

parlement de Toulouse le condamne à être écartelé, et ses membres déchirés à être brûlés ensuite. Il sévit aussi contre Montauban, transfère son sénéchal à Moissac, et ordonne aux magistrats de quitter cette ville rebelle. Une nouvelle union est alors jurée avec La Rochelle, et la guerre recommence avec plus de fureur dans ses environs. Les Montalbanais attaquent les soldats de d'Épernon qui commettent d'affreux ravages au dehors de leur ville, et détruisent leurs moissons. Ils s'emparent de la Bastide, d'où ils emportent une grande quantité de blé, et livrent ensuite le château et le bourg aux flammes; ils forment un conseil-général où tous les citoyens ont indistinctement droit de voter; et c'est-là, c'est dans cet atelier d'une démocratie furieuse, qu'ils puisent de nouvelles forces et de nouvelles fureurs. Dès ce moment tout est en alarme au-dehors comme au-dedans de leurs murs; au-dehors les champs sont saccagés; au-dedans les maisons des citoyens paisibles sont dévastées; des troubles ont lieu dans la ville, et plusieurs victimes périssent par leur audace: des combats ont lieu contre les troupes du roi; et les Montalbanais, qui ne craignent pas de sortir de leurs murs, ont des succès variés.

Enfin, la prise de La Rochelle vient jeter la consternation dans Montauban. Cette ville ne doutait plus de sa prochaine ruine ; le découragement sembla général dans les premiers instans, et il ne fallut pas moins que la fermeté de Rohan pour ranimer les esprits abattus.

Le roi, marchant à la tête de ses troupes victorieuses vers le Languedoc, la ville de Montauban se prépara à une résistance vigoureuse ; mais en même temps elle assembla un conseil-général, afin de proposer des moyens de conciliation, envoya des députés au prince de Condé qui était déjà sous ses murs, et osa ainsi stipuler courageusement avec le souverain.

Louis XIII exigea que les fortifications de cette ville fussent démolies, n'ayant que trop souvent été l'appui de la rébellion et de l'audace. Il fallut se soumettre, les avantages qu'on lui accordait surpassant son espoir. Le cardinal de Richelieu signa le traité, et présenta, le jour même, les députés protestans au roi qui les reçut avec bonté.

Le fameux édit de Nîmes ne tarda pas à paraître ; il portait une abolition entière du passé, le rétablissement de l'édit de Nantes, la restitution de tous les biens, etc.

Les ducs de Rohan et de Soubise obtinrent leur grâce; mais le premier dut quitter le pays et se retirer à Venise, d'où, rappelé depuis, il servit le roi avec autant de zèle que d'attachement, à la tête de ses armées.

Le roi étant retourné à Paris, le cardinal resta dans le Languedoc pour hâter l'exécution du traité; mais il eut bientôt des inquiétudes au sujet de Montauban, qui insistait toujours à conserver ses fortifications. Il envoya un de ses affidés pour exciter les habitans à se soumettre, mais ses efforts furent vains; les Montalbanais persistèrent jusqu'au moment où ils apprirent la marche d'une armée que conduisait sous leurs murs le maréchal de Bassompierre. Ils se rendent alors et envoient une nouvelle députation au cardinal qui, à leur prière, vint lui-même à Montauban pour en prendre possession, et signala son séjour dans cette ville, en lui accordant, à peu de choses près, toutes les grâces qu'elle lui avait demandées. Les fortifications furent rasées, et tous les lieux du Querci, qui étaient sous la puissance de Montauban, se soumirent sans délai.

Mais à peine délivrée des malheurs de la guerre, un autre fléau, plus cruel encore, vint s'asseoir sur les décombres de Montauban. La

peste se déclara, et, pendant plus de sept mois, exerça ses ravages avec violence; plus de cinq mille cinq cents personnes périrent de cette cruelle maladie, fidèle compagne de la désolation et des ruines.

Les événemens qui succèdent à ceux dont je viens de vous faire le récit, ne sont plus assez importans pour que je vous les rapporte en détail. Je vous dirai donc sommairement, que quelques émeutes, quelques troubles eurent lieu dans cette ville, lorsque les catholiques vinrent s'y établir de nouveau, et réclamèrent la restitution des biens dont les protestans s'étaient emparés; mais ces troubles furent bientôt réprimés. Montauban fut constamment fidèle au roi, pendant la guerre de la Fronde, et lui rendit même des services essentiels par les efforts qu'elle fit en faveur de la cause royale. Mais plus tard une nouvelle émeute (1) amena de nouvelles rigueurs de la part du gouvernement. L'académie de Montauban fut transférée à Puylaurens, et ses fortifications furent entièrement rasées par ordre de Louis XIV; d'autres mesures énergiques furent encore prises pour diminuer l'influence

(1) En 1664.

des protestans et augmenter celle des catholiques.

L'orage qui se préparait contre les protestans ne tarda pas à éclater. Ils ne jouirent pas long-temps du calme de la paix. Un édit du roi les exclut des charges publiques, ils sont exilés même des communautés mécaniques, privés sans pitié de leurs enfans qu'on leur arrache avec violence; les chambres mi-parties sont supprimées. Le désespoir s'empare des habitans de Montauban; ils courent aux armes et se mettent en pleine révolte. D'autres, craignant de voir renaître les malheurs dont cette ville a été si long-temps le théâtre, l'abandonnent pour jamais; et des familles entières quittent leur patrie et portent dans l'étranger leur industrie et leurs richesses. Alors le gouvernement défend aux protestans de quitter la France; menace inutile! Les protestans abandonnent leurs maisons et leurs propriétés, et fuyent avec leurs familles.

Les différentes déclarations émanées du trône, contre les protestans, opérèrent, comme nous le voyons, peu de conversions sincères, et ne servirent qu'à les affermir davantage dans leur parti, et tel fut toujours l'effet de la

persécution. Le pouvoir crut devoir redoubler ses mesures de rigueur; le moment d'une violente catastrophe approchait; une foule d'arrêts du conseil successivement donnés dans le cours de l'année 1684, rendit leur proscription générale dans tout le royaume. Nul rang, nulle condition, ni à la cour, ni dans les provinces, n'en mit à l'abri. Louis avait parlé, il avait annoncé sa volonté, et jamais prince n'en eut une plus ferme; il ne voulut qu'une seule religion parmi ses sujets. Les ordres les plus précis furent donnés pour annoncer aux peuples cette détermination du monarque, et menacer du plus grand des châtimens ceux qui oseraient balancer d'y souscrire. La destruction de leurs temples, la privation de leurs charges, la perte de leurs priviléges, n'avaient point ébranlé les calvinistes. On eut recours à la force et à la violence, pour opérer des conversions, et telle était l'intolérance de ce siècle qu'on envoya des troupes dans les provinces pour contraindre les malheureux protestans à embrasser le catholicisme. Qui ne connaît les fureurs des dragonnades et les affreux désordres qui en furent la malheureuse suite! La postérité croira avec peine que des moyens si opposés à l'esprit et

à la morale de la religion chrétienne, aient été suggérés par le conseil même de conscience. « *On doit sans doute attaquer l'erreur,* » a dit trop tard le chef de l'Église catholique » romaine, Clément XIV; *mais on ne doit jamais haïr ni vexer ceux qui l'ont malheureusement embrassée.* »

L'édit fatal, qui consomma la ruine totale des réformés, en révoquant celui de Nantes, devait enfin être bientôt promulgué. Il fut précédé d'une lettre de Louvois, où ce ministre absolu et inflexible s'exprimait ainsi : « Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les » dernières rigueurs à ceux qui ne voudront » pas se faire de sa religion; et ceux qui auront la sotte gloire de demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

Cette lettre, qui peint si bien le caractère dur et hautain de ce ministre, répandit l'alarme et la terreur dans Montauban. Cette ville crut voir renouveler dans ses murs la scène sanglante de la Saint-Barthélemy. L'effroi avait glacé l'ame de ses habitans, et le désespoir s'était emparé, non sans raison, de tous les cœurs.

L'historien est heureux lorsqu'il peut re-

tracer à la suite d'événemens aussi tristes, aussi malheureux, quelques traits qui honorent l'humanité. Montauban avait alors pour gouverneur le prudent et bienfaisant Ausone, qui par sa générosité, par sa modération, avait acquis des droits à la confiance, à l'estime et même à l'amitié de ceux qu'il était appelé à gouverner. Cet excellent magistrat, dans ce moment critique, rassemble les principaux réformés, et dans une harangue touchante leur expose les malheurs auxquels ils s'exposent en s'opposant à la volonté expresse et toute-puissante du roi. C'est un père qui parle à ses enfans. Ému lui-même, il émeut ses auditeurs; nouvel apôtre, sa voix est plus puissante que les rigueurs les plus violentes; les protestans sont vaincus par son éloquence, par sa sensibilité et sa bonté : ils s'écrient tous, d'une voix unanime, *nous sommes catholiques*, se rendent en foule à l'Hôtel-de-Ville où ils prennent une délibération publique de renoncer à la religion calviniste. L'évêque reçut avec pompe leur abjuration, et le jour même qui vit dans Paris le fanatisme exercer ses plus sanglantes fureurs, vit dans Montauban, un siècle plus tard, les vœux du gouvernement s'accomplir, sans troubles, et sans crimes.

Exemple mémorable du pouvoir de la vertu et des talens !

C'est en vous rapportant cet événement mémorable, ma chère cousine, que je termine ma lettre et mon récit sur Montauban. Dans une lettre prochaine je vous conduirai à Cahors, ancienne capitale du Quercy.

LETTRE XV.

Route de Montauban à Cahors. — L'Aveyron. — La ville de Cahors.

Je quitte Montauban, ma chère cousine, et me dirige sur Cahors, qui n'est qu'à quinze lieues de poste de cette ville. Traversant un sol anfractueux, je monte et je descends des pentes rapides. A Tessières, je quitte le département de Tarn-et-Garonne, et j'entre dans celui du Lot, dont Cahors est le chef-lieu. Je passe l'Aveyron sur un bac, et je vais admirer les constructions d'un superbe pont déjà fort avancé, dont l'architecture est généralement approuvée, et l'utilité reconnue.

En passant cette rivière, je me rappelle que je suis peu éloigné de la ville d'Alby, qui fut le lieu où se jugea, il y a peu d'années, un crime tel que les Cannibales n'en ont jamais commis. Fualdès, vieillard aussi estimable que riche, fut la victime de la plus atroce

cruauté. Les principaux assassins étaient des hommes dignes, par leur crime, d'être nés dans les rangs les plus vils des hommes, et cependant ils figuraient avantageusement dans des classes distinguées. Vainement ils employèrent l'intrigue, l'or, les fureurs même pour se sauver; Thémis fût pour eux ce qu'elle devait être, c'est-à-dire inflexible. Au tribunal parut un témoin aussi mystérieux par ses dépositions qu'il fut célèbre par son esprit; c'était une dame qui s'appelait Manson, dont le nom retentit alors dans toute la France, et dont on ne parle plus aujourd'hui. Rien ne fut plus théâtral que de pareilles assises. On eût dit que le génie barbare et furibond du mélodrame y siégeait au banc des accusés; et bien sûrement les sorcières de Macbeth et de Shakespeare ne sont pas plus hideuses qu'une certaine femme Bancal, qui, la prêtresse du meurtre et du crime, lui avait donné un asile sous son toit, en avait préparé les instrumens, et avait elle-même aidé à son horrible consommation.

Tirons un voile sur une scène aussi déplorable, aussi affreuse, et continuons, ma chère cousine, notre route dans un pays qui prodigue à ses habitans ses richesses, dont les

montagnes comme les plaines sont couvertes d'abondantes moissons, dont les coteaux sont couverts d'arbres qui portent des fruits succulens; enfin, où sont des cantons où l'on recueille le pastel, l'anis et la coriandre. Tels sont les trésors dont ici le ciel fait présent à la terre, et la terre à l'homme.

Nous voici à Cahors, ancienne capitale du Quercy, et maintenant siége du préfet du département du Lot. Elle est, comme la plupart des cités de la France, assise sur les bords d'une rivière, celle du Lot, source de prospérité pour l'industrie et le commerce, et de fécondité pour l'agriculture.

Le nom antique de Cahors est *Devona* ou *Divona*, selon Ptolomée; mais Peutinger, s'écartant de cette étymologie, dans la carte célèbre qui porte son nom, change ce nom en celui de *Bibona*, ce qui est manifestement une faute, puisqu'on retrouve le nom de Divouna dans Magnot, grammairien du temps de Charles-le-Chauve, c'est-à-dire de la seconde race des rois de France. Plus tard, le nom du peuple du pays où Cahors est situé devint celui de leur ville, et on l'appela Cadurci, d'où vient Cahors et le Quercy. En vain le géographe Samson soutient que l'Uxellodonium, dont

César parle dans ses Commentaires, était au même lieu où fut bâtie depuis cette ville; le collègue du consul Pansa, le laborieux Hirtius, n'avait-il pas dit, dans la continuation de l'ouvrage de César, qu'Uxellodonium est situé *in finibus Cadurcorum*, sur les confins du Quercy, tandis qu'on sait que Cahors est au centre? D'ailleurs Uxellodonium n'était point sur le Lot, autre raison sans réplique contre l'assertion du géographe de Louis XIV.

Cahors fut mise au nombre des cités municipes par les Romains, et vous savez qu'une telle faveur n'était accordée qu'aux cités principales, qui seules méritaient un pareil honneur. Elle était, disait-on, plus ancienne que Rome elle-même; les temps les plus reculés cachent sa mystérieuse origine.

Divona, en langage celtique, signifie fontaine, et ce fut à celle qui coule encore près du lieu appelé les Chartreux, qu'elle dut ce nom, changé depuis. Ce qui a lieu d'étonner, c'est qu'on ne lui a pas donné celui de la rivière du Lot, qui, entourant Cahors, en fait une presqu'île, tandis que la fontaine est au-delà du fleuve.

Trois grandes voies romaines partaient autrefois de cette ville, et conduisaient dans

celles de Rhodez, de Bordeaux, et de Toulouse. C'est peu : lorsque Auguste eut affermi sa puissance, et qu'il se plut à sécher les pleurs de la terre après avoir pris plaisir à les faire répandre, Cahors devint, par l'entremise d'Agrippa, l'objet de ses sages sollicitudes. Ce dernier, non content d'appeler cette ville aux hautes dignités des municipes, l'embellit de bains, d'un amphithéâtre et d'un temple, dont la splendeur en architecture s'approchait de celle des monumens élevés dans Nismes.

Mais où sont ces témoignages de l'illustration de Cahors, et du respect que lui porta Rome elle-même? On les cherche en vain, et l'on découvre à peine des traces légères de leurs rares vestiges dans le lieu appelé *la Rivière du Pal.* Ce n'est pas même là qu'était l'amphithéâtre contemporain d'Auguste, et élevé par l'ordre de son célèbre gendre; ce sont les ruines çà et là semées d'un édifice bâti sous le règne de Constantin par un certain Pontius Polémius, Gaulois de naissance. Ce digne citoyen parvint à l'emploi glorieux de préfet du prétoire des Gaules, et fut mis au rang des personnages consulaires : il ne borna pas son zèle à ce seul monument; il fit

encore construire un aqueduc de six lieues de longueur, auquel il attacha son nom, et qui dès-lors s'appela Pompolémie. Les restes de l'amphithéâtre, unis à ceux de l'aqueduc, sont tout ce qui reste à voir ici dans ce genre.

Cahors brilla en outre dans l'antiquité par son goût pour les arts, que cultivaient avec amour ses citoyens. Elle avait, entre autres établissemens propres à entretenir ce goût aussi honorable qu'il est utile, un collége de potiers en terre tellement célèbre, que les vases qu'on y fabriquait s'appelaient *Cadurci*, du nom même de la ville.

Toutefois on met encore au rang des antiquités de cette ville deux coupoles qui se font remarquer dans sa cathédrale. La manière hardie dont elles ont été placées, l'étendue de leur cintre, la hardiesse et la pureté de leur forme, tout annonce que ces deux monumens sont dignes des anciens Romains; mais on sait que les modernes seuls ont multiplié ce genre d'architecture, dont le Panthéon fut le modèle, et que quant aux Grecs ils ne le prodiguèrent point. Un des temples long-temps admiré dans Cahors, quoiqu'il fût hors de son enceinte, était celui que l'on voyait dans un lieu peu éloigné de cette ville;

la *via Mercurii* y conduisait, c'est-à-dire la voie Mercurienne, ce qui prouve qu'il était consacré à Mercure. Ainsi ce dieu qui chez les Grecs et chez les Romains était le dieu du commerce et de l'industrie, voyait aussi, dès ce temps, l'encens brûler sur ses autels dans la Gaule-Aquitanique; preuve évidente que le peuple de ce beau pays, en cessant d'être libre et guerrier, devint industrieux et manufacturier.

On vantait déjà du temps de César une foule de meubles élégans autant que commodes, inventés dans Cahors, et qui lui donnèrent un droit à la reconnaissance des disciples d'Épicure et des amis du luxe.

Le lin qu'on tissait dans cette ville, était surtout renommé tant par sa bonté que par sa beauté, et ses toiles s'appelèrent de son nom latin *Cadurcum*; on sait que Juvénal dit à ce sujet dans sa septième satire :

Institor hibernæ tegetis niveique Cadurci ?

Mais Pline le naturaliste est celui qui rend le plus d'hommages à l'industrie des citoyens de Cahors. Après avoir dit, au chapitre premier du dix-neuvième livre de son Histoire, qu'on peut appeler celle des arts et de la na-

ture : *In cultricis præcipuam gloriam obtinent Cadurci*, il ajoute : *Italiæ quidem mos etiam num durat in appellatione strumenti ;* d'où l'écrivain qui a tracé l'Histoire des Gaules (1) infère que non-seulement les anciens faisaient honneur à Cahors de l'invention des plus fins tissus en toile, mais de celle des lits de plume, des ceintures pour femmes, des jarretières et des rubans du lin le plus pur, et dont la beauté de la trame le disputait à l'éclat des couleurs.

Telle était la splendeur de Cahors dans les temps antiques, que, selon une tradition qui peut-être sent un peu l'esprit avantageux des habitans des bords de la Garonne, Jules-César en y entrant pour la première fois, s'écria, frappé de sa magnificence : Je vois une seconde Rome !

Quant à sa population dans ce temps, on assure qu'elle était bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, et répondait à son importance et à celle de la province entière dont elle était la métropole. Cette population était telle, que malgré les émigrations considérables qui eurent lieu au temps d'Ambigat, lorsque les

(1) *Voyez* tom. II, pag. 151.

Gaulois-Tectosages partirent pour aller conquérir la Grèce. Asdrubal, le frère infortuné d'Annibal, y recruta l'armée qu'il conduisait au secours de ce dernier; mais cette armée périt, comme son chef, misérablement aux bords du Métaure, c'est-à-dire à peu de distance de Rome.

Il en est des cités comme des individus; moins malheureuses que d'autres, plusieurs semblent être favorisées de la fortune. Si nous quittons l'ancien âge pour examiner ce que devient Cahors dans le moyen, nous ne la voyons pas moins heureuse, quoique déclinant, il est vrai, de son antique splendeur; de ville de premier ordre qu'elle était sous les Romains, elle devint, il est vrai, une ville du second ordre; mais elle ne fut pas pour cela aussi malheureuse que la plupart de ses voisines, et que Toulouse entre autres. Les longues et sanglantes guerres des Albigeois ne la dévastèrent pas comme cette dernière, et l'ambition ni la haine de la Rome papale ne s'appesantit ni sur ses citoyens ni sur ses princes. Nous la voyons traverser les siècles de barbarie, exposée sans doute, comme toutes les cités des Gaules, aux fureurs des Goths et des Vandales, soit lorsqu'ils vont en

Espagne, soit lorsqu'ils en sont repoussés; elle supporta également des désastres qu'occasiona l'invasion des Maures, qui à leur tour ravagèrent plusieurs fois le Quercy. Mais les guerres de religion, les plus terribles de toutes, ne l'atteignirent que lorsque Luther et Calvin allumèrent dans l'Europe les torches de la discorde et le feu de la guerre civile, et préludèrent ainsi, sans le savoir, aux révolutions politiques des dix-septième et dix-huitième siècles, par celles qui arrivaient dans l'Église.

A cette époque, Cahors n'est pas moins soumise aux vicissitudes de la fortune des catholiques et des protestans; mais différente de Montauban, qui combat pour ces derniers, et qui soutient pour eux un siége horrible, elle combat comme Toulouse pour la croyance de ses pères, et se voit à son tour assiégée par le grand Henri.

Je n'anticiperai pas, ma cousine, sur cet événement célèbre; bientôt je vous le décrirai; et jusque-là j'ai à vous entretenir de celui qui prouve combien le Quercy, ou plutôt Cahors, fut heureux à travers le déluge de maux qui accablèrent la France pendant les sanglantes divisions de ses peuples, occasionées par l'intolérance religieuse.

Je vous dirai donc que par un bonheur inespéré, quand le crêpe de la mort fut étendu sur la France, pendant l'affreuse journée de la Saint-Barthélemy, le Quercy ne vit pas couler de sang à cette occasion. Ses principales villes étaient toutes ou catholiques absolument, comme Cahors, ou entièrement calvinistes comme Montauban; et aucune de ces deux villes ne partagea les fureurs dont Toulouse leur voisine se rendit coupable.

Pendant que le roi de Navarre (1) était à Montauban, Cahors découvrit un complot formé contre cette ville par les habitans de Montauban et de La Caussade, qui aurait infailliblement réussi sans l'évêque de Montauban, qui fut instruit de tout presque au moment de l'exécution. Les principaux conjurés furent aussitôt arrêtés, et payèrent de leur tête la témérité d'une telle entreprise. Mais si cette fois Cahors échappa au péril qui le menaçait, il ne tarda pas à en courir de plus grands quelques années plus tard.

Le roi de Navarre était irrité contre cette ville, qui n'avait jamais voulu reconnaître son autorité, quoiqu'elle lui appartînt, ayant été

(1) En 1576.

donnée en dot à sa femme avec le Quercy et l'Agénois; elle était en même temps connue par son extrême attachement pour la religion catholique, dont elle était un des plus fermes boulevards. Henri crut donc devoir la soumettre par la voie des armes, puisqu'elle était sourde à son autorité; il se rendit à Montauban, et ce fut là qu'il se détermina à faire une tentative sur Cahors.

Il partit secrètement (1) de Montauban à la tête d'une troupe d'élite, et sans avoir été découvert il arriva au pied des remparts pendant la nuit. Il fit attacher un pétard à la première porte du pont, qui aussitôt fut rompue et renversée. La garde fut assommée ou jetée dans la rivière. Un autre pétard eut le même succès à la seconde porte. Henri entre dans la place, mais il est entouré de périls et des plus éminens dangers. Les habitans, éveillés par la détonation du premier pétard, courent aux armes, se barricadent à la hâte, tandis que Vezin, commandant de la ville, arrive à la tête de deux mille hommes pour s'opposer aux progrès de Henri. Repoussé d'abord, mais

(1) En 1580.

renforcé par les bourgeois, ce brave capitaine résiste à la vaillance du roi; le combat se prolonge jusqu'à la nuit, et ce n'est qu'au déclin du jour que Henri força la première barricade et s'empare de l'Hôtel-de-Ville. Trois jours le combat se soutint, et jamais ce prince ne courut plus de dangers; toujours à la tête de ses gens, dans une rue étroite où pouvaient à peine tenir quatre hommes de front. Enfin le vicomte de Turenne arriva à son secours, lorsque Henri avait renversé la plus grande barricade, qu'il attaquait en personne; s'était rendu maître de la grande rue, et bientôt allait l'être de la ville entière. Les habitans consternés, ainsi que les soldats catholiques, ne cherchèrent plus leur salut que dans la fuite; la plus grande partie fut massacrée par les calvinistes, qui, irrités d'une aussi longue que sanglante résistance, et voulant se venger des massacres commis à Paris et ailleurs sur leurs coreligionnaires à la Saint-Barthélemy, remplirent cette malheureuse ville de carnage et d'horreur, sans avoir égard ni au sexe ni à l'âge. Le sac dura plusieurs jours, malgré les efforts du roi et des principaux chefs. Les édifices sacrés furent profanés, dépouillés de leurs richesses et de leurs précieux ornemens;

et ce ne fut qu'avec peine que Henri put rétablir l'ordre et la tranquillité.

Mais à peine Cahors commençait-il à se remettre et à goûter la paix, qu'une nouvelle calamité vint l'affliger : la peste se manifesta dans son sein avec toutes ses horreurs. Ce fléau ravageait plusieurs provinces du royaume, et le Quercy à son tour en éprouva les douloureux effets. La main de Dieu sembla s'appesantir sur Cahors; les rues et les maisons étaient couvertes de cadavres; les vivans ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et plusieurs mois se passèrent dans cette affreuse situation. C'est dans ce moment que le saint évêque de cette ville se dévoua au bien-être public; rien ne put l'engager à quitter ces lieux désolés. Il résista aux sollicitations et aux prières de ses parens, de ses amis, du roi lui-même. Son courage et son zèle sauvèrent cette malheureuse cité; sans cesse auprès des malades, auprès des mourans, il leur administrait lui-même tous les secours temporels et spirituels; tout meurt à côté de lui, ses plus fidèles serviteurs, ses domestiques. Enfin le ciel exauça ses vœux; la peste cessa, et Ebrard, ce saint évêque, sortit d'un tel péril, plein de santé, accompagné des bénédictions et de

l'admiration de tout un peuple et de la France entière.

Un tel dévouement, une telle humanité, sont au-dessus de tout éloge; ils sont bien plus dignes de l'admiration publique que les exploits les plus brillans. Si la France signala dans l'évêque Ébrard un pareil héroïsme et un pareil dévouement, elle dut l'admirer encore plus tard dans la personne du non moins célèbre Belzunce, qui, lors de la peste de Marseille, ne montra ni moins de zèle, ni moins de courage, ni moins de vertus.

Lorsque la ligue eut arboré l'étendard de la longue sédition dont elle se rendit coupable, Cahors se livra à ce parti avec une espèce de fureur, malgré les sages exhortations de son saint évêque. Les habitans osèrent même avoir des soupçons contre lui; et pour leur épargner un crime, le vertueux prélat dut s'éloigner. On sent bien que ni les menaces ni les sollicitations n'eurent aucune influence sur une telle ame; il demeura inflexible, et montra ainsi une fidélité inviolable à son monarque.

L'assassinat de Henri III ne fut pas le dernier crime de la ligue. Cahors et Moissac imitant Toulouse, persistèrent dans leur coupable résistance, tandis que la plupart des villes

considérables du Quercy se déclarèrent en faveur du bon roi. Enfin Moissac est enlevé aux ligueurs, et Cahors se soumet.

Les guerres de religion, sous le règne de Louis XIII, dont le théâtre fut dans le Quercy, et surtout à Montauban, apportèrent à leur suite de nouveaux désastres dans cette province. Enfin la paix de 1578 calma ces nouvelles agitations; Cahors respira, et ce fut sous les auspices de cette paix tant attendue qu'un de ses évêques, nommé Hubert, fonda à Cahors une sorte d'académie, qui s'assemblait dans son palais, comme celle de Paris dans celui du cardinal de Richelieu.

Parmi les droits qu'avait cet évêque, le droit de porter le casque, l'épée, la cuirasse, les gantelets, les bottes, le fusil, le pistolet, et enfin tout l'attirail des anciens et des nouveaux chevaliers, n'était pas le moins singulier; et il devait en résulter un singulier spectacle, soit qu'il s'armât de toutes pièces, soit qu'il déposât auprès de lui sur l'autel, et à côté du code de la paix, de l'Evangile, tous les instrumens de la guerre.

Cahors sous la Fronde fut tranquille; l'impolitique et cruelle révocation de l'édit de Nantes, ni les horribles dragonnades ne la

frappèrent point. Les protestans du Quercy refusèrent, comme on sait, d'entrer dans la révolte des Cévennes, pour la répression de laquelle ces meurtres systématiques et militaires furent organisés. Mais l'hiver de 1709 vint dévorer par son froid cruel tous les fruits qui font la principale richesse de son territoire, et la famine, compagne ordinaire de pareils maux, y mit le comble avec la peste.

Cependant le génie du grand Colbert répare ces désastres. Des routes nouvelles facilitent le transport des marchandises et des denrées étrangères dans le Quercy, et assurent l'existence des habitans de Cahors et de leurs voisins. Déjà le commerce, fils de l'industrie, moins gêné, s'arrache aux langes de l'enfance sous un ministre homme de génie.

Ce fut alors que les manufactures de drap et de ratine, alimentées d'abord par les laines d'Espagne, mais ensuite par les laines indigènes, furent fondées. Des fabriques d'eau-de-vie et d'huile de noix, dont tous les produits proviennent de son territoire, s'élevèrent de toutes parts. Enfin, ses vins transportés dans Bordeaux, s'exportèrent en Hollande et en Angleterre; et c'est aujourd'hui la principale richesse de Cahors, où ils répandent l'activité,

le travail et l'aisance parmi ses habitans, chassent de ses murs la misère et tous les fléaux qu'elle engendre. Mais vers la moitié du siècle passé, cette ville éprouva la disgrâce de voir son université, fondée depuis quatre siècles, réunie à celle de Toulouse, avec laquelle elle était en rivalité; et ce fut alors qu'elle sentit doublement le prix des secours du commerce, qui la console par ses produits de la perte d'un corps d'étudians dont la présence avait contribué à l'enrichir!

Je terminerai cette notice historique sur Cahors, ma chère cousine, par ce qui l'honore le plus, les hommes célèbres qu'elle a produits.

Le pape Jean XXII y naquit. Certes elle doit peu se vanter, sous le rapport des vertus, d'avoir donné le jour à ce pontife simoniaque; aussi ne rappellerai-je ici ni ses talens ni ses actions, et encore moins ses vices, laissant ce soin pénible à ses biographes, que l'on peut lire. Mais qui ne s'étendrait pas sur le mérite de Clément Marot, qui naquit aussi dans cette ville? Le premier des poëtes français, il commença à débrouiller le chaos du langage poétique, et donna l'exemple de la naïveté, de la grâce, des tours heureux et

charmans : c'est à lui qu'ils doivent celui de tous leurs genres de poésies où l'on retrouve le mieux leur caractère et leur esprit.

Pour mieux vous faire connaître cet homme remarquable, la gloire du Quercy, je vais vous transcrire le portrait qu'en a fait son historien Coture.

« Clément Marot naquit à Cahors vers la fin du quinzième siècle. Son père, Jean Marot, avait été valet de chambre du roi, et prenait le titre de secrétaire et poëte de la magnanime Anne de Bretagne. Malgré ce titre fastueux, qui semblait annoncer du goût pour les lettres, il négligea l'éducation de son fils; mais les dons heureux que celui-ci avait reçus de la nature lui tinrent lieu d'étude.

» Marot parut fort jeune à la cour de Louis XII, où il servit en qualité de page de la célèbre Marguerite, depuis reine de Navarre. Cette princesse, fameuse par son esprit et sa beauté, faisait alors l'ornement de cette cour, devenue très-brillante depuis que la reine Anne de Bretagne, qui aimait le luxe et la magnificence, y avait appelé les dames, et avec elles la galanterie et tous les arts qui en sont la suite nécessaire. Les jeunes seigneurs qui, sous les règnes précédens, ne se

montraient guère à la cour qu'à raison de leurs emplois ou de leurs intrigues, plutôt enfin par politique que par goût, préférèrent dès-lors ce séjour où régnaient les plaisirs, à celui de leurs terres.

Ce fut sur ce théâtre, bien propre à faire éclore les talens agréables, que Marot montra ceux qu'il avait pour la poésie. Il fit quelques pièces de vers qui méritèrent l'attention de Marguerite. Encouragé par ces premiers essais, il donna l'essor à son génie. Bientôt il surpassa tous ses rivaux, et la princesse elle-même, qui se piquait de faire des vers. Elle honorait Marot d'une estime particulière et d'une très-grande amitié. Elle ne rougissait pas de prendre de ses leçons et de l'avouer pour son maître. La nature avait fait Marot poëte; un goût vif pour les plaisirs développa ce germe précieux. Un nombre infini d'ouvrages remplis de sel et d'agrément coulèrent de cette source féconde, et firent sa réputation, qui était déjà établie, lorsque François Ier monta sur le trône.

» Marot acquit une grande considération à la cour du nouveau monarque, et ne contribua pas peu aux progrès que firent les lettres sous le règne de ce grand prince. Né avec un

discernement délicat, un génie vaste et fécond, il entreprit de réformer la poésie française, dont le style ou guindé ou trop bas, n'avait ni décence ni naturel. Il s'en fit un particulier qui conserve encore son nom; la nature fut son maître. Il perfectionna ensuite les différens genres de poésie en usage de son temps. Il asservit le sonnet et le rondeau aux règles que nous suivons aujourd'hui : il fut l'inventeur de la ballade.

» Des talens si rares et si variés ne furent pas sans récompense; ils lui acquirent la bienveillance et l'amitié de tous les grands de la cour. Nécessaire à tous les plaisirs, ils ne pouvaient se passer de lui. Mascarades, tournois, ballets, tout était de son ressort, et ne pouvait être bien s'il n'y avait mis la main. Aussi un auteur a-t-il dit que Marot était le poëte des princes et le prince des poëtes.

» Clément Marot succéda à son père dans la charge de valet de chambre du roi. Plus rapproché du monarque par ses fonctions, il eut un grand crédit; mais peu touché des richesses, et en cela très-ressemblant à la plupart des poëtes, il négligea le soin de sa fortune. Il ne se servit de sa faveur que pour protéger les savans, leur procurer des hon-

neurs, et pour nourrir et fortifier dans son maître le goût pour les beaux arts, qui lui a mérité le beau titre de restaurateur des lettres en France.

» En 1524 Marot suivit le roi en Italie; il se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé au bras à côté de son maître et fait prisonnier. On remarque que ni sa blessure ni sa prison ne prirent rien sur son caractère. Il en écrivit la nouvelle en France avec son style ordinaire. Transporté en Espagne avec le roi, il réussit quelquefois, par la tournure agréable de son esprit et les charmes de sa conversation, à faire oublier en partie à ce prince infortuné son état, et à suspendre dans bien des momens la douleur que lui causaient les malheurs où son peuple était exposé par la prison et les prétentions tyranniques de son orgueilleux vainqueur.

» Le fier Charles-Quint lui-même ne put refuser son estime et son amitié à Marot. Ses poésies gracieuses et badines surent dérider ce front sourcilleux. La gravité de la nation ne put tenir contre l'aimable enjouement de ce poëte, et la cour, à l'exemple du maître, l'accabla de faveurs.

» Avec une grande réputation et d'illustres

amis, Marot pouvait jouir de la vie la plus agréable s'il eût été plus prudent; il ne dut qu'à ses fautes multipliées l'amertume qui empoisonna ses derniers jours. Peu après son retour en France, où il précéda le roi, il se trouva impliqué dans une affaire sérieuse dont une lettre du monarque à ses juges le tira heureusement. Cette faveur signalée fut l'époque fatale de ses malheurs; il crut pouvoir tout oser impunément. Il laissa entrevoir qu'il avait abandonné la religion de ses pères pour la religion calviniste, contre laquelle on sévissait alors avec une extrême rigueur. Le roi à son tour lui en témoigna son mécontentement. Marot, craignant d'être arrêté, s'en fut auprès de la duchesse de Ferrare en 1535.

» Quelque irrité que parût François Ier, le fonds de bonté qu'il avait pour Marot n'était pas épuisé. Touché d'une lettre qu'il lui écrivit, il accorda son pardon aux prières de la duchesse de Ferrare et de la reine de Navarre. Marot reparut à la cour en 1536. Ce premier exil ne le rendit pas plus circonspect; il donna lieu à de nouvelles plaintes, et peu de temps après il s'expatria pour toujours. Il se rendit d'abord à Genève, où il publia sa traduction

des psaumes, et se retira ensuite à Turin où il mourut en 1544.

» La mémoire de ce poëte est chère aux beaux arts. Il est le père de la langue française. C'est lui qui a ouvert la route qu'ont suivie avec succès les grands écrivains qui l'ont portée au point de perfection où nous la voyons. C'est dans ses ouvrages qu'ils ont puisé ce ton naturel qui lui est propre. Il a mérité les éloges des meilleurs auteurs. Rousseau l'appelle l'honneur de son pupitre. Boileau conseille de l'imiter à ceux qui veulent écrire d'une manière élégante. Voiture et La Fontaine semblent l'avoir pris pour modèle. »

J'ajouterai quelques traits de caractère, qui ne servent pas moins à le faire connaître que les précédens. Transféré dans les prisons de Chartres, lorsqu'il fut accusé d'hérésie pour avoir parlé librement des moines licencieux de son temps, ce fut là qu'il écrivit l'*Enfer*, poëme qui ne ressemble en rien à la comédie divine du Dante, mais qui n'est qu'une satire sanglante contre les juges des tribunaux; il retoucha en outre le fameux roman de la Rose, écrit près de deux siècles avant lui; enfin, sorti de prison, il se remit à son ancien genre

de vie, ce qui lui causa les chagrins les plus cuisans. Il semble qu'il était dans sa destinée d'éprouver celle du Tasse, c'est-à-dire, que poëte et sensible comme lui, et ne distinguant pas la distance des rangs, il crut que l'égalité devait exister au moins dans l'amour : il aima la célèbre Diane de Poitiers, malgré les liens secrets qui unissaient cette belle à son royal amant; comme le Tasse il ne put être heureux, et comme lui mourut indigent.

Marot a composé des épîtres, des élégies, des rondeaux, des ballades, des sonnets et des épigrammes qui, comme vous le voyez à leurs titres, sont la plupart d'amoureuses poésies. Son style, auquel on a donné le nom de *Marotique*, est devenu classique; et dans les dix-septième et dix-huitième siècles, La Fontaine et J.-B. Rousseau formèrent, l'un celui de ses contes et l'autre de ses épigrammes, sur ce modèle. Mais autant ce style est heureux dans ces deux genres de poésie, autant il est déplacé dans le genre noble et sérieux. Appliqué au poëme épique et à la tragédie, il est suranné et plat, rempli de termes ignobles, indignes de Melpomène et de Calliope; aussi n'en retrouve-t-on des traces que dans le Clovis de Desmarais, la Pucelle de Cha-

pelain, ou les tragédies du vieux Hardi, poëtes qu'on ne lit plus.

Marot eut un fils, duquel on a pu dire avec raison ce qu'on dit si injustement du fils de Racine, c'est-à-dire que croyant être poëte comme son père, il fut son parodiste, et qu'il hérita de son nom sans hériter de ses talens, ce qui arrive assez communément aux enfans des hommes de génie.

Hugues Salel, compatriote de Marot, son ami et son rival, mérite par ses talens que je vous en parle. Ayant fait de bonnes études, connaissant les langues classiques et les beautés des anciens, Salel devint un grand littérateur. La nation encore semblait se complaire dans l'ignorance, mais François mettait sa gloire à la terrasser. Salel trouva dans ce Prince un roi qui encourageait les talens, et qui, attirant les muses à côté du trône, admettait les savans auprès de sa personne, se plaisait dans leur entretien instructif. Salel fit plusieurs pièces de vers qui plurent à la cour, et furent connues du roi, qui ne balança pas à le nommer son valet de chambre, collègue de Marot. Nourri cependant de la connaissance des auteurs anciens, il abandonna bientôt la petite poésie pour prendre un essor plus élevé,

plus noble. Il entreprit par ordre du roi la traduction de l'Illiade en vers français. Un tel ouvrage exigeant un travail suivi, il quitta sa place de valet de chambre, et prit l'habit ecclésiastique, comblé des bienfaits de François, qui lui donna une abbaye lucrative. Salel ne quitta pas entièrement la cour; il y venait pour rendre compte de son travail au roi, qui l'honora toujours de sa protection jusqu'à sa mort. Alors Salel abandonna Paris et la cour, et se retira dans son abbaye, où il continua son ouvrage. Il ne fit que les douze premiers livres.

Des magistrats, des jurisconsultes et beaucoup d'autres hommes distingués ont reçu le jour dans le Quercy : j'aurais dû vous les nommer également, mais je crains de m'étendre trop sur Cahors.

Je me bornerai donc maintenant à vous dire que cette ville jadis si célèbre, si populeuse, ne contient plus que douze mille habitans; que, siége de la préfecture, d'un évêché, de tribunaux, elle possède encore plusieurs autres établissemens du premier ordre. A ses manufactures d'autrefois se sont jointes des fabriques de dentelles, de tanneries, et de diverses autres industries. Elle a plusieurs foires

fort lucratives, où elle se débarrasse des riches productions de son sol et de ses manufactures.

La ville est laide, mal pavée, et aucun édifice moderne ne l'embellit.

Je quitte Cahors, et dans ma prochaine lettre je vous parlerai des pays que je vais parcourir.

LETTRE XVI.

Départ de Cahors, ses environs. — Peyrac. — Souillac. — Brives-la-Gaillarde.

Je sors de Cahors par le faubourg appelé de la Barre, et vois insensiblement le pays changer autour de moi. Toujours riche, toujours abondant, il n'a plus cependant la même aménité; l'absence des bois et de la fraîcheur bienfaisante qu'ils versent au loin, s'y fait vivement sentir; le sol est montueux, mais il n'offre plus à la vue ces points de repos qui la distraient et la soulagent. Des ruines d'anciens châteaux, et des maisons çà et là dispersées, les unes isolées, les autres groupées, ne sauraient remplacer la magnificence et la pompe de la végétation, et ces travaux de l'homme sont loin de valoir ceux de la nature. En un mot, les environs de Cahors ne sauraient produire sur l'âme du voyageur aucun sentiment agréable pas plus que sur sa vue; un pays

brûlé par les rayons du soleil et privé de toutes parts d'ombrages, est nécessairement aussi triste à voir qu'il est triste à parcourir. La grande route seule est ornée d'une belle allée d'immenses châtaigniers qui sont aussi parsemés dans la campagne, et dont le fruit est l'aliment de ses sobres habitans, ressource immense dans le temps où la récolte ne répond pas à leur attente. Ce produit nourricier et bienfaisant est exporté aussi dans Bordeaux, d'où il est envoyé dans plusieurs autres parties de la France, et même dans le nord de l'Europe.

Mes postillons m'indiquent dans le lointain le château du comte de Mosbourg, qui fut jadis ministre des finances dans le royaume de Naples, et dont l'habile et sage administration laissera à jamais des souvenirs honorables dans ce pays. Ce ministre était parent du roi Murat, qui, comme lui, était né dans Cahors, et dont la famille existe dans ce pays. Ce dernier me rappelle une foule de souvenirs qui font naître une foule de réflexions. Exemple mémorable de l'inconstance de la fortune, qui sourit d'abord à certains hommes, et les frappe ensuite des coups les plus cruels. Puisse au moins une telle destinée être profitable à d'imprudens imitateurs.

On me dit aussi qu'un des guerriers les plus célèbres de la France et de l'époque où nous vivons, un de ceux qui se sont fait le plus connaître par leurs talens militaires et les lauriers qu'ils ont cueillis sur les champs de bataille, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, possède un château dans ce pays, dans lequel il passe régulièrement la belle saison. C'est ainsi qu'après avoir déposé le glaive qui si souvent le fit vaincre et conduisit ses soldats à la victoire, il passe une partie de sa vie dans le sein du calme et de la paix, après en avoir vu s'écouler la plus grande partie dans le tumulte des camps.

On ne fait que monter et descendre depuis Cahors jusqu'à Peyrac, petite ville mal bâtie, malpropre, et qui ressemble plutôt à un misérable village qu'à une cité. La route quoique pénible est belle; le voyageur ne peut que se féliciter, et de la vitesse des chevaux, et de la bonne volonté des postillons qui les conduisent.

Je poursuis ma route jusqu'à Souillac, autre petite ville, mais plus considérable que la précédente, et beaucoup plus commerçante. On y fabrique de grosses draperies, des canons de fusils et des outils. Son commerce est princi-

palement en vins, en sel, en épicerie et en mercerie. Ce lieu est célèbre dans les annales de la gastronomie, par d'excellentes volailles qu'on farcit de truffes et qui demandées à Paris, y sont soigneusement envoyées. La population de Souillac n'est que de treize cents habitans. J'ai oublié de vous dire que j'ai traversé la Dordogne avant d'arriver dans cette ville.

Je ne quitterai pas cependant Souillac sans vous parler d'un phénomène qui mérite toute l'attention du voyageur. A une demi-lieue seulement de ses murs, sont deux fontaines extraordinaires qui portent le nom du Gourg et du Bouley; elles sortent de deux vallons correspondans l'un à l'autre, se joignent, et vont verser leurs eaux de concert avec le ruisseau appelé le Boréze, dans la Dordogne.

La fontaine du Gourg, vient du vallon de Blagour; celle de Bouley sort du pied de la montagne de Puy-Martin, où l'on découvre un antre d'environ neuf pieds de profondeur, au fond duquel on aperçoit deux ouvertures irrégulières et presque triangulaires. C'est par ces deux bouches que la fontaine du Bouley lance deux jets divergens qui font avec l'horizon un angle de quarante-cinq degrés. Ce

n'est jamais qu'après des pluies très-abondantes que ces deux fontaines coulent; mais un autre phénomène non moins extraordinaire est, que l'éruption que fait la source du Bouley en jaillissant, est si forte qu'il en résulte un bruit qu'on entend du haut de la montagne; l'eau s'élance avec force par les deux ouvertures du fond de la caverne, inonde le vallon, déracine les arbres qui s'opposent à son passage, emporte terrain et végétaux, cause les plus grands désastres partout où elle poursuit sa course, et fait en s'échappant du gouffre une espèce de sifflement aigu.

Si les pluies sont continues, ou si l'on a éprouvé quelque violent orage dans le pays, la source du Bouley semble presque tarie; les deux jets sont sans force, et ne fournissent pour ainsi dire que quelques gouttes d'eau; mais aussitôt que le Gourg soulève ses ondes, elles s'élancent avec une telle rapidité que dans très-peu de temps le vallon inondé n'offre plus à la vue qu'une vaste nappe d'eau. Ce torrent se précipite dans la Dordogne, mais ne perd la couleur de ses eaux qu'à une distance considérable du confluent. L'éruption du Gourg est toujours annoncée par une espèce de bouillonnement que l'on voit sur sa surface,

et peu d'instans après il s'élève du milieu une colonne d'eau qui forme un jet vertical de douze pieds de haut et d'environ trois de diamètre; à peine l'écoulement de cette fontaine a-t-il cessé, que le Bouley commence une seconde fois à vomir ses eaux avec la même impétuosité; les deux sources s'apaisent enfin, et rentrent dans leur lit ordinaire; mais le temps de l'écoulement et de l'intermission de ces deux sources n'a rien de fixe, rien de déterminé. Le Bouley lance ses eaux pendant plusieurs heures, quelquefois pendant trois ou quatre, tandis que le Gourg sort avec impétuosité pendant trois, sept, et même dix heures. On observe toutefois que le Bouley se montre plusieurs fois dans la même année à des époques certaines, et que ses interruptions alternent avec celles du Gourg; d'autres fois l'écoulement de cette dernière source n'éprouve aucune augmentation, quoique le Bouley donne abondamment de l'eau; mais ce qu'il y a de positif, et ce qui a été constamment observé, c'est que l'écoulement du Gourg est toujours précédé et suivi de l'éruption du Bouley, c'est-à-dire que celui-ci est toujours le premier et le dernier à lancer ses eaux.

Je poursuis ma route, je monte et descends des pentes rapides. Je change de chevaux à Cressensac, et parcours une vallée de près de deux lieues de longueur. Enfin je quitte le département du Lot pour entrer dans celui de la Corrèze. Là je traverse un bois assis sur un coteau rapide, et j'arrive à Noailles, d'où je jouis d'une vue aussi étendue que belle; de nouvelles pentes, de nouvelles montées, de nouvelles descentes retardent l'ardeur de mes postillons et de mes chevaux, jusqu'à ce qu'enfin j'entre dans une plaine dans laquelle j'aperçois bientôt Brives.

Que les voyages seraient aimables s'ils offraient toujours aux voyageurs des campagnes riantes et des villes aussi bien situées que celle où je suis depuis quelques heures!

Brives, à laquelle on a donné le surnom de Gaillarde, nom qui dans sa rustique naïveté peint on ne peut mieux le lieu dans lequel elle est située, et les produits d'un territoire on ne peut plus propre à des épicuriens, me semble en effet un temple consacré à la gastronomie; les truffes, un des mets que ses desservans aiment le plus, abondent dans son territoire, et l'épithète de gaillarde, qu'elle porte, date de loin.

Je vois dans un ancien ouvrage (1), que saint Martin, que les uns disent évêque de Tours, et d'autres l'apôtre du Limousin, avec saint Martial, trouva dans Brives, où il se transporta pour prêcher l'Évangile, les habitans occupés à faire un sacrifice au dieu le plus obscène de tous ceux du polythéisme, à qui ils adressaient leurs hommages, sans doute en reconnaissance de ce qu'ils avaient les plus beaux jardins de la contrée. Il paraît constant que la divinité connue sous le nom de Termès fut long-temps celle de cette riante mais peu scrupuleuse cité.

Toutefois, le nom ancien de Brives, était, *Briva-Curetia*, qui lui vient du pont qu'elle eut toujours sur la Corrèze. Située dans un vallon spacieux qu'ombragent de toutes parts des bois, des châtaigniers auxquels se marient la vigne et les larges feuilles dont elle se couronne, des avenues plantées d'arbres superbes et formant une enceinte de verdure qui entoure et enveloppe pour ainsi dire cette jolie ville, ajoutent à l'éclat de sa riante position.

(1) *Voyez* les Ephémérides de la généralité de Limoges.

L'intérieur en est moins régulier que l'extérieur, mais les maisons ont toutes un aspect digne du paysage; elles sont bâties, sinon avec art, du moins avec goût, et construites d'une pierre de taille qu'on appelle, dans le pays, bruzier et qu'on tire des environs. C'est une espèce de sable compacte, plus ou moins friable, et auquel le temps semble mettre un ciment qui rend son ouvrage indestructible.

Parmi les édifices remarquables de cette ville, est l'église paroissiale dédiée à saint Martin, qui, voulant empêcher ses habitans de continuer leurs sacrifices impurs, fut impitoyablement lapidé par eux. On y voyait une coupe faite de la même pierre dont je viens de parler, et cependant la tradition portait qu'elle avait servi à Jésus-Christ dans la cène avec ses apôtres. Comment concilier une contradiction ou un anachronisme aussi évident, à moins que quelque pélerin bien antérieur à la première croisade, n'ait apporté ce vase d'ailleurs fort pesant, de Palestine, lorsque aucun Gaulois n'y avait encore mis le pied? Mais il fut un temps où l'on ne se gênait point avec les peuples pour leur faire croire ce qui n'était pas croyable.....

Brives est plus célèbre par le trait histo-

rique suivant, que par celui que je viens de vous raconter.

Gondebaud, surnommé Bellomer, fils naturel de Clotaire I, roi de France, et de la femme d'un boulanger, fut élevé conformément à la haute naissance de son père. L'usage était alors de laisser croître la chevelure de ceux que le sort avait fait naître près du trône, et flottant en boucles ondoyantes, elle descendait sur les épaules du jeune Gondebaud; tout annonçait qu'il était issu du sang royal.

Cependant Clotaire refuse de le reconnaître pour son fils; mais Childebert, roi de Paris, frère de Clotaire, plus sensible au sort de son neveu, reçoit le jeune prince auprès de lui, et l'adopte pour son fils. Clotaire s'indigne d'une adoption qui le couvre de honte; il parvient à s'emparer par stratagème de celui qu'il avait repoussé de son sein, et l'ayant ravi à son frère, lui fait couper les cheveux, et lui enlève ainsi la marque naturelle de son illustre naissance. Le roi de Paris meurt, et Caribert monté à peine sur le trône, n'a rien de plus pressé que d'accueillir, comme son frère Childebert, le malheureux Gondebaud.

Si vous ne saviez combien les temps dont je vous parle étaient barbares, vous l'apprendriez

par les suites de l'événement que je vous raconte, et vous en frémiriez.

Sigebert, roi d'Austrasie, frère de Caribert, envieux de l'amitié que ce dernier prodiguait à Gondebaud, attire par des caresses perfides celui-ci dans sa cour; soudain il le fait saisir, lui fait couper les cheveux pour la seconde fois, et l'envoie à Cologne. Gondebaud devenu homme alors, est sensible à cet outrage le plus humiliant comme le plus dangereux qu'un prince puisse recevoir, puisqu'il l'excluait du trône; il voit le péril, et s'enfuit à Constantinople, qui dès ce moment devient son asile.

C'est là que les passions, l'intrigue et la perfidie l'entourent pour le perdre en réalité. Un des principaux seigneurs d'Austrasie, le déloyal Boson, fait exprès le voyage de Constantinople, se transporte auprès de Gondebaud, et lui annonce que sa famille étant à la veille de descendre tout entière dans la tombe, le trône de France lui appartient par les droits du sang; qu'il doit s'empresser de venir les revendiquer, et qu'envoyé par les grands d'Austrasie, il est prêt à l'y faire monter lui-même.

Les cheveux de Gondebaud ornaient de nouveau sa tête, il ne lui manquait que la couronne; mais instruit par le malheur et

l'inconstance de la fortune, il hésite à se livrer encore à ses caprices, quelque éclatante que fût la faveur dont elle promettait de récompenser sa docilité : enfin il se décide, après avoir recueilli les conseils du Tibère qui alors occupait le trône de l'Orient, et part encouragé par ses amis et des présens considérables. Heureux ce prince s'il en avait cru ses pressentimens, et s'il fût resté dans la profonde et sage obscurité à laquelle il s'était condamné ! A peine a-t-il remis le pied sur le sol de sa patrie, que la trahison l'y accompagne sous les traits de l'amitié. Boson l'abandonne ; mais loin que cette désertion lui fasse perdre ses nombreux partisans, le nombre en augmente. Il part pour Avignon aussitôt qu'il apprend la mort de son oncle le roi de France, et se rend à Brives, suivi du duc Monmole, un des plus puissans seigneurs français, et de Didier, également illustre, lesquels sont les principaux soutiens de ses droits et de son parti.

La possession du Limousin avait été d'abord l'objet des vœux et de la prudence du prince. C'est à l'aide de ce pays anfractueux, hérissé de toutes parts de montagnes, et habité par un peuple sobre, pauvre et courageux, qu'il avait jugé, non sans raison, de pouvoir con-

quérir et de se maintenir dans le royaume de son père; et c'est de là encore qu'il avait calculé pouvoir plus facilement soulever des peuples voisins et les fixer dans sa cause.

Gondebaud paraît donc dans Brives, qui de toutes les villes de la province est la plus décidée en sa faveur. Il y est aussitôt proclamé roi. L'inauguration se fait (1) selon l'usage pratiqué depuis un temps immémorial chez les monarques ses ancêtres; il est élevé sur le pavois ou bouclier appelé *parma*, promené trois fois autour du camp, et salué trois fois du nom de roi des Francs, quand tout-à-coup, par un faux mouvement des soldats qui le portent, il tombe du haut de son trône ambulant : événement d'autant plus affligeant, qu'il est regardé comme étant du plus sinistre présage.

En effet, l'infortune s'attache plus que jamais aux pas du nouveau monarque, et le poursuit avec plus d'acharnement encore. Il a quelques succès, mais ils sont infructueux, et Boson, le traître Boson l'assiége lui-même dans Comminges. Il sort de cette ville pour parlementer avec Ollon, comte de Berry, l'un de ses plus furieux ennemis, et celui-ci l'arrêtant

(1) En 584.

sur le penchant d'un roc, le saisit à l'improviste et le précipite en criant aux assiégés témoins de cette chute : « Voilà Gondebaud » qui tombe pour toujours, cette fois. » Ollon lui porte un coup de lance dont le fer est arrêté par les anneaux de la cuirasse; mais s'armant d'une pierre, il écrase la tête de Gondebaud, et livre son corps à la risée des vainqueurs; il reste sans sépulture, et son cadavre est bientôt la proie des vautours.

Tel fut le sort d'un prince qui cependant avait été salué roi comme Brinion le fut par les Bataves, Vitigès par les Goths, Clovis par les Francs, et l'empereur Julien lui-même par les Romains dans Paris.

Brives souffrit des événemens dont je viens de vous parler, et l'église de Saint-Martin devint la proie des flammes; il ne resta que le chœur, mais un abbé nommé Odde la fit reconstruire. Près de la porte de cette église, est un baptistaire, qui, plus certainement que la coupe dont je vous ai parlé, porte le caractère d'une incontestable ancienneté. C'est une grande cuve faite d'une seule pièce, et qui n'a été taillée et creusée que pour servir au saint usage auquel elle était consacrée. Une châsse célèbre, faite dit-on par saint Éloy, un des

plus fameux orfèvres de son temps, formait encore ici un des plus beaux ornemens du trésor de l'église, ainsi qu'un buste également sculpté avec habileté, et représentant à l'âge de vingt-cinq ans seulement l'apôtre de Brives. Ces monumens gothiques mais somptueux datent du neuvième siècle. Vis-à-vis de cette ville est une île que forme la rivière de la Corrèze, qui donne son nom au département, et que l'on passe non sur un pont seul, mais sur deux également bien construits.

La plaine, grande, belle et fertile dans laquelle cette ville est assise, ne le cède ni en magnificence ni en fécondité aux coteaux qui l'entourent, et ces coteaux produisent des vins dont la bonté approche de celle des vins de Bourgogne. Les autres produits de ses environs ne sont pas moins estimés.

Chef-lieu d'une sous-préfecture, dont l'arrondissement est avec raison cité pour son importance administrative, la population de Brives est aujourd'hui d'environ six mille individus. Un tribunal de première instance y attire les populations voisines.

Les châtaignes, les grains de toutes les espèces, sont les richesses de son sol ainsi que des mines de cuivre, de fer, d'antimoine, des car-

rières d'ardoises et de pierres à aiguiser répandues dans son arrondissement, tandis qu'à la surface s'élèvent des forges à chaudières, des fabriques de bougies, des manufactures de diverses étoffes en toile et coton, une magnifique filature qui m'a rappelé en miniature celles de Glasgow ou de Mancester par ses ingénieuses mécaniques, produit du patriotisme et de l'industrie d'un propriétaire de Brives. Aux produits du commerce ajoutez ceux de l'industrie, qui seuls peuvent l'alimenter et le faire prospérer, et vous ne douterez pas que ce commerce en vins, en châtaignes, en bois de merrain et de construction, en huile de noix et en volailles truffées n'y soit très-considérable.

De belles allées d'arbres, plantées le long de la rivière de la Corrèze, forment ici la promenade la plus délicieuse, surtout dans les soirées brûlantes de l'été; leurs épais ombrages tempèrent l'ardeur du soleil, et l'île formée par le fleuve forme une perspective aussi étendue qu'elle est pittoresque.

Outre ces objets qui dans Brives inspirent non sans motif par leur aspect le plus vif intérêt, il en est un autre qui ne produit pas moins les plus vives émotions. Ce sont les

tombeaux des ancêtres d'un des premiers généraux de l'Europe, et de l'un des hommes qui honorent le plus son siècle, la France et l'humanité. Ces tombeaux sont ceux de la famille du grand Turenne; dont le nom dit tout, et n'est pas moins connu de l'homme ignorant que de l'homme éclairé. Ils sont dans l'église appelée des Cordeliers. On compte celui d'*Anet de la Tour*, et de sa femme *Anne de Beaufort*, et de *François de la Tour*, aux obsèques duquel on vit assister plusieurs évêques, mille neuf cents prêtres, et près de cinq mille pauvres qui pleuraient la perte irréparable de ce seigneur, enfin toute la noblesse et les troupes que renfermait alors le Limousin. Plus tard, Anet IV, autre vicomte de Turenne, fut également enseveli parmi ses aïeux; mais loin de s'asseoir sur sa tombe, la piété sembla s'en exiler. Les peuples lui reprochaient son incontinence, et le legs fait par son testament à quatorze enfans illégitimes qu'il avait eus de ses propres servantes, ce qu'il publiait hautement. Le maréchal de Turenne son descendant, dont les vertus ne furent pas moins grandes que le génie, n'offrit jamais de tels scandales ni de pareils exemples.

Je vais vous parler encore d'un homme ex-

traordinaire, mais éminemment pervers, que cette ville a produit. Cet homme est Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai comme l'immortel Fénélon, et qui ne souilla pas moins la pourpre de l'Église lorsqu'il fut nommé cardinal, qu'il ne souilla le ministère dans lequel ses vices et ses brigues le firent entrer pendant un gouvernement célèbre par les uns comme par les autres.

Fils d'un simple apothicaire, cet homme se montra jeune encore dans Paris, et y fut d'abord valet d'un des curés de cette capitale, et ensuite lecteur et précepteur du duc de Chartres, l'aîné des enfans du duc d'Orléans, dont il n'obtint la confiance qu'en servant ses plaisirs. Affreusement laid, et d'une figure à la fois ignoble et difforme, il joignait à de pareils traits un bégaiement qui s'opposait heureusement à ce qu'il fût éloquent. Mais malgré tous ces défauts, il n'en parvint pas moins à devenir puissant.

Une riche abbaye fut d'abord sa récompense pour avoir engagé son élève à épouser mademoiselle de Blois. Nommé ensuite conseiller d'État, il fut bientôt ambassadeur en Angleterre, et eut successivement jusqu'à six autres très-riches abbayes; et quoiqu'elles lui fissent

avec les honoraires de ses places plus de deux millions de revenu, Dubois ne rougit pas de recevoir de l'Angleterre une pension, récompense d'autant plus illicite qu'elle était le prix des trahisons et des perfidies annuelles qu'il commettait envers son pays. Enfin, comme si le crime dût mériter la même estime que la vertu, il fut nommé à l'archevêché de Cambray, et un an après au cardinalat.

D'où pouvait provenir une élévation aussi surprenante d'un tel homme? Voici ce qu'en dit l'abbé de Saint-Pierre, homme aussi vertueux que Dubois fut pervers.

« Beaucoup de gens furent surpris de la vitesse de la fortune du fils de l'apothicaire de Brives, surtout lorsqu'ils se rappelaient sa naissance et ses vices; mais ils ne faisaient pas réflexion qu'il avait beaucoup d'esprit pour connaître le faible des hommes, et beaucoup d'habileté pour les prendre par cet endroit-là. Ils ne faisaient pas réflexion qu'il ne dormait presque point, lisait très-peu, qu'il n'aimait ni la table ni la conversation, et par conséquent qu'il avait quatre fois plus de temps que les autres pour penser perpétuellement à augmenter sa fortune, pour prévenir les obstacles qu'il avait à craindre, et pour chercher les

moyens différens de les surmonter. Ils ne pensaient pas qu'un esprit ardent qui a plus de loisir qu'un autre, qui n'a qu'un but, celui de parvenir, trouve vingt fois plus de ressources pour y arriver. Ils ne songeaient pas que, qui n'a ni amitié, ni gratitude, ni probité, n'est point arrêté dans ses projets comme un homme juste. Ils n'observaient pas qu'un ambitieux dont la fortune dépend d'un seul homme qu'il entoure et qu'il fait entourer par des espions, peut arriver bientôt au but lorsqu'il ne se rebute en rien, qu'il souffre tout avec patience, qu'il veut fortement, et surtout lorsqu'il peut détruire dans l'esprit de son maître, ou par des ridicules ou par des calomnies, tous ceux qui peuvent l'approcher. Si ceux qui ont été surpris de sa fortune avaient fait ces réflexions, ils auraient vu qu'il était impossible que l'abbé Dubois ne disposât de toute l'autorité du Régent de France. Mais après tout fut-il plus heureux qu'un autre? Non, car il disait à Fontenelle, qui s'efforçait de le consoler de son élévation : « *Je voudrais être à Paris, dans un cinquième étage, avec une gouvernante et cinq cents écus de rente.* » Voilà ce qu'était cet homme agité d'une fièvre continuelle d'ambition, incapable de goûter les amuse-

mens et les plaisirs, odieux ou ridicule aux yeux de son maître, qui se jouait de lui quoiqu'il en eût fait son premier ministre. Que les petits, en voyant de tels exemples, sachent jouir de leur médiocrité. »

Tel fut le cardinal Dubois; tels sont les ressorts qu'il fit jouer pour parvenir à la grandeur; telles ont été les récompenses qu'il en reçut. Selon lui, les hommes étaient sans probité et les femmes sans vertu; les esprits adroits et féconds en ressources, devaient être préférés dans les places à ceux qui étaient droits et justes. Ces détestables principes, il ne sut que trop les inculquer dans l'ame par trop facile du régent. Quoique tonsuré, prêtre catholique et cardinal, il était marié. Il avait quitté sa femme qui était comme lui de Brives, pour venir à Paris. Devenu riche des biens de l'Église, et devenu archevêque, il chargea un homme qui lui vendit sa conscience, d'aller s'emparer des papiers qui attestaient cette union, et le notaire qui en était le dépositaire, fut forcé, le pistolet sur la poitrine, de les céder. Chaque année, au premier jour de l'an, ses domestiques se présentaient à lui pour en recevoir des étrennes, et il leur donnait pour réponse: « Je vous donne ce que vous m'a-

vez volé. » Rien n'égalait son avidité et son impudence, ses emportemens et sa méchanceté. La moindre contradiction le mettait en fureur; il jurait comme un homme des derniers rangs de la société. Il était glorieux en même temps qu'il était bas, et réunissait les plus étranges contrastes, hors la vraie dignité qu'il n'eut jamais, et qu'il ne remplaça que par l'audace. Il voulait, il avait même une maison fastueuse, mais plus en apparence qu'en réalité; et cependant il fut loué par des hommes célèbres, tels que La Mothe et Voltaire.

Enfin Dubois mourut, et fut enterré dans l'église de Saint-Honoré à Paris, avec tous les honneurs dus au rang qu'il avait usurpé, et qu'il avait si indignement occupé. Le premier des sculpteurs français de son temps, Coustou, fit son mausolée, sur lequel cependant ses parens eurent le bon esprit de ne permettre de graver aucune épitaphe; et l'on ne connaît que celle que lui firent des satiriques qui, s'ils n'avaient le talent de Juvénal, en avaient le mordant; la voici :

Rome rougit d'avoir rougi
Le cardinal qui gît ici.

Mais il est temps que je quitte Brives, qui,

pour dédommager sans doute la France de lui avoir donné un homme tel que Dubois, lui donna pendant la révolution plusieurs généraux distingués, parmi lesquels figurent Delmas, et le fameux autant que malheureux maréchal Brune.

LETTRE XVII.

Départ de Brives. — Uzerches. — Limoges.

Me voici de nouveau sur la grande route qui conduit à Paris. Peu de repos ; mais je jouis de la paix de l'ame, de la tranquillité d'esprit, cela dédommage des fatigues du corps. D'ailleurs n'ai-je pas trouvé dans Brives un délassement, distrait comme je l'étais par sa riante position, et par les souvenirs qu'elle rappelle, et enfin par tout ce qu'elle m'a offert de digne d'être remarqué.

Nous nous dirigeons maintenant sur Limoges; ce sont toujours des coteaux et des plaines, des montées et des descentes, les unes plus rapides, les autres moins, mais toutes multipliées à un tel point que leur variété devient une fatigue plutôt qu'un agrément, surtout lorsque la température est aussi brûlante que celle que nous éprouvons. Mais la petite ville d'Uzerches que j'aperçois, vient heureusement

rompre la monotonie d'un sol *régulièrement irrégulier*, et la nouveauté du site qu'on découvre plus loin présente un changement agréable à ma vue.

Uzerches a conservé son nom antique, car elle s'appelait autrefois *Uzerchia*. Elle est bâtie sur un roc au pied duquel coule la rivière petite aussi qu'on appelle la Vezère. Déjà au cinquième siècle elle possédait une église que vantait dans une de ses lettres l'évêque de Limoges, Ruricine.

Élevée dans les airs comme un monument, ses maisons ont la régularité de ce genre d'édifice, de la singularité et presque de l'élégance; leur propreté comme leur solidité lui ont mérité les honneurs du proverbe, et l'on dit dans le pays, que *qui a maison à Uzerches, a château en Limousin*. Rien n'est plus vrai, et cet adage, comme une foule d'autres, ne ment point. Il n'y a qu'une seule rue dans cette jolie petite ville, et soit qu'ils demeurent dans les maisons de gauche ou de droite qui la bordent, il n'est point d'habitans qui ne voient de leurs fenêtres comme du haut d'une tour une jolie campagne ou un château, et la rivière qui l'arrose, et qui passe au bas de ses murs. Toutes ces maisons sont en outre ornées

de pavillons, et décorées de tourelles; architecture bizarre mais pittoresque, particulière à ces lieux. L'ardoise qui en revêt la toiture, ajoute à leur effet sur la vue, surtout quand le soleil y reflète ses feux, d'où il résulte que l'éloge d'Uzerches ne saurait être mieux fait que par ce proverbe. Toutes ces tours ont eu, à ce qu'il paraît, primitivement pour modèles, les dix-huit édifices de ce genre que fit bâtir Pépin, pour ajouter les fortifications de l'art à celles dont la nature a doté cette ville, qu'il voulut mettre à l'abri des tentatives de Waifre, duc d'Aquitaine, avec lequel il fut long-temps en guerre; et ce fut dans l'un d'eux qu'il fit trancher la tête à Leocaire, maire de son palais, qui probablement avait voulu suivre l'exemple qui lui avait été donné par les ancêtres de Pépin, et par Pépin lui-même.

Les ardoises qui embellissent les maisons d'Uzerches, sont toutes tirées des carrières qu'on trouve à quelques lieues de la ville même. Son commerce abonde en verrerie, dont elle a plusieurs manufactures jointes à des fabriques de divers autres objets.

C'en est assez d'Uzerches; je pars, et continue ma route jusqu'à Limoges. Le sol en est toujours inégal, coupé, agreste et anfractueux.

Je ne tarde pas à franchir les limites du département de la Corrèze. Nous traversons des bois silencieux et touffus, qui bordent la grande route; nous traversons aussi une rivière dont les eaux sont indigentes, et des landes arides; les collines, les vallons reparaissent, et conséquemment les inégalités de la route. Jamais on ne vit de sol plus tourmenté, quoique ses divers mouvemens ne soient ni ceux des Pyrénées, ni ceux des Alpes. Enfin j'aperçois Limoges, et j'arrive sur les bords de la Vienne, que je traverse sur un pont; mais en entrant dans la ville, je dois gravir une forte montée, sur laquelle cette importante cité est située.

Limoges, une des villes les plus notables de la France, était, comme vous savez, la capitale du ci-devant Limousin; elle est maintenant le chef-lieu du département de la Haute-Vienne. Que de noms n'a-t-elle pas portés! Appelée d'abord *Rastiastum*, *Vicus rastiantensis*, *Civitas rastiatica*, *Lemovicæ*, elle fut ensuite nommée *Lemovicæ urbs*, et enfin *Augustoritum*. En vérité une telle kirielle de noms ressemble assez à celle dont les moindres gentilshommes espagnols ont l'usage de faire précéder le nom plus ou moins illustre de leurs familles.

Quoique cette ville occupe le haut d'un

monticule et d'une colline, il n'y a point de lacune dans sa construction; la rivière de la Vienne la baigne sur sa rive droite et lui donne un aspect aussi agreste que varié. Mais l'intérieur ne répond pas à cet extérieur agréable; beaucoup de maisons sont en charpente; sombres, elles sont tristes et beaucoup trop rapprochées les unes des autres; elles sont exposées à de fréquens incendies, qui s'étendent rapidement, à cause de la matière dont elles sont construites. Cependant il en est de jolies, dont l'architecture est plus élégante et plus solide; il en est encore d'autres, et en assez grand nombre, qui sont gothiques.

Limoges se distinguait jadis en ville et en cité, comme la plupart des villes anciennes, qui ont conservé cette double dénomination, laquelle atteste une origine aussi noble que reculée. La cathédrale a été bâtie dans le quinzième siècle; cet important édifice a beaucoup de tombes, qui en occupent le chœur. Ce n'est jamais sans le sentiment profond d'une mélancolie touchante, que l'on voit des lieux qui par leur forme, leur âge et leurs souvenirs, ne peuvent que vivement intéresser le cœur et l'esprit. Ce temple n'est pas le seul qui soit remarquable; il en est plus d'un autre digne de

l'attention du voyageur. Les promenades publiques sont aussi l'ornement de cette ville, comme elles le sont de la plupart de celles du moyen âge, auxquelles elles donnent quelque chose de moderne et de neuf qui les rajeunit; quoi qu'on puisse dire, c'est en quelque sorte le printemps enté sur l'hiver.

La promenade appelée de Fourny est la plus jolie; celle de Saint-Martial intéresse par son antiquité. La place d'Orsay est belle, et se trouve sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain. Mais l'ornement, à mon avis, de cette ville comme de toute autre, puisqu'il réunit éminemment l'utile à l'agréable, ce sont ses fontaines qui jaillissent de toutes parts, fournissent des eaux aussi abondantes que limpides, et satisfont au besoin des habitans et à la propreté de la ville. Celle que l'on nomme Aigoulême est une des plus belles de France; son bassin a trente-six pieds de circonférence, et elle compte treize tuyaux, par lesquels elle disperse sans interruption son trésor limpide. Elle forme en outre d'immenses abreuvoirs, où après avoir assuré les besoins de l'homme, elle pourvoit à ceux des animaux. Enfin, elle alimente deux réservoirs qui, placés sur les hauteurs, peuvent inonder la ville, et éteindre

les incendies auxquels Limoges n'est que trop exposée, comme je viens de le dire, par la construction de ses maisons. Cette belle fontaine prodigue aussi en temps de sécheresse aux jardins, aux vergers, aux champs, d'abondantes irrigations.

Quoique éloignée de la mer et sans rivière navigable, Limoges est marchande; elle est l'entrepôt du commerce de Paris avec Toulouse, et de Lyon avec Bordeaux. Les environs sont remplis de papeteries, de forges, de tanneries et de blanchisseries de lin, tandis qu'elle possède dans ses murs plusieurs manufactures; de sorte que ses habitans doublement industrieux, ne comptent pas moins sur le commerce des productions locales que sur celui des produits étrangers. On y fabriquait des émaux sur cuivre, qui ont de la réputation, ainsi que des épingles qui s'exportaient au loin, mais ces deux objets d'un trafic autrefois considérable et productif, ont cessé d'être recherchés, et la fabrication en est à peu près abandonnée.

Je vous ai déjà cité les divers noms qu'a portés Limoges; maintenant je dois vous les rappeler pour vous donner leur signification respective.

Capitale des Lemovices, un des peuples les plus puissans des Gaules, Ptolémée, Scaliger, bien après lui, et d'autres savans qui, à ce qu'il paraît, ne se sont pas moins trompés qu'eux, ont mal à propos appelé Limoges du nom de *Ratiastum* qui appartient au pays de Retz en Bretagne, et Cluvier et Samson *Augustoritum*, qui fut Angoulême ou Poitiers, à moins qu'un tel nom ne lui ait été donné comme à ces cités après l'expédition qui soumit l'Aquitaine à Auguste par la valeur de Messala, ce guerrier qu'a si bien chanté le sensible et reconnaissant Tibulle. Mais *Lemonum*, qu'assiégea Dumnacus, et dont César parle dans le huitième livre de ses Commentaires, est peut-être le sien. Saint-Grégoire de Tours, Fortunat et Fredégaire disent que c'est celui de *Lemovicina*, d'autres auteurs celui de *Lemovicum*, et enfin plus tard *Lemovix*.

Toutefois de si nombreuses dénominations prouvent que Limoges fut puissante du temps des Romains, comme l'attestent les débris des monumens antiques. En effet elle partagea, comme nous le voyons dans plusieurs historiens, le nom de seconde Rome avec Trèves, Clermont en Auvergne, et Arles, qu'Ausone appelle dans ses vers la Rome des Gaules.

Mais peut-être aussi qu'un tel nom lui fut donné par suite de l'inébranlable attachement des Limousins à la religion catholique depuis qu'elle fut prêchée dans les Gaules jusqu'à nos jours, sans que leur fidélité ait jamais été altérée par l'hérésie des Albigeois ou par le protestantisme, qui choisit pour le théâtre de ses plus grands efforts les provinces voisines; et c'est ainsi que le caractère par lequel ne se distinguent pas moins les peuples que les particuliers, sauve ou perd une nation selon qu'il est plus ardent ou plus froid, plus tempéré ou plus irascible.

Je ne vous dirai pas toutes les conjectures que font les antiquaires étymologistes ou archéologues, pour découvrir et signaler l'origine de Limoges; leurs efforts à cet égard sont les mêmes que pour toutes les anciennes cités. Les uns interrogent la langue hébraïque pour trouver son fondateur, les autres la langue de Cadmus, et c'est ainsi que les plus vieux chroniqueurs ne balancent pas à lui donner Lemovix, prince Troyen, pour père, après la ruine de la patrie d'Énée et d'Anchise. Ce qu'il y a de plus certain, et ce qui n'est pas en faveur de leurs argumens et de leurs livres vermoulus, c'est qu'on ne voit point figurer Li-

moges dans le nombre des mansions ou habitations des Celtes sur les bords des rivières, telles que l'on voit Briva, Condate, Conflesentum, Dunum et Magus, qui sont les noms des plus anciennes cités du pays. La plus raisonnable de ces étymologies est celle du mot grec *Lemos*, qui signifie faim, et de celui de *Gée*, qui signifie terre, lesquels dès-lors accusent la stérilité antique du Limousin, qui, malgré les modifications salutaires faites depuis par le perfectionnement de l'agriculture et de la civilisation, est loin d'être une des provinces fertiles de la France.

Limoges est placé dans le fameux itinéraire d'Antonin, au point de réunion des voies romaines qui conduisent de Bordeaux à Bourges, dans la ville de Saintes et dans celle de Clermont, cités qui toutes étaient les plus importantes des Gaules. Dumnacus sous César, Capreolus sous Auguste, citoyens les plus puissans de cette ville, la gouvernèrent sous ces deux princes et la décorèrent de plusieurs monumens. Trajan lui-même l'embellit d'un capitole, d'un amphithéâtre, et si l'on en croit plusieurs écrivains, de beaucoup de palais somptueux. On comptait soixante-douze superbes pilastres au dernier de ces édifices,

dont les restes ont disparu vers la fin du siècle dernier.

Un temple y fut construit et consacré à Jupiter, dans un endroit appelé *Mons Jovis*, et par corruption *Mont Jaury*. Cet édifice fut détruit par les chrétiens, et ce lieu changeant de nom prit celui de Mont-Gaudii, en signe de reconnaissance et de joie de la destruction d'un monument du paganisme; une église s'éleva sur ses débris.

A six lieues de Limoges, était le palais de Capréolus, dans lequel ce proconsul, protégé qu'il était par des tours inexpugnables et d'indestructibles remparts, amassa des trésors considérables, dont il fit, dit-on, fondre une partie en statues d'or, avec cette inscription : *A Lucius Capreolus, proconsul d'Aquitaine, à sa femme et à ses enfans.* C'est sur les ruines de ce palais que s'est élevé le château de Chaluz-Chabrol, qui s'appelait en latin *Castrum Luoii Capreolis.*

La foule d'inscriptions latines qu'on a trouvées empreintes sur la pierre et le marbre d'une foule de statues, d'autels votifs, d'urnes et autres monumens religieux ou tumulaires dans Limoges, démontrent, à défaut des anciens édifices qui n'existent plus, que cette cité

était plus riche dans l'ancien que dans le moyen âge, en ce genre de monumens si précieux aux artistes et aux arts.

Voici des vers latins qui peignent on ne peut pas mieux la situation de Limoges; c'est pourquoi je vous les transcris :

Irrorat superas sinuosis fluctibus oras
Montibus emanans mille vaccis alma Vienna
(Vingenam indigenæ patrio sermone profantur);
Inde Lemovicum præceps defertur in urbem.
Partem urbis vallis seu partem clivus adornat
Quâ patet insignis divorum gloria, templi
Cultus, honos, Stefanoque pio concredita sedes.

L'air qu'on respire dans Limoges est aussi sain qu'il est vif et délié; il s'ensuit que ses habitans jouissent, malgré leur accumulation dans une ville, de la même santé que leurs compatriotes qui habitent la campagne. On voit, par les vers précédens, qu'ils doivent être agiles et continuellement exercés par la nécessité de monter et de descendre leurs rues. Aussi la longévité n'est pas moins leur partage que la santé, et la vigueur que la dextérité.

Limoges tomba, comme toutes les villes des Gaules méridionales, au pouvoir des Visigoths, lorsque ces barbares marchèrent à la conquête de l'Espagne; mais les Francs ne tar-

dèrent pas à la leur enlever, et Clovis les rangea sous ses lois en y soumettant l'Aquitaine. Depuis ce temps, devenue le jouet des passions de ses princes et du sort, et condamnée à subir les vicissitudes attachées à l'héritage de Clovis et de ses successeurs; elle fut soumise aux ducs de Neustrie, et ne fit de nouveau partie de l'Aquitaine, que sous le fameux Eudes, l'un de ses souverains; mais Pépin l'enleva à ses héritiers. Charles-le-Chauve en devint le maître lors du partage des États de Louis-le-Débonnaire; elle fut cédée de nouveau par Louis-d'Outremer à Guillaume-tête-d'Étoupes, comte de Poitiers, jusqu'à ce que la trop fameuse Éléonore l'apporta en dot à son second époux, le roi d'Angleterre.

De-là l'occupation du Limousin et de sa capitale par les Anglais. Cette ville ne redevint française que sous Philippe-Auguste et sous Saint-Louis, pour retourner plus tard à l'Angleterre par le fatal traité de Brétigny, époque désastreuse où la France céda le Limousin en toute souveraineté à sa rivale. Mais le Limousin revint à la France sous Charles VII; et près de quatre cents ans se sont écoulés depuis ce retour dans le sein maternel.

Un seigneur particulier portant le titre de vicomte, y commandait indépendamment des ducs de Guienne et du roi de France, de sorte qu'elle ne comptait pas un maître seul du temps de la féodalité, mais qu'elle en eut jusqu'à trois à la fois : tel fut le sort de la plupart des villes de l'Europe dans le moyen âge. Je crois inutile de vous rapporter les noms de ces tyranneaux subalternes auxquels aucun fait, aucun acte d'importance ne se rattache.

Je vous ai déjà dit que Limoges s'est toujours distinguée par son dévouement et sa fidélité à l'église catholique. Rien ne le prouve mieux que le grand nombre de couvens qui existaient dans la ville de Limoges avant la révolution. Elle renfermait dans ses murs dix-neuf couvens d'hommes, qui renfermaient dans leurs silencieuses retraites, près de quatre cents religieux, sans compter les augustins, les jacobins, un collége de jésuites, un séminaire et d'autres établissemens encore du même genre. Limoges avait aussi dix-neuf couvens de femmes où étaient réunies près de deux cents religieuses, sans compter dans ce nombre les maisons des filles de Sainte-Claire, de Saint-Joseph, de la Providence,

des Bernardines, enfin des sœurs hospitalières, de toutes sans doute les plus utiles.

L'ordre de Malte possédait dans cette province un grand nombre de propriétés connues sous le nom de commanderies, qui, ainsi que les biens du clergé, à l'époque de la révolution, furent réunies au domaine national.

Le climat de ce département, moins tempéré que froid, parce qu'il est couvert de toutes parts de montagnes, ne peut sourire à l'agriculture; le sol y est presque partout mauvais; mais ses courageux habitans savent se dédommager de la résistance qu'il présente à leurs travaux; ils le réduisent le plus qu'ils peuvent en prairies arrosées par d'ingénieuses irrigations, et ils les livrent après la récolte aux nombreux troupeaux qu'ils élèvent pour les échanger ou vendre pour les boucheries du royaume. C'est de ces vastes et nombreux pâturages que se composent principalement leur fortune et leur commerce. La consommation des produits de ce département se fait surtout à Paris; les chevaux limousins, dont la race est une des plus belles de France, sont destinés pour l'armée comme aux plus nobles et utiles exercices. Ses haras sont tel-

lement renommés, qu'ils sont les rivaux de ceux de la Normandie.

Des mulets nombreux et vigoureux sont aussi élevés dans cette province, dont les habitans sont, comme on voit, industrieux et laborieux. Les longues guerres nécessitées par la révolution ont diminué le nombre de ces animaux, ainsi que celui des chevaux ; mais la paix déjà répare par sa seule présence ces ravages dont l'effet a été si puissant qu'il a fait dégénérer la race précieuse de ces animaux.

Les mulets étaient aussi exportés en Espagne où ils sont très-recherchés. Ce pays, de son côté, fournissait à cette province des étalons andalous qui, avec les étalons barbes, ont créé la race des chevaux limousins. Ceux des autres pays n'y prospèrent point. Il y a des foires célèbres pour leur vente. Celles de Limoges se tiennent trois fois par an; les primes accordées par le gouvernement, et les soins qu'il apporte aux haras, rétabliront sans doute cette industrie dans son ancienne splendeur.

Les céréales offrent ici peu de froment, beaucoup plus de seigle et de sarrasin qui est le froment des pauvres et des chaumières. Elles commencent à être plus abondantes qu'au-

trefois; mais les nombreuses forêts donnent des bois qui, coupés en merrins ou planches, font une partie du commerce rural des habitans. Quant à l'agriculture, elle pourrait être dans un meilleur état qu'elle ne l'est encore; il faudrait pour cela donner un cours plus libre aux rivières, qui inondent souvent les terres.

Ce pays compte une foule de fabriques de draps et autres étoffes de laine, des tanneries, des papeteries, des épingleries; des cloutéries estimées, et jusqu'à de la faïencerie qui ne l'est pas moins.

Le caractère et l'esprit du peuple limousin offrent des particularités remarquables. Voici ce qu'on m'en a dit : Le pays étant divisé, d'après la configuration du sol, en haut et en bas Limousin, on remarque, dans la première de ces deux divisions, que le peuple est rude et grossier même, comme le sont tous les peuples montagnards; mais il rachète ces défauts par tout ce que le travail a de plus exemplaire et de plus honorable. Intelligent, appliqué, il ne met pas seulement de la constance dans ses travaux, mais y apporte la vigilance et l'activité. Industrieux, l'enveloppe de son ame seule paraît pesante, mais il est

rempli d'adresse ; cette dextérité même engendre chez lui des vices, tant la vertu en est voisine dans tous les pays, dans tous les états. L'économie de ce peuple va jusqu'à l'avarice; mais, excusable dans les pauvres, elle n'est coupable que chez les riches et les grands. Indigens, ils craignent le mépris comme le craignent toutes les ames honnêtes, surtout lorsqu'il part d'hommes qui ne devraient se le permettre qu'envers eux-mêmes..... Défians, il semble que leur éloignement de la société et la solitude de leurs retraites leur fassent connaître par instinct la corruption des hommes, et ce n'est pas sans raison si au temps où nous sommes ils se défient de leurs semblables. Enfin, fidèles à l'Etat, à leur souverain, on les trouve toujours au danger, au poste d'honneur, pour défendre comme pour venger la patrie. Ils aiment à jouir sans partage et tranquilles du fruit de leurs travaux; ils abhorrent les abus du fisc et ceux en général de l'autorité; indépendans de caractère, ils ont la haine la plus prononcée contre l'injustice. Tels sont, m'a-t-on assuré, ma cousine, les Limousins du haut pays.

Quant à ceux qui habitent le pays plat ou les plaines et les vallées, si leur aspect est

plus flatteur au physique, il ne l'est pas autant au moral que celui de leurs frères; et quelque fin, souple et pénétrant que soit leur esprit, ils paient le tribut que tous les peuples doivent à la civilisation, laquelle, toute nécessaire et bienfaisante qu'elle est pour eux, n'engendre que trop souvent la corruption. Insinuans et surtout dissimulés, ils savent cacher, dit-on, avec le plus grand art les sentimens les plus vifs et les passions les plus impérieuses. Ils surpassent plutôt qu'ils n'égalent leurs voisins dans l'amour pour l'épargne, et sont de plus vindicatifs, si toutefois la malignité et la médisance ne chargent pas le tableau de leurs imperfections. Un tel caractère doit conduire aux brigues, à l'intrigue, aux cabales : aussi dit-on qu'ils y sont très-habiles; cependant ils sont loin d'être séditieux, car le Limousin ne s'est fait remarquer ni dans la ligue, ni dans la fronde, ni dans la révolution, par des excès. Mais on dit que c'est le barreau qu'ils font le théâtre de leur adresse et de leurs ruses. On leur reprochait, du temps de Louis XIV, l'emploi aussi fréquent que criminel des faux témoins; mais j'aime à croire que c'est une calomnie; et sans doute dans les temps postérieurs et surtout d'après les lumières ac-

quises, on n'a plus eu de tels reproches à renouveler contre eux.

Ils n'imitent point leurs frères des montagnes, qui, à l'instar des Savoyards et des Auvergnats, émigrent régulièrement chaque année, et ne reviennent dans leurs rustiques foyers qu'au temps de leurs sombres hivers, rapporter en tribut à leurs femmes, à leurs enfans, le produit de leur industrie, soit dans la profession périlleuse de maçon, qu'ils exercent, soit dans celle de moissonneur. Casaniers fidèles à leurs demeures, les Bas-Limousins restent auprès de leurs familles, tandis que leurs compatriotes vont recueillir quelque petite part des richesses de la capitale ou des campagnes étrangères, et adoucissent par ce moyen leur indigence et celle de leur pays. Vous pouvez aisément vous faire une idée de l'argent que, petit à petit, les Limousins rapportent dans leur pays, parce que vous avez sous les yeux de pareils exemples dans plusieurs de nos provinces, où le manque de terrain oblige les paysans à avoir recours à la même ressource, et qu'ils ne s'en trouvent pas moins bien. Ce tribut est proportionné ici à la quantité considérable d'ouvriers que le Limousin donne au reste de la France.

Si quelque chose signale, caractérise les Limousins, c'est leur grand sens, c'est leur prudence. La Saint-Barthélemy ne trouva jamais parmi eux ni bourreaux ni victimes; la révocation de l'Édit de Nantes, ni exilés ni fugitifs; en effet le peu de protestans qu'ils avaient, renfermés dans le seul territoire de Freignac, s'empressèrent d'abjurer leurs dogmes, plutôt que de se laisser proscrire : exemple qui fait voir que ce peuple n'est pas moins avisé que prudent. Dans la révolution, j'ai déjà dit qu'il ne fut pas moins sage: aussi rien que je sache ne lui est arrivé de funeste ni de répréhensible.

LETTRE XVIII.

Continuation du même sujet. — Hommes illustres de Limoges.

Le Limousin, ma chère cousine, eut, dans le commencement du règne orageux de Louis XVI, pour intendant, un des hommes les plus respectables par ses talens et ses vertus, son savoir et son caractère; de tous les administrateurs il fut le plus intègre, et de tous les hommes d'État le plus populaire. Je saisis l'occasion qui se présente ici pour lui rendre un hommage que tous les bons esprits et les hommes les plus éclairés et les plus vertueux lui ont rendu. C'est d'Anne-Robert-Jacques Turgot que je vais vous parler. Né en 1727, ses premières études furent la théologie, et il prononça, à vingt-deux ans seulement, deux discours latins en Sorbonne, qu'auraient approuvés Bacon et Montesquieu. Ces deux discours renfermaient l'éloge de la religion

chrétienne, considérée sous le rapport du bien qu'elle a fait aux hommes, les progrès de la tolérance et ceux de l'esprit humain, qu'on lui doit; c'est là qu'il prédit, par un esprit prophétique qu'il devait seul à sa philanthropie et à ses lumières, la séparation des Anglais d'avec les Anglais, c'est-à-dire l'émancipation de leurs colonies d'Amérique. Devenu intendant de Limoges, il s'y signala par douze ans de travaux aussi utiles qu'assidus. Des aumônes abondantes, puisées dans sa bourse, furent ses bienfaits comme citoyen dans une disette affreuse qu'éprouva le pays; et un dégrèvement considérable d'impositions, ceux qu'il dispensa comme administrateur à ses administrés. Il ouvrit des routes, des canaux, convertit l'affreuse corvée en prestation pécuniaire; et elle ne pesa plus sur les seuls indigens; il fonda des ateliers, des maisons de charité, et mérita, par l'administration d'une province, celle du royaume entier. Il fut élevé à la dignité de contrôleur-général des finances, à laquelle l'appela le vertueux Louis XVI.

C'est là que Turgot, en acquérant les moyens de faire plus de bien à son pays, déploya plus de talens et de vertus qu'il n'en avait encore

montré. Baigné des larmes de la reconnaissance des Limousins, il sut mériter bientôt celle de tous les Français. Les droits que payaient les denrées de première nécessité furent diminués, sans que le Trésor public et l'État en souffrissent; l'agriculture fut encouragée par la simplification de l'impôt, le commerce par la liberté des transits, et l'industrie par l'abolition des jurandes et des corporations; et tout ce qu'il ne put parvenir à exécuter, il l'écrivit avec éloquence, et répandit, par la voie de la presse, des torrens de lumières. La Garonne et le port de Marseille furent ouverts au trafic productif des vins de l'intérieur; la libre circulation des grains, comprimée par l'abbé Terray, son prédécesseur, fut rétablie. Il affranchit d'impôts le pays de Gex, infertile et pauvre, et améliora le sort de la classe des négocians et des hommes industrieux. Il fit perfectionner la fouille de salpêtre, produit si utile à un État belliqueux. En vain la malveillance s'agita; en vain les gens qui vivaient d'abus se récrièrent avec les fauteurs de l'ignorance; le digne successeur des Suger, des Sully et des Colbert, ne leur répondit que par des écrits qu'il opposa à leurs erreurs. Mais s'ils parvinrent à l'éloi-

gner du ministère, ils ne purent l'empêcher de vouloir le bien de l'État; et quand il se vit contraint d'en abandonner le timon, il ne cessa de lui consacrer encore ses veilles (1).

(1) Pour mieux vous faire connaître ce grand administrateur, je vais vous transcrire ce que La Harpe en dit dans un style aussi laconique qu'éloquent :

« Turgot avait une ame forte, que rien ne pouvait ébranler; de la justice, même à la cour et dans les premières places; une égalité de principes et d'humeur que rien n'altérait, même au milieu des contrariétés et des dégoûts du ministère; une activité laborieuse que les maladies même ne pouvaient ralentir. Quelques heures avant sa mort, il s'entretenait avec un physicien d'une expérience nouvelle d'électricité qu'il méditait. Il n'eut que deux passions, celle des sciences et du bien public. Dans le peu d'années qu'il occupa le ministère des finances, il tourna ses vues vers le soulagement du peuple. Attaché à la doctrine des économistes, il la développa dans des édits qui tendaient à l'encouragement et à la perfection de l'agriculture. Il fut le premier en France qui ait changé les actes de l'autorité en ouvrages de raisonnement et de persuasion, et c'est peut-être une question de savoir si les suppressions qu'il fit dans les finances lui suscitèrent ses ennemis; mais parmi leurs reproches sanglans, leurs plaintes amères, aucune n'attaqua son incorruptible probité..... La cour ne put lui pardonner surtout de ne s'être entouré que d'hommes de lettres et de philosophes. »

Je reviens sur Limoges dont je vais encore vous parler pour vous dire, à propos de grands magistrats et de grands ministres, qu'elle a donné le jour au célèbre D'Aguesseau, chancelier de France sous le règne de Louis XIV, et qui s'illustra avec une foule d'autres grands hommes. D'Aguesseau est, de nos jours encore, une des plus éclatantes lumières du barreau, et son nom sera à jamais vénéré par la postérité.

Le poëte Dorat y naquit aussi, et l'on est surpris qu'un pays aussi âpre, aussi agreste, ait produit un versificateur aussi débile, aussi musqué.

Si Limoges n'a pas eu le nom de seconde Rome, par ses monumens et son étendue, elle méritait ce nom par sa constante et parfaite catholicité. L'Église y reconnaît plus de soixante saints et saintes, tous nés dans ses murs ou dans sa province. Ajoutez à cela trente-six cardinaux, tous également Limousins et dignes de l'être, soit par la finesse de leur esprit, soit par leurs talens plus ou moins distingués. D'après cela, n'est-on pas étonné que l'immortel Molière ait été chercher dans Limoges le caractère le plus niais de tous les niais qu'il ait mis sur le théâtre, dans la per-

sonne de M. Pourceaugnac, de burlesque mémoire? On m'a assuré que plus on connaît les Limousins, qui se glorifient d'avoir vu naître parmi eux Marmontel, et plus on se persuade que Molière n'a pas eu de motif d'y trouver le plus comique de ses comiques héros, pas plus que l'auteur du plaisant M. Deschalumeaux; mais il est vrai que si, comme le dit le proverbe, il y a des braves gens partout, il n'est pas moins vrai aussi qu'il y a partout des sots, quoique le nombre en soit plus exigu ici qu'ailleurs.

Le pape Innocent VI est né dans Limoges, et il n'est pas le seul Limousin qui, sorti d'un rang obscur, se soit élevé par ses talens et surtout par ses vertus à celui des souverains pontifes de Rome. Il s'appelait Étienne Aubert. Son premier soin, aussitôt qu'il fut parvenu au pontificat, fut de renvoyer les bénéficiers dans leurs bénéfices, et il fit une constitution contre les commandes qui avaient introduit tant de désordres dans l'Église. Il réconcilia les rois d'Angleterre et de France, protégea les gens de lettres, et n'eut de défauts que ceux de son état, le népotisme et son zèle pour la mendicité qu'il encouragea au lieu de l'abolir; mais il fut si fidèle à sa patrie, que les An-

glais, qui ravagèrent, dans son temps plus qu'en tout autre, ce beau royaume, l'appelaient le Pape Français, et disaient que Jésus-Christ était seul Anglais, lorsqu'ils remportaient quelque victoire.

Les autres papes limousins sont au nombre de trois, dont Grégoire XI fait partie, remarquable par l'âge jeune encore auquel il fut élevé dans la chaire de Saint-Pierre; il n'avait que quarante ans, et était cardinal depuis vingt-deux ans. Quoique fils du comte de Beaufort, il dut son exaltation à ses talens et à son mérite, et non à sa naissance et à la brigue. Il protégea aussi les gens de lettres, et lorsqu'on voit des pontifes aimer les arts et les lumières dans des temps de barbarie et de ténèbres, on ne saurait douter qu'ils ne fussent les amis de l'humanité. Cependant il proscrivit le premier les opinions du Suisse Wicleff, et l'on voit qu'il fut obligé de payer le tribut à son siècle, lequel était encore persécuteur et intolérant.

J'ai oublié de dire dans le peu de statistique que je donne ici du département de la Haute-Vienne, que son territoire a des mines de plomb, qui rendirent beaucoup de ce métal à l'État; mais abandonnées ensuite, elles fu-

rent de nouveau exploitées par des ouvriers qu'on fit venir de l'Angleterre. Elles répondirent mieux depuis aux soins, aux dépenses et aux vœux des compagnies autorisées à les exploiter.

Outre ces mines, on en a d'antimoine, de fer et de charbon de terre ou fossile, et l'on trouve aussi des carrières d'un marbre rare, tel qu'une serpentine qui prend un beau poli, et se trouve en blocs considérables mais peu compacts; le fond de sa couleur est verdâtre, et sa substance se décompose facilement à l'air.

Cette ville fabrique une foule d'ouvrages en corne qui sont le produit des défenses et des pieds des bestiaux dont le Limousin abonde; et c'est ainsi que l'industrie sait mettre tout à profit chez un peuple qui a voué la paresse au mépris qu'elle mérite.

Marcescit in otio virtus.

LETTRE XIX.

Argenton. — Châteauroux, etc.

La ville de Limoges est à trente-trois lieues de celle de Châteauroux, sur laquelle je me dirige. Rien d'important ne s'offre à moi sur la route qui m'y conduit. Je traverse des bois, des plaines, je monte et je descends des côtes assez rapides; mais plus j'avance, moins le pays devient anfractueux. Je quitte le département de la Haute-Vienne, et, entrant dans celui de l'Indre, je gravis une montagne assez rapide; je poursuis mon chemin jusqu'à Argenton, petite ville située sur la Creuze, et célèbre jadis par la résidence de Philippe de Comines. Maintenant elle n'a de remarquable que des verreries considérables, qui font la base de son commerce et de ses richesses. De plus en plus je m'approche de Paris.

Le pays que je parcours, couvert de bois, de bruyères, de landes et d'étangs, est loin d'être

agréable à la vue. Je franchis plusieurs lieues sans découvrir le plus chétif village, et ce n'est qu'autour des habitations que je découvre des traces de travaux et de culture. Mais les bois que je vois sont l'aliment d'une foule de forges dont les produits sont des plus utiles. Les étangs entretiennent l'abondance des tables de la Touraine et du Berry; les landes et les bruyères offrent dans plus d'un lieu des pâturages à de nombreux troupeaux; et c'est ainsi que le cultivateur sait mettre à profit même la parcimonie de la nature. Le climat de ce pays est plus tempéré que chaud, et dès-lors il est plus propice que contraire à l'existence des hommes et des animaux. Les hommes, me dit-on, y sont actifs, et obtiennent par leurs travaux ce que le ciel prodigue ailleurs sans de trop pénibles soins à leurs semblables; les animaux ont une chair aussi saine qu'elle est succulente.

Mais tout-à-coup, et comme s'il était frappé par la baguette d'Armide, le sol semble changer, et je vois succéder la fécondité à l'infertilité, mais aussi la monotonie des sites à la variété. Une rivière déroule avec mollesse les replis de son onde argentée sur des lisières d'une éclatante verdure. Cette rivière est l'In-

dre; une ville paraît enfin sur ses bords, c'est Châteauroux, dans les murs de laquelle je ne tarde pas d'entrer.

Castrum Radulphi est l'ancien nom de cette ville, et non *Castrum Rufum*, comme l'ont appelée plusieurs géographes; car son fondateur fut un seigneur nommé Raoul de Deols (1), lequel portait de plus le nom de *large* ou de *libéral*, à cause de sa générosité, vertu rare chez les tyranneaux de ces temps de barbarie. Les héritiers de Raoul, seigneurs de Châteauroux, étaient vassaux des ducs de Guienne, et par conséquent le devinrent des rois d'Angleterre, lorsque Éléonore, héritière de la Guienne, leur eut apporté ce duché pour dot; mais Philippe-Auguste conquit cette place avec Issoudun, et la réunit au Berry. Par un traité conclu à la fin du douzième siècle avec les Anglais, Philippe devait la leur rendre avec son fief, dont André Chauvigny, descendant du fondateur, devait devenir possesseur; mais la guerre ayant éclaté de nouveau, elle resta

(1) Raoul de Deols fit bâtir la ville et le château dans le commencement du dixième siècle. On voit que c'est par corruption que cette ville s'appelle Châteauroux, tandis qu'elle aurait dû s'appeler Château-Raoul.

réunie à la couronne, et ce ne fut que lorsque Chauvigny se couvrit de gloire en Palestine, que Philippe voulut le récompenser de sa valeur en lui rendant son héritage.

Dans le onzième siècle la terre de Châteauroux était possédée par les princes de Deols, que l'on croit avoir été de la famille des ducs d'Auvergne, et Châteauroux devint la capitale de la seigneurie de Deoloise. Henri II de Bourbon, de l'illustre maison de Condé, devint le maître de Châteauroux, et partageait avec la postérité de Raoul la moitié de ce comté, qu'il acquit ensuite par achat dans le commencement du dix-septième siècle. Ce comté réuni fut érigé en duché-pairie peu de temps après, en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé, et de ses *hoirs mâles* et *femelles*. Plus d'un siècle il resta dans la possession de cette illustre famille; mais Charles de Bourbon, comte de Clermont, l'ayant reçu en partage, vendit ce duché au roi, qui en fit don à la dame de ses pensées, Marie-Anne de Mailli-Nesle, qu'il créa duchesse de Châteauroux; mais à sa mort ce duché est rentré dans le domaine de la couronne (1).

(1) En 1744.

Cette ville compte peu d'hôtels et d'élégantes maisons, mais elle offre, malgré son peu d'étendue, de belles promenades, de belles places ornées d'arbres, et plusieurs églises. Celle de Saint-Martin renferme la tombe d'une princesse de Condé, et celle de Saint-André les cercueils gothiques des chevaliers de La Tour-Landry, où reposent leurs cendres. L'aspect de ces sépulcres informes et grossiers comme le siècle qui les vit élever, fait toujours éprouver, comme je crois vous l'avoir déjà dit, une impression de langueur et de mélancolie qui n'est pas sans charme. Leur sculpture barbare s'identifie avec l'architecture également barbare des temples qui les renferment, et le silence et la solitude qui environnent presque sans cesse de tels monumens, ajoutent encore à la tristesse qu'ils inspirent.

Il y a eu ici dans le siècle passé une manufacture de draps des plus considérables qu'il y eût alors en France. Elle occupait plus de deux mille personnes de tout âge, de tout sexe, tant au dehors qu'au dedans de la ville. Le drap qu'on y fabriquait, moins fin qu'il n'était fort, était entièrement destiné à l'usage des troupes.

Il y avait près de cette ville un établisse-

ment bien moins utile sans doute, et beaucoup plus coûteux; c'était une riche abbaye, moins célèbre par la piété de ses religieux que par leur amour pour les choses mondaines et leurs immenses richesses : elle était connue sous le nom du fameux monastère de Deols, vulgairement appelé Bourg-Dieu. Mais un des princes de Condé, soit qu'il fût scandalisé de l'inutile emploi de richesses qu'il jugeait devoir être mieux employées, ou soit qu'il les voulût pour lui-même, se transporta à Rome, et obtint de Grégoire XV, alors assis sur le siége de saint Pierre, la suppression de l'abbaye et du monastère, et l'on vit disparaître (1) ce monument d'opulence claustrale qui faisait, comme tant d'autres, un puissant contraste avec l'évangélique pauvreté. Elle passa des mains des moines dans celles de Condé, qui en devint, à titre de prince apanagé de Châteauroux, l'unique possesseur.

Le département de l'Indre, dont cette ville est maintenant le chef-lieu, et le siége du préfet, a deux sols différens, c'est-à-dire, il a deux sortes de terrain très-marquées, très-différentes. La première est un sol qui res-

(1) En 1623.

semble le plus à celui de la Bresse, et rappelle par ses landes, ses pâturages et surtout ses étangs, cette singulière province. La seconde est partagée en terres labourables, vignes, prairies, bois et pacages.

La petite culture, effet de la division des propriétés, y est aujourd'hui la plus encouragée; la grande l'est encore exclusivement dans certains cantons. Le marquis de Barbançois a consacré une carrière longue et honorable à améliorer l'agriculture, et à former des troupeaux dans sa terre de Villigongis. Ses grains sont les plus beaux de la contrée, et le système d'irrigation qu'il a adopté pour une prairie naturelle de cent cinquante hectares, lui a mérité un prix décerné par la société d'agriculture de Paris.

D'autres propriétaires ont multiplié les prairies artificielles dans leurs terres, et ont puissamment contribué à en étendre la culture dans le département.

Les vins sont abondans mais médiocres; les prairies naturelles étant peu productives, les prairies artificielles n'en deviennent que plus importantes, et les bêtes à laine qu'elles alimentent en général donnent sans soin, sans prévoyance, sans aucun des procédés pour la

conservation des troupeaux, des laines aussi fines qu'elles sont abondantes. Après ces animaux, les plus productifs sont les mulets, et surtout les ânes, qui sont recherchés par les départemens voisins.

Parmi les fruits, le noyer donne une huile la plus douce en ce genre, et le plus beau bois pour l'ébénisterie et la menuiserie. Les autres arbres, tels que le hêtre, le peuplier, le frêne, le tilleul, le charme, le bouleau, l'alizier et l'orme s'y trouvent répandus, soit en bordures, soit en bouquets, soit en masses assez considérables, mais le chêne seul y croît en abondance.

Parmi les graminées on remarque le chanvre et le lin noir, et parmi les solanum la pomme de terre, véritable pain de l'indigent, et le produit le plus utile dans les années de mauvaises récoltes.

Les ouzillades que produit le département sont d'une qualité égale à celle des marrons de Lyon, et ont cet avantage que la pellicule ne pénètre pas dans le fruit.

Telles sont les richesses extérieures de la terre du département de l'Indre; mais il renferme aussi des richesses minérales qui ne sont pas sans avantage dans leur exploitation et

leur produit. Des mines de fer font travailler une foule d'ouvriers. Ces fers sont de la première qualité, et ce département renferme plusieurs forges et huit fourneaux, entre autres ceux de Cluvières, situés seulement à deux lieues de Châteauroux, sur les bords de l'Indre, que le propriétaire fait valoir avec une grande intelligence.

Une manufacture de porcelaine, dont quatre fourneaux sont en activité, a été établie depuis peu d'années à Villedun, et a changé l'aspect de ce village en y amenant l'abondance et l'industrie.

Des carrières de belles pierres donnent de l'ouvrage à un grand nombre de laborieux artisans, et enfin des sources minérales me rappellent celles des Pyrénées, sans rivaliser cependant avec elles de réputation.

Quant à l'industrie manufacturière, elle exploite des laines qui sont remarquables par leur finesse, et forment l'objet le plus important du commerce de ce pays. On fabrique dans la ville même beaucoup de draps fins; la rue de l'Indre est peuplée d'habitans industrieux, chez lesquels les laines sont lavées, filées, teintes et mises en œuvre. Un des principaux fabricans, a établi une pompe

à feu. Un autre en fait construire une à sa manufacture, qui est un établissement remarquable par la beauté de ses bâtimens et le nombre d'ouvriers qui y sont employés. Dans plusieurs ateliers on a introduit depuis peu d'années des machines à filer la laine et à tondre les draps. Un exemple utile vient d'être donné, en introduisant les machines à carder avec lesquelles le propriétaire occupe d'anciens militaires.

On travaille aussi dans la bonneterie et la chapellerie, et ne mettant pas moins à profit les peaux des animaux que leurs toisons, on sait encore les manipuler dans des tanneries et des mégisseries. Il y a aussi dans cette ville beaucoup de moulins à foulon. Les foires qui sont établies à Châteauroux sont très-utiles aux habitans pour la vente des produits du pays, surtout des laines et des bestiaux.

L'industrie et la prospérité de ce département ont fait, on peut le dire, des progrès immenses, et l'on peut juger de cette vérité, ne fût-ce que par l'accroissement de la population de la ville, qui, dans le court espace de dix-huit à vingt ans, de huit mille ames s'est élevée à onze mille. Rien n'a contribué à ce bien-être autant que les routes ouvertes de-

puis vingt ans avec autant d'activité et d'économie que de talent, par les soins de l'ingénieur en chef (1). L'influence qu'elles ont eue sur la prospérité du pays est sensible; ce département, situé au milieu de la France, ne pouvait tirer parti de sa position centrale sans avoir des débouchés pour ses produits et des communications multipliées.

Le mot de *banque* était à peine connu à Châteauroux il y a vingt-cinq ans; et aujourd'hui un mouvement de fonds de cinquante millions se fait par l'intermédiaire de deux maisons principales de commerce (2), et l'on en compte encore plusieurs autres.

Il n'y avait précédemment que trois voitures publiques par semaine pour se rendre à Paris; maintenant il y en a deux par jour.

La multitude d'affaires de commerce a exigé la sollicitude du gouvernement; et au lieu de trois courriers par semaine, il en arrive six.

Tels sont les résultats du développement

(1) M. de Limay.

(2) Celles de M. Patureau et de M. Vivier-Deslandes.

qu'a éprouvé ce département dans son commerce, dans son industrie; tels sont les avantages du calme et de la paix. Que ne doit-on pas attendre aussi d'un pays qui offre de telles ressources?

Fidèle au plan que j'ai suivi, je dois vous faire connaître les hommes illustres que Châteauroux a vu naître dans son sein. Celui dont je vais vous entretenir est un de ceux dont le nom est connu de l'Europe entière, et qui a obtenu l'estime générale par son noble caractère et son dévouement : vous devinez sans doute que c'est du comte Bertrand que je vais vous parler.

Dès sa tendre jeunesse, au sortir de ses études, il faillit à être tué en se jetant volontairement dans un bataillon qui volait au secours du roi dans la trop fameuse journée du 10 août. Entré dans l'armée, il y servit dans divers grades, et fut plus tard de l'expédition d'Égypte, où il fit la connaissance de cet homme extraordinaire qui, habile appréciateur de son mérite, sut le remarquer par ses talens. De retour de cette expédition, et employé dans les armées actives, il se couvrit de gloire dans plusieurs batailles et devint aide-de-camp de l'empereur, qui enfin, à la mort de Duroc, le

nomma grand-maréchal de son palais, choix qui fut universellement approuvé, tant était grande l'estime que le général Bertrand s'était acquise. Dans cette éminente place, le général continua d'exercer sa noble profession, et se couvrit de nouveaux lauriers. Après avoir partagé les faits d'armes et la fortune de Napoléon, il ne voulut pas le quitter dans sa disgrâce, et l'accompagna à l'île d'Elbe, d'où il reparut avec lui en France et partagea ses derniers désastres. Toujours plus dévoué et plus fidèle à mesure que la fortune lui était plus contraire, il ne l'abandonna point dans la plus triste période de sa vie. Il quitta sa patrie, les liens les plus chers, ses parens, une mère désolée, et s'exila volontairement: il suivit dans le malheur celui auquel il s'était attaché lorsque la fortune le comblait de ses faveurs; et il ne quitta le roc brûlant de Sainte-Hélène que lorsqu'il eut rendu à la terre la dépouille mortelle de celui qui a fait trembler le monde et qui est mort prisonnier. Rendu à la liberté, à la France, il retourna dans sa patrie, et fut reçu par ses compatriotes avec l'intérêt et avec les acclamations qu'inspirent son noble caractère et son dévouement honorable.

Tel est le citoyen dont Châteauroux doit à juste titre se glorifier.

La famille du comte Bertrand était venue s'établir à Châteauroux à la suite de la maison de Condé, dont elle avait suivi le sort dans les guerres de la réformation.

Il est juste d'achever cette notice sur Châteauroux en vous disant que cette ville n'a été le théâtre d'aucune scène sanglante pendant la révolution, et qu'aucun de ses citoyens ne s'est distingué ni par sa démagogie, ni dans le parti des ennemis de toute liberté, pendant l'anarchie populaire qui a désolé la monarchie.

LETTRE XX.

Départ de Châteauroux. — Issoudun. — Bourges.

A Châteauroux, je quitte la grande route de Paris par Orléans, ville que j'ai déjà visitée. Je vais à Bourges; je veux voir cette cité si célèbre par son antiquité, et je me dirige sur Issoudun dont je vous ai dit un mot dans ma précédente lettre, et qui était une des principales villes du Berry.

Elle est située dans une belle et agréable plaine, et n'est qu'à sept lieues de Bourges, sur la petite rivière de Théols.

Les habitans, dont le nombre s'élève de dix à onze mille, font un commerce lucratif en bois; ils ont des manufactures de draps, de serges et de gros chapeaux. Huit foires sont établies dans cette ville, et les marchés qu'elle a chaque semaine sont remplis des productions du pays.

Cette ville s'est toujours distinguée par l'at-

tachement qu'elle a fait paraître pour les rois de France, qui, pour la récompenser d'un tel dévouement, lui ont accordé une foule de priviléges et de franchises, même avant ceux que lui donna Charles VII. Après la guerre avec les Anglais, elle ne fut pas moins fidèle dans celle de la ligue. Plus tard, pendant la minorité de Louis XIV, s'opposant aux ennemis de ce monarque, elle devint la victime déplorable de son zèle. N'ayant pas voulu se rendre, elle fut incendiée, et plus de douze cents maisons furent la proie des flammes; mais tel était le dévouement de ses habitans, qu'abandonnant leurs maisons au feu destructeur, ils ne quittèrent les murs de la ville que lorsqu'ils eurent repoussé les assiégeans. Le grand Louis, empressé de lui donner une preuve éclatante de sa satisfaction, voulut visiter lui-même une aussi fidèle cité; il y vint sur ses ruines encore fumantes, et lui accorda plusieurs priviléges et diverses exemptions.

De nos jours, Moscow, moins heureuse qu'Issoudun, mais non moins fidèle, car elle ne pouvait se défendre contre le vainqueur de l'Europe, n'a pas moins offert à l'univers entier un exemple mémorable de son dévouement, et, au milieu de ses ruines et de ses

désastres, a vu se consolider l'indépendance de l'Europe, affranchie du joug sous lequel elle gémissait.

Cependant Issoudun, malgré sa fidélité aux rois de France, subit le sort de la plupart des villes de cette monarchie; elle fut long-temps sous la domination des Anglais, lorsqu'ils se rendirent maîtres de la plus grande partie du royaume. Philippe-Auguste la reprit sur eux, et la réunit au domaine de la couronne.

Cette ville se glorifie, non sans raison, d'avoir donné le jour à Baron, l'un des plus grands tragédiens de la France.

Je franchis rapidement la distance qui sépare Issoudun de Bourges, et j'entre dans les murs de l'ancienne capitale du Berry, qui est maintenant le chef-lieu du département du Cher, dont on peut dire ce que Tite-Live a dit en général des villes antiques: « *Datur hæc* » *venia antiquitati et miscendo humana di-* » *vinis primordia urbium Augustiora facit.* »

Mais je ne dirai pas, comme une foule d'archéologues outrés dans leurs systèmes, et pour qui Troie est non-seulement l'aïeule des cités de l'Italie, mais de la plupart de celles des Gaules, que le fils d'Hector, *Francus*, vaillant comme son père, est le fondateur de Bourges.

À Dieu ne plaise aussi, que renchérissant sur ces antiquaires, j'avance comme le père Labbe, l'un d'entre eux, que cette ville fut premièrement bâtie par Ogygès, qu'il fait fils de Noé et non de Neptune, ou comme son adversaire Chaumeau qui attribua cette fondation à Gemer, petit-fils du nautonier de l'arche.

Mais ce qui paraît constant, c'est que Bourges, capitale de la Gaule Celtique, comme elle l'était, avant la révolution, d'une des plus opulentes provinces de ce beau pays, est une ville des plus anciennes et dont l'origine se perd dans la nuit des temps; que selon ce qu'en disent la Taumassière qui a écrit son histoire particulière, Piganiol de Laforce, l'abbé de Longuerue, et plusieurs autres écrivains judicieux et estimés, elle était déjà une des plus importantes cités, cent trente-neuf années après la fondation de Rome, ce qui répondait alors à la deuxième de la quarante-unième olympiade, c'est-à-dire six cent quinze ans avant la naissance de Jésus-Christ.

D'après les Commentaires de César, on voit qu'elle était la plus belle ville de la Gaule, et loin de dégénérer de sa splendeur sous Auguste, l'on sait qu'elle fut déclarée par lui,

après qu'il eut conquis toute l'Aquîtaine, la métropole de ce riche pays.

Après avoir cherché l'origine de Bourges, les auteurs précités ont cherché avec soin l'étymologie de son nom : *Monimenta fatiscunt, mora etiam saxis nominibusque venit;* mais celle du nom de Rome même était inconnue du temps de Macrobe, et plus heureux, ils font venir le nom Bourges de : *A binis Turribus, Biturís quasi bis Turria. Turribus a binis indè vocor Biturís.* Voilà donc deux tours qui donnent à Bourges son nom le plus récent. Mais celui qu'elle eut antérieurement et du temps de César, était *Avaricum*, qui, selon l'abbé de Montveron, signifie en langue celtique, la plus ancienne des villes, d'où il suit que cette ville, soit qu'elle porte l'un ou l'autre de ces deux noms, n'en est pas moins illustre.

C'est en vain qu'on a voulu lui contester une partie de sa gloire, en faisant de Vierzon, ville aujourd'hui peu considérable du ci-devant Berry, l'antique *Avaricum*. Scaliger et d'autres écrivains ont depuis victorieusement réfuté cette opinion.

Mais laissons les scoliastes et les pédans. Bourges, florissante sous Tarquin-l'Ancien,

sous Tite-Live, révèle sans leur secours et par les plus hauts faits historiques, son antique et noble origine. La population de son territoire, ainsi que celle des Gaules déjà trop considérable, lorsque les Romains n'étaient encore que des bergers, commanda impérieusement à Ambigat, le chef de la grande confédération, d'en exporter le superflu, comme je vous l'ai déjà dit dans une de mes précédentes lettres, et de le déverser, selon le système des anciens, sur des pays inconnus. La richesse et la gloire étaient le prix de ce système de colonisation. Ambigat ne pouvait balancer ; la gloire est l'amante des Gaulois, Mars est leur dieu favori : aussi les fils de la sœur du roi, Bellovèse et Sigovèse, furent-ils choisis par lui pour commander une expédition d'autant plus mémorable, qu'elle prouve que dans ce temps l'Occident de l'Europe rejetait sur le Nord des essaims de guerriers que le Nord n'a cessé de lui renvoyer depuis.

Les neveux d'Ambigat partent ensemble. Sigovèse s'ouvre le sombre chemin de la forêt d'Hercinie ou des Ardennes, conquiert la Germanie et fonde un puissant empire sur les bords de l'Océan Germanique, duquel on voit depuis sortir ces Francs qui en fondèrent un

plus puissant encore, dans les Gaules, leur antique patrie; et c'est ainsi que les dominations, les peuples, les souverains, tels que les flots de la mer, qui se heurtent et se détruisent les uns par les autres, se mêlent, se confondent, pour se mêler et se confondre encore.

Mais le frère de l'heureux Sigovèse abrégea son voyage sans trouver moins de gloire. Il franchit le premier les Alpes, dont il découvrit les sommets au sortir de sa patrie; il ne craignit ni leurs neiges ni leurs éternels frimats, et, sans s'en douter, enseigna à Annibal, lorsque, depuis, il passa dans les Gaules, comment on pouvait pénétrer en Italie. Il descendit comme un torrent dans cette péninsule, et la vivifiant comme un fleuve bienfaisant, il fonda Pavie, Milan, Brescia, Côme, Crémone et Padoue, c'est-à-dire les plus opulentes cités de la Lombardie, qui portait alors le nom d'Insubrie. Il fit plus; il facilita à ses concitoyens qui depuis sortirent comme lui des Gaules, la conquête de Rome, aussitôt qu'ils apprirent qu'elle était puissante et que, prétendant à la domination du monde, elle menaçait leur indépendance, dont ils n'étaient pas moins jaloux que de leur liberté.

Tels sont les exploits des neveux d'Ambigat.

Plus tard l'on sait combien leurs descendans devinrent funestes à Rome dont ils s'emparèrent deux fois ainsi que du Capitole. Mais vint le jour des représailles, l'heure de la vengeance sonna, car la gloire n'a pas moins ses compensations que toute autre passion des hommes. Camille vengea Rome de Brennus, et César la vengea plus encore par la conquête de la Gaule elle-même. Ce fut en vain que trois fois soulevées par Civilis, par Sacrovir et par Vercingentorix, les Gaules étouffèrent les funestes factions qui les ont trop long-temps divisées, et se réunirent pour combattre le plus grand et le plus dangereux des citoyens de Rome. Vains efforts! c'est dans Bourges même ou Avaricum, que toutes leurs espérances furent détruites : César, qui en fit le siége, ne pouvant prendre cette cité par force, s'en empara par stratagême, et acheva de soumettre la nation la plus redoutable parmi les ennemis de la maîtresse du monde. On connaît, par la description que ce conquérant a laissée d'Avaricum, dans le VII^e^ livre de ses Commentaires, quelles étaient alors sa force, sa grandeur et sa population. Plus de quarante mille de ses habitans périrent dans le massacre qui suivit la prise de cette ville,

et il n'est pas étonnant dès-lors qu'elle ait depuis perdu de son ancien éclat et de sa splendeur.

Vous vous rappelez sans doute que, lorsque j'esquissais dans une de mes précédentes lettres, l'intéressante histoire de Bordeaux, je vous ai dit que les habitans du Berry, après la conquête de César, abandonnèrent leur patrie et allèrent chercher ailleurs une nouvelle patrie et l'indépendance; en effet l'histoire du Berry nous apprend que ces courageux citoyens voyant que le général romain s'était rendu maître de leur capitale, réduisirent en cendres la plupart de leurs autres cités, afin de ne pas les livrer à leur vainqueur, et préférèrent de s'exiler volontairement du sol natal, d'abandonner leurs foyers, d'aller chercher un ciel hospitalier jusqu'alors encore inconnu à Rome, et à l'abri de son ambition. Ils se réunirent en grand nombre et se dirigèrent vers l'Espagne qui alors portait le nom d'Hespéria, parce qu'elle était au couchant; mais trouvant sur leur route les belles plaines que baigne et fertilise en même temps la Garonne, ils bâtirent Bordeaux, non loin du confluent de ce fleuve, dans l'Océan Atlantique, laquelle, comme nous l'avons vu, ne tarda pas, attendu

la bonté de sa situation et la richesse de son territoire, à devenir la métropole de la Gaule Aquitanique, comme Bourges l'était de la Gaule Celtique.

Cette ville, restée sous le pouvoir de Rome, fut gouvernée par des présidens délégués par cette métropole, et qui y faisaient leur résidence. Léocade, premier sénateur des Gaules, fut chargé de cet emploi honorable au commencement du troisième siècle, comme nous l'apprend Grégoire de Tours.

Mais les Goths, après leur conquête, changèrent cet ordre de choses, et Clovis, vainqueur de ces derniers, changea à son tour l'ordre établi par eux; il donna des comtes particuliers au Berry, qui se rendirent, sous le règne des rois indolens de la race de Charlemagne, de temporaires qu'ils étaient, les maîtres perpétuels de cette province et de sa capitale.

Le premier comte dont on a conservé la mémoire, nommé Ollon, vivait à la fin du sixième siècle; c'est lui qui, étant au service de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, tua d'une manière si perfide et si cruelle le malheureux Gondebaud, fils de Clotaire, dont je vous ai parlé dans ma lettre sur Brives.

Neuf comtes et sept vicomtes succédèrent régulièrement à Ollon; le dernier fut Eudes Arpin ou Herpin, qui vendit sa vicomté à Philippe Ier, roi de France (1), moyennant soixante mille sous d'or, qu'il employa pour aller à la Terre-Sainte.

Le Berry a toujours été depuis uni à la couronne, excepté cependant aux époques où il a été donné en apanage à quelques enfans de France. Le roi Jean donna cette province à son troisième fils appelé Jean comme lui. Ce prince a laissé des souvenirs honorables dans ce pays, tant par l'affection qu'il lui témoignait, que par les avantages qu'il lui a procurés. Il a orné Bourges de plusieurs édifices remarquables, parmi lesquels on compte la célèbre Sainte-Chapelle, qu'il dota magnifiquement, et qu'il désigna même pour le lieu de sa sépulture, et le palais dans lequel il faisait sa résidence, et qui devint depuis celui du gouverneur de la province.

Le Berry étant retourné, après sa mort, à la couronne faute d'héritiers, il fut donné à Charles, fils de Charles VI, qui depuis devint dauphin et ensuite roi, sous le nom de Char-

(1) En 1100.

les VII. Les désordres et les malheurs qui accablèrent la France pendant sa jeunesse, et l'invasion des Anglais, obligèrent ce prince à se retirer dans le Berry, et c'est alors que ses vainqueurs appelèrent par dérision Charles VII, le petit roi de Bourges. Ce fut aussi à cette époque que ce prince éprouva la fidélité et le zèle de la noblesse du Berry, parmi laquelle Philippe de Calan, maréchal de France, et Raoul de Gaucourt, grand-maître, lui rendirent les services les plus signalés, et contribuèrent par leur vaillance à ses succès contre les Anglais.

Le duché de Berry fut donné plus tard en apanage à Charles, fils de Charles VII, mais ce prince en fit un échange avec son frère Louis XI qui lui donna la Normandie.

Louis XII ayant fait déclarer nul son mariage avec la reine Jeanne, fille de Louis XI, il lui céda le Berry, pour en jouir pendant sa vie. En effet cette princesse la passa tout entière à Bourges dans la retraite, et prit le voile dans le couvent de l'Annonciade, ordre dont elle fut la fondatrice, dont elle bâtit le monastère et l'église, où elle fut inhumée après sa mort. Mais comme elle fut canonisée et mise au nombre des saintes, les

réformés, sans respecter sa noble origine, lors des guerres de religion, violèrent son tombeau et brûlèrent son corps, plus d'un siècle après sa mort (1).

Depuis, le Berry a été encore donné à plusieurs princesses : à l'aimable Marguerite, sœur de François Ier, d'abord duchesse d'Alençon, et mariée ensuite au roi de Navarre, et dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois. Après elle ce duché fut donné à la quatrième fille de François Ier, Marguerite, qui épousa le duc de Savoie; ensuite à Louise de Lorraine, veuve de Henri III. De nos jours nous avons vu porter le titre de duc de Berry à un prince qui, à la fleur de son âge, périt de la main d'un obscur assassin, et dont la mort a couvert la France de deuil et de désolation. Blessé mortellement, mais ayant conservé tous ses sens, c'est dans ce moment solennel que ce prince a fait connaître à la France, à l'Europe entière, un noble courage, une fermeté et une touchante résignation, dignes de son antique race et des héros qui l'ont illustrée.

Plusieurs conciles fameux se sont tenus dans

(1) En 1662.

la ville de Bourges : un dans le onzième siècle, un autre dans le douzième, trois dans le treizième, deux dans le quinzième, et un dans le seizième. Dans le premier, vingt-cinq canons furent rédigés et sont restés en vigueur dans l'église. Saint-Martial fut mis au nombre des apôtres. Le Concile tenu en 1438, est remarquable pour la pragmatique-sanction que Charles VII y fit dresser. Enfin dans le dernier, vingt-trois décrets furent publiés, dont deux sur la discipline de l'Église, et tous les autres contre le luthéranisme. Ils ordonnent en même temps aux curés d'instruire leurs paroissiens, mais d'abréger cependant les prières que l'on fait au prône; aux évêques, de faire chaque année la visite de leur diocèse, pour prendre plus de soin de leurs ouailles; aux chanoines, la résidence et que la psalmodie soit chantée plus lentement et avec les pauses nécessaires; enfin aux pasteurs, d'expliquer l'Évangile et les commandemens de Dieu, et de ne point révéler les secrets de la confession; et aux pénitens, de ne pas divulguer les pénitences qui leur sont imposées; aux religieuses, de ne pas sortir de leurs monastères, ce qui prouve qu'elles prenaient trop souvent cette licence. Enfin

le concile régla les décimes que le roi demandait.

Mais ce qui honore le plus Bourges, est l'Université qu'elle vit s'établir de bonne heure dans ses murs, et qui fut remarquable par le nombre de ses étudians, par les progrès heureux qu'ils y faisaient, et ensuite par les succès de la plupart d'entre eux. Établie sous Louis IX, selon une foule de probabilités, elle fut rétablie par Louis XI, après avoir éprouvé l'échec que le temps apporte à tout établissement. Les professeurs, dès ce temps, furent les hommes que la France et l'Europe même reconnaissent pour avoir été les plus célèbres. Les Alciat, les Rebuffe, et surtout le célèbre Cujas, dans la faculté de droit, ont donné un tel éclat à l'étude de la jurisprudence, que cette école fut regardée comme une des plus célèbres du royaume; et cette réputation était si bien établie, qu'on y vit arriver en temps de paix des écoliers de toutes les parties de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suède et du Danemarck. Cette Université eut aussi une foule de professeurs célèbres dans l'étude de la théologie. L'illustre abbé d'Expilly, auteur du Dictionnaire Géographique et Politique de la France, fut placé plus tard dans ce nombre,

et à juste titre mérita cet honneur. A cette Université vint se joindre un collége de Jésuites, un des plus beaux et des plus vastes qu'aient eus ces Pères.

LETTRE XXI.

Continuation de la Notice sur Bourges ; — hommes illustres ; — quelques détails statistiques.

Le département du Cher, dont Bourges est le chef-lieu, est le plus central de la monarchie; il s'étend entre le quarante-sixième et le quarante-huitième degré de latitude.

Il est borné au nord par le département du Loiret; à l'ouest, par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au sud, par ceux de la Creuze et de l'Allier, et à l'est, par ce dernier département et par celui de la Nièvre. Sa plus grande longueur du nord au sud est de dix-neuf lieues de poste; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de vingt-cinq lieues. Sa superficie embrasse trois cent vingt-quatre lieues carrées.

Son territoire présente en général une surface plate, excepté dans la partie du nord, connue sous le nom de Sancerrois, où le pays

est coupé par des montagnes et des vallons. La population s'élève à plus de 239,000 habitans.

Bourges se trouve au centre de son département. Bâtie sur une colline que baignent deux rivières, elle est située au confluent de l'Auron et de l'Yèvre, qui se jette dans le Cher. Cette ville est ornée de belles promenades; divisée en ancienne et nouvelle ville, toutes deux sont de la même grandeur; sa prospérité, plus ou moins constante dans le moyen âge, n'a pourtant pas souffert d'interruption sensible. La vieille ville est plus élevée que la moderne, et à juger de l'étendue de son enceinte, on croirait qu'elle est une des cités les plus vastes de la France; mais sa population actuelle n'est pas ce qu'elle fut autrefois, car elle ne s'étend pas au-delà de 18,900 habitans.

Il y avait autrefois une espèce de citadelle dans Bourges, que l'on appelait la Grosse-Tour, qui fut bâtie du temps de Louis-le-Jeune, et terminée sous Philippe-Auguste. Cette forteresse, qui n'était qu'une masse de pierre, a jadis servi de prison d'État. Le roi Louis XII, étant encore duc d'Orléans, y fut enfermé pendant la minorité de son prédé-

cesseur, et le Père du peuple y fut retenu trois ans.

Mais à la moitié du dix-septième siècle, le roi étant venu lui-même à Bourges, et voyant l'inutilité de cette forteresse, permit aux habitans de la démolir, et vous pouvez juger si un tel ordre fut promptement exécuté.

L'hôtel-de-ville, le palais qui jadis appartenait au célèbre Jacques-Cœur, négociant et orfèvre du roi Charles VII, et dont la vie fut semée de malheurs aussi peu mérités que sa fortune fut éclatante, méritent l'attention du voyageur. Sa cathédrale est un des plus beaux monumens d'architecture gothique qui existent en Europe.

Enfin une belle place appelée Bourbon, occupe l'ancien terrain où s'élevait l'amphithéâtre, dont les derniers vestiges ont disparu il y a plus de deux siècles; tant, dans les temps d'ignorance, on a négligé de conserver, de restaurer et de faire parvenir jusqu'à nous les hardis et nobles monumens de l'antiquité, qui devaient être nombreux dans cette cité.

Parmi les hommes célèbres que cette ville a produits, il en est un qui, né dans Bourges, mérite qu'on le cite le premier, quoiqu'elle

maudisse bien plus sans doute qu'elle n'honore sa mémoire; c'est Louis XI.

Ce prince naquit en effet dans Bourges, le 14 de juillet 1423, et réunit en naissant, et comme roi de France et comme roi titulaire de Naples, deux couronnes. Jamais homme ne mérita moins d'en porter, car jamais aucune vertu ne trouva place dans son ame. A peine parvenu à l'âge de l'adolescence, il sembla ne faire usage de la raison, qui ne commence qu'alors à luire en nous, que pour en faire le plus affreux abus, celui de déclarer la guerre, fils ingrat et dénaturé, à l'auteur de ses jours, qui, élevé à l'école du malheur, venait de délivrer la France de ses ennemis acharnés : c'est ainsi que doublement parricide, il attaquait à la fois son père et sa patrie. Le vainqueur des Anglais le devint bientôt de son fils; et Charles, en lui pardonnant, apprit à Louis comment un cœur paternel sait respecter les saintes lois de la nature. Ce dernier feignit alors d'en respecter à son tour les droits ainsi que ceux de sa patrie, et marcha contre les Anglais, auxquels il fit lever le siége de Dieppe; mais fidèle à sa haine contre son père, il en éprouva de nouveau les transports mal étouffés, et souilla sa victoire en

s'éloignant de la cour du monarque pour le trahir de nouveau. Charles, justement irrité, le poursuit; mais Louis, aussi mauvais prince qu'il était mauvais fils, se retira chez le duc de Bourgogne, où il resta malgré toutes les instances de Charles, refusant de rentrer dans son pays.

Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume. Enfin, de peur d'être empoisonné par le dauphin, il se laissa mourir de faim. Après avoir passé huit jours sans manger, il s'était déterminé à prendre quelque nourriture, mais il n'était plus temps.

Louis apprenant la mort de son père, accourt et se fait couronner à Reims. Il n'accorde pas même à la société les droits qu'elle réclame au nom de la nature, et daigne à peine se revêtir de couleurs de deuil lorsqu'il conduit son père au tombeau; on ajoute même qu'il trouva mauvais que la cour le portât. Tout lui sourit cependant; il monte sur le trône au moment où la monarchie triomphait de son plus opiniâtre ennemi, la féodalité. Il étend et consolide, mais avec un bras de fer, son autorité, et s'il osa maltraiter son père, qu'on juge comme il traita ses sujets. Il devient en effet le véritable Tibère

des Français; il adopte, pour les gouverner, la perfidie et la terreur. Nulle bienséance, nulle décence ne préside à ses desseins; la fourbe et la fraude sont ses seuls conseillers; la cruauté est son ministre, et sa devise est celle de Néron : *Oderint, dum metuant,* qu'il ne craint pas d'adopter comme la règle immuable de sa conduite et de sa politique. Il ajoute même la dérision à la barbarie, et ne craint pas d'avouer lorsqu'il meurt à son tour : « Si je m'étais avisé de régner plutôt par l'a- » mour que par la crainte, j'aurais ajouté un » nouveau chapitre aux illustres malheureux » de Boccace. »

Les complices de sa rébellion contre son père remplacèrent, dans les emplois publics, les fidèles sujets de ce monarque. Il disait lui-même qu'il regardait la France comme un pré qu'il pouvait faucher tous les ans et d'aussi près qu'il lui plaisait : aveu qui joint le sarcasme à l'inhumanité; et dès le commencement de son règne cette monarchie fut traitée comme un pays de conquête. Mais l'injustice produit enfin l'indépendance, et son propre sang s'éleva contre lui. Son frère, le duc de Berry, arme, et il éprouve à son tour combien il est pénible d'être en guerre avec ses pro-

ches! La ligue du bien public se forme; elle accuse le roi de violer tous les droits de la nation, et les succès des princes qui conduisent les peuples soulevés, le forcent de donner la Normandie au duc de Berry, la Picardie au duc de Charolais, et le comté d'Étampes au duc de Bretagne. A peine ce traité est-il conclu, que Louis ne veut pas l'exécuter, et les torches de la guerre civile vont se rallumer, car il a appelé le duc de Bourgogne, l'ennemi de la France, à son secours, tandis qu'il soulève en secret les Liégeois contre lui. Ce dernier offre la main de sa fille au duc de Berry, devenu duc de Guienne, pour déjouer la politique astucieuse du roi; mais Louis craignant cette union, est accusé, non sans fondement, d'avoir fait empoisonner son frère par son aumonier, fratricide qui cependant n'eut lieu que six mois après avoir été tenté : la santé du prince, quelque robuste qu'elle fût, ne put résister plus long-temps; et il éprouva, en expirant au milieu d'affreuses convulsions, les tourmens les plus horribles.

La guerre est allumée de nouveau, et Louis oppose la corruption aux armes du roi d'Angleterre, qui s'unit au duc de Bourgogne et de Bretagne : cinquante mille écus d'or, de

tribut annuel au monarque anglais, joints au mariage de son fils avec la fille de ce prince, devaient être le prix d'une trève de sept années.

Plus tard les hostilités se rallumèrent entre l'empereur et la France, et se terminèrent par un traité où le mariage du dauphin avec la princesse Marguerite de Bourgogne fut arrêté. Enfin Louis pouvait être heureux, s'étant réconcilié avec ses plus redoutables ennemis.

Mais, tel est le sort des tyrans, c'est au moment où ce prince croit qu'il va recueillir le fruit de ses travaux et boire à la coupe du repos et du bonheur, qu'elle ne lui offre qu'une liqueur de toutes la plus amère, celle du remords. Une noire mélancolie le saisit, des images funestes le poursuivent, et la nuit et le jour il est persécuté par la crainte effroyable pour lui de la mort. En vain se renferme-t-il, cauteleux et sauvage, dans un château fort dont les murs épais sont hérissés du fer de ses satellites, et se rend-il inaccessible à ses plus fidèles sujets; le remords, le plus subtil des fantômes, se glisse auprès de lui, ne le quitte point, et le laisse sans repos et sans sommeil! Il appelle auprès

de lui un homme digne du nom de saint par ses vertus et sa vie ; il pleure, il se jette à ses pieds pour qu'il détourne l'invisible main qui déchire son cœur : Purifiez votre ame, lui dit le vénérable François-de-Paule, il en est temps ; et l'hermite de la Calabre s'éloigne sans avoir pu le soulager. Le sang humain semble seul pouvoir le calmer, et il fait couler à flots celui d'enfans innocens dont il s'abreuve dans l'espoir de corriger l'âcreté du sien. Il mourut entouré de chaînes, de cages de fer et de gibets, instrumens des supplices qu'il n'avait cessé de faire subir aux victimes de sa tyrannie par les mains du bourreau Tristan. Et c'est un tel roi qui ose invoquer à son dernier moment la mère du Seigneur, la patrone de l'humanité dont il avait été le fléau toute sa vie ! Il assistait aux tortures qu'il faisait endurer, en se tenant derrière une jalousie pour entendre les interrogatoires.

Ce monarque cruel eut pour ses confidens des hommes dignes de lui, qu'il tira du néant. Son médecin, son tailleur et son barbier, partageant ses fureurs, devinrent à ce prix ses ministres. Le premier devint son chancelier, le second son héraut-d'armes, et le dernier, revêtu du titre de comte de Meulan, fut son

ambassadeur. Enfin Louis ne laissa rien à envier aux mânes de Néron et de Tibère, et il fut à la fois l'un et l'autre pour les Français.

Heureusement pour Bourges, cette ville a vu naître dans son sein d'autres hommes célèbres qui se firent connaître par leurs vertus et leurs talens. Parmi les écrivains, par exemple, que cette ville a produits, le père Labbe est le premier qui se présente à nous. Né au commencement du dix-septième siècle, son érudition fut immense, et son ardeur pour le travail infatigable. Inférieur de beaucoup aux grands écrivains, il sut s'approcher d'eux par son zèle, si ce n'est par ses talens, et s'il ne fut pas comme eux le père d'illustres écrits, il en était, dit le jésuite Merville, du moins le parrain : en effet, il se borna presque uniquement au rôle de compilateur. Mais il rendit de grands services à l'érudition et à l'histoire, en faisant connaître les écrivains de Constantinople.

Le second des hommes marquans nés à Bourges est le Père d'Orléans, auteur de l'histoire des Révolutions d'Angleterre, que l'austère Mably qualifie du nom épigrammatique de *prétendue*. Il est encore auteur d'une his-

toire des Révolutions d'Espagne, qui, sans être des meilleures, n'en est pas moins utile pour le temps où nous sommes; et enfin (le plus curieux de tous ses ouvrages), l'histoire de deux héros tartares Chunchi et Camhi, qui, avec Gengis-Kan, sont au nombre des conquérans de la Chine. Je ne citerai point une foule d'autres écrits du Père d'Orléans.

Enfin le troisième homme qu'on peut appeler à bon droit, si non grand, au moins célèbre, c'est Bourdaloue. Né en 1632, c'est-à-dire à l'aurore du plus grand siècle des Français, surtout pour l'éclat des arts, les chaires de Paris retentissaient de ses sermons, lorsqu'il eut embrassé l'état ecclésiastique. Louis XIV voulut l'entendre, tant on vantait déjà son éloquence. Il prêcha devant ce monarque avec un tel succès, que dès ce moment il fut appelé le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois. Il surpassa même l'attente de Louis, dont les courtisans lui appliquèrent ce verset du psalmiste : « *Eloquebar* » *de testimoniis tuis, Deus, in conspectu re-* » *gum, et non confundebar.* » La France entière ne goûta pas moins ses sermons que la capitale ; mais pieux, humain et prêchant par ses exemples comme par sa parole, il

abandonna ensuite la chaire et se voua aux assemblées de charité et aux prisons, se faisant, selon ce qu'en disent d'éloquens biographes, petit avec le peuple autant qu'il était sublime avec les grands. Il secourait les malades et ne possédait pas moins le talent touchant de les consoler, que celui d'émouvoir tout un peuple dans la chaire : on sent après un pareil éloge que Bourdaloue avait le cœur aussi sensible qu'il avait l'ame élevée. La solidité de son esprit égalait l'éclat de son éloquence, la pureté de ses sentimens et la profondeur de ses raisonnemens, la clarté de son style. Nourri de la lecture des Pères de l'Église que le goût, le besoin, le devoir, l'habitude avaient contribué à lui faire aimer, les Chrysostôme, les saint Bazile et les saint Augustin n'étaient pas en vain devenus ses modèles.

« Bourges est encore la patrie de Nicolas Catherinot, qui a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de sa ville natale et du Berry, ainsi que de J. de Lachapelle, membre de l'Académie française, auteur de plusieurs tragédies, entre autres d'une Cléopâtre, qui eurent assez de succès dans le temps; il fit encore plusieurs autres ouvrages parmi les-

quels on remarque les Amours de Tibulle et de Catulle. Ce furent ces deux romans qui lui attirèrent cette épigramme de Chaulieu si connue :

Celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie
N'est point cet aimable génie
Qui fit le Voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Voilà, ma chère cousine, les hommes les plus distingués que Bourges a produits. J'en omets sans doute plusieurs ; mais je ne vous ai pas promis de ne rien omettre de l'histoire des pays que je parcours. Ce n'est point un *ouvrage* que j'écris ; ce sont de simples *Lettres* que j'adresse à l'amitié.

Le peu de temps que je puis employer à voir les villes par lesquelles je passe, étant en grande partie consacré à interroger leur histoire, me ravit celui qu'il me faudrait pour connaître leurs habitans. Vous savez que la plupart des hommes se sentent portés à interroger plutôt le passé et surtout l'avenir que le présent, goût singulier qui fait voir combien ils sont jaloux d'étendre son existence au moins par la pensée, et combien il leur est doux de s'instruire. Éminemment possédé de ce désir,

je néglige sans doute trop de voir les vivans, d'où il suit que c'est souvent moins le tableau de ce qui est, que de ce qui fut, que je vous présente. D'ailleurs pourrait-on apprendre dans peu de jours, ce que sont les mœurs, les habitans, en un mot l'état dans lequel est aujourd'hui la société dans Bourges, par exemple ? Tout ce que je puis vous dire, c'est que la population ne m'y paraît pas aussi abondante que dans d'autres cités de même étendue.

Je me dédommage de ne pas assez voir les villes, par le vif intérêt que je mets à connaître les campagnes. C'est-là que l'esprit, le cœur et l'imagination trouvent un aliment aussi nourrissant que doux, aussi prolongé qu'il est agréable. Mais avant de vous entretenir des campagnes, je vous dirai un mot sur le commerce de Bourges. Son vin, ses grains, son beau chanvre, et son fer, en sont les principaux objets. Ce département possède des fourneaux et des forges très-productives, et dont le fer est de la meilleure espèce. On y trouve aussi plusieurs verreries, des papeteries, des fabriques de draps, mais peu importantes, tandis qu'on fait de belles couvertures de laine, de la coutellerie, des toiles à voile et du salpêtre. Des

foires y sont établies; on y vend les produits du pays, des bestiaux de toute espèce, des denrées, des laines et diverses autres marchandises. Voilà les renseignemens que j'ai pu me procurer sur le commerce et l'industrie de cette ville. Le département du Cher est un des plus arrosés de la France, d'abord par le Cher, qui lui donne son nom, et par l'Allier, la Loire, l'Arnon, l'Auron, l'Yévrette, l'Yèvre, la grande et la petite Saulde, la Marmande, le Solin, et une infinité de petites rivières et ruisseaux. Une telle abondance d'eau est une cause certaine de la fertilité de la terre. Elle est en outre la cause pour laquelle l'industrie de ses habitans doit se tourner vers la navigation intérieure. Depuis le quinzième siècle, on avait projeté un canal qui doit joindre la Loire au Cher; proposé à Sully, ce ministre écrivit de sa main sur la marge du mémoire : « *Ne se peut, faute de fonds.* » Ce projet va se réaliser aujourd'hui qu'un système de canalisation doit enfin rendre à cet égard la France, sinon la rivale, au moins l'émule de l'Angleterre et de la Hollande. Un autre projet important a été proposé par l'inspecteur général des ponts-et-chaussées, Aubry. Le plan présenté par cet habile ingénieur,

avait pour objet de resserrer le lit de la Loire et de l'encaisser, en quelque sorte, dans les endroits où sa trop grande largeur lui ôte la profondeur nécessaire à la navigation, et de rendre ainsi ce beau fleuve navigable en tout temps.

La population de ce département est retardée, malgré sa progression sensible, par l'existence des marais et des eaux stagnantes; d'ailleurs la guerre si longue et si meurtrière de la république et de l'empire lui a enlevé un nombre d'hommes aussi considérable qu'il était utile.

Quoique je ne puisse étudier, comme je viens de le dire, le caractère et les mœurs des habitans de ce département, j'apprends qu'en général ils se sont toujours signalés par la bonté et la douceur, ce qu'annonce en quelque sorte l'inscription gravée sur l'une des portes de Bourges :

Ingredere quisquis
Morum candorem,
Affabilitatem
Et sinceram religionem amas,
Regredi nescire.

Et en effet, en suivant leur histoire on ne voit pas d'exemples de ces dissensions et de ces

haines qui divisèrent leurs voisins. Leurs mœurs passent pour être pures, et on les reconnaît pour être attachés à leur religion. Ce qui est le plus honorable pour ce département, c'est le peu de crimes qui s'y commettent; les peines capitales y sont extrêmement rares : avant la révolution elles étaient pour ainsi dire inconnues; mais les déchiremens politiques, ayant jeté dans les villes et même dans les campagnes des semences de discorde et de démoralisation, y occasionèrent dans ce temps, quoique par intervalles éloignés, des assassinats et des incendies. Au retour du calme et de la paix on n'a plus entendu parler de tels crimes.

Je ne dois pas omettre un fait important qui m'a été rapporté et qui est digne de votre attention; c'est la diversité du caractère des habitans de ce département, laquelle se distingue d'une manière bien marquée, et qu'il faut sans doute attribuer à l'influence des localités : ainsi l'habitant du Sancerois, dont les campagnes sont vivifiées par la Loire, est actif, vigilant, gai, laborieux; celui de Vierzon se livre avec ardeur aux opérations commerciales, que sa position lui rend plus faciles; tandis que dans l'intérieur du département

le colon, confiné au sein des campagnes, est privé de toute émulation, de toute industrie, et reste engourdi dans une indifférence apathique, qui peut-être disparaîtrait, si le ressort puissant de l'intérêt éveillait chez lui l'activité. Une telle disposition est malheureuse pour l'amélioration et le développement de l'agriculture; en effet on ne voit s'y perfectionner presqu'aucun genre de productions, et la culture a presque tous les vices qu'elle avait il y a cent ans, malgré les efforts de quelques grands propriétaires du pays, parmi lesquels surtout on distinguait le duc de Béthune Charost qui, émule des Rottingham et des Bedford, a fait des essais heureux, et ne bornant pas ses soins à la simple culture, a fait venir un troupeau de mérinos d'Espagne, a propagé dans son voisinage le croisement des races, et aussi généreux que bienfaisant, prêtait gratuitement ses béliers aux propriétaires, en donnant même des prix à ceux qui avaient de belles brebis.

Cet exemple prouve bien, ma chère cousine, que ce n'est pas toujours par les combats et dans les négociations politiques, que l'on peut être utile à sa patrie. Il y a d'autres services non moins importans qu'on peut lui

rendre, tels que ceux dont je viens de citer l'exemple. Nul pays ne nous en offre autant que l'Angleterre, et ceux qui, comme moi, ont visité ce pays dans tous les sens, ont dû s'en convaincre. Il suffit d'avoir vu le comté de Norfolk et les travaux du bienfaisant Cocke, pour s'assurer des avantages produits par un véritable patriotisme, qui, dans le fait, n'est que le résultat d'une haute civilisation.

Le sol de ce département est aussi varié, aussi différent que le caractère de ses habitans. Celui que l'on trouve au levant et particulièrement sur les bords de la Loire, est un terrain fertile; au sud, il est médiocre; au nord, il est couvert de bruyères et de sables stériles; enfin au centre c'est un mélange de quelques terres bonnes, et d'une grande quantité de mauvaises.

La race des chevaux est dégénérée, et on peut juger de leur beauté passée, lorsqu'on sait que Henri IV en envoyait à la reine Élisabeth, en lui écrivant: *Qu'il lui envoyait de beaux chevaux des harras de Berry.*

La quantité de blés suffit, année commune, aux besoins du département. Les prairies artificielles commencent à s'introduire, les légumes sont en abondance, et les chanvres

sont un des articles les plus importans des richesses agricoles; ils y sont d'une qualité supérieure, tous les cantons, et particulièrement les marais de Bourges, présentent des terrains propres à leur culture.

Ce département renferme des vignobles très-étendus, mais le vin en est froid, maigre et faible; il n'y a que celui des environs de Sancerre, qui a plus de réputation.

Mais le principal produit et le plus abondant, est celui des bois; il n'en est point qui offre tant d'avantage; aussi les usines se multiplient tous les jours. Ajoutez à ces richesses, des mines de fer, d'ocre et de charbon de terre, ainsi que des carrières de pierres et de marbres, et vous aurez une idée (il est vrai superficielle), des ressources et des produits de ce département.

La généralité de Bourges était, avant la révolution, peuplée d'abbayes; on en comptait trente d'hommes, et leurs revenus étaient considérables. On en comptait cinq de femmes, dont deux étaient dans la ville de Bourges même. La plus grande partie de ces pieuses fondations dataient des douzième et treizième siècles. Outre ces abbayes, la province, et particulièrement sa capitale, contenait un grand.

nombre de monastères de divers ordres religieux, qui ont été tous supprimés à l'époque de la révolution.

Le nombre des églises collégiales ou chapitres de chanoines, n'était pas moins considérable, car on en comptait trente-cinq. Celui de la Sainte-Chapelle, fondé par le duc Jean de Berry, avait une prérogative assez singulière. Tous les ans, pendant sept jours, toutes les juridictions de Bourges étaient suspendues, et à commencer du 16 au 23 de mai la justice était exercée dans cette ville, dans toute sa plénitude, par les officiers du chapitre de la Sainte-Chapelle, qu'on appelait les bonnets verts. L'origine de ce singulier droit est assez incertaine. On prétend qu'il fut accordé par Louis-le-Jeune au chapitre de Saint-Austrelle, lorsqu'il a été fondé, et qu'ensuite il a passé, par une transaction, à celui de la Sainte-Chapelle. Le fait est que ce droit a existé plus de deux cents ans.

Je quitte enfin Bourges, ma chère cousine, et je vais admirer Fontainebleau, séjour antique des rois, et le berceau, pour ainsi dire, des arts en France.

LETTRE XXII.

Fontainebleau.

Les palais, soit qu'ils s'élèvent près des chaumières, ou qu'ils brillent dans les cités, ne doivent pas être un objet d'admiration, si l'on en veut croire d'austères philosophes, plus chagrins peut-être qu'ils ne sont sensibles. Quant à moi, plus juste, je ne puis me dissimuler que ce sont ces somptueuses demeures des chefs des nations, qui, dans l'ancien comme dans le moyen âge, ont été les premiers asiles des arts, et dès-lors le berceau de la civilisation; que c'est par eux que l'industrie prit son plus brillant essor, le commerce et les talens leur direction, que le génie trouva de l'aliment, et reçut ses premières récompenses; et si le luxe, qui n'est sans doute que l'abus de tous ces biens, s'est malheureusement introduit parmi les hommes, et a passé des rois à leurs sujets, et des hautes classes de la société dans les classes inférieures, c'est que l'abus suit l'usage, et que

toujours quelque mal accompagne le bien. Ainsi, les palais sont à la masse des hommes ce qu'est l'humble cabane au cultivateur ; l'un rivalise avec les musées, en ce qu'il est comme un dépôt des travaux et des chefs-d'œuvre du génie, tandis que l'autre est le toit tranquille où résident les plus utiles vertus.

Vous voyez, à ce préambule, ma chère cousine, que je suis à Fontainebleau, et que les lettres qui vont terminer mon voyage et ma correspondance avec vous seront consacrées à vous décrire cette maison de plaisance d'un des premiers souverains de l'Europe. Il me tarde de vous décrire l'impression qu'elle produit sur moi, son agreste situation, les nombreux bâtimens dont elle se compose, les souvenirs qu'elle rappelle, son histoire et les beautés qu'elle renferme en tous genres. Je commence, et m'efforcerai d'être bref et surtout vrai.

La situation de Fontainebleau n'est point celle de ces palais qu'on découvre de loin, et dont la masse se dessine, imposante, dans un vaste horizon blanchi par l'éclat de ses marbres resplendissant aux rayons du soleil. Non : placé au centre d'une forêt aussi étendue qu'elle est profonde, on peut le comparer à ces ana-

chorètes de la Thébaïde, qui se plaisaient au milieu des déserts, heureux de leur calme et de leur silence! Jamais ermitage n'a été bâti dans un lieu plus solitaire et plus retiré, et l'on peut dire qu'il est celui des rois de France.

Telle est donc cette maison de plaisance considérée par sa situation seule au sein d'une forêt dont l'origine date, sinon de l'enfance du monde, comme le disent les poëtes qui l'ont chantée, mais au moins du sacerdoce des Druides.

Tel est l'aspect de Fontainebleau, lorsqu'après avoir traversé une grande partie de la forêt dans laquelle il est situé, on découvre ses nombreux pavillons et les sommets des pittoresques édifices qui composent cette maison royale, et qui domine la ville bâtie autour de sa vaste enceinte. Un immense amphithéâtre de verdure, formé de collines richement boisées de bouleaux, de sapins, de hêtres, et surtout de chênes, sert de couronne à ce pompeux séjour; et l'on voit que si Plutus s'est chargé de former le diadème des rois qui l'ont habité, c'est Cybèle qui forme celui qui le pare.

Mais quelle agréable surprise n'éprouvé-je pas, lorsque, après être entré dans la ville, je me suis dirigé vers ces pavillons, la plupart

ornés encore des chiffres amoureux du plus galant et du plus vaillant des rois, de François Ier. Je vois d'abord une vaste cour, un édifice immense, un escalier qui ne l'est pas moins; ensuite une autre cour, un autre édifice, un autre perron également vastes; et enfin une troisième cour, un troisième édifice, un troisième escalier. A l'aspect de tant de bâtimens, tous différens d'âge, de forme, de couleur et d'architecture, je ne puis m'empêcher de m'écrier, comme cet Anglais qui vint jadis ainsi que moi dans ces lieux: « Est-ce ici un rendez-vous de châteaux, ou bien une image fidèle des antiques labyrinthes? »

Trop d'idées, de sensations, de désirs, me pressent pour que je puisse d'abord examiner avec ordre, contempler avec méthode et juger avec discernement ces divers bâtimens. Avide, je jette les yeux sur les jardins qui les environnent, et je vois, ici un parc majestueux et grandiose, tel que savait les planter l'immortel le Nostre; là, des bosquets touffus et silencieux, tels que ceux qui ombragent les fleuves et les champs d'Albion, et plus loin, comme si ces lieux ne devaient pas moins m'offrir de contrastes en verdure qu'en bâtimens, des parterres où l'équerre et le cor-

deau de la Quintinie se sont efforcés d'asservir ce qu'il y a de plus libre et de plus aimable dans la nature, les arbres, les fleurs, les feuilles et le gazon.

Ajoutez à tout cela, ma cousine, des masses d'eau parfaitement en harmonie par leur grandeur avec celle des bois et des bâtimens, et dont la limpidité ne plaît pas moins à la vue que le bruit de leurs flots doucement agités par l'air, ne plaît à l'oreille. Enfin, sur ces eaux les unes emprisonnées dans un vaste canal, les autres dans les bassins élégans d'une foule de fontaines, et les autres coulant abandonnées à travers des bois, des pelouses et des prairies, voyez avec moi de jeunes cygnes voguant sous l'aile protectrice de leur mère, et d'autres plus âgés agitant leur plumage d'ivoire, et vous croirez être dans le jardin d'Armide, au sortir du palais d'Alcine.

Un peuple de statues habitent les rivages de ces ondes paisibles, ou, çà et là répandues dans ces bois, contrastent agréablement par la blancheur du marbre ou la teinte sombre du bronze avec leur éclatante verdure.

Voilà quelles sont, à peu de chose près, les dehors du palais de Fontainebleau; j'y reviendrai pour vous les décrire plus métho-

diquement. Je vais vous parler maintenant de son intérieur, et avant tout de son origine et des souvenirs les plus imposans de son histoire.

Le fils de Hugues Capet, Robert, surnommé *le Sage* et *le Dot*, fut, selon certains auteurs, le premier fondateur de ce château; il régnait au dixième siècle, ce qui donnerait déjà neuf cents ans d'existence à cet édifice. Mais, selon d'autres, ce fut Louis VII, dit *le Jeune*, qui non-seulement fonda en 1169 la chapelle consacrée à Saint-Saturnin dans ce château, ainsi qu'il y est dit dans la charte de cette fondation (*Construximus ecclesiam apud fontem Bleaudi*), mais qui bâtit le château même en 1137, le qualifiant déjà en 1160 de palais, *in palatio nostro*.

Fons bellæ aquæ, *fons bellaqueus*, est selon certains auteurs le nom latin de Fontainebleau, ce qui ferait croire que c'est des belles eaux que ce château possède, que lui vient ce nom si intéressant et si bien mérité; mais la controverse et la chicane se mêlant aux plus simples choses, surtout dans des temps où les pédans ont abondé, d'autres écrivains l'appellent: *Fons Blaudi*, *Bleaudi*, *Blaaldi*, les uns d'un nommé Blaut, homme anciennement

connu dans ce lieu à il était propriétaire, ou Bleau du nom d'un des chiens de chasse du roi, qu'on trouva sdésaltérant à des sources pendant qu'on le cherchait; de sorte qu'il existe encore une incertitude réelle sur la véritable origine du nom de Fontainebleau. Quoi qu'il en soit, dèsque le château fut bâti, il ne tarda pas à devenir, par sa situation favorable à la chasse, un lieu de délices pour des rois qui entretenaient par ces mâles exercices leur valeur, leur adresse et leur santé.

Louis VII faisait de frquentes visites à Fontainebleau; mais Philipp-Auguste son fils, ce roi qui commença le Louvre et qui sauva la France à la bataille de Bouvine, y fit de longs séjours, tant avant que d'aller aux croisades que lorsqu'il en fut de retour.

Louis VIII, mort dans son bas âge, ne put l'habiter; mais Louis IX qui mérita le nom de saint autant par son amour pour la religion que par son patriotisme en fit ses délices. Né mélancolique, il appelait ce lieu alors sombre et triste *ses déserts*, et ne le trouvait pas moins agréable que Vincennes et le chêne, au pied duquel il rendait lui-même la justice à ses sujets. C'est de Fontainebleau, en effet, que sont datés la plupart de ses lettres et des

actes de son autorité. Il fit faire de nouveaux bâtimens et le pavillon qui porte encore son nom, bien qu'il ait été rebâti sous François Ier.

C'est dans ce pavillon même que, tombé tout-à-coup dangereusement malade, et croyant qu'il allait, en mourant, céder son trône et remettre son sceptre aux mains de son fils, il adressa à ce dernier ces paroles mémorables, dont le vieux langage d'Français relève encore la morale par sa netté : *Beau fils*, dit-il à son héritier, *je vous commande de vous faire aimer de votre bon peuple. J'aimerois mieux voir un Écossois tout autre étranger sur le trône de France gouverner ce beau royaume avec sagesse, que le savoir gouverné par vous sans justice.*

On ne dit rien de la pénitence de Philippe-le-Hardy dans Fontainebleau pendant un règne de quinze années. Quant à son fils Philippe-le-Bel, non-seulement il reçut, mais il y laissa la vie, et, avant que la quitter, embellit ce lieu à l'instar de son saint roi. Il dota richement une église appelée des Mathurins, qu'il fonda. Son fils Charles, appelé comme lui *le Bel*, naquit dans le même lieu.

On croit que Philippe appelé *le Long*,

à cause de sa haute stre, mourut aussi dans cette royale demeure !

Philippe VI ne fit n pour Fontainebleau; mais le malheureux Jean l'orna de nouveaux édifices, et s'y nsporta fréquemment.

Charles V, auquel s contemporains donnèrent le nom de *Se*, si rare même parmi les souverains, et qu postérité a confirmé. pour prouver qu'il venait point de la flatterie, surpassa tous s princes en faisant à ce séjour le plus beaprésent pour des temps barbares et pleins gnorance. C'est-là qu'il commença la formn de la bibliothèque royale de Paris, ajont au petit nombre de manuscrits qu'y av fait déposer son père, le don de neuf centutres, nombre énorme de volumes pour emps. Ce fut Charles VI, son fils, qui fit trporter depuis cette bibliothèque dans la itale de la France; mais tout en privant Foinebleau d'un trésor, et malgré sa longue nence, ce roi vint souvent dans ses mu

Lorsque Charle II, appelé *le Victorieux*, eut enfin chassé lesglais du sol de la France, qu'ils avaient si lotemps possédé, ce monarque choisit Fonebleau pour être le témoin de l'ivresse blique et de sa gloire,

et on le vit célébrer dans la salle des gardes ce grand et national événement par des spectacles, des tournois, et des carrousels patriotiques.

Louis XI, bien que tyran et fanatique, recommença la formation d'une bibliothèque dans ce lieu. Ce prince était trop politique pour n'être pas ami de l'instruction publique ; il sentait que les lumières sont la gloire et non la ruine d'un trône, et qu'il est plus fortement ou plus faiblement assis selon que le peuple est plus ou moins éclairé.

Charles VIII, surnommé le *Vigilant*, parce qu'il conquit l'Italie comme on la parcourt aujourd'hui en poste, et Louis XII, le *Père du peuple*, et dès-lors le plus grand des rois, firent peu pour Fontainebleau. Ce dernier même enleva sa seconde bibliothèque à peine formée, et la fit transporter à son magnifique château de Blois.

Mais me voici arrivé, ma cousine, au règne du prince qui fit le plus pour ce charmant séjour, et qui, le consacrant en quelque sorte par cette noble destination, en fit le berceau des arts en France. Sans doute vous devinez que je veux parler de François Ier.

Ce prince, auquel la France a décerné le

nom de *Père des lettres*, aussi glorieux pour sa mémoire que celui de Père du peuple, qu'elle décerna à son beau-père, recueillit du moins pour fruit de ses malheureuses incursions en Italie, où leurs chefs-d'œuvre le remplirent d'admiration, un ardent amour pour les arts, dont le germe était dans son ame élevée et son cœur délicat et sensible. Il devint le Médicis de la France, en voyant les nobles travaux de ceux de l'Italie, et le théâtre où il sut le mieux les imiter fut le palais de Fontainebleau. C'est-là qu'il appela pour décorer la demeure royale, la plus belle que la France eût alors, les architectes, les statuaires et les peintres les plus distingués qu'eût alors le pays dont il voulait pour ainsi dire inoculer la gloire dans le sien, et les Serlio, les del Bosso, les Primatice accoururent à la voix du vainqueur de Marignan, et pleins d'autant de goût que de génie, ils firent succeder aux formes barbares et gothiques de ce palais, des formes qui se rapprochaient plus de l'antique, embellirent ses salles des prodiges du pinceau et du ciseau, peuplèrent ses jardins de naïades et ses bosquets de statues.

François I^er^, pour rendre à jamais durables

de semblables bienfaits, et sachant qu'une bibliothèque est aux arts, pour en conserver le feu sacré, ce qu'était le temple de Vesta, c'est encore là qu'il rétablit le dépôt du savoir, qu'en avaient exilé plusieurs de ses prédécesseurs, et qu'il confia aux soins du savant Budée et du célèbre Amyot, les manuscrits qu'à l'exemple des Médicis, il avait recueillis de l'Orient, et que, depuis, les de Thou, les Bignon, les Dacier, conservèrent à la France. Enfin ce fut là que, ne recueillant pas moins l'estime de ses ennemis que celle de son siècle et de son pays, ce prince reçut et traita en monarque Charles-Quint, qui, se rendant en Flandre, eut, en échange de la captivité qu'il avait fait subir à son illustre prisonnier à Madrid, la plus éclatante et la plus généreuse hospitalité.

Henri II, successeur de François, acheva ce que ce prince n'avait pu terminer dans ce château; François II, son fils, y naquit, ainsi que Henri III, son trop fameux petit-fils.

Pendant le règne du fils de Henri II, Fontainebleau commence à devenir le théâtre de grandes scènes historiques, résultat ordinaire des temps orageux, et dont la France fut la victime. Une assemblée des notables du royaume

fut tenue en 1560 dans l'appartement appelé *des Poiles*. Elle avait pour but de déjouer la conspiration d'Amboise, qui, comme on sait, eut pour objet l'enlèvement du Roi, de sa mère, alors régente, et de ses frères, par les réformés, qui, non contens de vouloir substituer la religion de Calvin et de Luther à la religion catholique en France, voulaient, dit-on, aussi substituer le gouvernement républicain au gouvernement monarchique.

Le farouche et sombre Charles IX vint adoucir souvent dans les doux bocages de Fontainebleau l'humeur triste et sauvage qui le dévorait... Heureux si leur atmosphère embaumée, si les mœurs de la campagne, si différentes de celles de sa cour, épurant son ame, en eussent chassé le noir démon qui le fit présider au massacre de la Saint-Barthélemy, et si elles l'eussent empêché de devenir le bourreau de ses sujets! Qui le croirait? tout atroce qu'était cette ame sanguinaire, elle fut touchée de l'attrait des arts, et, sans céder à leur empire, elle sut au moins leur rendre hommage.

Charles fit construire un des plus beaux escaliers de Fontainebleau, lieu qu'il n'aima pas moins qu'aucun des rois ses prédécesseurs; il

fit revêtir de pierres de taille les pavillons de deux tours, et en augmenta les statues et les embellissemens de tous genres. Mais! ô perfidie, on croit que c'est dans l'un des appartemens qu'il aimait le plus, qu'on décida de tout tenter, soit séduction, soit terreur, pour rappeler Coligny et les autres héros du Calvinisme, et que ce fut là qu'on médita dès-lors l'affreux projet de la Saint-Barthélemy, dont l'amiral fut la première victime.

Henri III meurt du poignard du fanatisme, comme plusieurs grands hommes auxquels il ne ressembla qu'un instant; mais son successeur, le grand, le bon Henri, fait à l'instar de Saint-Louis, du sage Charles V et de François I, aussitôt qu'il a cicatrisé les maux de l'État, ses délices d'un lieu qu'il appelait du nom familier, du nom touchant de son *chez-moi.*

C'est à ce prince que ce lieu doit et le long canal et le grand parc qui le décorent, et qui, s'ils ne sont les rivaux de ceux de Versailles, approchent du moins de leur magnificence. Quatre millions composent la dépense que, tout économe qu'était le monarque, il ne craignit pas de faire pour Fontainebleau, n'ignorant point que de tels travaux contribuent à l'ai-

sance d'un grand nombre d'ouvriers, comme à la splendeur de la France; et, ce qui mit le comble au charme qu'avait pour lui ce séjour, quatre de ses enfans y naquirent, parmi lesquels le père de son immortel petit-fils Louis XIV. Ce fut à Fontainebleau qu'il fit arrêter Biron, après lui avoir vainement promis le pardon de ses perfidies, s'il les lui avouait avec une franchise, compagne d'un sincère repentir, et qu'il le livra sur son refus, et non sans le plus amer regret, au bras vengeur de la justice, qui frappa l'orgueilleux maréchal de son glaive dans Paris.

Digne de succéder à son père, du moins dans son attachement pour le lieu qui l'avait vu naître, Louis XIII eut pour Fontainebleau cet amour qui, commençant au berceau, ne finit qu'avec la vie; et bien qu'il fût loin d'avoir la sensibilité de son héroïque père, il l'embellit de toutes les beautés que les progrès des arts en France répandaient déjà sous son règne. C'est lui qui fit orner l'église du château et la rendit telle qu'on la voit de nos jours; il fit aussi construire le superbe escalier de la cour appelée du *Cheval blanc*, et l'autre moins pompeux, mais également agréable, de celle qui est connue sous le nom de *la Fontaine*. Docile

aux desseins d'un ministre qui fut moins souvent son serviteur que son maître, c'est là qu'il appela la noblesse à sa cour pour relever, d'un côté, l'éclat du trône, et en soumettre, de l'autre, les appuis qui, jusque-là, avaient été si indociles; et ce fut dans l'une de ces politiques et augustes assemblées, qu'il fit un jour la promotion solennelle de quarante-neuf chevaliers du Saint-Esprit, dans la superbe salle connue par une cheminée l'une des plus belles de l'Europe, tant par sa grandeur que par l'éclat du marbre qui en forme le manteau.

Louis XIV paraît, et quoique Versailles et Paris appellent sous son règne tous les arts pour les embellir à l'envi, il ne livre point à la main destructrice du temps le palais, berceau de son père, et la terre de prédilection de son immortel aïeul. Le château, les jardins, la forêt de Fontainebleau, deviennent également l'objet de son attention, de son goût et de ses soins. Il ajoute de pompeux bâtimens à ceux qui étaient déjà construits, et fait rétablir jusqu'aux chiffres, emblèmes des amours et de la galanterie chevaleresques de ses ancêtres; il multiplie les parcs, les jardins, les fontaines; et frappant, pour ainsi dire, de la baguette d'Armide, ces lieux, il fait tracer dans la

forêt, afin d'en poursuivre avec plus de facilité les fauves, et d'établir de toutes parts des points de communication aisés avec plusieurs des villes de son royaume, trois cent mille toises de routes carrossables, qui ne rapellent pas moins par leur solidité que par leur étendue les superbes voies romaines.

C'est sous ce prince, duquel Voltaire a dit si justement dans sa tragédie de Zaïre, que *sa cour était l'asile des rois*, que Fontainebleau vit se réfugier dans ses tranquilles retraites la veuve infortunée de Charles Ier, qui scella de son sang sur l'échafaud, non la liberté, comme l'ont prétendu Sidney et Milton; mais l'anarchie anglaise. C'est encore dans ce même château, que la fille de Gustave-Adolphe, la trop fameuse Christine, osa, violant l'asile sacré de son royal hôte, et les lois inviolables de la justice, faire poignarder un homme dont elle sembla prolonger avec plaisir le supplice, quoique tout nous dise qu'il avait été son amant! Événement affreux, puisqu'il accuse si hautement d'inflexibilité le cœur des femmes, et dont je vous rappellerai plus au long les douloureuses circonstances lorsque je vous décrirai plus bas le lieu qui en fut le témoin.

Un événement aussi heureux que celui du

meurtre de Monaldeschi fut infâme, en adoucit l'horreur. Le premier des fils de Louis XIV, le dauphin, naquit dans ce château, ainsi que plusieurs autres princes du sang royal. Mais plus tard, Marie-Thérèse, épouse de Louis, y meurt, ainsi que le vainqueur de Rocroy, le grand Condé, si justement appelé l'Alexandre de son siècle. Ainsi, les palmes funéraires d'une reine célèbre par ses vertus, se mêlèrent aux lauriers d'un héros, et les chants de la douleur firent taire ceux de l'allégresse qu'avait causée à son pays la naissance du fils d'un grand monarque.

Le fils de Louis fut moissonné jeune encore, et Louis XV monta sur le trône. Ce prince vint saluer à l'aurore de sa vie la demeure champêtre de ses aïeux, et s'y unit des nœuds de l'hymen avec l'intéressante et vertueuse Marie Leckzinska; et c'est ainsi que tour à tour le témoin des naissances, des hymens et des funérailles des rois, ses murs ont vu s'écouler une foule de siècles.

Mais le règne de Louis XVI succède au précédent. D'abord heureux et brillant comme plusieurs autres, il fut témoin de la joie du prince, de la fécondité de son épouse, et donne l'espoir de jours tranquilles pour la

France; mais bientôt orageux plus qu'aucun des précédens, ce règne est rempli de troubles, de craintes et de désordres. La révolution naît, et son sanglant génie fait fuir les plaisirs et la gaieté, les divinités des Français. L'ouragan, gros de tempêtes, d'éclairs et de foudres, gronde, éclate, et brise au loin tous les liens de la société, pour la rasseoir plus tard sur des bases plus solides et plus grandes.

Pendant la tourmente, les châteaux sont ravagés bien plus que les chaumières, et celui de Fontainebleau, non-seulement désert et abandonné par ses augustes maîtres, est exposé aux excès d'une populace effrénée qui croit, en rugissant sous ses voûtes ébranlées, préluder aux chants de la liberté, et ne prélude qu'à ceux de la licence.... La demeure des rois est menacée, l'asile des arts en danger, le séjour des plaisirs attristé, et la volupté fuit de ces retraites naguère brillantes et fortunées.

Fontainebleau éprouve le sort attaché aux grandes réputations, aux grandes infortunes, et plus d'une soustraction coupable, plus d'un déplacement infidèle y changent, transforment, ou font disparaître des objets précieux, de rares monumens, lorsque l'homme qui opposa d'abord sa valeur et son génie

aux ennemis de la France au-dehors, et ses talens et son caractère aux ennemis du dedans; mais qui depuis fit payer cher aux Français de tels services, relevant les autels des arts et rappelant de leur exil tous les talens, arrache le crêpe funèbre qui voilait encore ce palais et ces bocages; il y rappelle les artistes pour le décorer, sans y appeler sa cour, fixée à la Malmaison, à Saint-Cloud ou dans Paris.

Les voûtes de ces vastes édifices retentissent de nouveau du marteau de l'architecte et du ciseau du statuaire. Leurs parois s'embellissent des productions du pinceau, et les naïades de ces jardins voient leurs ondes se parer encore du marbre qui les presse et les fait jaillir dans les airs.

Quinze ans s'écoulent, comme ces ondes, dans la gloire et l'admiration. Mais la fortune infidèle à ses favoris les plus constamment comblés de ses bienfaits, abandonne Napoléon lui-même, qui provoque son inconstance et ses plus cruelles disgrâces. En vain des nations entières, des rois groupés, comme ceux de Rome antique, autour du char de victoire du conquérant, sont-ils les garans de sa puissance; en vain l'Europe étonnée voit le pontife, chrétien captif dans ce palais, attester la force,

de ses armées et de sa politique impérieuse et décevante ; son vaste empire élevé sur les débris d'une antique monarchie est enfin ébranlé, autant par les coups de ses ennemis que par ses mains mêmes. La nature se joint à ses adversaires pour l'abattre ; l'œuvre de son génie s'écroule, et c'est dans ces mêmes lieux, c'est dans Fontainebleau, que Napoléon vient abdiquer pour la première fois le sceptre qu'il s'est donné. C'est ici en effet que, poursuivi par l'Europe entière depuis les confins de notre patrie jusqu'au cœur de la France, il voit les ailes de ses armées débordées, leur centre enfoncé, et qu'abandonné de ses troupes, il subit à son tour le supplice qu'il fit endurer à ses adversaires, celui qu'éprouvent les vaincus.

J'ai déjà vu l'appartement où il fut contraint à l'abdication du pouvoir qu'il avait tant aimé ; j'ai vu cette table fatale où il signa un acte insupportable à son cœur ambitieux. Je vous parlerai de cette table lorsque je vous décrirai les monumens de ce palais, parmi lesquels, tout humble qu'elle est, elle a pris une place qu'elle conservera toujours. En attendant, je vous l'avouerai, en réfléchissant combien une telle résolution a dû pa-

raître pénible à une telle ame, je crois assister aux obsèques de la gloire et du génie; car, il faut le dire, jamais homme n'obtint davantage l'une, et ne posséda une plus grande portion de l'autre dans ce siècle; et témoin par la pensée de ce grand événement, si je me félicite de parcourir les salles de Fontainebleau, c'est que j'y éprouve des émotions qui ne sont pas sans fruit, ni pour la vérité, ni pour la morale....

Mais il est temps que je passe aux événemens qui ont suivi le règne de ce conquérant heureux, et qui dans Fontainebleau ont accompagné la première et la seconde restauration.

J'interroge le conservateur de ce royal château, et lui demande si son ancien maître est venu saluer la demeure de ses pères depuis son fortuné retour. Il me répond que ce fut dans la forêt qu'il accueillit sa fille d'adoption, tendre espoir d'une race dont son époux était l'appui, avant qu'une main cruelle et fatale eût tranché ses jours.... Depuis ce temps il n'y a point reparu; mais son frère et ses enfans visitent quelquefois les pénates rustiques de leurs ancêtres, pénates qui sont devenus les leurs, et déjà de nombreux témoi-

gnages de leur attachement pour eux et de la munificence royale font espérer que Fontainebleau fleurira sous la restauration comme avant les orages qui l'ont amenée.

J'ai vu ces monumens, et je vous les décrirai dans ma prochaine lettre ainsi que ceux qui les ont précédés dans ce palais; je ne m'en éloigne que pour revenir bientôt les contempler plus en détail.... La lettre suivante sera entièrement consacrée, ma belle cousine, à cet objet.

LETTRE XXIII.

Description de Fontainebleau.

Ainsi que je vous l'ai dit dans ma précédente lettre, je vous ramènerai dans l'intérieur du palais de Fontainebleau, pour vous en signaler, avec plus de détails, les beautés.

Je me dirige d'abord vers une place grande et assez régulière, sur laquelle s'élève une façade simple, mais grandiose, et dont tout l'ensemble serait uniforme, si quatre grands pavillons n'en coupaient majestueusement les lignes. Le portail est également remarquable par sa largeur et sa hauteur, et se trouve placé au centre même de l'édifice : c'est la seule entrée de ce côté. L'architecture de toute cette partie est de Jamin, architecte du grand Henri. Voici l'inscription qu'on lit au-dessus de la grande porte; elle est gravée en or sur un marbre noir : *Henricus quartus, Franciæ et Navarræ rex christianissimus, bel-*

lator fortissimus, victor clementissimus, rebus ad majestatis et publicæ salutis firmamentum compositis, hanc regiam auspicato restauravit, immensum auxit, magnificentiùs exornavit, anno M. DC. IX.

Cette cour, qu'on appelle *des Cuisines*, est entourée d'un grand nombre de pavillons, d'une même ordonnance d'architecture. Dans le nombre j'en remarque un qui fait face au portail, et au bas duquel jaillit, décorée de mascarons en bronze représentant des figures de satyres, une fontaine abondante d'une eau fraîche et limpide. On l'appelle la fontaine *aux trois visages*. Je demande s'il n'y a pas des objets dignes d'être vus dans les appartemens de cette cour; on me répond que tous sont *des offices*.

Je passe sur une chaussée fermée par une grille superbe, dont le fer est doré, et que flanquent deux figures gigantesques, dont le travail est d'autant plus remarquable par sa beauté, que la matière, rebelle au ciseau du sculpteur, lui a souvent résisté. Ces figures représentent deux Termes faits de grès, pierre tellement abondante dans Fontainebleau et la forêt, qu'elle en fournit assez pour paver tout Paris. La grille qu'elles décorent, et à laquelle

elles servent de cariatides, a reçu le nom pompeux de *Porte dorée*, qu'elle mérite par son élégance et sa beauté.

Je suis maintenant à la porte appelée *Dauphine*, d'où je puis entrer dans la cour qu'on nomme *Ovale ;* mais auparavant je contemple non-seulement la porte qui est devant moi, et qui tient son nom de plusieurs dauphins en bronze mêlés au chiffre de Henri-le-Grand, mais surtout le dôme à quatre faces, fait à jour, et qui, s'élevant majestueusement dans les airs, rend par son architecture imposante d'un ordre composite, cette porte digne d'une demeure royale. Le dôme est enrichi des armes de France, et de celles de Henri et de Catherine de Médicis, son épouse. Son immense fronton est armé de renommées et d'anges d'un style rustique. Les colonnes qui le supportent ont, sur leurs massifs, des masques antiques ; et les pilastres qu'on y voit aussi, des bustes en bronze, surmontés de festons, de sceptres, de palmes et de couronnes : ce dôme est vraiment superbe. Je franchis cette voûte, et me voilà dans la cour *Ovale*. Ici je crois être dans Florence, au jour du grand Cosme de Médicis, c'est-à-dire au temps de la renaissance des arts. Cette cour s'appelait jadis *Cour*

du Donjon, changé en celui qui désigne aujourd'hui sa forme et son élégance. Des colonnes, au nombre de quarante-cinq, et dont le fût est d'une seule pierre de grès, que l'on prendrait pour du granit, l'environnent et en dessinent de toutes parts l'ellipse; ornées à leurs chapiteaux du chiffre de celui qui les fit élever, elles soutiennent un balcon à rampe de fer. Les sculptures de leur base, comme celles de leur sommet, offrent des ornemens de différens genres.

Un portique conduit d'une part à un escalier appelé *Escalier du Roi*, et de l'autre à un second escalier appelé *de la Reine;* il en est encore un troisième près de la porte dorée. C'est de là que fut enlevé, pendant la révolution, le buste de François I^er^, qu'ornaient des salamandres, sa galante et royale devise.

Un concierge se présente, et je vois d'abord, avant de monter dans les appartemens, une gothique chapelle, puis celle qu'on appelle basse, puis celle appelée haute. Les chiffres amoureux de Henri II et de Diane de Poitiers, son amante, se montraient jadis dans ces sanctuaires, et se mêlant sur un autel aux images sacrées de Dieu, de la Vierge et des Saints, formaient un contraste peu édifiant; mais ils

en ont disparu depuis. Je vois des restes de bas-reliefs, justement estimés, qui accompagnaient jadis des fresques de *Niccolo*, représentant des actions d'Alexandre-le-Grand, qui ornaient un appartement qu'a remplacé l'escalier par lequel je monte. Je regrette vivement ce sacrifice d'un monument du goût et du génie italien, fait moins à la nécessité qu'à la convenance.

Le premier appartement dans lequel j'entre, est la salle appelée *des Gardes*, aujourd'hui *des Cent-Suisses*, remarquable par son plafond, qui, quoique ancien et à solives apparentes, fut peint, les uns croient par Barthélemy, les autres par Nicolas Coypel, peintres de la vieille école française. Il représente le *Triomphe d'Amphytrite*.

Le second appartement est la salle du *buffet-du-Roi*, aujourd'hui salle des *Gardes-du-Corps*. On m'y montre l'original d'une superbe carte des chasses du roi; elle a été dressée au dépôt général de la guerre. Cette carte remplace, me dit-on, les ornemens qu'avait fait exécuter dans ces lieux le père de Louis XIV.

Le troisième appartement est la chambre dite de *Saint-Louis*. Ce prince, non-seulement l'habitait, mais il l'avait fait bâtir. On reconnaît

à l'épaisseur des murs sa gothique origine; c'est-là tout ce qui reste d'elle. Ses anciens ornemens disparurent sous ceux que fit exécuter François Ier, lesquels eux-mêmes n'y sont plus (1); mais j'y vois avec plaisir briller l'élégant pinceau de Landon, artiste contemporain, qui est venu l'embellir d'un tableau de Léda, des Dioscures ses deux fils, et du Dieu qui, sous la forme d'un cygne, sut la séduire.

Le quatrième appartement, appelé autrefois *grand cabinet du Roi*, et aujourd'hui *salon-des-nobles*, est d'une forme ovale; il doit sa construction à François Ier, qui lui fit donner cette forme afin qu'il fût en harmonie avec la cour; mais il doit les ornemens qui le décorent à Henri IV, et sa consécration à son fils Louis XIII, pour qui il fut enrichi par la main des arts. C'est-là qu'Ambroise Dubois, peintre de Henri-le-Grand, a peint les *Amours de Théagène et de Chariclée*, en quinze tableaux qui retracent cette antique et touchante fable tout entière. Quatre de ces tableaux ont été aussi barbarement qu'inutilement détruits; on leur a substi-

(1) Les peintures qui ornaient cette chambre du temps de François Ier, avaient été exécutées par le célèbre Niccolo dell'Abate : les sujets de ces tableaux avaient été tirés de l'Iliade.

tué de simples battans de portes qui remplacent ainsi, sinon un chef-d'œuvre, du moins un ouvrage du plus rare mérite, et dont l'exécution rappelait tout l'intérêt du sujet. Des camaïeux, des grotesques, des chiffres historiés de Henri III et de sa mère; d'autres plus intéressans de son successeur et de Gabrielle d'Estrées, dans lesquels on voit la lettre *S*, tirée du nom de cette amante de Henri, et que traversent des flèches. Enfin des paysages de Paul Brill accompagnent le roman peint qui fut jadis inventé par le savant évêque de Trica.

L'appartement qui, autrefois, était l'*antichambre de la reine*, et qui est de nos jours la *salle à manger du roi*, se fait remarquer, non-seulement par un bas-relief antique de marbre blanc, représentant Jupiter sur son trône, et que des supplians implorent, mais encore par des lambris contemporains du règne de Louis XIII.

L'appartement consacré aux gardes de la reine, offre sur la cheminée qui le décore un tableau où est représentée l'illustre mère de Louis XIV, regardant à ses pieds ses deux fils, qui, nus et charmans, se livrent aux jeux de leur âge parmi des tas de fruits et de fleurs: image doublement agréable, en ce qu'elle offre

le contraste d'un grand roi encore enfant, que l'artiste a placé auprès de son frère, qui fut loin d'être un grand prince.

Enfin j'approche de la fameuse *galerie de Diane*, déesse qui, protectrice des forêts et des chasses de cette demeure royale, doit en effet y être logée d'une manière digne d'elle et de la sœur du dieu des arts; mais il faut que je parcoure au paravant l'appartement appelé l'*antichambre de la Reine*. J'y vois quatre énormes colonnes qui soutiennent un plafond élégamment doré. Enfin, je suis dans la galerie de celle qui prête à la terre, pendant la nuit, le secours de sa douce et voluptueuse lumière.

Construit dès la première année du seizième siècle, ce superbe appartement fut appelé du nom qu'on lui a donné, parce que toute la fabuleuse histoire de la déesse à laquelle on crut devoir le consacrer, était représentée en entier dans divers tableaux dont le plafond n'était pas moins orné que les murs. Tous ces tableaux étaient dus au pinceau précoce de l'Albane français, le fécond et ingénieux Dubois. Plusieurs disparurent lorsqu'on démolit la voûte de cette galerie pour s'assurer de sa solidité. On en conserva, m'a-t-on dit, les gracieuses peintures, qui sont en dépôt dans le château

même. Des colonnes élégantes, quoique accouplées et faites en stuc, soutiennent aujourd'hui ce magnifique édifice, dont mes yeux parcourent avec plaisir l'étendue et les monumens. Huit beaux pilastres ajoutent à son embellissement, que les objets suivans complètent.

D'abord un superbe vestibule revêtu de marbre à hauteur d'appui, annonce dignement cette galerie. Les caissons de la voussure en sont rehaussés d'or avec un fond peint en grisaille; les parois sont en stuc, et le dessus de la porte d'entrée est décoré d'un bas-relief digne de ce lieu. Des sculptures dorées embellissent à l'envi et les lambris et la corniche, et la frise, qui règnent autour de la galerie. Des peintures imitant le bronze font ressortir les panneaux. Des compartimens partagent la forme cintrée de la voussure, et offrent encore des ornemens de cette couleur et en or.

Les trumeaux de la galerie, entre les croisées, seront incessamment remplis par des tableaux des peintres français les plus estimés de nos jours, et dont les sujets tous nationaux sont tirés de ce que l'histoire offre de plus intéressant. Leurs cadres dorés, qu'environne un stuc de couleur vert antique, sont prêts à

les recevoir, et déjà ces tableaux sont arrivés à leur destination (1).

---

(1) Ces tableaux sont : 1° François Ier à Vaucluse; par Bourgeois. 2° Entrée de Charles VIII dans Aquapendente; par Chauvin. 3° Henri IV et le capitaine Michaut; par Watelet. 4° Henri IV au siége de Paris; par Ronmy. 5° Clherebert et Théodegilde; par Bertin. 6° Henri IV et Sully à Fontainebleau; par Duperrey. 7° L'ermite Pierre prêchant la croisade; par Dunorey. 8° Jeanne-d'Arc faisant prendre l'épée de Charles-Martel dans la forêt de Fier-Bois; par Mongin. 9° Louis XIII forçant les retranchemens du Pas-de-Luz; par Lecomte. 10° Clotilde suppliant Clovis d'embrasser le christianisme; par Laurent. 11° François Ier accordant à Diane-de-Poitiers la grâce de son père; par Lenot. 12° Jeanne-d'Arc se dévouant au salut de la France; par Regnier. 13° Tanneguy-du-Châtel sauvant le Dauphin; par Ruhaud. 14° Saint-Louis au tombeau de sa mère; par Bouton. 15° Jeanne-d'Albret; par Reveil.

On a envoyé encore, en septembre 1822 : 1° La mort de Bayard; par Boisselin. 2° Un sujet de l'Histoire de Henri IV, par Taunay. 3° Départ de Bayard de Brescia; par Bidauld. 4° Vue de la plaine d'Ivry, par le même. 5° Vue du château royal de Pau; par Duperron. 6° Carloman blessé à mort dans la forêt d'Yocelin; par Remond. Un tableau par Granet doit être incessamment envoyé pour faire suite à ces derniers, ainsi qu'un portrait équestre de Henri IV, par Mauzaisse, qui doit orner le dessus de la cheminée.

Un superbe salon est au bout de cette galerie. Un beau balcon d'un style grandiose, et qui date de la renaissance des arts, le décore extérieurement. Les trumeaux en sont revêtus d'un stuc d'un fond blanc, et attendent, comme ceux de la galerie, des tableaux qui représenteront la divinité du lieu, ses nobles exercices, et ses jeux; des têtes d'un goût exquis, en forme de camées, font briller dans ce salon le talent délicat de l'artiste Blondel. Diane chaste et sévère s'y dérobe dans les forêts aux regards des dieux et des hommes. Elle doit être représentée dans les compartimens de la voussure.

Mais c'est de la forme de cette galerie que l'artiste a fait naître une illusion dont les yeux ne sauraient se lasser. Comme elle n'est éclairée que d'un seul côté, pour lui donner plus de lumière, il a répété par des portes à glaces les croisées. Frappées par l'éclat d'un beau jour, ces glaces versent une vive lumière dans l'appartement, et rien alors n'approche de l'effet magique qui en résulte, surtout vers midi. C'est l'heure à laquelle je l'ai vu, et j'en ai été ravi. J'ai remarqué des torses d'enfants sculptés du goût le plus gracieux et de l'exécution la plus parfaite. D'autres ornemens se font encore admirer dans ce beau lieu. Des *rinceaux* entre au-

tres, et des fruits dignes par leur fraîcheur, leur grâce et leur légèreté, d'entourer le portrait révéré du grand Henri, s'y font remarquer. Deux génies ainsi que des trophées en relief décorent le lambris de cette partie de la galerie.

Malgré tout cet éclat et cette pompe vraiment royale, l'appartement dans lequel j'entre en revenant sur mes pas, laisse encore place à l'admiration. Il s'appelle aujourd'hui le *salon des jeux*, et portait autrefois le nom de *grand cabinet de la Reine*. Un riche plafond le décorait alors; mais refait à neuf par l'ordre de Louis XVI, ce salon a plutôt gagné que perdu à ce changement. Les meubles en sont d'une magnificence digne de son siècle. Une table aussi surprenante qu'elle est belle, ajoute à sa splendeur, elle est de la fameuse manufacture de porcelaine de Sèvres; cinq médaillons dont les peintures sont charmantes, l'embellissent et représentent les sujets les plus ingénieux de la mythologie. Sur la droite de cette élégante demeure, est un cabinet qui ne l'était pas moins autrefois. Il porta le nom de *Clorinde*. Dubois y a peint cette héroïne, Tancrède, et les scènes d'un des plus beaux épisodes de l'immortelle Jérusalem du

Tasse, celui que le poëte a consacré à ces deux amans; mais ce cabinet n'est plus qu'un lieu de dégagement.

J'entre dans la grande chambre à coucher de la reine, dont le plafond est d'une rare beauté et d'une fraîcheur admirable quoiqu'il compte déjà beaucoup d'années; cette chambre ne le cède en éclat et en magnificence qu'à la salle du trône. Les peintures des lambris et des volets y répondent à ce plafond si bien peint lui-même. Quant au lit, digne d'être celui d'une grande reine, il est, ainsi que les autres meubles qui l'accompagnent, des plus élégans et des plus riches, et l'on trouverait difficilement des étoffes, des broderies, des couleurs plus brillantes que celles qui le revêtent et le parent.

Un boudoir de la forme la plus heureuse et de la décoration la plus charmante, suit la chambre à coucher de la reine. Il fut construit par l'épouse infortunée de Louis XVI, qui passa de ces demeures voluptueuses dans les ténèbres d'un cachot, et monta de cette prison sur l'échafaud... Ah! qu'êtes-vous, grandeurs humaines! ceux qui vous possèdent sont souvent plus malheureux que l'indigent qui trempe de ses sueurs le pain qui le nourrit.

La pièce construite au-dessus de la précédente est un autre boudoir du genre de ceux qu'on appelle *turcs*. Plus agréable, plus attrayant encore que celui dont je viens de vous parler, et meublé à l'orientale, il est digne de son nom, et semble être l'asile mystérieux de la volupté elle-même. J'apprends que ces deux sanctuaires de la molle déesse remplacent un cabinet appelé des empereurs, parce qu'on y voyait les douze Césars représentés à cheval. Ce cabinet avait été ainsi décoré par Louis XIII, qui n'eut des premiers Césars que leur ame souvent insensible aux maux des peuples dont ils devaient faire le bonheur... Une foule de tableaux des meilleurs maîtres nationaux accompagnaient les effigies des maîtres du monde. Le portrait original de François I, peint par Janet, y éclipsait facilement l'image de Tibère, car la grandeur et la générosité sont aussi aimables que la férocité est odieuse.

Me voici à la *salle du trône*, qui était autrefois la *grande chambre à coucher du roi*. A en juger par son nom, par sa destination, une telle salle doit être la splendeur même. Tout, en effet, y respire la grandeur et la majesté royale, et si elle laisse à désirer quelque chose, quant au

goût, on ne saurait rien voir de plus magnifique. Un portrait de Louis XIII par Philippe de Champagne brillait jadis dans un appartement qui devait sa pompe à ce monarque. Il fut exilé par celui de Napoléon aux jours de sa puissance, et ce dernier, exilé à son tour de ce lieu, a été remplacé par celui du roi Louis XVIII.

Mais que voir après la salle du trône? me demanderez-vous: elle est la plus belle, sans doute? Détrompez-vous; il est encore ici des appartemens qui pour être moins beaux n'en sont pas moins intéressans, et tel est celui dans lequel j'entre, et qui porte le nom de *salle du conseil*, anciennement *premier cabinet du roi.* Trois des plus grands de ceux qu'ait eus la France, François I, Henri IV et Louis XIV ont embelli successivement ce lieu, et leur haute mémoire y parle éloquemment de leur génie. Il est empreint sur tout ce qu'on voit, sur tout ce qu'on apprend d'eux.

On passe à la galerie de François I, qui donne sur le jardin de l'Orangerie. Commencé sous Louis XV, achevé sous Louis XVI, les chambres n'en furent meublées et décorées qu'en 1810; ainsi Napoléon, qui a imprimé son nom à une foule de monumens, n'a pas

voulu, comme on voit, laisser Fontainebleau veuf de sa gloire ; il ne le sera jamais du souvenir de sa chute.

En sortant de la salle du conseil, on pénètre dans la *grande chambre à coucher du roi*. Brillante de riches étoffes, d'ornemens en or et en couleurs éclatantes, elle est digne d'être l'asile, le lieu du repos d'un grand souverain. Les plus habiles artistes y ont signalé leurs talens dans plus d'un genre de luxe et d'opulence. On y voit de faux bas-reliefs que l'on confond avec des bas-reliefs réels, tant l'effet en est magique, et l'Italie elle-même n'en a pas de mieux imités. On n'y admire pas moins un chambranle de marbre veiné, chef-d'œuvre de la nature et de l'art en ce genre. Des enfans y sont sculptés, et rien n'égale leur grâce et leur beauté naïve ; on les dirait nés du ciseau si moelleux du Flamand. La richesse de cet appartement rivalise, si elle ne la surpasse, avec celle même de la salle du trône ; tout ce qu'on y voit est rare et précieux. Cette opulence est une sorte de panorama où l'observateur voit et juge des progrès qu'a faits le luxe dans un temps et dans un pays où il est à la fois nécessaire et funeste : nécessaire en ce qu'il fait

vivre un tiers de la nation, et funeste en ce qu'il achève de corrompre les deux autres tiers, l'un par les jouissances qu'il donne, et l'autre par l'envie de ces jouissances factices et perfides. Toutefois le luxe, quel qu'il soit, ne saurait être déplacé dans le séjour du chef suprême d'un vaste empire.

L'appartement qui suit ce dernier, est la *petite chambre à coucher du roi.* Ce ne fut d'abord qu'un cabinet de travail enrichi d'une petite bibliothèque; mais, embelli depuis, et appelé à l'honneur d'être la couche d'un souverain, le goût s'est chargé du soin de le parer de ses mains habiles et légères.

Enfin vient la dernière pièce; ce n'est qu'un petit salon, mais il éclipse les autres par des souvenirs, qui tout récens qu'ils sont, surpassent en intérêt ceux des âges plus anciens. C'est dans cette enceinte solitaire et modeste que s'est effectué l'acte à jamais célèbre de l'abdication de Napoléon, de l'abandon qu'il fit de l'un des premiers empires du monde: je revois la table plus modeste encore que l'appartement même, témoin de cet acte mémorable. Je lis et relis de nouveau l'inscription qui atteste la plus grande des scènes historiques de nos temps, et je ne sors d'un lieu qui produit sur l'ame une im-

pression aussi vive, que pour y songer encore long-temps après m'en être éloigné.

Je pourrais, ma cousine, vous signaler plusieurs autres appartemens dépendans des grands appartemens du roi et de la reine; mais la *grande chapelle*, *l'appartement de Monsieur*, *la salle de spectacle*, *celle de bal*, et surtout *la grande bibliothèque*, m'appellent, ainsi que *les petits appartemens du roi*, qu'occupe de nos jours le duc d'Angoulême, et les *petits appartemens de la reine*, occupés par la duchesse son épouse. J'admire le grand salon de la reine, sa chambre à coucher, son cabinet de toilette, qui ne brillent pas moins par l'élégance que par la richesse des tentures, des broderies, et de tous les autres genres d'ornemens.

Je vous parlerai de ces autres appartemens dans ma prochaine lettre.

LETTRE XXIV.

Suite.

L'APPARTEMENT où l'on me conduisit, ma cousine, lorsque j'eus suffisamment examiné ceux que je viens de décrire, fut la *salle de bal*, ou des *Cent-Suisses*, ou *galerie de Henri II*, parce que ce prince la fit décorer; (elle porte tous ces noms.) Il est difficile d'en voir une plus vaste et surtout plus pittoresque. Le *Primatice* et *Niccolo dell'Abbate* y ont répandu le charme du pinceau italien; et *Toussaint Dubreuil*, peintre français, ne s'y est pas montré trop inférieur à ses rivaux, bien qu'alors l'école française fût encore à son origine et qu'elle commençât la carrière dans laquelle elle brille de nos jours.

Tout est d'un style large et grandiose dans cette salle; les ornemens comme l'architecture, les peintures comme les moulures; on est étonné moins de la dimension des croisées

que de la grandeur du plafond, et de celle de la tribune des musiciens moins que de celle de la cheminée. Les trumeaux sont ornés de croissans mêlés au chiffre de Henri II, emblème de l'amour de ce roi pour Diane-de-Poitiers; et la devise du monarque s'y voit également sur deux grands cartouches où on lit gravés en lettres d'or ces mots prétentieux : *Donec totum impleat orbem.* Les sujets des tableaux représentant ce que la fable a de plus expressif et de plus tendre comme ce qu'elle a de plus noble et de plus gracieux, sont ici la plupart des prodiges opérés par Vénus; là ceux qu'opère partout son fils; dans tous, la puissance de l'une et de l'autre; mais on n'a point oublié non plus d'y célébrer Momus, le premier des dieux peut-être pour les Français. Rien ne rappelle mieux que cette salle, que la chevalerie et la gaieté, la galanterie et l'amour, ont été, surtout aux époques que ces tableaux rappellent, et malgré les malheurs qui n'ont cessé de les accabler, les premières et les plus douces occupations des Français et de leurs rois. Il suffit de voir les châteaux de ces rois et de lire l'histoire de France pour s'en convaincre.

Rondelet, sculpteur du temps de François Ier et de son successeur, est l'artiste qui a décoré

la belle cheminée de cette salle. On y voit des satyres de bronze portant des corbeilles du même métal d'un fini remarquable. Le célèbre Philibert de Lorme, architecte français, alors surintendant des bâtimens de la couronne, dirigeait les travaux de l'habile fondeur.

C'est dans cette superbe salle que Louis XIV donnait souvent, même après avoir fait bâtir Versailles, ces fêtes brillantes qui ont immortalisé avec tant d'autres prodiges, son règne éclatant; et, chose des plus singulières sans doute, c'est là qu'il fit arrêter le surintendant de ses finances, le trop fameux Fouquet, autant peut-être pour ses déprédations que parce qu'il tenta de le rivaliser dans ses coûteuses magnificences.

Je passe de cette salle dans la bibliothèque. En vérité je ne sais ce qui me paraît le plus intéressant, ou des livres nombreux et choisis que j'y vois réunis, ou du charmant local dans lequel ils sont placés. C'était autrefois une chapelle que fit construire François I, et l'on reconnaît sans peine dans l'élégante et pittoresque architecture de ce lieu, l'heureuse alliance du goût italien à celui de la France, qui cessa d'être barbare en possédant d'aussi gracieux monumens. Je ne saurais vous rendre l'aimable

effet que produit l'aspect du vaisseau de cette jolie église. La tribune exécutée sous Henri II est digne du bâtiment élevé par son père. Les ornemens postérieurs à ces deux princes qu'on y remarque, furent sculptés sous Henri IV. Le *Serlio* est l'architecte d'un édifice qui paraît si léger, que lui-même n'osa pas rester sous la voûte lorsqu'on leva les échafauds qui avaient servi à sa construction. Il eut l'art de n'y faire entrer ni fer, ni bois, et cependant elle n'a reçu aucune altération depuis l'année 1546 qu'elle ne cesse d'être l'admiration des artistes. On regrette seulement, en voyant cette église devenue le temple du savoir, que l'on ait supprimé une lanterne qui était au milieu, et par laquelle elle recevait un jour magique, tel que celui dont Palladio a éclairé presque tous les sanctuaires des temples qu'il a bâtis dans Venise.

En entrant dans le château de Fontainebleau, je ne vous ai parlé que de la porte par laquelle j'ai pénétré dans son intérieur; mais on y compte d'autres entrées principales : la *Porte-Dorée*, ou *Chaussée Royale; l'Allée*, ou avenue appelée *de Maintenon*, la *Cour-des-Cuisines*, et surtout celle du *Cheval-Blanc*. C'est de cette dernière, où je me trouve maintenant

que je vais vous décrire la beauté, ainsi que celle des bâtimens.

Le nom de Cheval-Blanc a été donné à cette cour à cause d'une ronde-bosse représentant le cheval de Marc-Aurèle, dont, comme vous le savez, on admire l'original sur le Capitole à Rome. Vignole était l'auteur de ce monument digne de son goût et de son talent. Élevé en 1560, il fut brisé en 1626 par un accident, sinon irréparable du moins malheureux, de sorte que la façade du château dont il relevait l'élégance, fut privée depuis de cet ornement. Mais une superbe grille dont les barreaux se terminent en lances dorées, comme celle qui brille devant le palais des Tuileries, se fait remarquer dès qu'on entre dans la cour du Cheval-Blanc. Cette grille est due comme l'autre à Napoléon.

A droite est l'aile neuve du château, construite sous Louis XV et achevée par Louis XVI, sur l'emplacement de la fameuse galerie d'Ulysse, où les peintres italiens avaient déployé tout l'éclat de leur pinceau, mais qui depuis a disparu par cette reconstruction onéreuse.

A gauche est l'aile reconstruite par ce dernier roi, et dont l'architecture en brique contraste avec celle de la façade qui lui est op-

posée. Le chiffre de François Ier est empreint sur toutes les cheminées. Cette aile contient les appartemens destinés aux ministres lorsque le roi est à Fontainebleau, tandis que l'autre contient ceux des princes, après avoir été occupée par les élèves de l'École-Militaire et de l'École Centrale qui y furent placés sous Napoléon.

La façade intérieure est au fond de la cour. C'est là que tous les amis des arts admirent le superbe escalier, un des plus beaux des maisons royales. Construit en forme de fer à cheval, par Lemercier, premier architecte de Louis XIII, il se dessine avec majesté et mérite le nom de *Monumental*. Deux fontaines à mascarons de bronze, jadis embellies par deux statues antiques qui ont été détruites, ornent le bas de cet escalier, tandis qu'on voit dans le heurt un buste de Louis XIII dû au ciseau de Germain Pilon, qui marcha sur les traces du célèbre Jean Cousin, prédécesseur de ce statuaire.

A gauche de cet escalier, qu'on appelle l'*Escalier d'Honneur*, et qui mérite son nom, est le pavillon appelé *Des Armes*, parce que François Ier y avait réuni les plus belles de son siècle et des rois ses prédécesseurs : c'était un

arsenal renfermant toutes les curiosités de ce genre. Il servit un moment de prison à Biron lorsque Henri IV se vit obligé de le faire arrêter.

A côté de ce pavillon, on en voit un autre appelé *Des Peintures*, parce qu'il renfermait une foule de tableaux des plus grands maîtres, bien différens de ceux qu'on y voit de nos jours. Que sont devenues toutes ces richesses des arts, et surtout pourquoi, lorsqu'on a construit l'aile droite des bâtimens de cette cour, a-t-on détruit la belle galerie d'Ulysse? Cinquante-huit fresques représentant les travaux de ce roi après le siége de Troie, l'embellissaient à l'envi. Le *Rosso* et *Niccolo dell'Abbate*, les meilleurs peintres italiens venus de leur patrie pour implanter l'arbre brillant des arts en France, les avaient peintes d'après les dessins du Primatice. Ces fresques étaient leurs chefs-d'œuvre. Le marteau destructeur a abattu des murs brillans jadis des plus riches compositions, des plus purs dessins, des plus vives couleurs, pour les remplacer par de longs corridors, de longs appartemens nus encore et sans magnificence.

Auprès du lieu où fut cette galerie, on voit du moins les restes de la *Grotte du jardin des*

Pins, construite par l'ordre de François Ier, et le monument de ses amours avec la duchesse de Valentinois, tandis qu'on ne voit plus rien des exploits d'Ulysse. Mais l'appartement de cette maîtresse d'un roi, placé au-dessus même de la grotte, a servi depuis de salle de bains à Henri IV, et sert aujourd'hui d'écurie!.... et c'est ainsi que le temps, si habile en métamorphoses de tous genres, détruit, change, reconstruit ou décompose à son gré tout ce que font les hommes, et même tout ce que fait la nature.

Je reviens vers le bel escalier, je passe dessous, et pénètre dans l'intérieur de l'église ou chapelle consacrée à la Sainte-Trinité au commencement du seizième siècle, et qui fut élevée sur les débris de celle que Saint-Louis avait bâtie au milieu du treizième. Ses desservans furent, jusqu'à la suppression des ordres monastiques en France, ces religieux qui, sous le nom de Mathurins, se consacraient à la délivrance des chrétiens faits esclaves par les Turcs. Henri IV, prince aussi humain qu'il fut brave, son fils et Anne d'Autriche, prirent successivement le soin de faire dignement décorer ce temple, et le talent de Fréminet, artiste distingué de ces temps, l'embellit. Bourdon, son émule,

construisit le grand autel, remarquable par son élévation, la noblesse de sa coupe, et son style large et grandiose. *Germain Pilon* surpassa l'un et l'autre, d'une part, en coulant en bronze doré quatre anges grands comme nature, et de l'autre en sculptant de son savant ciseau les statues de Charlemagne et de Saint-Louis, placées dans ce riche sanctuaire auprès de quatre colonnes également en marbre blanc. Ce double monument est d'autant plus digne de l'admiration publique, que le dernier est surmonté d'élégants chapiteaux qui sont aussi de bronze doré.

Autrefois un superbe tabernacle ajoutait aux richesses monumentales de ce temple. Les bas-reliefs qui l'ornaient étaient également en bronze doré, exécutés par la savante main de Girardon. Mais le tabernacle qui l'a remplacé est loin de le valoir. Cependant on voit encore avec plaisir dans cette église une *Descente de croix* par Dubois, une grande table de marbre noir, sur laquelle est une inscription en l'honneur de Louis XIII, qui y est appelé *le Juste;* un pavé superbe à compartimens, d'un marbre précieux et du plus beau dessin; enfin une tribune élevée pour le roi, supportée par dix colonnes d'ordre corinthien, et huit chapelles

latérales, anciennes, mais dont une seule, après avoir été embellie par les ordres de Diane de Poitiers, a été restaurée par Louis XIII. L'horloge de ce temple est digne du temple même; on ne la cite pas moins pour sa beauté que pour son prix.

J'ai depuis long-temps laissé la *cour du cheval blanc* et les vastes édifices qui la couronnent; et je suis maintenant dans la *cour des fontaines*. Cette cour et les bâtimens qu'elle renferme, sont pleins de grâce et d'agrément. Située au midi, l'exposition de l'une et des autres est charmante, et le soleil les éclaire et les embellit en même temps. La fontaine qui jaillit du sein de cette cour est moins remarquable aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Une statue de Persée la décorait, ainsi que des dauphins de bronze : mais la main sanglante et destructive du vandalisme révolutionnaire s'y appesantit pour multiplier les ruines et les décombres dont elle fit ses trophées dans tant de lieux en France. Cependant au milieu du bassin qui recueille les eaux, s'élève un piédestal de marbre blanc qui attend une statue; ce monument remplacera le libérateur d'Andromède, et déjà sont attachés, sur les côtés, quatre mascarons de

bronze qui versent à grands flots l'onde dans le bassin.

Le premier étage de l'aile droite de cette cour renfermait jadis l'appartement des *reines-mères;* mais il est devenu depuis celui du comte d'Artois. La première pièce dans laquelle j'entre est la salle des gardes de ce prince. Le plafond en est peint par Évrard. Les vestiges de deux compartimens font regretter vivement les autres.

Le plafond des pièces suivantes, plus richement orné, est moins précieux; j'y contemple une Sainte-Famille d'après Raphaël, mais qui n'est qu'une faible copie de l'original. Un tableau de Vien, représentant Dédale qui attache à son fils Icare les ailes, cause de sa perte déplorable, est meilleur, ainsi que les portraits d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche. Une des plus belles tapisseries qui soient sorties du fameux atelier des Gobelins, achève les ornemens de ce lieu.

Au souvenir de Charles-Quint, qui logea en 1539 dans ces appartemens, se joint celui de l'assemblée des notables, qui en 1560 s'y réunit pour déjouer la conspiration d'Amboise; et à ce dernier le souvenir beaucoup plus récent du pape Pie VII, qui y demeura dans une

brillante captivité depuis le 20 juin 1812 jusqu'en janvier 1814; et enfin celui de Charles IV, roi d'Espagne, réduit à venir chercher un asile dans les États du conquérant qui envahissait alors les siens.

Le rez-de-chaussée de cet appartement, formé d'un vaste pavillon, était l'*ancienne salle du conseil*, construite sous François Ier. Un autre bâtiment de ce genre est la fameuse *salle de conférence*, ainsi nommée à cause de la conférence qui eut lieu entre le cardinal *du Perron* et *Duplessis-Mornay*, l'un l'interprète du catholicisme et l'autre du calvinisme, deux religions qui s'armaient alors des brandons de la guerre civile l'une contre l'autre pour se détruire.

Peu éloignée de là est la galerie non moins fameuse des *réformés*, appelée ainsi par Louis XIV, non par rapport aux calvinistes, mais parce que ce monarque y réforma plusieurs de ses principaux officiers. C'est encore là qu'on retrouve avec le plus vif plaisir les brillantes traces du pinceau de *del Rosso*, du *Primatice* et de *Paul-Ponce*, qui tous la décorèrent à l'envi, et aux ouvrages desquels sont mêlés les bustes de divers monarques, au milieu desquels on voit toujours, avec un sen-

timent nouveau d'admiration, celui de Henri IV, le plus grand de tous.

Au-dessus de ce lieu était la bibliothèque que Francois Ier forma de ses mains, et qui fut transportée dans la grande bibliothèque de Paris en 1595. Cette bibliothèque n'a été remplacée dans ce palais qu'à la fin du siècle passé.

Je ne vous ai point encore parlé de la *salle de spectacle*, ou théâtre du palais de Fontainebleau, si ce n'est en passant, et sans la désigner positivement. Elle n'est point d'une forme semi-elliptique, comme celle des théâtres antiques et nouveaux; mais telle qu'elle est, elle n'en paraît pas moins pittoresque, et rappelle des temps dans lesquels on applaudissait moins aux jeux de Melpomène et de Thalie qu'à ceux des carrousels et des tournois. Les peintures en sont éclatantes; on y voit un grand nombre d'ornemens dorés en relief, mal à propos attribués, dit-on, à Claude Audran, artiste français, qui s'est fait un nom en ce genre.

Une grande loge royale s'y fait remarquer en face du théâtre, à l'imitation des loges d'Italie, et l'ensemble de sa décoration rappelle assez, ainsi que sa forme, le grand théâtre des Farnèse, dont Parme s'enorgueillit encore.

Je terminerai cette lettre, ma chère cousine, en mentionnant, sans les décrire, la cour des princes et le grand corps de bâtimens construit sous Louis XIV, pour loger les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, ainsi que celui qui fut bâti sous son successeur Louis XV, et celui qui, avant tous les autres, fut construit et élevé au fond de la cour par Henri IV, au commencement du dix-septième siècle; appartement pour lequel ce bon prince avait la prédilection la plus marquée. Celui-ci est le plus remarquable; il fut un moment l'habitation de la fille de Gustave-Adolphe, digne de ce grand homme, seulement par son vaste savoir et l'abdication volontaire qu'elle fit d'un trône; mais qui cessa de l'être, et fit rougir son ombre lorsqu'elle eut commis le cruel assassinat de Monaldeschi.

Je vous parlerai du supplice de cette malheureuse victime dans ma lettre suivante, lorsque je vous aurai conduite dans le lieu même que cette reine avait choisi pour en être le sanglant théâtre.

LETTRE XXV.

Suite.

Après vous avoir parlé des divers édifices qui composent la demeure royale de Fontainebleau, il convient, ma cousine, que je vous décrive ses divers jardins, sujet charmant que je voudrais traiter de manière à mériter votre suffrage.

Je commence par celui qu'on nomme aujourd'hui le *Parterre*, mais qui a successivement porté les noms de *grand jardin*, de *jardin du roi*, et de *parterre du Tibre*. Quatre pavillons en relevaient jadis la beauté; mais ils ont été abattus, et l'on doit les regretter, le dernier surtout qui se dessinait noblement au milieu de ces ombrages. François Ier présida à la plantation de ce jardin, et à l'exécution du dessin grandiose que l'artiste en avait tracé : Henri IV l'embellit de cinq fontaines, qui, placées dans chacun des carrés, compo-

sant ses compartimens de gazon, y répandaient la fraîcheur et l'abondance de leurs eaux. La plus belle était au centre, et se distinguait entre toutes par un groupe en bronze du *Vignole*, qui représentait le Tibre, auprès duquel était couchée la louve qui allaitait Rémus et Romulus. Les eaux s'en élançaient à travers des vases, des statues et des fleurs, à une hauteur considérable, et seules interrompaient, avec le chant des oiseaux, le silence profond de ces retraites; elles retombaient écumantes de bassin en bassin. Mais quatre de ces naïades bienfaisantes que François, artiste du temps de Henri IV, fixa par son ordre dans ce parterre, durent s'en éloigner à la voix de Louis XIV, qui commanda au célèbre Le Nostre d'exiler ces fraîches compagnes de Flore; il voulait imprimer les beautés antiques et simples qui résultent de l'unité, et bientôt quatre conques élégantes s'élevant dans une pièce d'eau unique, mais immense, reçurent, tombant en cascades dans leurs bassins de marbre, un jet d'eau qui, s'élançant dans les airs et reflétant les feux d'Iris, remplissait ces lieux d'une poussière humide. Le parterre est resté ce qu'il était alors; mais des rangs de tilleuls, des compartimens de gazon,

des plates-bandes de fleurs et des orangers, augmentent l'éclat de ce beau jardin.

De ce lieu qui s'élève en terrasse, je descends par deux rampes dans le parc de Fontainebleau, que décoraient autrefois quatre sphinx dus au ciseau de l'Espagnandel, habile statuaire du dix-septième siècle. Après avoir franchi les deux belles grilles qui ferment le parterre, je me trouve dans les plus belles et les plus vastes allées de verdure, dont l'ombre salutaire émousse les rayons du soleil. Une autre cascade y prodigue les flots d'une eau abondante. C'est à Henri qu'on doit ce beau parc, qu'il planta pour ainsi dire lui-même. Il se plaisait sous ses épais ombrages, et c'est lui qui le fit orner du vaste canal dont les ondes réfléchissent les rangs épais des arbres qui l'entourent. Cinq grands bassins ajoutaient jadis à l'abondance des eaux. Un labyrinthe de verdure en renfermait encore un autre plus large, creusé du côté d'une pièce d'eau à laquelle on a donné le nom de *Miroir* parce qu'en effet il ressemble à la glace la plus unie. Plus loin, dans une grande salle d'ormeaux, une fontaine fait jaillir une autre source qu'on appelle la *Fontaine de la Reine*. Ainsi ce parc est proportionnellement aussi abondant en canaux, en

bassins, en fontaines, que l'est celui de Versailles. Il est terminé à gauche par un mur immense, derrière lequel sont les écuries royales, et sur lequel se déroule le plus vaste et le plus bel espalier que l'on puisse voir dans aucune campagne. Il est, selon ce qu'on m'a dit, du plus opulent et du plus rare produit. Des pampres superbes y croissent et mûrissent sous les traits du soleil; ils donnent au royal maître de ces lieux des raisins exquis dont s'enrichit à la fois et s'embellit sa table.

Mais un autre lieu renfermant de plus belles eaux encore que le précédent, m'appelle; ce sont celles dont Malherbe, le premier des poëtes qui fixa le goût et la langue des Français, a dit :

Vois-tu, passant, couler cette onde,
Et s'écouler incontinent?
Ainsi fait la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

Ces eaux baignent un autre jardin également dû au génie de Le Nostre, qui en détruisit huit petits pour n'en faire qu'un. Un bassin de quatre-vingt-seize pieds de diamètre leur sert de décharge. On voit s'élever sur leurs bords des plantations superbes; des

points de vue y sont ménagés avec art, et l'on y voit des statues, des ornemens de tous genres. C'est à cause de ces eaux que l'on a donné au lieu le nom de *Jardin de l'Étang*. Leurs sources autrefois çà et là répandues, aujourd'hui réunies, glissent transparentes à travers les fleurs et le gazon ; elles forment un ruisseau qui, paisible, serpente en nombreux replis dans ce dédale de verdure, et vont se jeter ensuite dans l'étang, ou plutôt le lac qui leur sert de réservoir. Mais elles se courbent, auparavant, humbles et dociles, sous la voûte épaisse d'un roc dont la masse est, à la fois pittoresque et hardie.

On entre dans ces douces retraites, et l'on ne peut résister au désir de parcourir une salle ronde de verdure dessinée et plantée pour protéger de son ombre épaisse des jeux, des danses et des fêtes. Un manége superbe termine sur un point ce jardin, ainsi qu'un obélisque élevé à peu de distance de son enceinte au centre de quatre superbes chemins. Cet obélisque fut érigé par les habitans de Fontainebleau à l'épouse de Louis XVI.

De ce jardin, je passe dans celui de l'Orangerie, qui d'abord porta le nom des *Buis*, et souvent celui de *la Reine*. Ce jardin me paraît

enchanté : formé sous François Ier, embelli par Henri IV, qui y fit construire une riche volière, et devenu plus beau par l'orangerie que Louis XIII y fit bâtir, et que Louis XIV fit rétablir après qu'elle eut été brûlée, ce beau lieu eut le sort souvent attaché aux choses superbes. L'orangerie fut de nouveau incendiée en 1788, sans qu'aucun des brillans végétaux qui faisaient son orgueil, et dont la plupart comptaient deux siècles d'existence, échappât soit au feu, soit à la gelée à laquelle ils furent exposés pour les soustraire aux flammes !

Ce jardin porta aussi le nom de Diane, moins à cause des bosquets touffus qu'il renferme, des pelouses fraîches et fleuries qui l'ornent de toutes parts, toutes choses chères à la déesse, que parce que du sein d'un vaste bassin s'élevait une statue de bronze qui la représentait entourée de quatre lévriers de bronze et de quatre têtes de cerf du même métal. La révolution enleva de ce lieu et la déesse et les lévriers, ses compagnons fidèles, et les têtes de cerfs, attributs de ses jeux et de ses victoires. Dès-lors ce beau jardin fut dépouillé de la parure des arts, qui ajoutait sur son sol fortuné à la beauté de la nature; mais

Napoléon commanda en 1811 qu'on lui rendit ses honneurs et les monumens dont on l'avait dépouillé. La statue de la déesse fut rappelée du long exil auquel elle avait été si injustement condamnée, et comme celle de la Tauride, revint aux lieux qu'elle embellit et par lesquels elle est à son tour embellie. On chercha ses agiles lévriers et les têtes de cerfs ses glorieuses dépouilles : on trouva bien les unes, mais on ne put découvrir les autres. On refit, sur un dessin plus large et plus grandiose, le bassin appelé à la recevoir, pour la consoler d'une absence aussi longue. Le goût le plus pur et le plus délicat présida à la construction de sa nouvelle demeure. Quatre vastes gradins d'un marbre éclatant de blancheur forment l'escalier par lequel on parvient aujourd'hui à son trône, qui s'élève sur un sol élégant dans le centre d'une galerie circulaire à balustrades d'or, et c'est-là, qu'entourée de douze piédestaux superbes, supportant des vases antiques, des têtes de cerfs desquelles jaillissent incessamment des ondes limpides qu'elles versent à ses pieds, la sœur d'Apollon semble méditer par son attitude impatiente, son regard animé, son geste expressif, des chasses dans l'immense forêt qui ceint son brillant séjour. C'est-là

qu'elle reçoit l'hommage et des voyageurs qui viennent la contempler dans son sanctuaire, et des chasseurs ses disciples qui l'imitent dans ses jeux. Il est peu de jardins dans Rome, où ils sont à la fois si élégans et si pompeux, qui soient plus nobles et plus rians que celui-ci; et depuis que j'ai quitté la belle Italie, je n'en ai point vu qui le surpassent, ni même qui l'égalent.

Dessiné dans un goût moderne, la statue de Diane ne l'orne pas seule avec son élégante escorte : il est deux autres statues, dont la blancheur du marbre fait agréablement ressortir le bronze savant qui les représente. L'une est Mercure, l'autre est l'Amour qui perce de ses traits un papillon sur une rose, ouvrage charmant, sorti du ciseau d'un statuaire helvétien. Quant à Mercure, sa présence en ces lieux est peu propre sans doute, à rassurer l'austère pudeur de la déesse de la chasteté. Jadis de belles copies de la Vénus de Cléomène, ou de Médicis, de l'Apollon du Belvédère et du Laocoon, augmentaient le nombre des statues, trop petit pour ce jardin; mais il va s'accroître, et l'on attend, m'a-t-on dit, tous les jours plusieurs autres de ces immobiles habitans des jardins, qui ajoutent à

leur beauté par leurs formes, leur éclat, leur grâce et leur silence.

Jadis deux superbes galeries, l'une appelée des *chevreuils*, et l'autre des *cerfs*, unissaient dans ce lieu les beautés de l'architecture à celle de Flore et de Palès. Le nom du premier de ces bâtimens lui venait des têtes des chevreuils, sanglans trophées des chasseurs, qui, placés entre sept tableaux peints par Dubreuil, donnaient à cette galerie un aspect digne de sa destination. Ces tableaux représentaient Henri IV et Louis XIII jeune encore, et accompagnés des seigneurs de la cour, qui tous allaient en habit de chasse se livrer à l'ardeur de ces exercices.

Le nom de la seconde de ces galeries annonçait la même origine, et l'on y voyait parmi des têtes de cerfs en stuc des tableaux faits par le même peintre que les précédens, et non moins intéressans. Ils représentaient toutes les maisons de plaisance des rois de France, même le palais des Tuileries. Les villages, les hameaux, les forêts et les routes qui environnent et embellissent ces royales demeures, y étaient également retracés.

On désigne encore sous le nom de *galerie des cerfs* les appartemens qui l'ont remplacée.

C'est dans cette galerie que fut commis l'assassinat de Monaldeschi, dont je vous ai parlé à la fin de ma précédente lettre, mais dont vous lirez le récit en entier à la fin de celle-ci.

En attendant, vous me permettrez de finir par quelques observations sur la forêt et la ville de Fontainebleau. Située dans le pays appelé anciennement Gatinais, cette forêt a pour limites la Seine au nord, la rivière nommée le *Loing* à l'orient, et d'immenses plaines au couchant et au midi. L'une des plus étendues de France, où il y en a de si vastes, elle est traversée en divers sens par des routes dignes des Romains, comme je l'ai dit plus haut. Celle qu'on nomme *Ronde*, est due aux soins tout paternels de Henri IV pour les Français. Celle qui porte le nom de Bomage, fait le tour de la forêt. Les plaines de sable dont celle-ci est parsemée, et qui présentaient de stériles lacunes, peu à peu défrichées depuis les plus anciens rois de la monarchie, qui se plaisaient à s'y livrer aux exercices de la chasse, ont été plantées avec succès. D'immenses chaînes de roches de grès imprimant au sol un mouvement qui ne le rend que plus pittoresque, s'élevaient nues et décharnées au-dessus des arbres; mais on les a vues s'ombrager

à leur tour de pins d'Ecosse, qui ont changé l'aspect aride de ces crêtes en couronnes ondoyantes, riches de la plus belle verdure. Le genévrier solitaire, la triste bruyère, et jusqu'au mélancolique genêt, ont disparu pour faire place aux superbes hêtres, aux flexibles bouleaux, aux imposans et robustes chênes, dont les tiges orgueilleuses ont remplacé ces humbles arbrisseaux.

Des *cristaux de grès* sont les productions géologiques les plus remarquables de ces lieux; les plus communes sont d'immenses carrières de grès qui servent à paver non-seulement Paris mais ses routes, à des distances considérables.

Les productions végétales sont, avec les arbres de la forêt de Fontainebleau que je viens de citer, les innombrables familles des plus grands végétaux indigènes. Quant aux êtres vivans dont la dépouille est si vivement recherchée par les chasseurs, ce sont des daims, des chevreuils, des cerfs et des sangliers; ces derniers y sont en moins grand nombre que les autres fauves.

Je vous ai souvent entretenue dans mes lettres, en vous décrivant les Pyrénées, des impressions profondes que font sur moi les

bois touffus, les épaisses forêts; mais, ma chère cousine, l'aspect de la forêt de Fontainebleau m'a causé des émotions tantôt plus vives, tantôt plus mélancoliques encore. Et, en effet, qui pourrait voir sans éprouver de tels sentimens les longues files de ces arbres, la plupart séculaires, dont les tiges élancées comme le fût des colonnes du Panthéon, montent, légères, vers les cieux, s'y balancent majestueusement sous le souffle des vents, et semblent soutenir leur voûte azurée? Les rayons du soleil éclairent une partie de leurs rameaux, mais ne peuvent dissiper les épaisses ténèbres que forment tant de rameaux entrelacés. Ici, une ombre immense et profonde dispute au dieu du jour son éclatant empire sur l'univers. Ces lieux forment le plus grand contraste avec la verdure des jardins royaux qu'ils enserrent. Incultes encore et sauvages, c'est surtout dans les solitudes qu'on appelle Franchard, qu'ils sont mélancoliques et sublimes. Là, des roches amoncelées formant des bancs, des dômes, des pyramides, semblent fières de quelques bouleaux qui ombragent leurs têtes décharnées, tandis que d'autres, livrées aux ouragans et aux pluies, n'offrent que des cavernes, des antres, des grottes profondes, mais

laissent suinter de leurs parois humides une eau qui rafraîchit les chasseurs altérés. Plus loin, à travers des clairières formées par de jeunes bouleaux, on découvre un paysage aussi doux que la forêt est sévère, aussi gai que ses ténèbres sont tristes. Voici ce qu'on m'a conté au sujet de ce paysage : un jeune pâtre conduisant ses troupeaux dans ces campagnes, y apprit de la nature seule, à l'exemple du Giotto, un art qui demande ordinairement de longues études; il devint peintre sans aucun maître. C'est *Lantara* qu'il s'appelait : et il n'était pas moins ami de Bacchus que du dieu de la peinture. Long-temps ses ouvrages ont fait les délices de Paris.

Cependant, percée comme un jardin, cette forêt est à la fois une immense promenade, et la carrière où les chasseurs s'élancent pleins d'ardeur et d'espoir. Ce qu'on appelle la *grosse bête* y abonde, et les loups ne sauraient disputer à l'homme la proie qu'il vient y chercher : on n'y en voit presque pas. Le cor se fait entendre à de longues distances sous ces immenses voûtes de verdure; les échos répètent ses sons dans un grand nombre de défilés étroits et de roches retentissantes. Des futaies majestueuses succèdent aux épais tail-

lis; des arbres qui, centenaires, ont vu s'écouler plusieurs générations, aux jeunes pépinières. Ici, vous trouvez des lieux d'une sécheresse qui vous rappelle celle des déserts; ailleurs, des amas d'eau qui servent à désaltérer les hôtes sauvages de la forêt; enfin, sur plusieurs points élevés, l'œil découvre à de vastes distances des châteaux, des fleuves, des villes, des provinces.

Aux époques des fêtes, des chasses et des plaisirs, les rois de France sont venus dans tous les temps, se délasser ici, avec les princes, des travaux qu'impose le trône. C'est alors qu'on voit cette forêt, de solitaire et sauvage qu'elle est, se changer tout-à-coup en un lieu de toutes parts fréquenté : les équipages couvrent les routes, les chasseurs remplissent les taillis, et les chiens font retentir les échos de leurs aboiemens. De nombreux piqueurs, un peuple en livrée, les excitent contre les habitans jusqu'ici paisibles de la forêt; ceux-ci s'agitent, se réunissent, inquiets du bruit imprévu qui les trouble dans leurs profondes retraites; mais bientôt ils se séparent, et fuient dans une foule de directions différentes; leur instinct leur dit que l'on cherche un cerf superbe au front ombragé par d'épais rameaux, signe glo-

rieux de ses longues années; que celui-là seul est désigné comme devant être dans ce jour l'holocauste de Diane, qu'il deviendra l'objet de la fureur des chasseurs, de l'acharnement des chiens, et de l'ardeur des coursiers. A peine le cerf s'aperçoit-il qu'on le poursuit, il franchit les ravins, les bois, les vallées; et pour éviter la mort, va, vient, retourne sur ses pas, s'en retourne encore, entrelaçant et confondant ses traces. Bientôt, haletant, épuisé, et succombant de fatigue, il aperçoit un fleuve dans lequel il s'élance avec intrépidité. Mais c'est-là qu'il est attendu, c'est-là qu'il va périr; et déjà sur la rive opposée, les chiens, les coursiers et les chasseurs l'ont devancé: ils le voient, écumant de colère et de rage. Cependant le noble animal se ranime; il s'indigne de périr lâchement, et tel qu'un brave guerrier qui meurt en vendant cher ses jours dans une bataille, il se prépare à repousser ses cruels ennemis; il frappe de son bois, il frappe de ses pieds les chiens qui s'élancent sur lui: vains efforts! une foule de traits invisibles partis de cent tubes meurtriers l'atteignent en même temps, il tombe! et le cor, en sonnant la victoire de ses vainqueurs, publie en même temps sa noble résistance et sa chute.

Je ne vous dirai rien ou peu de chose de la ville de Fontainebleau. Assez grande, bien bâtie, et surtout bien percée, cette ville est digne de servir d'avant-corps à une demeure royale; mais triste lorsque la cour n'y est point, elle ne brille que lorsqu'elle est remplie par cette foule de courtisans d'un grand monarque, qui est ordinairement à sa suite. Jusque-là languissante, elle ne se ranime qu'alors. Elle n'a que peu de commerce, et ses habitans n'ont presque aucun moyen d'industrie. Sa population est de six à sept mille ames, mais elle en peut contenir le triple, et c'est ce qu'on a vu aux jours des réjouissances, des fêtes et des chasses royales dans la forêt. Chef-lieu de préfecture, l'église paroissiale de cette ville, dédiée à saint Louis, a été bâtie par l'un de ses arrière-neveux, le fils de Louis XIV. Deux hospices de charité y sont, comme deux temples de l'humanité, desservis avec soin par les femmes bienfaisantes connues sous le nom de *sœurs de Saint-Vincent-de-Paule*, et entretenus par la munificence du roi, des princes et princesses du sang. On voit sur une de ses places un château d'eau dont l'embellit Henri IV, et des hôtels dont les noms tels que ceux de *Conti*, de *Villeroi*, de *Vendôme*, disent assez les il-

lustres propriétaires qui les ont fait bâtir. Elle a aussi une salle de spectacle.

Reconnaissant du plaisir que m'ont causé Fontainebleau, son château, sa forêt et ses belles eaux, je fais des vœux pour que ce lieu retrouve sa prospérité et son ancien lustre.

Adieu, ma cousine; la tâche pénible que j'ai témérairement entreprise, est terminée. Puissent mes lettres n'avoir point produit un effet contraire à celui que je m'étais proposé en vous les écrivant : puissent-elles avoir égayé votre esprit au lieu de l'attrister, et embellir vos loisirs au lieu d'augmenter vos ennuis !

Relation de la mort du marquis Monaldeschi, grand-écuyer de la reine Christine de Suède, mis à mort dans la galerie de Fontainebleau, par l'ordre de cette reine, le dix novembre mil six cent cinquante-sept; écrite par le père Le Bel, ministre des Mathurins de Fontainebleau, qui fut seul témoin de cette exécution.

« Environ ce temps-là (en mil six cent cinquante-sept), la reine Christine de Suède

» (elle avait environ trente ans, et avait ab-
» diqué la couronne en mil six cent cinquante-
» quatre), sans être souhaitée et quasi mal-
» gré le roi, vint faire un second voyage en
» France, qui ne lui réussit pas si bien que
» le premier. Elle fut contrainte, par l'ordre
» qu'elle en reçut, de s'arrêter à Fontaine-
» bleau (le trois octobre mil six cent cin-
» quante-sept), où elle s'ennuya beaucoup;
» car peu de personnes la furent visiter; et
» son voyage, sans précaution et sans sûreté
» d'être bien reçue, eut la destinée des ac-
» tions imprudentes.

» Cette princesse ne se contenta pas de
» montrer qu'elle se laissait aller à toutes ses
» fantaisies sans trop de réflexion; elle fit voir
» encore qu'elle avait beaucoup de cruauté,
» et qu'ainsi ses vices et ses défauts égalaient
» du moins ses vertus. »

Jusqu'ici c'est madame de Motteville qui dépeint la conduite de cette reine, et le père Le Bel rapporte ainsi l'assassinat.

« Le sixième novembre mil six cent cin-
» quante-sept, à neuf heures et un quart du
» matin, la reine de Suède étant à Fontai-
» nebleau, logée à la conciergerie du châ-
» teau, m'envoya quérir par un de ses va-

» lets-de-pied. Il me dit qu'il avait ordre de
» Sa Majesté de me mener parler à elle, en
» cas que je fusse le supérieur du couvent.
» Je lui répondis que je l'étais, et je lui dis
» que je m'en allais avec lui pour savoir la
» volonté de Sa Majesté suédoise. Ainsi, sans
» chercher de compagnon, de crainte de
» faire attendre cette reine, je suivis ce valet-
» de-pied jusqu'à l'antichambre. On m'y fit
» attendre un moment; à la fin ce valet-de-
» pied étant revenu, me fit entrer dans la
» chambre de la reine de Suède. Je la trouvai
» seule, et lui ayant rendu mes respects et
» mes très-humbles soumissions, je lui de-
» mandai ce que Sa Majesté souhaitait de moi
» son très-humble serviteur. Elle me dit que
» pour parler avec plus de liberté j'eusse à la
» suivre, et étant entré dans la galerie des
» Cerfs, elle me demanda si elle n'avait ja-
» mais parlé à moi. Je lui répondis que j'a-
» vais eu l'honneur de faire ma révérence à
» Sa Majesté, et l'assurer de mes très-humbles
» obéissances, et qu'elle avait eu la bonté
» de m'en remercier, et non autre chose. Sur
» quoi cette reine me dit que je portais un ha-
» bit qui l'obligeait à se fier en moi, et me fit
» promettre, sous le sceau de la confession,

» de garder et de tenir le secret qu'elle me » voulait découvrir. Je fis réponse à Sa Ma- » jesté qu'en matière de secret j'étais naturel- » lement aveugle et muet, et que l'étant à » l'égard de toutes sortes de personnes, à » plus forte raison je devais l'être pour une » princesse comme elle ; et j'ajoutai que l'É- » criture dit : Qu'il est bon de tenir caché le » secret du roi. *Sacramentum regis abscondere* » *bonum est.*

» Après cette réponse, elle me chargea d'un » paquet de papiers cacheté en trois endroits, » sans aucune suscription, et me commanda » de le lui rendre en présence de qui elle me » le demanderait ; ce que je promis à Sa Ma- » jesté suédoise.

» Elle me commanda ensuite de bien ob- » server le temps, le jour, l'heure et le lieu » qu'elle me donnait ce paquet, et sans autre » entretien je me retirai avec ce paquet, et » laissai cette reine dans la galerie.

» Le samedi, dixième jour du même mois » de novembre, à une heure après midi, la » reine de Suède m'envoya quérir par un de » ses valets-de-chambre, lequel m'ayant dit » que Sa Majesté me demandait, j'entrai dans » un cabinet pour prendre le paquet dont elle

» m'avait chargé, dans la pensée que j'eus
» qu'elle m'envoyait quérir pour le lui ren-
» dre. Je suivis ce valet-de-chambre, lequel
» m'ayant mené par la porte du Donjon, me
» fit entrer dans la galerie des Cerfs, et aus-
» sitôt que nous fûmes entrés, il ferma la porte
» avec tant d'empressement que j'en fus un
» peu étonné. Ayant aperçu vers le milieu de
» la galerie la reine qui parlait à un de sa
» suite, qu'on appelait le Marquis (j'ai su de-
» puis que c'était le marquis de Monaldeschy),
» je m'approchai de cette princesse. Après
» lui avoir fait la révérence, elle me demanda
» d'un ton de voix assez haut, en la présence
» de ce marquis et de trois autres hommes qui
» y étaient, le paquet qu'elle m'avait confié.
» Deux des trois étaient éloignés de la reine
» de quatre pas, et le troisième assez près de
» Sa Majesté. Elle me parla en ces termes :
» Mon père, rendez-moi le paquet que je vous
» ai donné. Je m'approchai et le lui présentai.
» Sa Majesté l'ayant pris et considéré quelque
» temps, l'ouvrit et prit les lettres et les écrits
» qui étaient dedans, elle les fit voir et lire à
» ce marquis, lui demandant d'une voix grave
» et d'un port assuré, s'il les connaissait bien.
» Ce marquis les dénia, mais en pâlissant. *Ne*

» *voulez-vous pas reconnaître ces lettres et ces* » *écrits ?* lui dit-elle, n'étant à la vérité que » des copies que cette reine elle-même avait » transcrites. Sa Majesté suédoise ayant laissé » songer quelque temps ledit marquis sur ces » copies, elle tira de dessous elle les origi- » naux, et les lui montrant, l'appela traître, » et lui fit avouer son écriture et son signe. » Elle l'interrogea plusieurs fois ; à quoi ce » marquis s'excusant, répondait du mieux » qu'il pouvait et rejetait la faute sur diverses » personnes. Enfin il se jeta aux pieds de » cette reine, lui demandant pardon ; et en » même temps les trois hommes qui étaient » là présens tirèrent leurs épées, et ne les » remirent qu'après avoir exécuté le mar- » quis (1).

» Il se releva, et tira cette reine à un coin » de la galerie, et tantôt à un autre, la sup- » pliant toujours de l'entendre et de le rece- » voir dans ses excuses. Sa Majesté ne lui dé- » nia jamais rien, mais l'écouta avec une » grande patience, sans que jamais elle té- » moignât la moindre importunité ni aucun » signe de colère.

(1) Ils ne le frappèrent point encore.

» Aussitôt se tournant vers moi lorsque ce » marquis là pressait le plus de l'écouter et » de l'entendre : *Mon père,* me dit-elle, *voyez* » *et soyez témoin* (s'approchant du marquis, » appuyée sur un petit bâton d'ébène à poi- » gnée ronde), *que je ne presse rien contre cet* » *homme, et que je donne à ce traître et à ce* » *perfide tout le temps qu'il veut et plus qu'il* » *n'en saurait désirer d'une personne offensée* » *pour se justifier s'il le peut.*

» Le marquis, pressé par cette reine, lui » donna des papiers et deux ou trois petites » clefs liées ensemble qu'il tira de sa poche, » de laquelle il tomba deux ou trois petites » pièces d'argent; et après une heure et plus » de conférence, ce marquis ne contentant pas » cette reine par ses réponses, Sa Majesté s'ap- » procha un peu de moi, et me dit d'une voix » assez élevée, mais grave et modérée : Mon » père, je me retire et vous laisse cet homme; » disposez-le à mourir et ayez soin de son » ame. Quand cet arrêt eût été prononcé con- » tre moi, je n'aurais pas eu plus de frayeur; » et à ces mots ce marquis se jetant à ses pieds » et moi de même en lui demandant pardon » pour ce pauvre marquis, elle me dit qu'elle » ne le pouvait pas, et que ce traître était plus

» coupable et criminel que ceux qui sont condamnés à la roue ; qu'il savait bien qu'elle » lui avait communiqué, comme à un fidèle » sujet, ses affaires les plus importantes » et ses plus secrètes pensées, outre qu'elle ne » lui voulait point reprocher les biens qu'elle » lui avait faits, qui excédaient ceux qu'elle » eût pu faire à un frère, l'ayant toujours regardé comme tel, et que sa conscience seule » lui devait servir de bourreau. Après ces » mots, Sa Majesté se retirant, me laissa avec » ces trois qui avaient leurs épées nues dans » le dessein d'achever cette exécution. Après » que cette reine fut sortie, le marquis se jeta » à mes pieds, et me conjura avec instance » d'aller après Sa Majesté pour obtenir son » pardon. Ces trois hommes le pressaient de » se confesser avec l'épée contre les reins, » sans pourtant le toucher ; et moi, avec la » larme à l'œil, je l'exhortais de demander » son pardon à Dieu. Le chef des trois (1) partit

(1) Madame de Motteville dit que c'était Sentinelli, capitaine de ses gardes, et frère d'un Sentinelli, favori de cette princesse, que Monaldeschy avait accusé faussement et par jalousie de beaucoup de crimes, ce que personne ne sait sûrement. Elle ajoute que cette reine se moqua du criminel de ce qu'il avait peur de la mort,

» pour aller vers Sa Majesté pour lui deman-
» der pardon et implorer sa miséricorde pour
» le pauvre marquis; mais revenant triste de
» ce que sa maîtresse lui avait commandé de
» le dépêcher, lui dit en pleurant : « Marquis,
» songez à Dieu et à votre ame, il faut mou-
» rir. » A ces paroles, comme hors de lui, ce
» marquis se jeta une seconde fois à mes
» pieds, me conjurant de retourner encore
» une fois vers la reine pour tenter la voie du
» pardon et de la grâce; ce que je fis, ayant
» trouvé seule Sa Majesté dans sa chambre,
» avec un visage serein et sans aucune émo-
» tion. Je m'approchai d'elle, me laissant tom-
» ber à ses pieds les larmes aux yeux et les
» sanglots au cœur, je la suppliai, par les dou-
» leurs et les plaies de Jésus-Christ, de faire
» miséricorde et grâce à ce marquis. Cette
» reine me témoigna être fâchée de ne me
» pouvoir accorder ma demande après la per-
» fidie et la cruauté que ce malheureux lui
» avait voulu faire endurer en sa personne,
» après quoi il ne devait pas espérer de ré-
» mission ni grâce, et me dit que l'on en avait

et l'appela poltron, et qu'elle ordonna à cet homme de l'obliger de se confesser en le blessant.

» envoyé plusieurs sur la roue qui ne l'avaient » pas tant mérité que ce traître (1).

» Voyant que je ne pouvais rien gagner » par mes prières sur l'esprit de cette reine, » je pris la liberté de lui représenter qu'elle » était dans la maison du roi de France, et » qu'elle prît bien garde à ce qu'elle allait faire » exécuter, et si le roi le trouverait bon. Sur » quoi Sa Majesté me fit réponse qu'elle avait » cette justice en présence de l'autel, et qu'elle » prenait Dieu à témoin si elle en voulait à » la personne de ce marquis, et si elle n'a- » vait pas déposé toute haine, ne s'en prenant » qu'à son crime et à sa trahison, qui n'aurait » jamais de pareille, et qui touchait tout le

---

(1) On a toujours cru que le grand crime de cet écuyer venait de quelque infidélité dans le commerce de galanterie, que l'on croyait très-réel entre cette reine et lui; mais ne pourrait-on pas reprendre les choses de plus loin, et conclure des expressions de cette reine que peut-être Monaldeschy avait eu part aux chagrins qui la déterminèrent à abdiquer la couronne, et qui continuèrent depuis, et qu'elle n'en avait été avertie que par la communication de ces lettres; ou peut-être qu'il entretenait des liaisons avec les ennemis de cette reine, et se servait de la familiarité qu'il avait avec elle pour la rendre plus odieuse, et tramer sa perte?

» monde, outre que le roi de France ne la
» logeait pas dans sa maison comme une cap-
» tive réfugiée; qu'elle était maîtresse de ses
» volontés, pour rendre et faire justice à ses
» domestiques en tout lieu et en tout temps,
» et qu'elle ne devait répondre de ses actions
» qu'à Dieu seul, ajoutant que ce qu'elle fai-
» sait n'était pas sans exemple; et quoique je
» repartisse à cette reine qu'il y avait quelque
» différence, que si les rois avaient fait quelque
» chose de semblable, ç'avait été chez eux et
» non ailleurs. Mais je n'eus pas plutôt dit
» ces paroles que je m'en repentis, craignant
» d'avoir trop pressé cette reine. Partant je lui
» dis encore: Madame, dans l'honneur et l'es-
» time que vous vous êtes acquise en France,
» et dans l'espérance que tous les bons Fran-
» çais ont de votre négociation, je supplie
» très-humblement Votre Majesté d'éviter que
» cette action, quoiqu'à l'égard de Votre Ma-
» jesté, Madame, elle soit de justice, ne
» passe néanmoins dans l'esprit des hom-
» mes pour violente et précipitée; faites en-
» core plutôt un acte généreux et de miséri-
» corde envers ce pauvre marquis, ou du
» moins mettez-le entre les mains de la justice
» du roi, et lui faites faire son procès dans les

» formes, vous en aurez toute la satisfaction,
» et vous conserverez, Madame, par ce moyen
» le titre d'Admirable (1) que vous portez en
» toutes vos actions parmi tous les hommes.
» *Quoi, mon père*, me dit cette reine, *moi en*
» *qui doit résider la justice absolue et souveraine*
» *sur mes sujets, me voir réduite à solliciter*
» *contre un traître domestique, dont les preu-*
» *ves de son crime et de sa perfidie sont en*
» *ma puissance, écrits et signés de sa propre*
» *main!* Il est vrai, Madame, lui dis-je; mais
» Votre Majesté est partie intéressée. Cette
» reine m'interrompit et me dit : *Non, non,*
» *mon père; je le vais faire savoir au roi; re-*
» *tournez et ayez soin de son ame; je ne puis*
» *en conscience accorder ce que vous me de-*
» *mandez :* et ainsi me renvoya. Mais je con-
» nus à ce changement de voix en ces der-
» nières paroles, que si cette reine eût pu
» différer l'action et changer de lieu, qu'elle

(1) Cette reine, fille du Grand-Gustave, parut d'abord si digne de succéder à ce héros, que l'on regardait avec plaisir son règne comme le triomphe des armes et des belles-lettres, et ses moindres entreprises comme dignes de toute l'admiration; ce qui lui fit donner le surnom d'Admirable.

» l'aurait fait indubitablement; mais l'affaire » était trop avancée pour prendre une autre » résolution sans se mettre en danger de » laisser échapper ce marquis et mettre sa » propre vie au hasard.

» Dans ces extrémités je ne savais que faire » ni à quoi me résoudre : de sortir je ne pou- » vais ; et quand je l'aurais pu, je me voyais » engagé par un devoir de charité et de » conscience à secourir ce marquis pour le » disposer à bien mourir.

» Je rentrai donc dans la galerie, et em- » brassant ce pauvre malheureux qui se bai- » gnait en larmes, je l'exhortais dans les meil- » leurs termes et les plus pressans qu'il me » fut possible, et qu'il plut à Dieu de m'ins- » pirer, de se résoudre à la mort, et songer » à sa conscience, puisqu'il n'y avait plus » dans ce monde d'espérance de vie pour lui, » et qu'offrant et souffrant sa mort pour la » justice, il devait en Dieu seul jeter ses es- » pérances pour l'éternité, où il trouvera ses » consolations.

» A cette triste nouvelle, après avoir poussé » deux ou trois grands cris, il se mit à ge- » noux à mes pieds, m'étant assis sur un des » bancs de la galerie, et commença sa confes-

» sion; mais l'ayant bien avancée, il se leva deux
» fois et s'écriait. Au même instant je lui fis faire
» des actes de foi, renonçant à toutes pensées
» contraires. Il acheva sa confession en latin,
» français et italien, ainsi qu'il le pouvait
» mieux expliquer dans le trouble où il était.
» L'aumônier de cette reine arriva comme je
» l'interrogeais en l'éclaircissement d'un doute,
» et ce marquis l'ayant aperçu, sans attendre
» l'absolution, alla à lui, espérant grâce de sa
» faveur. Ils parlèrent bas assez long-temps
» ensemble, se tenant les mains et retirés en
» un coin. Et après leur conférence finie,
» l'aumônier sortit et emmena avec lui le chef
» des trois commis pour cette exécution, et,
» peu après, l'aumônier étant demeuré de-
» hors, l'autre revint seul, et lui dit : « Mar-
» quis, demande pardon à Dieu, car sans plus
» attendre il faut mourir. Es-tu confessé ? ». Et
» lui disant ces paroles, le pressa contre la mu-
» raille du bout de la galerie, où est la peinture
» de Saint-Germain-en-Laye, et je ne pus si
» bien me détourner, que je ne vis qu'il lui
» porta un coup dans l'estomac du côté droit ;
» et ce marquis le voulant parer, prit l'épée
» de la main droite, dont l'autre en la reti-
» rant lui coupa trois doigts, et l'épée de-

» meura faussée; et pour lors il dit à un autre
» qu'il était armé dessous, comme en effet il
» avait une cotte de maille qui pesait neuf à
» dix livres (1); et le même à l'instant re-
» doubla le coup dans le visage, après lequel
» ce marquis cria : « Mon père, mon père. »
» Je m'approchai de lui, et les autres se reti-
» rèrent un peu à quartier, et un genou en
» terre demanda pardon à Dieu, et me dit
» encore quelque chose où je lui donnai l'ab-
» solution, avec la pénitence de souffrir la
» mort pour ses péchés, pardonnant à tous
» ceux qui le faisaient mourir; laquelle re-
» çue, il se jeta sur le carreau, et en tom-
» bant, un autre lui donna un coup sur le
» haut de la tête qui lui emporta des os; et
» étant étendu sur le ventre, faisait signe et
» marquait qu'on lui coupât le cou, et le même
» lui donna deux ou trois coups sur le cou
» sans lui faire grand mal, parce que la cotte
» de maille qui était montée avec le collet
» du pourpoint, para et empêcha l'excès du
» coup; cependant je l'exhortais de se sou-

(1) « La cotte de maille et l'épée de Monaldeschy
» sont dans un cabinet d'antiques et de curiosités des
» pères Mathurins. »

» venir de Dieu, et d'endurer avec patience,
» et autres choses semblables. En ce temps-là
» le chef me vint demander s'il ne le ferait
» pas achever; je le rembarrai rudement, et
» lui dis que je n'avais point de conseil à lui
» donner là-dessus, que je demandais sa vie
» et non pas sa mort. Sur quoi il me demanda
» pardon, et confessa avoir eu tort de m'avoir
» fait une telle demande.

» Sur ce discours, le pauvre marquis qui n'at-
» tendait qu'un dernier coup (1), entendit ou-
» vrir la porte de la galerie; reprenant cou-
» rage, se retourna, et ayant vu que c'était
» l'aumônier qui entrait, se traîna du mieux
» qu'il put, s'appuyant contre le lambris de
» la galerie, demanda à parler à lui. L'aumô-
» nier passa à la main gauche de ce marquis,
» moi étant à la droite; et le marquis se re-
» tournant vers l'aumônier, et joignant les
» mains, lui dit quelque chose, comme se

(1) Toute la cour, dit madame de Motteville, se moqua du pauvre mort, qui avait bien su prendre la précaution inutile de se garnir d'une cotte de maille, et n'avait pas eu assez de courage pour se défendre ou se sauver. Il fallait en effet que cette reine le connût bien.

» confessant; et après, l'aumônier lui dit de
» demander pardon à Dieu; et après m'avoir
» demandé permission il lui donna l'absolu-
» tion; ensuite il se retira, me disant de de-
» meurer auprès du marquis, et qu'il s'en
» allait voir la reine de Suède. En même temps
» celui qui avait frappé sur le cou dudit mar-
» quis, et qui était avec l'aumônier à sa gau-
» che, lui perça la gorge d'une épée assez
» longue et étroite; duquel coup le marquis
» tomba sur le côté droit et ne parla plus; mais
» demeura plus d'un quart-d'heure à respirer,
» durant lequel je lui criais et l'exhortais du
» mieux qu'il m'était possible. Et ainsi ce
» marquis ayant perdu son sang, finit sa
» vie à trois heures trois quarts après-midi.
» Je lui dis le *De profundis*, avec l'Oraison;
» et après, le chef des trois lui remua une
» jambe et un bras, déboutonna son haut-
» de-chausse et son caleçon, fouilla dans son
» gousset et ne trouva rien, sinon en sa poche
» un petit livre d'Heures de la Vierge et un
» petit couteau. Ils s'en allèrent tous trois et
» moi après, pour recevoir les ordres de Sa
» Majesté. Cette reine, assurée de la mort du
» marquis, témoigna du regret d'avoir été
» obligée de faire faire cette exécution en la

» personne de ce marquis (1); mais qu'il était » de la justice de la faire pour son crime et » sa trahison, et qu'elle priait Dieu de lui par- » donner. Elle me commanda d'avoir soin de » le faire enlever de-là et de l'enterrer, et me » dit qu'elle voulait faire dire plusieurs messes » pour le repos de son ame. Je fis faire une » bière, et le fis mettre dans un tombereau à » cause de la brune et du mauvais chemin; et » le fis conduire à la paroisse d'Avon, par mon » vicaire et chapelain, assisté de trois hom- » mes, avec ordre de l'enterrer dans l'église » près du bénitier; ce qui fut fait et exécuté » à cinq heures trois quarts du soir.

» Le lundi, douzième jour de novembre,

---

(1) « Toute la cour, dit encore madame de Motteville, » eut horreur d'une telle vengeance, et ceux qui avaient » estimé cette reine furent honteux de lui avoir donné » des louanges, et on la laissa long-temps à Fontai- » nebleau, pour lui montrer, continue cette historienne, » le mépris qu'on avait pour elle. »

Cependant des particuliers qui avaient vu cette reine à Fontainebleau, ont assuré que le roi Louis XIV y était venu peu de jours après *incognito*, qu'il avait parlé à cette reine, et qu'elle était partie presque aussitôt pour Rome; ce qui fit croire que c'était la vraie cause de sa sortie du royaume.

» cette reine envoya cent livres par deux de
» ses valets-de-chambre au couvent, pour
» prier Dieu pour le repos de l'ame dudit mar-
» quis; duquel mardi, treizième dudit mois,
» on publia le service par le son des cloches,
» qui fut célébré le mercredi quatorzième,
» avec toute la solennité et la dévotion dans
» l'église paroissiale d'Avon où ce marquis est
» enterré, et continuâmes un *Credo* et les
» messes que cette reine avait donné ordre de
» dire, pour supplier la bonté divine qu'il
» lui plaise mettre l'ame de ce pauvre défunt
» dans son paradis. »

FIN.

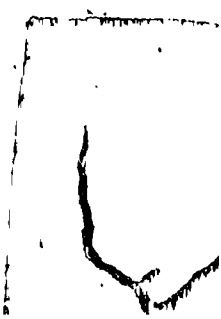

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

Pages.

LETTRE PREMIÈRE. — Toulouse. — Son origine. — Règne des Goths. 1

LETTRE II. — Expulsion des Goths par Clovis. — Gouvernement des Ducs. — Guerre avec les Goths. — Éruption des Sarrasins. — Toulouse est créée capitale du royaume d'Aquitaine. — Louis-le-Débonnaire. — Comtes de Toulouse. 11

LETTRE III. — Gouvernement des comtes de Toulouse. 23

LETTRE IV. — Guerre des Albigeois. — Exploits de Simon de Montfort. — Persécution dirigée contre Raymond VI. 37

LETTRE V. — Guerre du roi de France contre Raymond. — Sa mort. — On lui refuse la sépulture, etc. — Le comté de Toulouse est réuni à la France. . 53

LETTRE VI. — Sédition et famine à Toulouse; jeux floraux, etc. 66

LETTRE VII. — Continuation de l'Histoire de Toulouse. — Guerres avec les Anglais, etc. 84

LETTRE VIII. — Université de Toulouse. — Désordres et guerres produites par les réformés, etc., etc. . 107

Pages.

LETTRE IX. — Suite de l'Histoire de Toulouse, pendant les guerres du protestantisme. 126

LETTRE X. — Suite. 149

LETTRES XI et XII. — Description de la ville de Toulouse; ses monumens, ses hommes illustres, etc. 168

LETTRE XIII. — Départ de Toulouse; Montauban, description de cette ville et de ses environs. . . . 203

LETTRE XIV. — Quelques traits de l'Histoire de Montauban. 212

LETTRE XV. — Route de Montauban à Cahors. — L'Aveyron. — La ville de Cahors. 243

LETTRE XVI. — Départ de Cahors, ses environs. — Peyrac. — Souillac. — Brives-la-Gaillarde. . . . 271

LETTRE XVII. — Départ de Brives. — Uzerches. — Limoges. 294

LETTRE XVIII. — Continuation du même sujet. — Hommes illustres de Limoges. 315

LETTRE XIX. — Argenton. — Châteauroux, etc. . . 323

LETTRE XX. — Départ de Châteauroux. — Issoudun. — Bourges. 337

LETTRE XXI. — Continuation de la notice sur Bourges. — Hommes illustres. — Quelques détails statistiques. 353

LETTRE XXII. — Fontainebleau. 374

LETTRE XXIII. — Description de Fontainebleau. . . 397

LETTRE XXIV. — Suite. 415

LETTRE XXV. — Suite. 429

Relation de la mort du marquis Monaldeschi, grand-écuyer de la reine Christine de Suède, mis à mort

dans la galerie de Fontainebleau, par l'ordre de cette reine, le dix novembre mil six cent cinquante-sept, écrite par le père Le Bel, ministre des Mathurins de Fontainebleau, qui fut seul témoin de cette exécution. 445

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

00084880

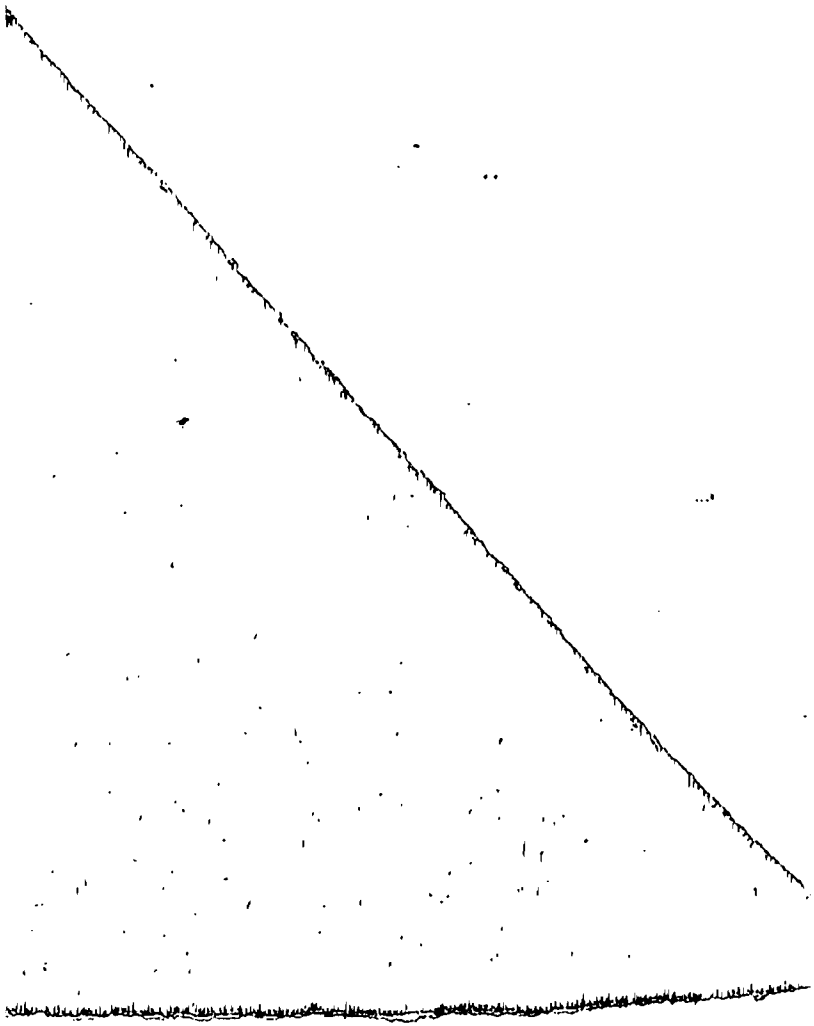

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016